A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

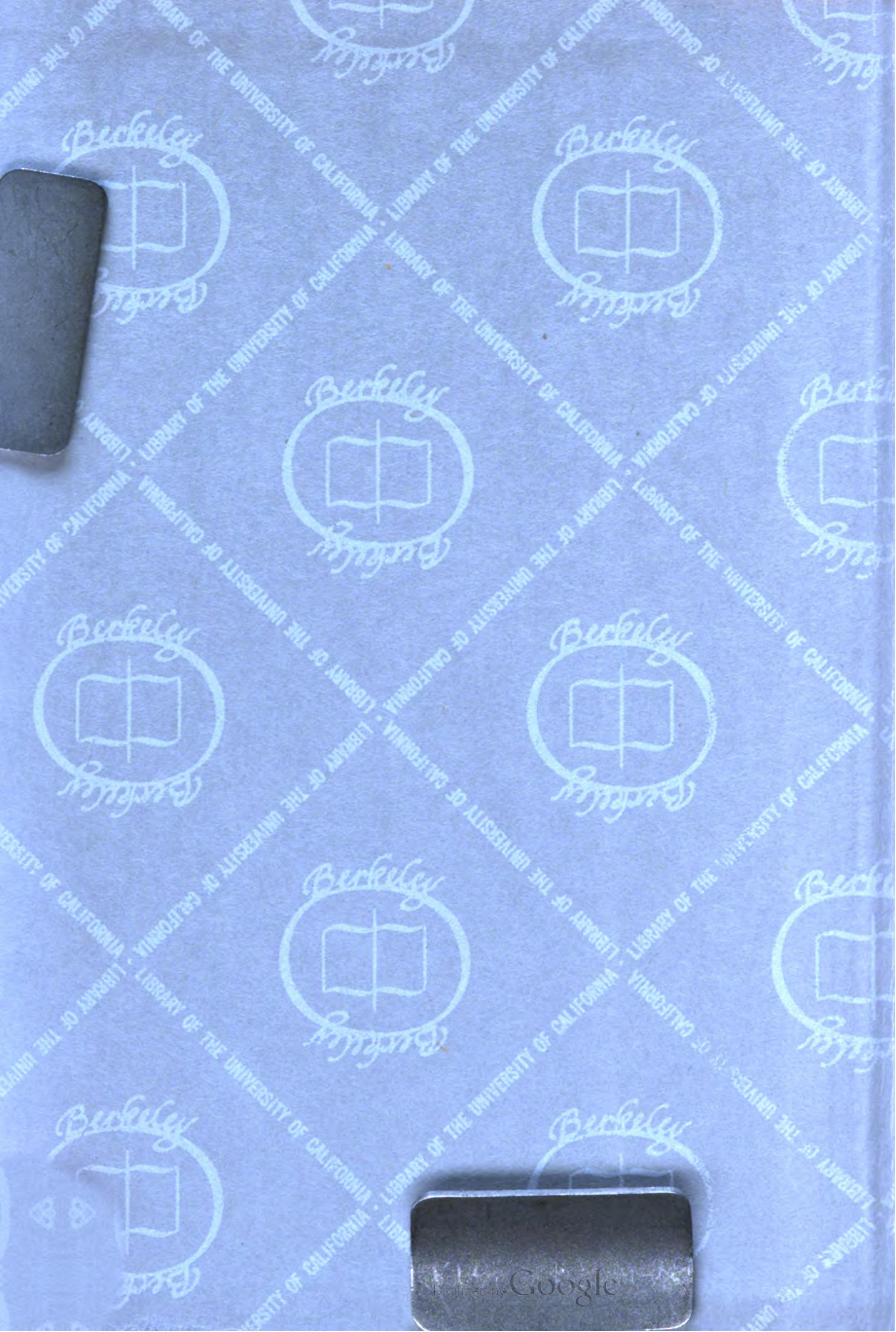
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

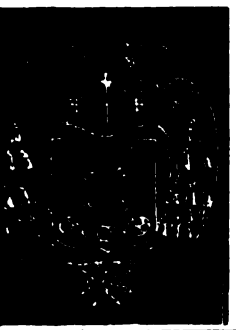

E. TAMBOUR

LES GONDI ET LE CHATEAU DE NOISY

1568-1732

OUVRAGE
COMPLÉTÉ ET PUBLIÉ
PAR
Mme Liliane
PIERRE-BONNET

PRÉFACE
DE
M. Maurice PROU
Membre de l'Institut.
Directeur de l'Ecole des Chartes.

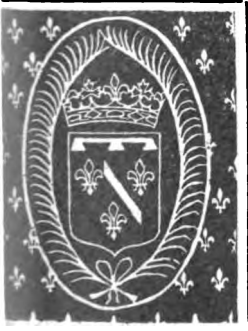

PARIS
1925

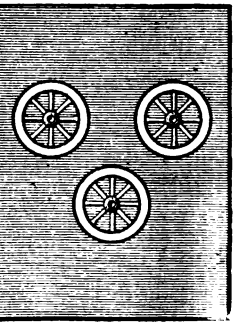

Digitized by Google

Digitized by Google

45
91
HE1

Digitized by Google

Digitized by Google

LES GONDI

ET LE

Château de Noisy

Digitized by Google

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Les Registres municipaux de Rennemoulin.

Études sur la Révolution dans le département de Seine-et-Oise. 1913, 1 vol. in-8 de 440 pages.

Benjamin Constant à Luzarches.

Digitized by Google

LES GONDI

ET LE

Château de Noisy

1568-1732

PAR

E. Ernest TAMBOUR

OUVRAGE COMPLÉTÉ ET PUBLIÉ PAR

Mme Liliane PIERRE-BONNET

Préface de M. Maurice PROU

Directeur de l'École des Chartes.
Membre de l'Institut.

PARIS
1925

Digitized by Google

LOAN STACK
Z929E

Digitized by Google

DC36
.8
G6T3

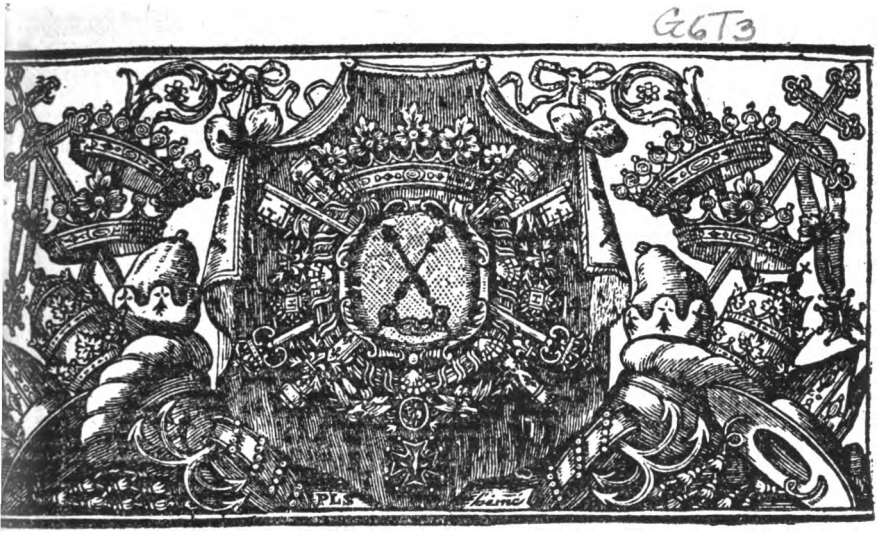

En me confiant la mission honorable de présenter au public un livre posthume de son grand-père, Mme Liliane Pierre-Bonnet me permet de satisfaire le désir que j'avais de rendre hommage à la mémoire d'un homme à qui me liaient depuis ma plus tendre enfance des sentiments profonds d'affection respectueuse et d'admiration. Ce sont là des sentiments qu'ont éprouvés pour M. Ernest Tambour tous ceux qui l'ont connu ou seulement approché, séduits par de rares qualités de

Digitized by Google

cœur et d'esprit. A une grande fermeté de principes, il alliait une courtoisie qui était moins le résultat de l'éducation que l'expression naturelle d'une bonté intime dont tant de personnes ont éprouvé les effets.

C'est une opinion commune que les hommes qui, comme M. Tambour, estiment qu'il y a un certain nombre de lois morales absolues dont l'abandon met en péril les sociétés, sont opposés au progrès et, s'ils ne souhaitent pas le retour au passé, prétendent au moins arrêter la civilisation au point où elle était quand ils possédaient la plénitude de leur activité. M. Tambour eut toute sa vie l'esprit ouvert aux idées nouvelles, ne s'y ralliant sans doute qu'après mûr examen, mais ne les repoussant pas par le seul fait qu'elles pouvaient troubler ses manières antérieures de penser. Et quand même il remarquait chez les jeunes gens des conceptions de la vie différentes des siennes, il ne s'en indignait pas, mais bien plutôt en cherchait les raisons. Il se tenait au courant des progrès de la science. C'était un trait original de son caractère que

Digitized by Google

l'intérêt que jusqu'en ses derniers jours il prenait aux découvertes par quoi l'homme se rend de plus en plus le maître de la nature. Ceux qui avaient le plaisir de converser avec lui admiraient l'enthousiasme avec lequel il en parlait, l'ardeur qu'il mettait à favoriser la mise en pratique des nouvelles théories scientifiques. Il fut des premiers à comprendre toutes les ressources que l'industrie devait trouver dans l'emploi de l'électricité, l'un des premiers administrateurs de la *Société d'éclairage et de force par l'électricité*. A la fin de sa carrière, il ne recula pas devant l'entreprise de grands travaux propres à assurer le développement de la Société du Nickel. Si M. Tambour conserva pareille jeunesse d'esprit, c'est que sa constitution physique et la vigueur de son intelligence lui permirent de se mêler à la vie active jusqu'à la veille de sa mort ; on ne devient *laudator temporis acti* que du jour où l'on a perdu la force d'agir, par un dépit inconscient de ne pouvoir suivre les générations qui s'avancent et vous laissent en arrière.

Digitized by Google

Bien qu'il eût des choses une intelligence rapide, il n'agissait jamais avec précipitation ; il laissait un intervalle entre la pensée et l'action ; avant de prendre une décision, il en calculait toutes les conséquences, et les plus lointaines, mais la voie une fois choisie pour atteindre le but, il y marchait droit sans hésitation. Un harmonieux équilibre physique et moral se reflétait dans sa parole mesurée et dans la dignité naturelle de sa tenue. Ajoutez à toutes ces qualités une maîtrise complète de soi-même ; n'est-ce pas là tout ce qui fait le chef? Aussi, en quelque assemblée qu'il parût, tout de suite et sans qu'il y visât, il gagnait l'autorité.

Mais ce n'est pas généralement par les qualités du caractère, si remarquables soient-elles, qu'un homme s'introduit dans la vie sociale. Ses concitoyens exigent tout d'abord du débutant des connaissances d'un ordre particulier. C'est comme jurisconsulte que M. Tambour s'est d'abord fait connaître. Quand il se présenta à la Faculté de droit de Paris pour y suivre les cours, le nom qu'il

Digitized by Google

portait y était déjà connu ; son frère aîné, Jules Tambour, avait obtenu en 1852 les deux premiers prix de licence. Et trois ans après, par deux ouvrages considérables restés classiques, l'un *le Bénéfice d'inventaire*, l'autre *Des voies d'exécution sur les biens du débiteur*, il allait acquérir le titre de docteur et la plus haute récompense dont disposait alors la Faculté, le prix Beaumont ; si bien que, malgré sa mort prématurée à vingt-quatre ans, il compte parmi les jurisconsultes éminents du XIX^e^ siècle. En même temps que son aîné terminait si brillamment, nous ne dirons pas ses études puisque ses maîtres le tenaient déjà pour leur pair, mais sa carrière hélas ! trop brève, Ernest Tambour obtenait son diplôme de licencié, avec un prix ; c'était en août 1855. Quand à l'automne il revint à Paris, il était seul : son frère était mort le 1^er^ novembre.

Son intelligence et son ardeur au travail permettaient au cadet de maintenir l'honneur du nom à la hauteur où son frère l'avait porté. Il n'y manqua pas. En 1858, il passait

Digitized by Google

brillamment sa thèse sur *L'effet déclaratif du partage des successions*. Quelques années après, il achetait une charge d'avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'État. Sa réputation de jurisconsulte s'accrut tant par sa parole que par ses mémoires d'avocat et ses articles dans les revues juridiques. Bientôt son opinion fit autorité, surtout dans le domaine du droit administratif. Successivement maître des requêtes au Conseil d'État, secrétaire général de la Préfecture de la Seine de juin 1873 à février 1879, conseil de la Maison Rothschild, président du Conseil d'administration de grandes sociétés, il trouva en ces divers postes de vastes champs d'action où il se montra à la hauteur de sa tâche, habile à résoudre les problèmes les plus difficiles, et toujours initiateur.

Il ne nous appartient pas de mettre en lumière son rôle d'administrateur ; mais puisque nous voulons appeler l'attention sur ses travaux historiques, nous devons rappeler que, comme secrétaire général de la Préfecture de la Seine, il favorisa la publication des

Digitized by Google

volumes de *l'Histoire générale de Paris*, cette admirable collection de documents historiques et archéologiques dont on regrette que la Ville ait naguère décidé de suspendre la continuation. Il se préoccupa également de la réorganisation de la bibliothèque historique de la ville de Paris, détruite par l'incendie de l'hôtel de ville en mai 1871, et dont Léon Say, préfet de la Seine, avait décidé la reconstitution et l'installation dans l'hôtel Carnavalet. La nouvelle bibliothèque fut ouverte au public le 1er janvier 1874, sous l'administration du préfet Ferdinand Duval, M. Tambour étant Secrétaire général. Le conservateur en était alors le bibliophile Jules Cousin, créateur bien plus que conservateur puisqu'il en avait fourni le premier fonds par le don qu'il fit à la ville de sa propre bibliothèque. Le traitement du conservateur était infime. M. Tambour, qui avait pour Jules Cousin la plus grande estime et qui entendait donner au chef de la bibliothèque de la capitale un rang dans la hiérarchie administrative qui fût digne des hautes fonctions qu'il remplissait, voulut

Digitized by Google

l'assimiler à un chef de bureau ; c'était le moins qu'on pût faire. Il aimait montrer une lettre que lui avait adressée Jules Cousin quand il avait appris que le Secrétaire général se proposait d'élever le traitement du bibliothécaire : « Gardez-vous en bien, lui écrivait ce bibliophile désintéressé, car si le poste que j'occupe était rémunérateur, à ma retraite ou à ma mort, des hommes incompétents pourraient le solliciter et l'obtenir ». Le Secrétaire général passa outre, confiant en la conscience de ses successeurs.

M. Tambour aimait les livres, non pas pour leur bel aspect, mais pour ce qu'ils contenaient. La lecture était sa distraction, et comme il lisait d'une manière posée, avec attention, suivant en tout ce qu'il faisait le précepte *age quod agis*, qu'il avait une merveilleuse mémoire, il retenait tout ce qu'il avait lu. Que de fois, au milieu de nos conversations, l'ai-je vu se lever pour prendre un livre dans sa bibliothèque et l'ouvrir tout de suite à la bonne page ! Ce qu'il préférait, c'étaient les livres d'histoire. Aussi, quand

Digitized by Google

en 1905 il jugea le temps venu de restreindre le champ de son activité, il se mit à faire des recherches dans les archives qui lui étaient accessibles. En 1895, abandonnant sa maison de campagne de Suresnes dont le fracas et les fumées d'usine rendaient le séjour insupportable, il avait acquis, pour y passer la belle saison, le château de Noisy-le-Roi, construit peu après 1732 par un certain Le Roy, garde-chasse de la forêt de Marly, avec les matériaux provenant de la démolition de l'ancien château qu'avait fait élever au XVI^e siècle Albert de Gondi, maréchal de France, duc de Retz.

C'est un bâtiment simple, d'aspect un peu sévère, mais auquel d'heureuses proportions donnent de la noblesse. Il est précédé d'une vaste cour dont le portail est encadré de deux pilastres sur lesquels se dressent deux beaux chiens de pierre, anciens gardiens du château des Gondi. De l'autre côté s'étend un jardin anglais dans les frondaisons duquel M. Tambour fit ménager des échappées laissant voir un jardin à la française, dessiné

Digitized by Google

sur une large terrasse d'où l'on domine la plaine mollement ondulée, se relevant vers des collines aux contours harmonieux qui limitent l'horizon. A gauche, c'est le parc et le château de Versailles ; en face, Saint-Cyr. Derrière, c'est la pittoresque forêt de Marly. Site délicieux, paisible, et d'où s'échappent de toutes parts les souvenirs historiques. M. Tambour était là dans le cadre qui lui convenait ; il y avait entre le logis et son propriétaire une parfaite harmonie.

Tout de suite, il voulut connaître le passé du pays qu'il habitait, et tout d'abord celui de sa maison même. Mais les historiens ne suivent pas la ligne droite ; il leur faut pousser des reconnaissances dans les alentours du sujet qu'ils se proposent de traiter ; et, chemin faisant, ils rencontrent des documents qui retiennent leur attention et leur paraissent mériter d'être divulgués. C'est ce que fit M. Tambour. Son premier soin fut d'explorer les archives municipales de Noisy et des communes des environs. A la mairie de Rennemoulin, il trouva quelques registres munici-

Digitized by Google

paux de la période comprise entre juillet 1787 et floréal an IV, et qui, tenus par le curé de la paroisse, Rémi Sené, présentent cet intérêt que l'auteur, au milieu des procès-verbaux des délibérations de la municipalité, a intercalé des analyses des décrets, des circulaires, des arrêtés de l'administration centrale du département, des copies des réponses de l'administration de la paroisse, puis de la commune, des comptes rendus des fêtes, des notes de toute sorte sur les événements notables. Ces registres fournirent à M. Tambour les éléments d'un charmant volume, écrit d'un style alerte, où il a retracé la vie d'une très petite commune ne comprenant que vingt ménages, pendant la Révolution. Les revendications de liberté politique et même d'égalité ne pouvaient toucher ces pauvres gens illettrés ; « ils ne pouvaient se plaindre de la tyrannie d'un seigneur, de l'arrogance d'un noble ou du fanatisme d'un prêtre : il n'y avait à Rennemoulin ni seigneur ni noble, et le curé était le plus tolérant des hommes ». Les seuls abus de l'ancien régime dont ils eussent à

Digitized by Google

souffrir étaient ceux auxquels donnaient lieu les droits de chasse et de colombier ; leur abolition, voilà tout ce qu'ils désiraient. Quand parurent les décrets ordonnant la vente des biens ecclésiastiques et de ceux de la couronne, leur amour de la terre fut mis en éveil, et ils poursuivirent par tous les moyens l'extension de leurs propriétés. Si voisins fussent-ils de Paris, ils ne ressentirent pas les convulsions sociales qui marquèrent le régime de la Terreur. Leur seul souci fut de vivre sans être trop inquiétés ; le régime politique leur était indifférent : ils acclamaient avec une même chaleur les gouvernements successifs, Louis XVI le meilleur des rois, et les Conventionnels pères de la Patrie, prêtant tous les serments qu'on leur demandait, plantant des arbres de la Liberté, chantant des hymnes à la Raison, laissant fermer leur église et en réclamant la réouverture dès que la liberté du culte reprend faveur, protestant de leur patriotisme mais ne prenant les armes qu'à leur corps défendant ; d'un mot, opportunistes comme il convient à des gens qui,

Digitized by Google

avant tout, veulent vivre en paix ; en somme, et dans le fond du cœur, peu enclins aux idées nouvelles, ne songeant qu'à défendre leurs récoltes contre les réquisitions ; et si indifférents à la forme du gouvernement que leur zèle politique tombe dès qu'il n'y a plus danger de mort à n'en pas faire montre. Aussi, lorsque le 20 fructidor an III ils furent appelés à Marly pour voter la Constitution, les quelques citoyens de Rennemoulin qui s'y rendirent, voyant que l'assemblée ne pourrait se séparer que le lendemain, s'empressèrent de revenir chez eux, ayant « des ouvrages pressants pour leur moisson qu'ils voulaient absolument terminer, pendant que le temps le permettait ». Ils étaient cultivateurs avant d'être citoyens. Dans la plupart des villages de France, les choses se passèrent comme à Rennemoulin. A distance, on imagine volontiers que pendant les périodes de crises la vie n'est plus pour tous qu'une suite d'angoisses et de douleurs ; il n'en est rien. Pour la majorité des habitants d'un pays aux prises avec des événements tragiques, troublé

Digitized by Google

par les bouleversements les plus profonds et les plus gros de conséquences, la vie continue presque normale. L'histoire, quand on scrute dans le détail ses documents, confirme en cela l'expérience personnelle que chacun de nous a pu faire en ces dernières années.

En 1913, M. Tambour réunit en un volume intitulé *Etudes sur la Révolution française* une série d'articles, les uns déjà publiés dans *la Revue de l'histoire de Versailles*, les autres inédits, dont les archives départementales et municipales de Seine-et-Oise lui avaient fourni les documents. Déjà l'histoire de Rennemoulin faisait apparaître chez les habitants de ce village un ardent désir de paix sociale. L'histoire de *l'Administration centrale de Seine-et-Oise* sous le Directoire met encore mieux en lumière la lassitude, pour ne pas dire l'horreur, que les populations de cette région ressentaient du régime de la Terreur. Elles accueillirent avec faveur la Constitution de l'an III dans l'espoir qu'elle assurerait l'ordre et la stabilité. Leur déception fut grande en présence d'un gouvernement dont les actes étaient en désac-

Digitized by Google

cord avec ses proclamations déclamatoires ; la paix à l'intérieur et à l'extérieur, et c'est la guerre portée en Italie, au delà du Rhin et jusqu'en Syrie ; c'est le réveil des discordes et de la tyrannie par l'envoi dans les provinces de commissaires choisis parmi les plus violents révolutionnaires. La liberté de conscience, les prêtres emprisonnés et déportés. Le rétablissement des finances publiques, et voici que, malgré l'emprunt, la pénurie du Trésor est telle que le fonctionnement des services publics est compromis, que l'avilissement du papier-monnaie et l'agiotage, plus que jamais déchaîné, produisent la misère. L'opposition au gouvernement se manifeste en Seine-et-Oise dès Germinal an V ; elle l'emporte aux élections de l'an VI. La lutte entre l'administration centrale et les administrateurs municipaux devient de plus en plus aiguë. Les populations aspiraient à un changement et étaient prêtes à acclamer celui qui apparaîtrait comme le restaurateur de l'ordre. Aussi, quand ils apprirent le Coup d'État du 18 Brumaire, « les républicains, même les plus

Digitized by Google

sévères dans leurs principes, sans se dissimuler ce qu'il y avait eu de fâcheux dans les moyens que l'on avait été obligé d'employer, ont applaudi au résultat et, à l'exception des hommes dont la chute a été définitivement marquée et qui ont vu leur espoir et leurs projets renversés, tous ont manifesté leur contentement ». Ainsi s'exprimait Richard dans son rapport au ministre de l'Intérieur sur la situation politique du département dont il était l'administrateur.

Les relations d'une administration départementale avec le gouvernement central sous le Directoire, voilà ce dont M. Tambour nous donne une idée très nette dans cette première étude ; celle qui suit, en retraçant les vicissitudes de *l'administration municipale du canton de Marly* dans le même temps, nous montre les relations d'un groupe de communes avec l'administration départementale et nous donne un tableau de la vie publique dans les campagnes. Des monographies comme celles de M. Tambour ne sont pas de pure curiosité ; l'histoire locale, comprise comme l'a fait notre

Digitized by Google

auteur, c'est-à-dire rattachée à l'histoire générale, aide puissamment à comprendre la formation de l'opinion publique, saisie jusque dans ses éléments les plus simples, et la dépendance réciproque de cette opinion et des actes du gouvernement central. A l'étude de ces relations entre les autorités constituées, entre celles-ci et les particuliers, M. Tambour a joint un tableau de mœurs auquel la description des fêtes allégoriques donne la note pittoresque, fêtes qui n'étant pas fondées dans le passé, ne répondant ni à des mouvements de l'âme naturels, ni à des sentiments profonds, ni à des émotions particulières, faisaient le plus souvent long feu sans provoquer chez les populations cet enthousiasme que le gouvernement attendait, onéreuses aux contribuables, et surtout goûtées de ces orateurs, si l'on ose dire, qui y trouvaient l'occasion d'étonner leurs concitoyens par leur faconde et la sonorité de phrases pompeuses, souvent dépourvues de sens, ces politiciens de village tels qu'un Delaine d'Envers dont M. Tambour a tracé le portrait et suivi la carrière poli-

Digitized by Google

tique dans le chapitre suivant de son livre, personnage d'une intelligence médiocre, dépourvu d'instruction et de scrupules, vain, délateur, sans personnalité marquée et qui, par cela même, méritait d'être étudié comme un type de ces tyranneaux qui pullulèrent dans les provinces au temps de la Révolution.

Originale au contraire, attachante par la finesse de son esprit, est la figure que M. Tambour fait apparaître ensuite : celle de Benjamin Constant. Si notre auteur a rencontré sur son chemin le célèbre publiciste, c'est que celui-ci habita en Seine-et-Oise. En 1796, il y acquit l'ancienne abbaye d'Hérivaux, près de Luzarches. Il y cherchait l'isolement ; mais, à la façon dont il insiste auprès de ses correspondants sur les charmes de la solitude, on sent un esprit inquiet et qui souffre de ne pas jouer dans la société, et particulièrement dans la conduite des affaires publiques, le rôle important dont il a l'ambition. Il ne s'avança pas dans la carrière politique plus loin que le poste de président de l'admi-

Digitized by Google

nistration municipale du canton de Luzarches ; les électeurs de Seine-et-Oise, en repoussant sa candidature au Conseil des Cinq Cents, le rendirent à ses affaires et à ses plaisirs, comme il l'écrivait à sa tante, Mme de Nassau ; et en Floréal de l'an VI il pouvait jouir en paix, du moins l'affirmait-il, du plus beau printemps qu'il eût vu, sous les ombrages d'Hérivaux, égayé par le chant du rossignol, bercé par le murmure de l'eau qui coule. Au fond, le démon de la célébrité continuait à le tourmenter. En l'an VIII, il est élu au Tribunat ; nouvel effondrement : dans l'une des premières séances de l'assemblée, il prononce un discours qui excite la colère de Bonaparte ; en janvier 1802, il est éliminé du Tribunat. Ayant vendu son domaine d'Hérivaux, il achète la petite propriété des Herbages, non loin de Luzarches. Dans sa nouvelle retraite, son humeur inquiète cherche un port dans le mariage. Ce que M. Tambour a retracé, c'est bien moins la vie apparente de Benjamin Constant pendant son séjour dans le canton de Luzarches que sa vie psychologique. De

Digitized by Google

là son étude prend tout son intérêt et contribue singulièrement à éclairer la nature de cet esprit divers.

On lira encore avec agrément dans le recueil d'*études sur la Révolution*, deux épisodes de la vie d'un écrivain, jadis célèbre à la façon de Berquin, et qui du plus farouche jacobinisme passa au plus pur royalisme : François Fréville ; et enfin le récit de la tragique aventure d'un pauvre maniaque, Jean Guillemeteau, qui, pris pour un dangereux conspirateur, paya de sa tête quelques pauvres rimes.

Nous voici loin du château de Noisy, à propos duquel M. Tambour avait commencé ses recherches dans les archives Que d'auteurs remettent ainsi au lendemain l'achèvement et la publication de l'ouvrage auquel ils ont travaillé avec le plus d'ardeur et auquel ils attachent le plus de prix ! Voulant le porter à la perfection, ils ne peuvent se décider à l'abandonner ; ne manquerait-il pas quelque chose à leur vie s'ils se séparaient d'une œuvre qu'ils ont méditée si longue-

Digitized by Google

ment? La mort vient les surprendre avant qu'ils y aient mis la dernière main. C'est ce qui arriva à M. Tambour.

Aussi bien, le sujet était ample. Ce qu'il se proposait était moins de décrire les bâtiments du château et d'en retracer les vicissitudes que d'en faire revivre les habitants. C'étaient de grands personnages, et qui avaient tenu une place considérable dans le gouvernement de la France. M. Tambour s'intéressait plus aux hommes qu'aux choses. Ses écrits que nous venons de passer en revue révèlent en lui un psychologue, un historien qui cherche à reconnaître les traits distinctifs des caractères des hommes qu'il met en scène, la nature de leur esprit, les mobiles de leurs actions. Mêlé aux grandes affaires de son temps, ayant vécu au milieu des hommes politiques et reçu les confidences de beaucoup d'entre eux, lui-même manieur d'hommes, il connaissait l'âme humaine et les passions qui l'affectent.

Albert de Gondi, fils d'un banquier florentin établi à Lyon et dont Catherine de Médicis

Digitized by Google

avait fait son confident, acquit en 1568 la terre et seigneurie de Noisy de Françoise de Brezé, duchesse de Bouillon, fille de Diane de Poitiers. Il fit bâtir un château dont on peut prendre une idée grâce à des gravures anciennes et aussi à des plans et vues, dressés et dessinés à la fin du XVII^e^ siècle, et conservés aux Archives nationales. De cette demeure somptueuse il ne reste rien que la porte d'entrée et, caché dans les broussailles, un pan du mur qui soutenait la rampe en fer à cheval par laquelle on accédait dans l'avant-cour.

Ayant réuni un grand nombre de documents tirés des Archives de France et d'Italie et lu avec soin les correspondances, particulièrement les lettres d'Albert de Gondi éparses dans les collections de la Bibliothèque nationale, M. Tambour a suivi l'ascension de son personnage depuis ses débuts assez modestes jusqu'à l'apogée de sa grandeur et de sa puissance, résultant moins des titres et dignités qu'il avait pu accumuler que de son influence sur l'esprit de la reine Catherine

Digitized by Google

de Médicis et, partant, dans les conseils secrets de la couronne. Il relate ses ambassades en Angleterre, en Italie, en Suisse, démêle les négociations que Gondi, duc de Retz, maréchal de France, a conduites soit à l'étranger, soit à l'intérieur du royaume entre les partis. Mais quelques services que Gondi ait pu rendre à la France, la postérité les a oubliés pour ne garder mémoire que de son rôle néfaste dans le massacre de la Saint-Barthélemy. Il passe pour en avoir été le principal instigateur. C'est un point d'histoire que M. Tambour a singulièrement éclairci. De l'examen critique auquel il a soumis tous les témoignages en faveur d'Albert de Gondi ou contre lui, il résulte qu'il fut « un des conseillers qui contribuèrent le plus à la fatale résolution ».

Un amour excessif des honneurs et des richesses a déterminé tous les actes et les volte-face de ce politique dissimulé, disciple inconscient de Machiavel. Malgré son habileté, il ne sut pas maintenir son crédit auprès du roi à l'humeur capricieuse qu'était Henri III ; il

Digitized by Google

joua un rôle de plus en plus effacé, et sous Henri IV, s'il conserva sa situation honorifique, il dut renoncer à toute participation aux affaires publiques, réduit à se livrer dans son château de Noisy à de pieuses méditations sur la vanité des biens de ce monde, en proie aux souffrances d'une cruelle maladie qui l'enleva en avril 1602.

La biographie que M. Tambour a écrite du cardinal Pierre de Gondi, évêque de Paris, frère d'Albert, ne le cède en rien par la nouveauté des aperçus à celle du duc de Retz. L'évêque de Paris vint s'installer en 1589 dans le château de son frère, et le long séjour qu'il y fit fut marqué par des incidents politiques que l'histoire a enregistrés. C'était un diplomate de premier ordre qui sut gagner l'estime des papes Sixte Quint et Clément VIII. Adversaire résolu de la Ligue, il resta toujours attaché au parti royaliste ; mais son esprit modéré lui fit jouer le rôle de conciliateur. Plusieurs entrevues importantes eurent lieu au château de Noisy entre les chefs des deux partis ; celle du

Digitized by Google

26 mars 1590, entre le légat du pape. Caetano, et le maréchal de Biron, est la plus célèbre. Ce fut la première tentative de négociation entre les partisans du roi de Navarre et le représentant de la papauté.

Le maréchal de Retz avait reçu en son château de Noisy les plus hauts personnages, même sa souveraine Catherine de Médicis en novembre 1579. Ses héritiers ne laissèrent pas tomber les traditions d'hospitalité qu'il leur avait léguées. Au mois d'août 1607, Henri IV, voulant mettre le dauphin à l'abri d'une prétendue épidémie de peste, l'envoya à Noisy. M. Tambour, grâce au Journal d'Héroard, nous a pu faire assister à la vie qu'y mena cet enfant de six ans pendant les trois mois et demi qu'il y passa en compagnie de sa gouvernante, Mme de Montglas, qui avait souvent le fouet en main. Les sévères corrections qu'il y avait reçues laissèrent moins de traces en l'esprit de Louis XIII que la chasse au vol qui était son plaisir favori, si bien que plus tard il vint à plusieurs reprises à Noisy,

Digitized by Google

se plaisant à parcourir les jardins où il avait pris ses ébats.

A la fin de 1648, une princesse du sang royal vint passer quelques semaines au château des Gondi, pour s'y reposer et conspirer : la duchesse de Longueville. On ne s'en étonnera pas si l'on songe aux liens de sympathie politique qui l'unissaient au coadjuteur, neveu du propriétaire de Noisy, Jean-François de Gondi, archevêque de Paris. Et en ce même château où jadis on avait négocié en vue de l'apaisement de la guerre civile, on dressa cette fois un plan pour la fomenter.

Les héritiers de l'archevêque de Paris, mort en 1654, savoir Philippe-Emmanuel, comte de Joigny et son neveu, Henri, duc de Retz, ayant renoncé à habiter le château de Noisy, ils le vendirent en 1656 à François Bossuet, homme d'affaires aventureux, qui, compromis dans des scandales financiers et finalement ruiné, vit son château saisi et adjugé au roi en 1675.

Devenu château royal, le château des Gondi, loin d'en recevoir un nouveau lustre,

Digitized by Google

fut laissé à l'abandon. Un moment la vie y reparut quand, en 1683, Louis XIV le mit à la disposition de Mme de Maintenon pour y établir sa maison d'éducation ; mais, dès 1686, les jeunes pensionnaires de Mme de Maintenon furent transférées à Saint-Cyr. La solitude se fit dans le château si animé depuis deux ans ; les bâtiments se délabrèrent et en 1732, quand le roi Louis XIV concéda à Le Roy, lieutenant des chasses du parc de Versailles, le droit de démolir le château à ses frais et d'en garder les matériaux, les toits défoncés, les balustres des cours et du fer à cheval écroulées, les fossés encombrés de pierres et de débris, voilà l'état que présentait la demeure jadis fastueuse des Gondi.

Avec les matériaux provenant de la démolition, Le Roy fit construire le château encore subsistant. M. Tambour avait réuni des documents pour en retracer l'histoire, comme il avait fait celle de l'ancien château, c'est-à-dire relater la vie qu'y menèrent les propriétaires et les hôtes notables, tels que la comtesse de Gramont, amie de Marie-Antoinette,

Digitized by Google

autour de laquelle s'était formée une société composée d'hommes du monde et de lettrés. Le temps lui a manqué.

Au moins a-t-il pu achever la rédaction de la partie la plus importante de l'œuvre qu'il avait entreprise. Mais le fruit de tant de recherches patiemment poursuivies, les longues méditations qu'il avait faites pour agencer les notes accumulées sur les Gondi, et les vues nouvelles qu'il a données sur l'histoire du XVIe siècle, le récit attachant des événements qui se sont passés en l'ancien château de Noisy, les portraits qu'il a tracés du maréchal de Retz, d'un évêque grand diplomate, d'un financier contemporain de Fouquet, et même de Louis XIII enfant, tout cela eût été perdu pour les historiens, et c'eût été dommage, si les mains de l'une de ses petites-filles n'avaient pieusement recueilli les feuillets laissés par M. Tambour. Mme Liliane Pierre-Bonnet, désireuse de donner à son grand-père un témoignage posthume d'affection, s'aidant des conseils de M. Paul Bondois, si familier avec l'histoire du XVIe siècle, et qui avait

Digitized by Google

secondé M. Tambour dans ses dernières recherches, s'est appliquée avec un zèle ardent et un soin minutieux, de tout son cœur et de toute son intelligence, à mettre le manuscrit de son grand-père en état d'être imprimé et livré au public. Elle a dû combler quelques lacunes dans la rédaction, et même, avec les matériaux rassemblés par l'auteur et quelques autres qu'elle a ajoutés, écrire entièrement le chapitre consacré à Mme de Maintenon. Grâce à Mme Liliane Pierre-Bonnet, nous sommes en possession d'un ouvrage remarquable tant par l'aisance, l'élégance et l'agrément du style que par les considérations générales sur l'histoire politique de la France dans la seconde moitié du XVIe siècle. Ce n'est pas là un livre d'annales locales. En tirant de l'ombre où les historiens les ont laissés deux personnages tels qu'Albert et Pierre de Gondi, l'un favori et conseiller d'une reine qui a eu si longtemps une part considérable dans le gouvernement de la France, l'autre, diplomate avisé qui a mis toutes les ressources de son esprit et de son activité au service de son

Digitized by Google

roi, M. Tambour a fait œuvre d'historien et écrit un livre dont la lecture s'imposera à tous ceux qui veulent connaître les règnes de Charles IX, d'Henri III et d'Henri IV.

Maurice Prou,
Membre de l'Institut.

ERRATUM

Planche XI, page 329. Portrait de M^me^ de Marguelay; *lire* : Portrait de M^me^ de Maignelay.

Digitized by Google

ALBERT DE GONDI

I

Les parents.

Un ambassadeur vénitien, Andrea Navagero qui traversait la ville de Lyon en 1528 (1), avait été frappé de la physionomie toute particulière, qu'elle présentait alors : « La plupart de ceux, qui y demeurent, écrivait-il, sont des étrangers de différents pays, surtout des Italiens, qui y font de grandes opérations de commerce et de change. » Lyon semblait, en effet, à cette époque, une cité semi-italienne. De longue date, des marchands de la péninsule y avaient été attirés par sa situation si favorable au développement du commerce. Sous le règne de Louis XI, la colonie italienne

(1) A. Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens au* XVI^e^ *siècle*, t. I, p. 37.

Digitized by Google

était déjà importante ; elle ne cessa de s'accroître (1). A la fin du XVe siècle, les principales villes de la péninsule continuaient à y être représentées ; les Florentins dominaient. Aux familles, antérieurement établies, étaient venues s'en joindre d'autres, qui avaient été mêlées aux luttes politiques, alors incessantes et que des sentences de proscription ou la crainte de représailles obligeaient à abandonner leur patrie. Formée de ces éléments composites, la « nation florentine » fut officiellement reconnue avec son autonomie et ses immunités. Elle habitait principalement les rues de la colline de Fourvière, où des maisons de massive architecture toscane rappelaient le pays natal. Elle était riche et même fastueuse ; dans les cortèges solennels, à l'entrée des personnages princiers et dans les fêtes publiques, la « seigneurie de Florence » déployait une magnificence qu'admirait la foule.

(1) « L'italianisme de la fin du XVe siècle, qu'on considère généralement comme né de l'expédition de Charles VIII en Italie, remonte réellement à Louis XI. Les Italiens affluèrent en France sous son règne. » R. DE MAULDE-LA CLAVIÈRE, *Les femmes de la Renaissance*, p. 25.

Digitized by Google

Au commencement du XVI^e siècle, Antoine II de Gondi (1) avait quitté Florence, où il était né en 1486, pour se fixer à Lyon et y prendre place dans la « nation. » Il appartenait à une famille, dont le nom, à peu près inconnu en France, devait acquérir rapidement une grande célébrité. Quel rang cette famille occupait-elle en Italie? La réponse a varié suivant les temps et les circonstances.

Lorsque les Gondi parvinrent au faîte de la fortune et des honneurs, leur soudaine élévation excita contre eux d'ardentes inimitiés. Pamphlets et chansons contenaient des allusions à la basse extraction et à la pauvreté de leurs ancêtres ; d'autre part, la noblesse se raillait des titres, qu'on leur prodiguait et parlait volontiers d'un meunier, qu'ils auraient eu pour aïeul (2). Au XVII^e siècle, les attaques étaient devenues moins vives ; mais, lorsque l'un des leurs prit une part si

(1) On le désignait ainsi, pour le distinguer de son père, qui portait également le prénom d'Antoine.

(2) BRANTÔME, *Charles IX, roi de France*, dans *Œuvres*, éd. Lalanne, t. V, p. 253.

Digitized by Google

turbulente aux agitations de la Fronde, il circula de nouveaux libelles tendant à rabaisser leur origine. En 1652, sous le nom de Pierre d'Hozier, « juge général des armes et blasons de France », parut une réponse (1), énumérant toutes les charges, que les Gondi avaient obtenues, tant en Italie qu'en France, ainsi que les nobles alliances, qu'ils avaient contractées.

Les années s'écoulent ; les Gondi ont cessé de jouer un rôle politique et sont apparentés aux plus anciennes maisons françaises. Loin de les dénigrer, on fait assaut de flatteries, en célébrant l'antiquité et l'illustration de leur famille. En 1698, E. Algay de Martignac publie un livre sur les évêques et les arche-

(1) Pierre d'Hozier, *Remarques sommaires sur la maison de Gondi*, 1652. Dans une note manuscrite, qu'on peut lire sur un exemplaire de ces *Remarques*, à la Bibl. Nat., Louis-Roger d'Hozier, le fils du grand généalogiste, fait connaître l'origine de cet opuscule. Il avait été composé, dit-il, par le cardinal de Retz, Paul de Gondi, et Jacques Lefèvre de Caumartin, ami de la famille. Son père, sans en être l'auteur, avait consenti à prêter son nom. Pierre d'Hozier, ajoute-t-il, n'aurait pas avoué beaucoup de choses, qu'il contient, « s'il avait agi lui-même librement et sans autre égard, que pour la vérité, travaillé à ce petit ouvrage. »

Digitized by Google

vêques de Paris. Dans une dédicace à « très haute et très puissante dame Paule de Gondi et de Lesdiguières, comtesse de Joigny, » il fait descendre les Gondi d'un « Romain, du nom de Gondus, père de Jean VIII, successeur du pape Adrien II, vers l'an 572. » Les descendants de Gondus, prétend-il, quittèrent Rome et s'établirent en Toscane. Il ne craint pas d'ajouter : « La Toscane n'avait pas assez d'étendue pour contenir le mérite de vos ancêtres. Antoine de Gondi, onzième du nom, s'en détacha pour suivre la reine Catherine de Médicis, épouse de Henri II, qu'il ne quitta jamais. »

En 1705, est imprimée à Paris une *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, en deux gros volumes in-quarto. Elle porte la signature de Jean Corbinelli, l'ami dont M^me^ de Sévigné parle si affectueusement dans ses lettres, et a pour objet d'établir, non seulement par le texte, mais encore par la reproduction de force armoiries, blasons et portraits, l'illustration de la famille de Gondi, qui remonterait au x^e^ siècle. Corbinelli était-il, comme l'écri-

Digitized by Google

vait Roger de Bussy-Rabutin, un « garçon d'esprit et de mérite? » Ou bien faut-il croire, avec Victor Cousin, que Mme de Sévigné « a fait de lui quelque chose, alors que ce n'était rien? » En tout cas, cette *Histoire généalogique*, qui est d'ailleurs peut-être moins son œuvre, que celle du généalogiste Antoine Pézay, manque de toute critique (1). Elle ne pouvait en outre être complètement impartiale. Une Corbinelli avait épousé un Gondi, et l'auteur était très fier de cette alliance avec la

(1) Voy. É. Bourgeois et L. André, *Sources de l'Histoire de France*, XVIIe siècle, t. III, p. 64.

La duchesse Paule de Lesdiguières lui était également venue en aide. Aussi Corbinelli lui avait-il, de même qu'Aligay de Montignac, dédié son livre. Voici en quels termes il exprimait sa gratitude : « Je vous présente l'*Histoire généalogique* de votre maison, afin que votre nom en relève le prix, jusqu'à la fin des siècles, lorsque la postérité verra dans cet ouvrage, que vos aïeux ont fait revivre en France la gloire immortelle, que leurs ancêtres s'étaient acquise en Italie, depuis plus de six cents ans. Je n'ai eu dans cette entreprise pour tout motif que celui de vous rendre un témoignage éternel de reconnaissance pour les bienfaits, dont feu Monseigneur le cardinal de Retz et vous m'avez comblé, en suivant l'exemple du fameux Albert de Gondi, duc de Retz, qui procura à mon aïeul, son proche parent, la protection et la bienveillance de la reine Catherine de Médicis. »

Digitized by Google

famille dont il écrivait l'histoire. L'écrivain, d'autre part, toujours à court d'argent, avait fini par trouver auprès du cardinal de Retz un généreux appui, dont il était reconnaissant envers la mémoire de son bienfaiteur.

La duchesse de Lesdiguières avait offert à Louis-Roger d'Hozier un exemplaire de l'*Histoire généalogique* ; celui-ci écrivait sur cet exemplaire : « On n'aurait jamais fini si l'on voulait discuter chaque chapitre, et il faudrait un livre aussi gros que celui-ci, pour en remarquer toutes les absurdités et le ridicule. »

Est-on obligé de choisir entre les satires, que la haine envenime et les apologies adulatrices, qui déforment l'histoire? Peut-être convient-il de chercher la vérité dans un ouvrage où elle se rencontre parfois, dans les *Historiettes* de Gédéon Tallemant des Réaux. En 1638, l'abbé Paul de Gondi, le futur et trop célèbre coadjuteur, avait vingt-quatre ans. Par ses libres propos et par son attitude indépendante, il avait encouru la malveillance du cardinal de Richelieu, déjà très hostile à sa famille. Ses parents prirent peur ;

Digitized by Google

ils jugèrent prudent de l'envoyer faire un long séjour en Italie. Le jeune des Réaux obtint de l'accompagner. Quelle bonne chance pour celui, qui, toute sa vie, se plut à écouter et à collectionner les anecdotes, que de faire un tel voyage dans la société de cet abbé si mondain, d'une intelligence si alerte, d'une verve si brillante, dont les propos étaient d'autant plus piquants que l'imagination y avait souvent plus grande part! Avec lui, il visita Florence, Venise et Rome. L'abbé affectait une grande modestie « relevée, comme il l'écrira plus tard, par de belles livrées, par un équipage fort beau et par une suite de sept ou huit gentilshommes, dont il y avait quatre chevaliers de Malte ». C'est ainsi qu'il arriva dans la ville de ses aïeux. Il reçut du grand-duc Ferdinand II l'accueil le plus flatteur et logea chez le chevalier de Jean-Baptiste Gondi, qui avait la charge de secrétaire d'État. Tallemant fut étonné tout d'abord de ne voir chez ce chevalier que des portraits des Gondi de France. Il en eût l'explication. Ces derniers seulement, lui dit-on, avaient rendu la

Digitized by Google

Antoine de Gondi.

Digitized by Google

Digitized by Google

famille illustre ; quant à ceux de Florence, ils n'étaient pas de grands seigneurs mais pourtant des gentilshommes. C'est là le meilleur commentaire de cette phrase des *Mémoires* du cardinal de Retz : « Je sors d'une famille illustre en France et ancienne en Italie (1). »

Quelle que fût leur situation sociale, les parents d'Antoine II de Gondi ne se trouvaient pas dans l'opulence, lorsque leur quinzième enfant s'établit à Lyon, pour s'y livrer à la banque et au commerce. Il y fit rapidement son chemin. En 1516, il épousait Marie-Catherine de Pierrevive, dont le père, d'une famille originaire du Piémont, avait la ferme des impôts à Lyon. Dès l'année suivante, à l'âge de trente et un ans, il était nommé consul de la « nation florentine ». Ses affaires devaient alors être très prospères ; son nom figure sur les registres de la ville, parmi ceux des « apparents », qualification donnée aux habitants les plus riches. Il menait une vie

(1) *Mémoires du cardinal de Retz*, dans *Œuvres*, éd. de la coll. des grands écrivains, t. I, p. 14. — E. MAGNE, *La jeunesse de Tallemant*, p. 147.

Digitized by Google

fort large ; en 1520, il acheta, près de Saint-Genis-Laval (1), l'ancien château du Perron, qu'il fit somptueusement réparer. Il fut dès lors le seigneur du Perron et finit par abandonner son nom de Gondi, qui lui semblait vraisemblablement manquer de prestige. Plus tard, il se rendit acquéreur du domaine de Thoissey (2), qui dépendait de biens ayant appartenu au connétable de Bourbon.

La colonie florentine, écrit Sainte-Beuve (3), avait continué « d'associer, comme dans la patrie première, l'instinct et le génie du négoce au noble goût des arts et des lettres ». Dès les premières années du XVI^e^ siècle, s'était constituée l'*Académie de Fourvière*, docte société, qui contribua à faire de Lyon un centre intellectuel, en avance sur toutes les autres villes de France (4). D'un esprit des plus cul-

(1) Rhône, arrondissement de Lyon, chef-lieu de canton.

(2) Ain, arrondissement de Trévoux, chef-lieu de canton.

(3) Art. sur Louise Labé, *Portraits contemporains*, t. V, p. 14.

(4) Au XVI^e^ siècle, l'influence florentine se fit sentir à Lyon sous tous les rapports. La ville était aimable, élégante, et devint même la rivale de Paris pour la mode. On l'appelait la Florence française. R. DE MAULDE-LA CLAVIÈRE, *op. cit.*, p. 559.

Digitized by Google

tivés, Marie-Catherine de Pierrevive ouvrit sa demeure aux écrivains et aux artistes ; elle devint leur protectrice. Aussi, les poètes d'alors célèbrent-ils ses talents et ses charmes la comparant, suivant la mode du temps, aux divinités de l'Olympe. Sa notoriété ne tarda pas à s'étendre ; il n'y eût bientôt plus de personnage de distinction, qui, s'arrêtant à Lyon, ne voulût connaître la dame du Perron. Elle fût chantée par Charles de Sainte-Marthe et en sa maison, dit le poète Eustorg de Beaulieu, « s'arrêtaient prélatz, princes et roys (1) ».

En 1537, Antoine de Gondi fut nommé échevin de Lyon ; Thomas Gadaigne, seigneur de Beauregard, dont la fortune était proverbiale, et qui mourut en 1543, l'avait désigné comme un de ses exécuteurs testamentaires (2).

Il était, à cette même époque, receveur des

(1) Émile Picot, *Notice sur Marie-Catherine de Pierrevive, dame du Perron* (séance publique de l'Institut de France du 25 octobre 1897), Cf. du même auteur *les Italiens en France*. Eustorg de Beaulieu a été récemment étudié par miss H. Harvitt.

(2) Georges Yver. *De guadaneis, mercatoribus florentinis Lugduni* XVI^e^ *sæculo commorantibus*, 1902, in-8.

Digitized by Google

domaines du roi à Lyon. Sa position paraît donc n'avoir jamais cessé d'être excellente. Et cependant, si l'on en croit Brantôme (1), il aurait été banqueroutier ; l'auteur d'un pamphlet (2) publié en 1575 parle même d'une double banqueroute. Je voyais dans ces assertions une calomnie forgée par un ennemi, lorsqu'une note (3) qui n'a pas, que je sache, été signalée, me rendit, perplexe. En voici le texte : « Feu M. l'évesque de Digne, Henry Le Meignem (ou Le Meignan) m'a dit, il y a cinquante ans, que celuy, qui se retira à Florence, avait été son escholier en la première classe du collège de Lisieux et son frère, le cardinal, aussi ; et les avait tous deux pensionnaires, qui estaient bien mal entretenuz, n'ayant point de talons en leurs

(1) *Vie de Charles IX*, éd. citée, p. 254.

(2) *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la reine Catherine de Médicis*, s. d. 1575, in-8. Ce discours a été attribué à Henri Estienne, à M. de Bèze, à P. Pithou, à F. Hotman ou à R. de La Planche. — H Hauser, *Sources de l'histoire de France*, XVI^e^ siècle, t. III, p. 270.

(3) Bibl. Nat. : Manuscrits, cabinet d'Hozier 166, dossier Gondi (4.251), n° 25.

Digitized by Google

chausses et portoient leurs souliers comme des pantoufles, et que leur mère (Marie-Catherine de Pierrevive), luy debvoit encore deux années de pension (1), et que l'esnet (*sic*) commença sa fortune en la charge de général des vivres du roy Henri II, lorsqu'il fust envoyé pour la liberté des princes de Germanie, lesquels s'accordèrent à l'instant avec l'empereur. Metz nous est demeuré de ce voiage, comme sçavez. — Ce mémoire, envoyé à feu mon père, est écrit de la main du célèbre [Nicolas], Camusat, chanoine de Troyes, connu parmi les savans et les curieux de l'histoire » (2).

Antoine de Gondi et sa femme continuaient, cependant à entretenir des relations, avec Florence. Ils s'étaient empressés d'y aller après leur mariage; leur fils Albert y naquit en 1522.

(1) Pierre de l'Estoile, dans un passage de son *Journal* cité plus loin, dit que les membres de la famille de Gondi étaient presque dénués de fortune, à la mort d'Henri II.

(2) L'allégation, concernant la banqueroute, est en contradiction avec la considération, dont Antoine de Gondi jouissait à Lyon, mais il eût probablement des revers de fortune, provenant soit de pertes, subies dans les affaires, soit de dépenses excessives.

Digitized by Google

Lorsque Catherine de Médicis eut épousé, en 1533, Henri, duc d'Anjou, elle passa à Lyon et s'attacha Marie de Pierrevive dont l'intelligence vive et cultivée la séduisit et nomma son mari, Antoine de Gondi, maître d'hôtel du duc d'Orléans depuis dauphin. On ne saurait s'étonner que Catherine de Médicis ait voulu s'attacher cette Italienne, remarquablement douée, et qui, comme elle, aimait à s'entourer de lettrés, d'artistes et de savants. La dame du Perron recevait nombre d'illustres visiteurs, nous dit Eustorg de Beaulieu, mais elle désirait ardemment trouver à la cour une place, qui lui permettrait de satisfaire, tout à la fois ses goûts et ses ambitions et peut-être aussi de rétablir une fortune ébranlée.

On ignore l'époque de son départ de Lyon, mais elle y était encore en 1541. Son mari ne la rejoignit que plus tard à Paris. S'y occupa-t-il encore d'opérations financières? On sait seulement qu'il acheta sur l'emplacement actuel de la rue Saint-Honoré, une maison désignée sous le nom d'hôtel du Perron, qu'il mourut vers 1560 et fut inhumé dans la chapelle de

Digitized by Google

Marie-Catherine de Pierrevive.

Digitized by Google

Digitized by Google

l'hôpital des Quinze-Vingts (1). Quant à sa femme, elle fut tout particulièrement protégée. Était-ce parce que, ainsi qu'on le disait, grâce à ses conseils, la future reine était devenue mère en 1544? Pareil service n'aurait pu être trop récompensé ; l'une des plus grandes souffrances morales de Catherine de Médicis, après son mariage, fut de rester dix ans sans avoir d'enfants ; mais il y a là probablement une simple légende. Tallemant des Réaux, qui la rapporte, semble lui-même y ajouter peu de foi, car il prend soin d'écrire en note : « J'ai ouï dire que la gloire en est due au médecin Fernel » (2). Brantôme, qui la relate également, signale une autre cause de la faveur accordée à la dame du Perron : la complaisance intéressée qu'elle aurait montrée à Paris, comme à Lyon, pour les mœurs dissolues du temps. Il est permis de supposer qu'elle n'était pas d'une austérité, qui eût fait

(1) Près du Louvre.

(2) Voy. *Historiettes*, éd. cité, Paris, t. V, p. 189. — PIERRE DE L'ESTOILE, *Mémoires-journaux*, éd. Brunet Tricotel, t. I, p. 9.

Digitized by Google

disparate dans le milieu où elle vivait (1) ; mais il est inutile de se livrer sur ce point à des recherches délicates. Sans tenir compte de semblables insinuations, on s'explique facilement l'influence qu'elle exerça et qu'elle mit habilement à profit.

D'origine italienne du côté paternel, elle n'avait cessé de vivre dans une société de Florentins, ce qui était pour Catherine de Médicis une précieuse recommandation. Il y avait d'ailleurs entre elles, comme nous l'avons dit, une singulière affinité intellectuelle; l'extrême souplesse, qui semble l'avoir caractérisée ne pouvait lui nuire dans l'esprit d'une reine, qui en demandait tant à ceux qu'elle employait. La souveraine lui témoigna une absolue confiance en la choisissant, lors de la naissance de son fils, Maximilien (qui

(1) Brantome, *Vie de Charles IX*, éd. citée, p. 254. Henri Martin, tout en adoucissant les termes, dont se sert Brantôme, dit « qu'elle était une entremetteuse de la Cour de Henri II, qui avait gagné par ses services l'amitié du monarque ». C'est par trop simplifier l'histoire. Voy. aussi le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la reine Catherine de Médicis*, déjà cité.

Digitized by Google

devait être Charles IX), comme gouvernante du jeune prince, et en l'appelant, l'année suivante, à donner également des soins au futur Henri III. Bien que Tallemant dise avec une sorte de dédain que la dame du Perron « avait eu la charge de la nourriture des enfants de France, au maillot », beaucoup pouvaient envier la place qu'elle occupait à la cour (1). En 1559, elle fut dame de Marie Stuart ; mais elle resta avant tout la confidente de la reine-mère (2).

Ce fût également à la dame du Perron que le poète macônnais Burgat, clerc de la chapelle du dauphin, dédia, en 1551, un *traité en forme d'exhortation, sur l'efficace et la vertu de l'oraison chrestienne et la manière de la rendre agréable à Dieu.* Ce traité se termine par des

(1) Voy. Émile Picot, *Les Italiens en France au* XVI^e^ *siècle*, 1901-1918 (extrait du *Bulletin italien*), p. 39.

(2) Elle correspondait aussi avec la duchesse de Mantoue, Éléonore d'Autriche. On trouve aux Archives Gonzague de cette ville, des lettres en italien adressées à cette princesse par la dame du Perron, « gouvernante de Monseigneur d'Orléans ». Voir Lucien Romier, *Les origines politiques des guerres de religion*, t. I, p. 167.

Digitized by Google

vers sur différents personnages parmi lesquels : « Mlles Perron et Maricourt, demoiselles de mes dames. »

A certains égards, Catherine de Médicis était féministe : elle chargeait certaines de ses dames de fonctions, qui avaient été, jusqu'à elle, confiées à des hommes. Ainsi, c'étaient certaines d'entre elles qui « tenaient les escroues », c'est-à-dire écrivaient sur des registres de comptes les dépenses de sa chambre aux deniers. La dame du Perron touchait les appointements de cet emploi, avec dispense de le remplir. Des occupations d'un ordre plus élevé lui étaient réservées : elle devint une véritable intendante (1). En cette qualité, elle ordonnança, sous la direction de « Philibert de l'Orme »,

(1) Dans un acte du 19 juin 1566, elle est qualifiée d'intendante des bâtiments de la reine, mère du roi. Un autre acte du 18 août de la même année lui donne le titre de « dame ordinaire de la chambre de la reine, commise à l'intendance de son palais des Tuileries-lèz-le-Louvre ». Un acte de vente du 27 décembre 1577 contient la désignation suivante : « haute et puissante dame de Péron et Armentières, dame ordinaire de la chambre de la reine ». Voy. E. Caron, *A travers les minutes de notaires parisiens*, p. 41 et suivantes.

Digitized by Google

des paiements concernant les travaux des *Tuileries* (1).

Elle mourut en 1574 et fut inhumée, comme son mari, dans le cimetière de l'hôpital des Quinze-Vingts. On peut supposer qu'elle ne resta pas étrangère aux événements politiques du règne de Charles IX ; mais son rôle ne fut jamais ostensible. Pierre de L'Estoile, en faisant mention de sa mort, se borne à énumérer les richesses, que Catherine de Médicis avait prodiguées à une famille, dont les membres, à l'époque du décès de Henri II, « n'avaient pas, tous ensemble, deux mille livres de revenus et de patrimoine et, leurs dettes payées, cent sols vaillant ».

Il termine par cette réflexion philosophique : « C'est un des miracles ou des jouets de fortune

(1) A. Berty, *Topographie du vieux Paris*, t. II ; *région du Louvre et des Tuileries*, p. 7, 41, 50, 78, 229, 231. Le 14 mai 1564, elle signait l'acte de bail du bac, établi pour le transport des matériaux de construction, au bout du chemin, qui devint plus tard la *rue du Bac*. On trouve aux Archives nationales des comptes de sommes, reçues par elle, à différentes dates. Sur l'un d'eux figurent les noms de l'inventeur des *rustiques figulines*, Bernard Palissy et ses frères Nicolas et Mathurin, « sculpteurs en terre ».

Digitized by Google

de notre temps, digne d'être ajouté au chapitre de Valère (1) : *De iis, qui ex humili loco ad sumuas fortunas evaserunt* (2). »

(1) *Valeru Maximi memorabilia*, lib. III, cap. 4, éd Kempf, p. 135.

(2) *Mémoires-journaux*, éd. citée, t. I, p. 9, 10.

Digitized by Google

II

A l'Armée et a la Cour.

Antoine de Gondi et Marie de Pierrevive avaient eu neuf enfants. Le quatrième, Albert, était né à Florence en 1522. Sa mère convoita pour lui une charge à la cour de France. « Celui qui n'est soldat n'a aucune place en cette Cour », disait l'Italien Giacomo Soranzo. Albert de Gondi fut donc soldat ; mais il commença très modestement sa carrière militaire. Il débuta par être clerc, puis commissaire aux vivres. Il ne garda pas toutefois longtemps ces postes subalternes ; rapidement il devint cornette et ensuite capitaine d'une compagnie de chevau-légers (1). C'est en cette qualité qu'il prend part aux combats de Renty, et, après avoir servi en Italie, aux batailles de Gravelines et de Saint-Quentin. En 1554, il avait été nommé gentilhomme du duc d'Orléans

(1) Sur les services militaires d'Albert de Gondi, voir Pinard, *Chronologie historique militaire*, t. II, 1760, p. 322.

Digitized by Google

et maître de sa garde-robe. La paix faite, il revint à la Cour, où les Italiens étaient de plus en plus nombreux. Ils ne se contentaient plus de la puissance, que leur donnaient les gains réalisés dans les opérations commerciales et bancaires et l'affermage des impôts ; ils vouaient des titres et des dignités. Le roi les accueillait avec bienveillance ; la reine avait une prédilection marquée pour eux et principalement pour les Florentins. Deux de ceux-ci entre autres possédèrent surtout sa confiance : Luigi Alamanni et Piero Strozzi.

Alamanni (1), poète et orateur, souple et insinuant, après avoir épousé une compatriote, dame d'atour de Catherine de Médicis, avait été attaché à la maison de la reine, comme maître d'hôtel. Chez lui se réunissaient de préférence les exilés florentins, qui y épanchaient leur haine contre Cosme de Médicis, « le tyran de Florence. » On se bornait toutefois à des conciliabules dont se plaignait vivement l'ambassadeur du Grand-Duc (1).

(1) HAUVETTE, *Luigi Alamanni, passim.*

Digitized by Google

Albert de Gondi.

Digitized by Google

Digitized by Google

Piero Strozzi, pour qui Catherine de Médicis éprouva une affection presque compromettante, était, dans toute la force du terme, un homme d'action: Fils d'une cousine de Catherine, mari d'une Florentine, également sa proche parente, il reçut d'Henri II, au début de son règne, le titre de gentilhomme de la Chambre. Ce fut une des figures le plus en relief de l'époque que celle de ce *condottiere*, qui avait été mêlé, dans sa jeunesse, à toutes les conspirations toscanes. Brave jusqu'à la témérité, il n'aimait que la vie de rixes et de combats. Sans scrupules, il s'inquiétait peu du passé de ceux, qu'il employait, pourvu qu'ils fussent hardis et violents : son principal lieutenant et deux de ses officiers avaient été des meurtriers. Athée dans un siècle où les passions religieuses sont si vives, il tenait de son temps par son amour de l'antiquité ; au milieu des coups, il trouvait le loisir de traduire en grec les *Commentaires* de César ; il avait une bibliothèque riche de livres rares et un musée d'armes anciennes. Vaniteux, il voulait tous les honneurs : il était du Conseil

Digitized by Google

du roi, recevait le collier de Saint-Michel et devenait maréchal de France ; en même temps il se montrait à l'occasion désintéressé et généreux. Animé au degré le plus intense des sentiments belliqueux qui agitaient l'âme des *fuorusciti*, il fit décider, avec l'appui de la reine, l'expédition de Sienne ; elle se termina par un désastre (1). Il survécut, mais cette lamentable aventure accrut encore l'animadversion, dont les Italiens étaient l'objet en France. Gens du peuple, bourgeois et nobles s'indignaient de la situation de ces privilégiés, qu'on rencontrait partout : dans les finances, dans la magistrature, dans la diplomatie, dans l'armée et dans l'église. Les plaintes étaient étouffées. En 1561, un mémoire, contenant d'énergiques protestations, fut remis au roi de Navarre, Antoine de Bourbon. Le prince, craignant que la reine-mère ne le considérât comme injurieux pour elle, n'osa pas en donner lecture au Conseil du roi.

Catherine de Médicis ne pouvait ignorer cette hostilité de toutes les classes du pays.

(1) Voy. Lucien Romier, *op. cit.*, t. II, p. 167.

Digitized by Google

Elle n'en tenait que peu de compte néanmoins ; la nationalité italienne continuait à être un des meilleurs titres à sa protection, surtout lorsqu'il s'agissait de son entourage immédiat. Rien ne le prouve mieux que les bienfaits, dont elle combla Albert de Gondi, Italien moins par sa naissance à Florence que par sa mentalité.

La déception de la reine-mère avait été grande après la mort d'Henri II. Elle espérait que le gouvernement lui appartiendrait. Or, le règne de François II fut celui des Guise (1). A peine est-elle régente, par suite de la minorité de Charles IX, qu'une coalition lui fait sentir durement sa domination. Elle ne pouvait d'ailleurs s'appuyer sur aucun des chefs des partis, qui se disputèrent le pouvoir (2).

(1) Voy. A. DE RUBLE, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, t. I, *passim* ; L. ROMIER, *La conjuration d'Amroise*, p. 1 et ss.

(2) L. ROMIER, *Le royaume de Catherine de Médicis*, t. I, p. 20. Après la mort de François II, elle écrivait à sa fille Élisabeth en décembre 1560 : « Dieu, qui m'a ôté le roi votre père, ne se contente pas de cela et m'a ôté votre frère ; il m'a laissée avec trois enfants petits, et en un royaume tout divisé, n'y ayant un seul, à qui je me puisse du tout fier, qui n'ait quelque passion particulière. »

Digitized by Google

Dans des circonstances aussi critiques, il lui fallait trouver un homme, qui, dévoué à ses intérêts, l'aidât à démêler les intrigues et, en lui faisant éviter les trahisons, lui apportât dans l'exécution de ses desseins, le concours d'une intelligente dextérité. Elle crut le rencontrer et le rencontra, en effet, dans Albert de Gondi.

« C'était, dit Brantôme (1), un Florentin, fier, court et corrompu, trinquart, grand menteur et dissimulateur. » Le portrait est d'un ennemi, qui se complaît à grossir les traits. Le nouveau protégé différait, sous beaucoup de rapports, des deux Italiens, qui, sous le règne de Henri II, avaient été les favoris de la reine. S'il était aussi souple qu'Alamanni, il n'avait pas l'imagination d'un poète ; avec lui on ne pouvait redouter ni rêves, ni chimères ; il ne perdait jamais de vue le but pratique, qu'il poursuivait. Bien qu'appartenant à l'armée, où, quoiqu'on ait dit, il ne

(1) Brantôme, *Charles IX, roi de France*, éd. citée, t. V, p. 254. Cf. *Mémoires de M. de Beauvais : Nangis, in-histoire des favoris françois*, 1665, p. 23.

Digitized by Google

manqua pas de bravoure (1), il ne se distinguait point, comme Strozzi, par sa valeur militaire ; il était avant tout un diplomate. Il apportait dans sa conduite autant de circonspection que Strozzi y mettait d'emportement. Non moins que lui, il recherchait les honneurs ; mais il ne suffisait pas de satisfaire sa vanité ; il tirait largement avantage, sans craindre le scandale, des faveurs, qu'on lui accordait. Il savait au surplus s'effacer à propos, se tenir au second plan, se montrer obséquieux sans mesure, s'il le jugeait opportun ; enfin les volte-faces ne lui coûtaient jamais.

« Le malheur de notre siècle aujourd'hui, écrivait Étienne Pasquier (2), est tel que, pour acquérir réputation d'habile homme, il faut machiavéliser. » Ce que déplorait l'honnête et grand magistrat n'était pas pour déplaire à Catherine de Médicis ; elle eût jugé peu apte à la servir celui, qui n'aurait pas *machiavélisé*. En cela, Albert de Gondi était passé maître. Il voulait des dignités ; c'était là, dût penser

(1) Voy. PINARD, *loco citato*.

(2) *Recherches de la France*, éd. de 1665, p. 38.

Digitized by Google

la reine-mère, un moyen de le garder plus sûrement sous sa dépendance. Il aimait l'argent ; peu importait à cette princesse prodigue de ses deniers, aussi bien que de ceux de l'État. Il était dédaigné des grands seigneurs, qui le traitaient de « petit compagnon » ; elle avait moins à redouter de le voir s'allier avec eux contre elle. Ne savait-elle pas d'ailleurs que, quoique souveraine, elle était restée, aux yeux de certains d'entre eux, la fille de marchands enrichis?

La reine-mère apprécia le jeune Italien à ce point qu'il fut, au bout de quelques années, l'un des personnages les plus influents de la Cour. Cette influence est signalée, le 10 octobre 1563, dans une dépêche de Julio, ambassadeur du duc de Ferrare (1), elle ressort également d'une anecdote contée par Brantôme (2). Charles de Gontaut-Biron, qui n'avait alors qu'une compagnie de chevau-légers, se croyant disgracié, décida de « se retirer en sa maison ». Après avoir pris congé du roi, il vint

(1) Archives d'État de Modène : série « Francia ».
(2) *M. le maréchal de Biron*, éd. citée, t. V, p. 125.

Digitized by Google

faire ses adieux à Albert de Gondi. Celui-ci le pria « de ne pas bouger encore, ainsi qu'il fût botté et prêt à partir ». Il alla trouver la reine, qui fit appeler Biron et « par de belles paroles et promesses » retint le futur maréchal de France. Dans un autre passage, Brantôme constate, non sans amertume, le crédit, dont jouissait le favori de Catherine. Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde, neveu du maréchal Paul de Termes, avait, après la mort de son oncle, recherché l'amitié « du sieur du Perron, lors seul favori du roi Charles ». Il fut très heureux d'être choisi par lui, pour lieutenant de sa compagnie de gens d'armes.

« Aucuns, dit Brantôme, s'étonnèrent comme il avait pris cette charge, l'ayant été d'un grand maréchal de France et s'abaisser à l'ordre de ce nouveau capitaine venu, qui n'avait jamais rien vu ni fait, et avait cette compagnie comme une vraie commanderie de grâce » (1).

Il ne suffisait pas à la reine-mère de se défendre contre les entreprises des partis ; elle

(1) *M. le maréchal de Bellegarde*, éd. citée, t. V, p. 196.

Digitized by Google

voulait soustraire ses enfants à l'influence qu'on s'efforçait d'exercer sur eux. « Elle créa, dit Gaspard de Saulx-Tavannes (1), des serviteurs proche ses enfants, afin qu'ils ne dépendissent que d'elle et ne fussent obligés ni affectionnés aux deux grandes maisons de Guise et de Montmorency. » Albert de Gondi était tout désigné pour une pareille mission. Sa mère avait été gouvernante des princes Charles et Henri ; dès l'enfance, le fils devint leur familier ; il fortifiait ainsi sa situation, pour l'avenir comme dans le présent.

Les sentiments, qu'inspirait à l'ancienne noblesse cette élévation si rapide, revivent dans les chroniques, que, longtemps après, Brantôme, infirme et retiré du monde, habitant un château délabré, mais portant encore ses cheveux, frisés à l'italienne et une perle à l'oreille gauche (2), écrivait pour chasser la tristesse d'une existence, condamnée à l'inac-

(1) *Mémoires*, à l'année 1565, éd. de la collect. Michaud, t. VIII, p. 276.

(2) PHILARÈTE CHASLES, *Etudes sur le* XVI^e^ *siècle en France*, p. 345.

Digitized by Google

tion. Il ne laissa échapper aucune occasion de dénigrer le « marraut », à qui tout a réussi dans cette Cour, où il a, lui, trouvé tant de déboires. Charles IX, à l'en croire, était de son naturel ouvert et loyal ; son gouverneur Humbert de Marcilly, sieur de Cypierre s'était même attaché à développer ses généreux instincts. « Le Perron » le pervertit : il lui apprit à feindre et à dissimuler.

Ce fut de lui, aussi, qu'il prit l'habitude de jurer à tout propos. Cypierre, il est vrai, le faisait bien quelquefois, mais c'était en cavalier, tandis que « Le Perron jurait et reniait en sergent. Ainsi avec les loups on apprend à hurler, si bien que le roi acquit de lui ce vice, qui s'y accommoda si fort qu'il tenait que jurer et blasphémer était une forme de parole et de devis, plus de braveté, et de gentillesse que de péché ».

Certes, pareille intimité pouvait être mauvaise pour un jeune roi, dont il fallait plutôt ennoblir l'âme que l'abaisser. Mais, si le souverain manquait de droiture, peut-être convient-il de l'attribuer moins aux leçons de

Digitized by Google

dissimulation, qu'il aurait reçues d'Albert de Gondi qu'à cette grande école de ruse, qu'était la Cour. Une historiette de Tallemant, enjolivée assurément et se rapportant à l'époque, où Gondi était maréchal de France, tendrait à prouver qu'il put être parfois pour lui un utile Mentor (1). Charles IX, qui possédait une excellente levrette, ayant appris qu'un gentilhomme de Normandie en avait une fort bonne, lui demanda de la lui amener. « On court un lièvre, avec les deux chiennes; la levrette du gentilhomme faisait mieux que la sienne. Le roi, déjà fâché de cela, voyant que ce gentilhomme, qui était sans doute assez mauvais courtisan, dans l'ardeur de la chasse, l'avait devancé, lui donna brusquement un coup de houssine. Le lendemain le maréchal vint au lever du roi, fort triste. « Qu'avez-vous? dit Charles. — C'est, sire, que vous avez perdu le cœur de toute votre noblesse. — Je vous entends, dit le roi, j'ai eu tort ; je ne suis que gentilhomme, je veux le satisfaire. »

(1) *Historiettes*, éd., Monmerqué, Paris, t. V, p. 190.

Digitized by Google

En effet, le roi le pria de l'excuser devant tout le monde. En cet instant, on eût avis qu'un petit gouvernement vaquait. Le maréchal dit au roi : « Sire, il le lui faut donner. » Le roi le lui donna.

En 1564, le jeune monarque venait d'atteindre l'âge de sa majorité. Sa mère voulut le présenter en quelque sorte à la France ; elle entreprit avec lui un long voyage. Son but, non dépourvu de grandeur, était de rehausser le prestige de la monarchie, en montrant aux populations son fils, environné de la magnificence de la Cour, qui lui ferait escorte. Les provinces, dont beaucoup avaient été si éprouvées par les discordes civiles, devaient, croyait la reine, acclamer le souverain. La noblesse séduite et oubliant momentanément ses discussions, viendrait lui rendre hommage. Pour parvenir à cette union, Catherine fit multiplier les festins, les danses, les comédies, les carrousels et autres divertissements les plus somptueux et les plus amusants (1).

(1) BRANTÔME, *Catherine de Médicis*, éd. citée, t. VII, p. 346. Les fêtes, dont Catherine de Médicis aimait l'éclat et

Digitized by Google

Albert de Gondi accompagna ses maîtres dans cette mémorable chevauchée. A Fontainebleau, d'où l'on partit, en mars 1564, il était au nombre des combattants des premiers tournois, qui y furent donnés. « Le lundi gras, dit Abel Jouan, Monsieur d'Orléans, fit un beau festin, et à l'issue d'icelui, se fit un beau combat, en la cour du logis, de six chevaliers contre six autres, desquels était capitaine M. du Perron d'un côté, et M. le comte de Rhingrave (Philippe de Salm) de l'autre côté, qui combattirent à pied, s'entrelardant de dards, l'un après l'autre, qu'ils recevaient leurs écus dessus (1). »

qu'elle organisait avec un véritable sentiment artistique, formaient une partie essentielle de son système de gouvernement. Elle disait « qu'elle voulait imiter les empereurs romains, qui s'étudiaient à exhiber des jeux au peuple, pour lui donner plaisir et s'amuser surtout en cela, sans lui donner loisir à mal faire. » Elle écrivait à son fils Henri : « J'ai ouï dire un jour à votre grand-père qu'il fallait deux choses, pour vivre en paix avec les Français et qu'ils aimassent leur roi : les tenir joyeux et occupés à quelque exercice. » (*Lettres de Catherine de Médicis*, éd. H. de La Ferrière, t. II, p. 92).

(1) Brantôme, *M. le maréchal d'Amville* (*de Damville*), éd. citée, t. III, p. 375. Le récit d'Abel Jouan, *Recueil et discours du voyage du roi Charles IX, en Champaigne, Bourgogne, etc.*, est réédité dans le recueil des *Archives curieuses* de Cimber et Danjou, t. V et VI.

Digitized by Google

Les fêtes les plus brillantes furent celles auxquelles donna lieu l'entrevue de Bayonne, restée si célèbre. Pendant près de trois semaines, il y eut une succession de banquets et de ballets de toute beauté. Comme à Fontainebleau, Albert de Gondi y prit part ; mais ce fut une fois pour lui l'occasion d'une petite déconvenue. « A un ballet à cheval, qui s'y faisait à combattre à l'épée, se mirent à heurter avec M. d'Amville [Henri de Montmorency], il fut porté par terre, devant toute l'assistance du camp ; si que, la rumeur s'élevant soudainement et s'épandant que c'était M. de Guyse [le duc Henri], qui était un garçonnet non encore de quinze ans, mais pourtant fort adroit, M^me^ de Guyse, sa mère, étant sur l'échafaud avec les reines, vint à entrer en si grand effroi et alarme de son fils, qu'elle en devint toute éperdue, même les reines et toutes les dames. Sur quoi M. le Connétable, [Anne de Montmorency], entendant le bruit et l'effroi des dames, accourut vers elles et se mit à crier : « Ce n'est rien, c'est le Perron. « Soudain la mère commença à s'assurer et

Digitized by Google

rasséréner son beau et clair visage, qui venait d'être troublé et ému de l'orage d'un tel effroi, et puis la risée en courût fort parmi le camp. »

Si Albert de Gondi subit dans ce ballet l'humiliation, dont Brantôme se fait le narrateur malveillant, il remporta, à l'occasion d'une autre fête, un succès, qui dut lui causer une grande joie. Le 25 juin 1565, il y eût un superbe tournoi, dans lequel huit chevaliers combattaient pour l'Amour et huit autres défendaient la Vertu. Albert de Gondi figurait parmi ces derniers. « Retourné victorieux, il envoya la médaille d'or, pendue d'une chaîne de même, à Mme d'Annebaut, qui était lors une des seize dames, choisies pour favoriser les chevaliers (1). »

Abel Jouan termine son récit de voyage par un trait presque idyllique, qui montre combien, sous quelque nom que ce fût, la famille de Gondi était alors puissante. Le jeune

(1) G.-B. N. [probablement Guillaume Bernard Nervèze]. *Consolations funèbres sur la mort de très haut et très puissant seigneur Messire Albert de Gondi, duc de Rais, duc et maréchal de France*, 1602, in-8. Bibl. Nat. Ln 27 (8888).

Digitized by Google

roi, à peine de retour, quitta sa villégiature de Saint-Maur, pour aller dîner « au logis de Mme du Péron, qui est un beau logis, au faubourg Saint-Honoré-lèz-Paris. Icy est la fin de ce voyage. »

Marguerite de Valois suivait sa mère dans cette longue promenade à travers la France. Elle avait conservé le plus vif souvenir des divertissements, qui éblouirent ses yeux d'enfant. Il faut lire dans ses *Mémoires*, où la grâce s'allie si bien à la finesse, la description d'un superbe festin, suivi de ballets mythologiques et champêtres d'une telle beauté, que « la fortune envieuse, n'en pouvant supporter (1) la gloire, fit orager une pluie et tempête » qui dispersa, en une fuite nocturne, dieux marins, satyres, nymphes et bergères. Marguerite goûtait d'autant plus ces spectacles enchanteurs, qu'elle venait de passer deux années assez tristes à Amboise, où la reine-mère l'avait envoyée, avec son petit frère François d'Alençon, au début des guerres de religion. Parmi les dames, qui les avaient alors rejoints,

(1) *Mémoires*, éd Lalanne, p. 10.

Digitized by Google

se trouvait Jeanne de Vivonne, veuve de Claude de Clermont, baron de Dampierre, qui lui témoigna une grande amitié, « étant donné le naturel des vieilles gens d'aimer les petits enfants. » La fille de Mme de Dampierre, Claude-Catherine de Clermont (1), était également à Amboise, lorsqu'elle apprit que son mari, Jean d'Annebaut, fils de l'amiral, avait été tué, le 19 novembre 1562. Cette nouvelle l'affligea-t-elle? Marguerite ne le dit pas; aurait-elle été sans indulgence pour la mémoire de celui, que la mort avait frappé? « Elle sût, dit-elle, en ce lieu la grâce, que la fortune lui avait faite de la délivrer, à la bataille de Dreux, d'un fâcheux, son premier mari, M. d'Annebaut, qui était indigne de posséder un sujet si divin et si parfait (2). » Brantôme n'eût pas ratifié ce jugement : « L'amiral d'Annebaut, écrivait-il, mourut à La Fère, en très belle et grande réputation, ayant laissé après soi un fils, très homme de bien

(1) Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France, t. III, p. 890.

(2) *Mémoires*, éd. citée, p. 8.

Digitized by Google

Claude-Catherine de Clermont.
duchesse de Retz.

Digitized by Google

Digitized by Google

et d'honneur et de valeur, comme lui (1). »

Que Jean d'Annebaut ait été ou non digne de regrets, sa veuve épousait le 4 septembre 1565, Albert de Gondi. Ce mariage était déjà décidé avant les fêtes de Bayonne : l'ambassadeur anglais Thomas Smith, l'annonce dans une dépêche de mai 1565. C'était donc à sa fiancée qu'Albert de Gondi remettait la médaille d'or, dans le tournoi dont j'ai parlé plus haut (2).

Il n'y avait pas à la cour de France de femme plus séduisante ni plus docte que Mme d'Annebaut. Elle était élégante, gracieuse, spirituelle, parlait le latin, le grec, l'italien, et avait étudié les mathématiques, non moins que les lettres et la philosophie. On comprend qu'Albert de Gondi se soit épris d'une personne; en qui tant de dons étaient réunis. Il était d'ailleurs lui-même instruit et parlait fort bien (3). Exprima-t-il à la jeune veuve

(1) *L'amiral d'Annebaut*, dans éd. citée, t. III, p. 205.

(2) *Calendar of State papers : foreign papers* 1564-1565, p. 342.

(3) Brantôme (*Charles IX, roi de France*, éd. citée, t. V., p. 24) le reconnaît ; mais il a soin d'ajouter : « mieux en praticien et banquier qu'en galant homme. » On disait aussi qu'il écrivait bien. La lecture de ses lettres donne une impression contraire.

Digitized by Google

son admiration dans des termes, qui la charmèrent? Se dit-elle qu'un avenir de richesses et d'honneur était réservé au favori de la reine-mère, au familier du roi?

A quelque sentiment qu'elle ait obéi, elle se décida à épouser cet homme, qui avait dix-neuf ans de plus qu'elle. Les négociations, qui précédèrent le mariage et auxquelles s'employa M. de Bellegarde, furent laborieuses. M^me^ de Dampierre avait dû s'y montrer peu favorable. Elle vivait depuis l'âge de huit ans dans cette Cour, où elle tenait une place à part. On se plaisait à l'entendre conter ses souvenirs du temps passé, parfois avec une crudité de langage, qui n'excluait pas cette sagesse et cette vertu, auxquelles son neveu, Pierre de Bourdeille, sieur de Brantôme, rend hommage. Restée fidèle, tout à la fois, aux modes de sa jeunesse et aux meilleures traditions de la société française, elle n'avait pas dû voir sans regret la Cour s'italianiser. Elle ne pouvait donc éprouver de sympathie pour le nouveau favori. Toutefois Tallemant (1)

(1) *Historiettes*, éd. citée, t. V, p. 189.

Digitized by Google

exagère en disant qu'elle resta inflexible, au point de donner à sa fille sa malédiction (1).

Albert de Gondi ne cherchait sans doute pas dans cette union l'intimité du foyer, il ne l'eût point trouvée, auprès de cette femme, essentiellement mondaine, qui adorait les réunions et les fêtes, où elle brillait, entre toutes ; mais ce mariage flattait sa vanité. Celle qu'il épousait était un des ornements de la Cour et apportait en dot l'antique seigneurie de Retz, qu'elle tenait de Jean d'Annebaut. Il devenait désormais le baron, ou plutôt le comte de Retz (2) ; c'est le titre qu'on lui donna, dès lors, presque toujours.

Il ne se contenta pas de cette seigneurie bretonne, qui provenait du premier mari de sa femme, il en désira une plus proche et plus personnelle. Sur la lisière méridionale de la forêt de Cruye (aujourd'hui forêt de Marly),

(1) Sur le côté lettré de la vie de la maréchale de Retz, voy. l'ouvrage de Frémy sur l'*Académie des Valois*. Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale, sur lequel M. Sorg a attiré l'attention, contient les poésies qui lui furent adressées, notamment par Étienne Jodelle (25.455). Cote actuelle : Fr. K.

(2) On écrivait alors : de Rais.

Digitized by Google

se trouvait le village de Noisy, appelé alors, généralement, Noisy en Cruye (1), en attendant qu'il prit le nom de Noisy-le-Roi. Ce village, siège d'une prévôté seigneuriale, avait eu pendant trois siècles, pour seigneurs, des membres de la famille de La Villeneuve. En 1526, la seigneurie avait été achetée par Guillaume Poyet, qui, dix-huit ans plus tard, devenu chancelier de France, fut ignominieusement condamné pour concussion (2); puis les deux grandes favorites, dont les noms sont inséparables des règnes de François Ier et de son fils, la duchesse d'Étampes, Anne de Pisseleu, et Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, la reçurent en dot. (Mémoires de Beauvais-Nangis).

Le comte de Retz ne succéda pas directement, comme l'a écrit François Boulin, à la favorite de Henri II (3). A la mort de celle-ci,

(1) On l'appelait aussi : Noisy près Villepreux, Noisy-le-Sec, Noisy-le-Grand, Noisy-Bailly.

(2) Voy., sur ce chancelier, le travail de M. Porée.

(3) Voy. Bibl. Nat., manuscrit français, 11 651, p. 41. — Albert de Gondi acquit, à la même époque, la seigneurie de Bailly, de Théodore de Ligneris. Il s'intitulait aussi baron de Marly-le-Châtel et seigneur de Villepreux. Bibl. Nat. Dupuy, 728, f. 67 Vb.

Digitized by Google

survenue en 1566, la seigneurie de Noisy était échue à sa fille, Françoise de Brézé, comtesse de Maulévrier, mariée au maréchal de France, Robert de La Marck, duc de Bouillon. Par erreur aussi; Boulin a dit qu'il devait cette seigneurie à la munificence royale. Il l'acquit de la duchesse de Bouillon par un acte du 3 août 1568, contenant : « cession de la terre et seigneurie de Noisy, en contre-échange d'une rente de 2.083 livres 6 sols 8 deniers sur la ville de Paris. » Retz voulut plus encore. Pour mieux faire figure de grand seigneur, il lui fallait à proximité de la Cour, un château, où il pourrait recevoir la reine-mère, le roi et les personnages de marque. La situation de Noisy convenait à merveille : près de Paris, et à deux lieues de Saint-Germain-en-Laye. On se mit à l'œuvre ; les Archives Nationales possèdent plus de trente contrats d'acquisition de maisons et autres biens, sis dans ce village, et passés de 1570 à 1580. Il ne se borna pas à acquérir cette seigneurie ; il se rendit acquéreur successivement de celles de Bailly, de Villepreux, de Versailles, de la baronnie de Marly-

Digitized by Google

le-Chastel et fit définitivement édifier à Noisy une « maison magnifique », pour laquelle il fit des « dépenses immenses. »

Quelques mois après cet achat, la guerre civile se rallumait. Catherine de Médicis avait espéré que son voyage amènerait une sérieuse pacification ; il n'eût d'autre résultat qu'une trêve de courte durée. Bientôt les passions se déchaînèrent à nouveau, et sur beaucoup de points se produisirent, comme auparavant, des conflits sanglants. Il y eut même à Saint-Denis une véritable bataille, à laquelle Retz assista. On chercha à atermoyer, en signant la paix de Longjumeau.

La reine-mère fut obligée de reconnaître que sa diplomatie, quelque habile qu'elle fût, restait impuissante. Au mois de mars 1568, le chancelier Michel de L'Hospital, qui représentait la politique de modération, avait dû rendre les sceaux et se retirer dans sa propriété de Vignay (1). Les protestants avaient

(1) Seine-et-Oise, arrondissement de Fontainebelau, commune de Gironville. — Sur L'Hospital, voir les ouvrages d'E. Dupré-Lasalle et de L. Romier (*Conjuration d'Amboise*).

Digitized by Google

d'ailleurs, l'année précédente, commis une lourde faute. Irrités de voir qu'en nombre de lieux, on n'avait pas tenu compte des droits reconnus à leur profit, ils voulurent se rendre maîtres du gouvernement, en enlevant au château de Montceaux (1) la reine-mère et le roi, qui durent s'enfuir à Meaux et se réfugier à Paris. En outre, Catherine de Médicis, lorsqu'elle traversa la France, avait pu constater que du côté catholique étaient le nombre et la force. Ses hésitations prirent fin. Malgré sa jeunesse, le duc Henri d'Anjou, son fils préféré, fut chargé de commander l'armée, qui allait combattre les protestants. Retz l'accompagna, à la tête d'une compagnie de gens d'armes ; il prit part aux combats de Châteauneuf, de Jarnac, de Moncontour... Bien que très affaiblis par leurs défaites, les protestants continuèrent la lutte et remportèrent certains succès. Catherine décida le roi à signer la paix de Saint-Germain, qui leur accorda des avantages inespérés.

(1) Seine-et-Marne, arrondissement et canton de Meaux.

Digitized by Google

La présence du comte de Retz aux armées victorieuses accrut encore son influence. Il était déjà premier gentilhomme de la chambre du roi (1) et maître de sa garde-robe, membre du Conseil, chevalier des ordres, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances et commandant de deux galères. Une distinction plus éclatante lui fut accordée après la paix. Catherine de Médicis, ayant obtenu pour Charles IX la main d'Élisabeth d'Autriche, fille cadette de l'empereur Maximilien II, le comte de Retz reçut la mission de représenter le roi aux épousailles. Ce choix fit murmurer les représentants de la vieille noblesse ; l'ambassadeur anglais, sir Henry Noris, qui avait annoncé à William Cecil, le 19 septembre 1570 (2) que Retz partirait, le samedi suivant, pour aller épouser la fille de l'empereur, lui écrivait dix jours après :

(1) Depuis 1565. L'ambassadeur Smith écrivait le 8 mai : « M. de Cypierre a été fait maréchal de France, et M. du Perron a été nommé, à sa place, premier gentilhomme de la Chambre. » *Calendar of State papers : foreign papers*, 1564-1565, p. 385,

(2) *Calendar of State papers : foreign papers*, 1569-1571. p. 341 et ss.

Digitized by Google

« Le comte de Retz est considéré maintenant comme de trop humble condition, pour cette mission. » Toutefois, Catherine finit par maintenir sa décision première. Ce fut à Spire qu'eurent lieu les fiançailles, le 22 octobre. Le comte de Retz accompagna la princesse jusqu'à Mézières, où s'accomplirent, le 26 novembre suivant, les cérémonies pompeuses du mariage (1).

L'Italien était alors plus puissant que jamais. Cette dernière mission avait mis en pleine lumière la faveur dont il jouissait. L'agent Everard Salvieti écrivait le 16 février 1570 : « Le comte de Retz est le favori à toute épreuve du roi et de la reine ; c'était autrefois un pauvre compagnon, originaire de Florence ; il est maintenant chevalier de l'Ordre, premier gentilhomme de la chambre du roi et très riche de revenus, de vassaux et d'autres choses. » Son orgueil grandissait en proportion de sa puissance ; le même agent, le 30 janvier suivant, parle de l'extrême vanité de Retz,

(1) *Id.*, p. 347 et 360.

Digitized by Google

qui se fâche tout rouge lorsqu'on l'appelle simplement *illustro* au lieu de *illustrissimo* (1).

(1) A. Desjardins, *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 611, année 1570.

Liste de dons faits aux Gondi et aux membres de leur maison sous François II et Charles IX : extraits d'un registre de la Chancellerie. Bibl. Nat. n. 0, fr. 1338, f. 42.

5 avril 1560. Don au sieur... du Peron (Albert de Gondi) de 15 060 l. sur ce que doit au roi Gui de Godard, receveur général à Agen.

B. Fol. 121-120 v°, 3 janvier 1564. Don à Francesco Pucellaï, beau-fils de la dame du Perron (Ulérie-Catherine de Pierrevive), des droits seigneuriaux dus au roi pour la garde noble des enfants de M. de Lezigny son père et les seigneureries d'Atilly et d'Aubervilliers-en-Brie.

I Fol. 180. 19 mars 1566. Don à Alfonso Gondi, maître d'hôtel du duc d'Aujou (Henri III), d'un droit dû par les habitants de Montluçon, Chantelle et Murat-en-Boulonnais.

Digitized by Google

III

La Saint-Barthélemy.

La nouvelle jeune reine simple, vertueuse et aimant la vie retirée, ne pouvait avoir qu'une situation très effacée dans une Cour, où l'existence se passait surtout en fêtes et en intrigues. Catherine de Médicis voulut que ses autres enfants fissent des mariages, qui serviraient sa politique. Elle reprit une idée, dont la conception remontait au règne d'Henri II, celle d'un mariage entre sa fille, Marguerite et Henri de Navarre, pensant que cette union serait le moyen le plus sûr de mettre fin à l'hostilité des protestants et espérant ainsi amener pareillement le prince à se convertir au catholicisme. L'erreur était grande, le mariage eût lieu : il fut l'occasion du massacre de la Saint-Barthélemy (1).

(1) Voy. sur la politique matrimoniale de la reine, L. Romier, *Le royaume de Catherine de Médicis*, t. I, p. 153.

Digitized by Google

En septembre 1571, l'amiral Gaspard de Coligny, à qui le projet de cette union avait tout d'abord paru suspect, consentit, après beaucoup d'hésitations, à rejoindre la Cour, alors à Blois. Il y fut reçu avec un empressement extrême. Le roi lui rendit sa place au Conseil, en le gratifiant de dons généreux. Le grand chef protestant entretint, en outre, dès les premiers jours, Charles IX d'une expédition militaire, destinée à venir en aide aux habitants des Pays-Bas, opprimés par l'Espagne et dont Charles de Téligny lui avait déjà parlé. Jaloux du renom, que son frère s'était acquis sur les champs de bataille de Jarnac et de Moncontour et séduit par les glorieuses perspectives, que l'amiral lui fit entrevoir, le roi se laissa convaincre. Mais la reine-mère donnerait-elle son assentiment? Voudrait-elle courir le risque d'une guerre avec l'Espagne? On n'osait ni tout lui cacher ni lui tout avouer. Elle était inquiète ; elle sentait son fils lui échapper. Profondément troublée, elle demanda appui à Retz et le prit comme intermédiaire entre elle et le roi.

Digitized by Google

Le rôle était parfois ingrat, comme le prouve une lettre de l'ambassadeur florentin, Petrucci, du 22 avril 1572. (1) Il écrit au grand-duc que Retz est parti pour Nantes, sous prétexte de visiter ses galères, et il ajoute : « Peut-être a-t-il voulu éviter quelque bourrasque, ou rebuffade du roi, parce qu'il fait profession d'être médiateur entre lui et sa mère. » Si Retz reçoit certains jours mauvais accueil, ce n'est pas seulement parce qu'il s'interpose entre Charles IX et Catherine. Le roi sait qu'il est grand partisan de l'Espagne et par conséquent très opposé à la politique, qu'il incline à suivre. Les ennemis de Retz insinuaient même qu'il était à la solde du gouver-

(1) « Le comte de Retz n'est pas encore retourné à la Cour ; on craint que le roi ait été peu satisfait de lui. D'après ce que l'on dit, il s'est mêlé un peu aux intrigues des ministres du roi d'Espagne. » (Dépêche de Jean-Marie Petrucci, du 22 août 1571, dans *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 702. L'ambassadeur Francis Welshingam écrivait de même, le 8 octobre 1570, à lord Burghley, que la reine-mère avait conféré longuement et secrètement avec le comte de Retz, « qui est le grand ami de l'Espagne. » *Calendar*, déjà cité p. 353.

Digitized by Google

nement hispanique (1). On racontait que, faisant part à Charles de Téligny du peu de confiance, qu'il avait dans ses conseillers, Charles IX aurait dit : « Quant à Retz, je m'assure qu'il est de tout Espagnol » (2).

Jeanne d'Albret, qui n'envisageait pas, sans perplexité, le mariage de son fils avec Marguerite de Valois, se décida à venir à Blois. Le contrat de mariage fut signé le 11 avril 1572. En mai, elle se rendit à Paris, pour les préparatifs des noces. La duchesse de Nemours, Anne d'Este, veuve du duc de Guise, en informa Renée de France, duchesse de Ferrare. « La reine de Navarre est ici, n'est pas trop saine et porte plus de perles, qu'elle n'en a portées jamais » (3). Le comte de Retz fut de ceux, qui lui firent les honneurs de la capitale :

(1) *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, déjà cité. Le fait n'est nullement établi ; mais il semble avéré que son cousin. Jérôme de Gondi, qui mériterait une étude particulière, était à la cour de France, un des principaux agents payés par l'Espagne.

(2) Voy. *Le Tasin contre les massacreurs de France*, 1579 in-8. Cf. Cimber, *Arch. curieuses*, t VII, p. 1.

(3) Cf. F. E. Rodocanachi, *Renée de France, duchesse de Ferrare*, p. 503.

Digitized by Google

« J'ai vu, écrivait-elle à Catherine de Médicis, votre fontaine des Tuileries ; M. de Retz m'ayant invitée à un souper privé, j'ai vu beaucoup de choses pour nos noces. Je vous attends, en bonne condition. » Elle se faisait illusion sur sa santé ; le 3 juin, elle était prise d'une violente fièvre ; dès le 9, elle expirait.

Bien que cette mort d'une personne mal portante n'offre rien d'extraordinaire, on ne manqua pas d'accuser la reine-mère de l'avoir fait empoisonner. Peut-être soupçonna-t-on de complicité Retz, qui voyait fréquemment Jeanne d'Albret, pendant son séjour à Paris. Le crime aurait été commis au moyen de gants et d'autres objets de toilette, imprégnés de parfums empoisonnés. Palma Cayet oppose à cette calomnie une réponse péremptoire : deux médecins, dont il donne les noms, procédèrent à l'autopsie de la reine de Navarre, qui était morte d'un « apostème » (1) au poumon.

Je n'ai pas à rappeler en détail les événements, qui suivirent, mais il est curieux de

(1) *Chronologie novenaire*, dans coll. Michaud, t. XII, p. 4.

Digitized by Google

rechercher la part, qu'y prit le comte de Retz. Michelet regrette qu'il n'ait pas laissé de mémoires. Ils eussent pu en effet être intéressants, mais on n'y aurait certainement pas trouvé la vérité, surtout en ce qui le concernait.

La situation s'aggrava rapidement. Avec l'assentiment de Charles IX, un gentilhomme huguenot, Jean de Hangest, sieur de Genlis, était allé à la tête d'une troupe de volontaires au secours de Mons. Il fut mis en déroute et fait prisonnier, le 19 juillet. Catherine, qui jusque là n'avait cessé de « fluctuer, » se prononça alors énergiquement contre la guerre, qu'elle jugeait imminente. L'amiral s'obstina : il exhorta le roi à s'affranchir de la dépendance de sa mère. Le secrétaire d'État, Simon Fizes, sieur de Sauve et M. de Retz révèlèrent à la reine-mère les entretiens secrets de Coligny avec son fils. Catherine « court à Montpipeau (1), où le roi a été chasser. S'enfermant seule avec lui, elle lui reproche son ingratitude, s'efforce de lui

(1) Bois situé entre Orléans, Bucy-Saint-Liphard et Coulmiers, actuellement dans le département du Loiret.

Digitized by Google

montrer qu'il se jette entre les bras de ses ennemis, et menace de l'abandonner ; Charles IX « demande pardon et promet obéissance ». Catherine retourna ensuite à Montceaux ; le souverain, éperdu, l'y rejoignit et la trouva avec le duc d'Anjou, Gaspard de Tavannes, Retz et Sauve. La reine ne se laissa pas ébranler par les serments de son fils, dont elle connaissait la mobilité d'esprit. Convaincue que le péril subsistait tout entier, elle « résolut avec deux conseillers, dit Tavannes, la mort de l'amiral (1)». Vraisemblablement, l'un des deux était le comte de Retz.

Après l'assassinat du duc François de Guise, sa famille avait solennellement demandé au roi de poursuivre Coligny, qu'elle considérait comme l'instigateur du crime. Malgré ses protestations indignées, l'amiral restait, pour les Lorrains l'auteur du meurtre. On ne saurait donc s'étonner ce voir la veuve, devenue duchesse de Nemours, s'associer à Catherine de Médicis, pour assurer la vengeance, attendue depuis six ans. Si

(1) *Mémoire*, coll. Michaud, t. VIII, p. 386.

Digitized by Google

nonobstant les précautions, prises pour détourner les soupçons, la vérité se découvrait, l'attentat devait apparaître comme un acte de justice, trop longtemps différé. L'idée de se défaire du chef protestant semble d'ailleurs avoir déjà hanté plus d'une fois l'esprit de Catherine (1). N'avait-il pas été condamné à mort, en 1569, pour crime de lèse-majesté et de rébellion! Au surplus c'est une maxime courante au XVI^e siècle, notamment en Italie, qu'un prince n'a pas besoin, pour se débarrasser d'un ennemi politique, d'user des formes lentes et souvent dangereuses d'une procédure régulière (2).

L'homme choisi pour l'exécution fut Charles de Louviers, dit Maurevel ou Maurevert,

(1) Voy. MARIÉJOL, *Catherine de Médicis*, p. 174.

(2) Arnaud d'Ossat cite dans une de ses lettres ce propos du duc d'Urbin : « Si un simple gentilhomme ou un seigneur, non « souverain, manquait à sa parole, il en serait déshonoré et blâmé, « mais les princes souverains, pour raisons d'État, peuvent, « sans grand blâme, faire des traités et s'en départir, prendre « des *oublieuses et les laisser mentir*, trahir et toutes autres choses. »

Voy. Abbé DEGERT, *Le cardinal d'Ossat*, p. 194

Digitized by Google

qui n'en était pas à son premier meurtre (1). Si l'on peut ajouter foi à un libelle, paru peu après, Retz se serait abouché avec lui, hors de Paris, pour lui donner les dernières instructions.

Lorsque les protestants virent que le projet d'expédition aux Pays-Bas allait être abandonné, ils manifestèrent leur animadversion contre ceux, à qui ils imputaient l'avortement de leurs espérances. Ce fut surtout à Retz qu'ils s'en prirent. « Ils annoncent l'intention de le maltraiter (maltratare) parce qu'ils le considèrent comme la cause de cette résolution » (2). Pendant les premières semaines du mois d'août, l'excitation est extrême des deux côtés ; une nouvelle guerre civile semble menaçante. Cependant, beaucoup de gentilshommes protestants, croyant encore que la sympathie du roi pour l'amiral laissait une dernière chance à la paix de subsister, restèrent

(1) Suivant une autre version, qui paraît inexacte, le meurtrier aurait été Tossinghi, capitaine flamand, créature de Catherine de Médicis. Voy. A. d'Aubigné, *Histoire universelle*, éd. A. de Ruble, t. III, p. 301.

(2) Dépêche de Petrucci du 6 août 1572, dans *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 801.

Digitized by Google

à Paris ; d'autres quittèrent leurs provinces, pour venir assister au mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois. Le 18 août eurent lieu les *noces vermeilles* ; dans la matinée du 22, Coligny recevait un coup d'arquebuse ; le 24, dès l'aube, il était l'une des premières victimes de ce jour fatal, qui allait ensanglanter Paris.

Le massacre de la Saint-Barthélemy fût-il l'exécution d'un projet formé de longue date? N'a-t-il pas été concerté, comme on l'a prétendu, dès l'entrevue de Bayonne? Les textes, invoqués dans ce sens, ne fournissent aucune preuve sérieuse. Plus d'une fois il avait été dit qu'on ne triompherait des Huguenots, qu'en faisant disparaître les principaux chefs. Les Guise, disgraciés, s'étaient entretenus de desseins plus ou moins précis. Mais il est impossible d'établir qu'avant le 22 août 1572, il y ait eu un plan arrêté. « Les lettres de Catherine de Médicis, dit Michelet, montrent partout une Italienne, plus que prudente, fort craintive pour ses enfants, qui ménage tout et a peur de tout. Nulle trace de cette

Digitized by Google

profonde dissimulation qui lui eût fait préparer la Saint-Barthélemy, pendant tant d'années » (1). Les circonstances, qui ont précédé la tuerie, s'enchaînent et s'expliquent suffisamment, pour qu'on n'ait pas besoin de recourir à une pareille hypothèse (2).

Catherine de Médicis avait cru qu'il suffirait d'un meurtre à l'italienne. Le coup manqué, il fallait prendre sur le champ un parti. Comment cette femme d'ordinaire, si irrésolue, aurait-elle pu rien décider et rien exécuter, sans le concours de Retz? Aussi le voit-on à ses côtés, pendant les deux journées angoissantes, qui précèdent le massacre. Avec elle il assiste à cette dramatique visite du roi à Coligny, blessé. Il aurait même émis, ainsi d'ailleurs que Charles IX, l'avis de faire transporter l'amiral au Louvre (3). Pensait-il prévenir ainsi les désordres, que pouvaient provoquer les protestants, qui, de plus en plus

(1) *Histoire de France*, éd. de 1879, t. XI, p. 303. Cf. dans le même volume, les p. 298 et 301.

(2) Voy. Vicomte de Meaux, *les luttes religieuses en France au XVI^e siècle*, p. 157-158.

(3) De Thou, *Historia sui temporis*, éd. de 1733, t. VII, p. 152

Digitized by Google

nombreux, pénétraient dans la maison de la rue de Béthisy, où demeurait l'amiral et l'entouraient? Voulait-il mieux s'assurer de sa personne?

Les documents, que nous possédons, présentent des divergences en ce qui touche les conciliabules, qui furent tenus ; mais ce qui paraît certain, c'est que Retz fut un des conseillers, qui contribuèrent le plus à la fatale résolution. Le roi, semble-t-il, croyant que les Guise étaient les fauteurs du guet-apens, voulait que prompte justice fût faite (1). Qui donc parviendra à détourner sur les Huguenots la fureur, dont il est animé? C'est au comte de Retz (Tavannes et Marguerite de Valois l'affirment) que la reine-mère confère cette tâche, ardue entre toutes. Elle le choisit, parce qu'elle sait qu'aucun « n'est plus

(1) Petrucci écrivait le lendemain de l'attentat : « Quelques-uns croient que cela est arrivé par ordre de Henri de Guise ; d'autres que ni Claude de Lorraine, duc d'Aumale, ni M. de Guise ne savaient rien, mais que le coup partit du cardinal de Lorraine, d'accord avec le duc de Savoie et le comte de Retz et avec la participation des ministres du roi d'Espagne. » *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 808.

Digitized by Google

confident et plus favorisé. » Il apprend à Charles IX que sa mère et son frère, Henri d'Anjou, ont préparé l'attentat. Mais Coligny n'a-t-il pas naguère fait assassiner Charry, l'un de ses meilleurs serviteurs (1)? La guerre avec l'Espagne n'aurait-elle pas entraîné pour la France les plus graves dangers? Les Huguenots n'ont cessé, depuis plusieurs années, d'être, de toutes façons, une cause de discordes ; ils ont jadis voulu s'emparer du roi à Montceaux. Si on ne prend pas les devants, ils vont pénétrer dans le Louvre; il faut saisir l'occasion et se délivrer d'eux ; Paris s'agite et ne demande qu'à prêter main-forte à l'autorité royale. Catherine et plusieurs personnages de la Cour se joignirent au comte de Retz, pour vaincre la résistance de Charles IX. Les nouvelles inquiétantes, qui parvenaient, étaient d'ailleurs de nature à influer sur l'esprit du roi. Épouvanté, il consentit à tout.

Un conseil se réunit à une heure, qu'on ne saurait préciser, Retz, René de Birague, Gaspard

(1) Tué en 1563, par Briquemaut et Mouvans, *Mémoires de Marguerite de Valois*, éd. citée, p. 28.

Digitized by Google

de Tavannes, et le duc Louis de Nevers y assistaient. Comprendra-t-on dans le massacre le roi de Navarre, le prince de Condé, les maréchaux François de Montmorency et Henri de Damville? Tavannes prétend que ce fut grâce à lui qu'ils eurent la vie sauve (1), mais que Retz avait au contraire émis l'opinion qu'il fallait tout tuer, « que si on violait les lois, il fallait les violer entièrement, le péché étant aussi grand pour peu que pour beaucoup. On se demandait si c'était pour couper la source des guerres, ou pour avoir leurs états de maréchaux. » Peut-on admettre cependant qu'au dernier moment un revirement se soit opéré dans la tactique du favori?

En 1623, M. du Mesnil-Basire, avocat à la Chambre des comptes de Rouen, publia une seconde édition des *Mémoires d'État* de Nicolas de Neufville Villeroy, avec des documents nouveaux, dont l'un était intitulé : *Discours du roy Henri III, à un personnage d'honneur et de qualité, estant près de Sa Majesté, à*

(1) TAVANNES, *Mémoires, loco citato.*

Digitized by Google

Cracovie, des causes et motifs de la Saint-Barthélemy (1). Si l'on s'en rapporte à ce discours, le souverain, deux jours après son arrivée dans la ville polonaise, aurait, en proie à l'insomnie, appelé auprès de lui un personnage de qualité (son médecin Marc Miron, a-t-on dit), et, pour « chasser les importunes imaginations, qui l'empêchaient de dormir, lui aurait fait entendre au vrai l'occasion de l'exécution de la Saint-Barthélemy. »

D'après ce récit, Retz n'aurait pris part au conseil, qui fut tenu avant la Saint-Barthélemy, que pour s'opposer énergiquement au massacre : « Quand ce fut, au rang du maréchal de Retz à parler, il trompa bien notre espérance, et n'attendions point de lui une opinion, toute contraire à la nôtre, commençant ainsi : « Que s'il y avait homme dans le royaume qui dût haïr l'amiral et son parti, c'était lui, qui avait été diffamé, en toute sa race par toutes sortes d'impressions, qui avaient couru par toute la France et aux

(1) Voy. H. Hauser, *Sources de l'Histoire de France* : XVI^e *siècle*, t. III, p. 240.

Digitized by Google

nations voisines ; mais qu'il ne voulait pas, aux dépens de son roi et de son maître, se venger de ses ennemis particuliers par un conseil aussi dommageable et à tout son royaume, voire qui regardait la postérité, au grand déshonneur des rois et de la nation française, qui était déchue de son ancienne splendeur et réputation ; que nous serions, à bon droit, taxés de perfidie et de déloyauté, et que par ce seul acte, nous perdrions toute la créance et confiance, qu'on doit avoir en la foi publique et en celle de son roi, et par conséquent le moyen de traiter ci-après de la pacification de ce royaume, advenant qu'il tombât encore aux guerres civiles, comme infailliblement il y serait bientôt, et que si par une sinistre action, nous le pensions libérer des armes étrangères, nous nous trompions bien fort et n'y en eût jamais tant ni tant de calamités et de ruines, desquelles nous, ni peut-être nos enfants ne verraient jamais le bout. Et pour le nous faire plus court, il nous paya de tant d'autres et si apparentes raisons, qu'il nous partit à tous la cervelle,

Digitized by Google

nous ôta les paroles et répliques de la bouche, voire la volonté de l'exécution, tant il nous sut bien persuader. Mais n'étant secondé d'aucun, et après avoir ramassé et repris nos esprits, revenant à nous-mêmes, et reprenant tous la parole en combattant tous fort, et ferme, son opinion, nous l'emportasmes et reconnusmes à l'instant une soudaine mutation et étrange métamorphose au roi, qui se rangea de notre côté et embrassa notre opinion, passant bien plus outre et criminellement.»

Ce document, paru quarante et un ans après l'événement, est-il entièrement apocryphe? Je n'ai pas à le rechercher ; mais ce qui ne me paraît pas douteux c'est que le rôle d'Albert de Gondi y est complètement transformé. La forme même du discours à la Tite-Live, qu'on lui prête, ce souci de droiture politique, qu'on lui attribue et qui concorde si peu avec sa mentalité habituelle, son attitude, avant et après le massacre, ne permettent pas d'ajouter foi à ces allégations. Tavannes, qui était présent à la réunion, affirme au contraire que Retz défendit la thèse

Digitized by Google

la plus opposée (1). Le narrateur reconnaît que jusqu'au moment où Retz aurait tenu ce langage, il était d'une opinion toute autre. Cet homme, toujours prêt à se ranger du côté du plus fort, aurait soudain combattu presque héroïquement une résolution, proposée par la reine-mère et soutenue par tous les conseillers présents. En tenant le récit pour authentique, les responsabilités de Catherine de Médicis et du duc d'Anjou restent entières. Le comte de Retz est seul innocenté par le roi de Pologne, qui avait peu de sympathie pour lui. Jamais d'ailleurs, avant que le *discours* ne vît le jour, ni Gondi ni personne n'avait fait une allusion quelconque à ce soudain changement subit d'opinion (2). On peut donc

(1) TAVANNES, *Mémoires*, *loco citato*.

(2) Brantôme ne se trouvait pas à Paris à l'époque de la Saint-Barthélemy, mais il s'était certainement entretenu souvent du massacre et en connaissait tous les détails. Or voici en quels termes il s'exprime : « Il n'y en a aucun qui le sache mieux aujourd'hui que le maréchal de Retz, *le premier et le principal auteur et conseiller du fait*, lequel est encore vivant, car tous les autres sont morts par permission divine, puisque Dieu ne hayt et veust que le sang répandu de quelque créature que ce soit. » Voy. *Œuvres*, éd. citée, t. IV, p. 301.

Digitized by Google

conclure avec un des auteurs, qui ont le plus approfondi la question (1) que « tout le passage concernant Retz est de pure invention et que cette addition fut faite dans un but de déférence et de ménagements envers la puissante maison de Gondi. » Les descendants d'Albert de Gondi se sont, en effet, efforcés de détruire ce qui pouvait nuire à la réputation de leurs ancêtres. Tallemant dit dans ses *Historiettes* à propos du cardinal de Retz : « Il sut qu'il y avait chez M. du Puys (les frères Dupuy) un manuscrit de M. de Brantôme, contenant plusieurs volumes dans un desquels étaient les amours de la duchesse de Retz, femme d'Albert, où il y avait maintes belles choses à l'honneur de la dame. Il n'eut jamais de repos que MM. du Puys ne lui eussent permis d'effacer tout ce qui était contre sa grand'mère, et il est effacé de façon qu'on en saurait déchiffrer un mot. »

Si certains ont cherché à décharger la mémoire du favori de Catherine d'une responsabilité écrasante, d'autres ont essayé de la rendre

(1) Cf. *Revue historique*, t. CI, p. 316.

Digitized by Google

plus odieuse encore. On lit dans un pamphlet intitulé *Relation du massacre de la Saint-Barthélemy* : « [Martial de] Loménie, secrétaire du roi, est notable entre autres, car ayant été contraint par le comte de Retz, dans sa prison, de lui vendre sa terre de Versailles, à tel compte que ce comte voulût, sous l'espérance qu'il sortirait de prison, où aussi, on le contraignit de résigner son état de secrétaire ; le contrat étant passé, il fut massacré avec quinze autres. » Ici la calomnie est certaine. Retz se rendit adjudicataire de cette terre, le 19 mars 1575. Elle avait été mise en vente, conformément à la coutume de Paris, par François de Loménie, tuteur des enfants mineurs (1).

La nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy remplit de joie le cœur de Philippe II. Il envoya à Charles IX un de ses parents, le marquis d'Agamonte, Antonio Guzman y Zuniga, comme ambassadeur extraordinaire, chargé de lui porter ses félicitations, ainsi qu'à

(1) Sur Martial de Loménie, voy. Eug. et Em. Haag, *France protestante*, t. VII, p. 119 et ss.

Digitized by Google

la famille royale et à différents personnages de la Cour. Se gardant bien d'oublier le comte de Retz, il avait donné à son ambassadeur les instructions suivantes : « Si vous apprenez de don Diego de *Mingez* (l'ambassadeur d'Espagne), que le comte de Retz ait eu en cette affaire la part que l'on dit, en considération de cette conduite et de la faveur, dont il jouit auprès de ses maîtres, il sera bon que vous lui disiez, après l'avoir félicité de ce qu'il a fait, que j'ai sa personne en grande considération tant à cause de ses qualités que parce qu'il sert avec zèle le roi, mon cousin, et que puisqu'il ne peut mieux montrer son zèle qu'en travaillant à la continuation de ce qui a été commencé, il y travaille de toutes ses forces, lui offrant ma bienveillance *et une preuve*, avec les bonnes paroles que vous jugerez convenables (1) ».

Le roi d'Espagne ne put longtemps se faire illusion sur le mobile, auquel avaient obéi les principaux auteurs du massacre. Dès le mois

(1) Vicomte de Meaux, *op. cit.*, p. 400.

Digitized by Google

de septembre 1572, don Diego écrivait que le nonce du pape s'ébahissait des cérémonies, célébrées à Rome à l'occasion de la Saint-Barthélemy : « C'est du reste, ajoutait-il, un peu ma faute, car je me suis imaginé tout d'abord, en voyant tuer ces huguenots, qu'on voulait servir les intérêts de la religion ; mais j'ai reconnu depuis qu'on prétendait simplement se défaire d'opposants incommodes et se remettre en selle, sans adversaires, dans le royaume (1) ». Ce diplomate il est vrai, n'avait pas été encouragé à envisager avec bienveillance la politique de la cour de France par son prédécesseur, don Francesco d'*Alava*, qui, avant de quitter son poste, lui avait laissé une série de portraits piquants de hauts personnages, qu'il y avait rencontrés. Voici le jugement qu'il portait sur Catherine

(1) FORNERON, *Histoire de Philippe II*, t. II, p. 33. Blaise de Monluc écrivait déjà en 1567, au sujet des premières guerres de religion : « Si la reine et M. l'amiral étaient en un cabinet et que M. le prince de Condé et M. de Guise y fussent aussi, je leur ferais confesser qu'autre chose que la religion les a mis à faire entretuer trois cent mille hommes, et je ne sais si nous sommes au bout. » *Commentaires*, éd. A. de Ruble, t. III, p. 116.

Digitized by Google

de Médicis : « La reine-mère est une princesse, pleine de libéralité, qui se plaît aux banquets et aux fêtes. Elle a voulu faire un huguenot de son fils, le duc d'Anjou. Elle ne cache pas sa haine pour le roi d'Espagne. Lorsqu'on parle des intérêts de la religion, elle s'efforce de se remplir les yeux de larmes, et puis elle s'en tire par des éclats de rire. » A la vérité, don Francesco ne cessa de se montrer tellement hostile à la souveraine qu'elle avait exprimé le désir de le voir quitter la France, où il représentait Philippe II depuis 1563. Ce qu'il écrivait de la comtesse de Retz n'était pas empreint d'une animosité moindre : « Savante en latin et en grec, d'un esprit terrible, elle est disciple de l'évêque de Dax [le protonotaire François de Noailles], qui a été ambassadeur près du Sultan et est aujourd'hui l'hérétique le plus hérétique. »

On essaya d'abord de transformer la tuerie en un conflit entre les maisons de Guise et de Châtillon, mais les princes lorrains voulaient qu'il fût bien établi qu'ils avaient obéi à un ordre royal. Ne pouvant avouer la vérité,

Digitized by Google

les gouvernants se décidaient à prétendre que le roi avait dû se défendre contre un complot des protestants, et, afin de donner à cette version une consécration solennelle, Charles IX tint, le 26 août, un lit de justice, pour enjoindre au Parlement d'instruire des poursuites contre Coligny et ses complices (1). Grâce à cette façon de travestir les faits, on parvint à atténuer un peu l'impression d'horreur, ressentie par les peuples protestants.

En France, après que les massacres eurent pris fin à Paris, les assassinats continuèrent encore pendant quelques jours, dans plusieurs villes de province. La terreur fut profonde parmi les religionnaires ; certains abjurèrent, les autres, privés de chefs, n'osèrent tout d'abord agir ; le gouvernement promettait d'ailleurs de ménager ceux, qui restaient paisibles.

Les événements avaient encore accru l'in-

(1) Blaise de Monluc dit dans ses *Mémoires* (année 1572) : « La reine me fit cet honneur de me mander qu'on avait découvert une grande conspiration contre le roi et son État, et que cela était cause de ce qui état advenu. Je sais bien ce que j'en crus. » *Commentaires*, éd. citée, t. III, p. 531.

Digitized by Google

fluence de Retz, ce qui ne s'expliquerait guère si le récit de Cracovie était exact. Le 13 septembre 1572 (1) E. Salviati écrit au duc de Mantoue qu'à la suite du massacre de la Saint-Barthélemy, le roi et la reine-mère ne reçoivent plus au conseil privé que quelques intimes qui sont, outre le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le marquis de Tavannes et le comte de Retz (2). Le 9 octobre, Petrucci écrit de son côté à Florence : « Tavannes grandit ; [Jean de] Morvilliers et le comte de Retz gouvernent la Cour. » D'autre part, Anne de Montmorency, disgracié, ne dissimulait pas ses sentiments à l'égard de ce dernier. Il parlait de son avarice infinie et disait qu'il devrait se rappeler la situation où il se trouvait, il y a peu d'années ; il le traitait même de scélérat. En revanche Retz passait pour être au mieux avec les Guise.

La politique de Catherine et de ses conseillers ne parvint pas à empêcher longtemps la révolte des huguenots. Une résistance se

(1) *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 827.
(2) *Archives Gonzalve*, à Mantoue, série *Francia*.

Digitized by Google

produisit dans le Midi, puis à Sancerre et à La Rochelle. Beaucoup de militants se réfugièrent dans cette dernière ville ; il fallut en entreprendre le siège. Retz fit partie de l'armée, envoyée pour réduire cette ville ; il fut même blessé. Brantôme, craignant qu'on ne voie dans cette blessure une preuve de vaillance, rapporte à ce sujet un propos du duc de Guise, d'après lequel Gondi aurait reçu cette blessure à quatre cents pas de la tranchée, dont il se retirait (1). Cependant, en juin 1573, le duc d'Anjou apprenait son élection au trône de Pologne, et dès le 24, un accord fut conclu avec les défenseurs de La Rochelle.

A peine le comte de Retz était-il de retour à Paris, qu'il fut nommé maréchal de France. Il est à supposer que cette insigne faveur mécontenta plus d'un courtisan. Tavannes, à qui précisément il succéda, avait dit : « S'il a l'état de maréchal, je donnerai le mien à mon valet. » Tous les honneurs s'accumulaient sur sa tête. A ses titres antérieurs,

(1) BRANTÔME, éd. citée, t. V, p. 330.

Digitized by Google

il joignait déjà, en 1572, ceux de marquis des îles d'Hyères et de Belle-Isle, de baron de Dampierre et de Marly, de gouverneur de Metz et du pays Messin, en attendant que, l'année suivante, il obtînt le gouvernement de Provence.

Le 19 août 1573, les ambassadeurs polonais firent leur entrée à Paris. Plusieurs seigneurs de la Cour avaient été chargés d'accompagner les principaux d'entre eux, jusqu'aux logements, qui leur avaient été réservés; c'est ainsi que le comte de Retz fut désigné pour recevoir à son arrivée le castellan des Roches. Il ne put assister aux brillantes fêtes, données à l'occasion de cette ambassade ; il dût partir quelques jours après pour aller en Angleterre remplir une importante mission. Sa femme, au contraire, fut de toutes les réceptions, et y acquit une véritable renommée. Au nom de Catherine de Médicis, elle répondit par un discours en latin à la harangue d'Adam Konarski, évêque de Posnanie, vice-roi de Pologne. Le père Hilarion de Coste relate, en ces termes, l'impression qu'elle produisit sur

Digitized by Google

les ambassadeurs : « Ce docte prélat, les princes, les seigneurs et tous les autres Polonais, étant de retour dans leur pays, ne furent pas si satisfaits et si contents de tant de faveurs et de caresses, qu'ils avaient reçues qu'étonnés de la capacité et de la gentillesse d'esprit de notre très savante héroïne, laquelle parlait avec eux les langues grecque et latine avec autant de perfection, de pureté et de netteté que les premiers et les plus éloquents orateurs d'Athènes et de Rome » (1).

(1) HILARION DE COSTE, *Les éloges et les vies des reines et dames illustres*, t. II, 1647, p. 333.

Digitized by Google

IV

En Angleterre.

En 1565, Catherine de Médicis avait songé à marier Charles IX avec la reine Élisabeth d'Angleterre ; elle s'était même ouverte à l'ambassadeur anglais, Thomas Smith, de ce projet qui fut vite abandonné. En 1570, à l'instigation du cardinal de Châtillon et du vidame de Chartres, François de Vendôme, elle fit proposer à la reine d'agréer le duc d'Anjou pour fiancé. Celui-ci s'était tout d'abord dérobé ; la reine-mère insista tellement qu'il finit par consentir au mariage ; il fallut bientôt y renoncer. La souveraine ne se découragea pas. Son troisième fils, le duc François d'Alençon, ne pourrait-il, à défaut de ses frères, épouser l'Anglaise ? Il n'avait, à la vérité, que dix-huit ans, alors que celle-ci en avait plus du double. Le duc ne considéra pas cette disproportion d'âge comme un obstacle et cette

Digitized by Google

reine, qui « joua la comédie des fiançailles pendant un quart de siècle (1), » se prêta encore à des négociations matrimoniales. Au mois de mai 1572, le maréchal François de Montmorency était envoyé en ambassade à Londres, à l'occasion d'un traité d'alliance défensive, conclu entre la France et la Grande-Bretagne. Suivi d'un brillant cortège de gentilshommes français, il fut accueilli avec une vive curiosité ; nombre de dames anglaises vinrent, à Douvres, assister à son débarquement. Il apportait une lettre autographe, par laquelle la reine-mère demandait la main d'Élisabeth pour son fils, le duc d'Alençon. Celle-ci ajourna sa réponse jusqu'au retour de l'amiral Edward Fiennes, lord Clinton, comte de Lincoln, qui devait, le mois suivant, se rendre en France, pour l'échange des ratifications du traité.

L'amiral arriva en effet à Paris, le 9 juin 1572, le jour même de la mort de Jeanne d'Albret.

(1) A. FILON, *Marie Stuart*, p. 53. Voy. aussi H. DE LA FERRIÈRE, *Les projets de mariage de la reine Elisabeth, dans Le XVIe siècle et les Valois, passim.*

Digitized by Google

Le roi, après lui avoir montré le Louvre, le conduisit à Saint-Germain-des-Près, puis aux Tuileries. Le soir « près d'une splendide fontaine, un souper y fut servi dans un petit pavillon recouvert d'ardoises. » L'ambassadeur anglais, Smith (1), cite les noms des convives : parmi eux figure le comte de Retz à côté des Coligny, des Montmorency, des ducs de Guise et d'Aumale. Le surlendemain, il y eût chez le duc d'Anjou un superbe repas, suivi d'un concert et d'une comédie italienne. Le duc d'Alençon ne pouvait se montrer moins empressé que son frère ; il invita l'amiral et les ambassadeurs anglais à une fête, qu'il devait donner aussi chez lui ; mais son logis était trop petit et ce fut à l'hôtel du comte de Retz qu'eurent lieu le dîner, et les divertissements théâtraux qu'il offrit à ses invités. « La foule était si grande ; la chaleur si forte, dit Smith, que le plaisir fut acheté par trop de fatigue. » On voit donc quel rang Retz occupait alors à la cour de France.

(1) *Calendar of State papers : foreign papers*, 1572-1574 p. 124.

Digitized by Google

. La reine d'Angleterre avait autorisé le duc d'Alençon à se faire précéder en Angleterre par un séduisant gentilhomme, Joseph de Boniface, sieur de La Molle (1), qui devait, l'année suivante, payer de sa vie son dévouement au duc. Elle était allée en villégiature à Warwick. La Molle et l'ambassadeur français Bertrand de Salignac, sieur de Fénelon, l'y rejoignirent le 17 août. Le temps s'y passait agréablement ; le jour, la reine chassait, tirant de l'arbalète comme un homme» ; le soir elle jouait de l'épinette à l'élégant Français dont l'esprit et la beauté la charmaient. Elle s'entretenait avec ses hôtes de son projet de mariage, leur parlant beaucoup moins des difficultés politiques, qu'elle pouvait craindre, que de la personne du duc d'Alençon ; sans doute, elle le trouvait bien jeune, mais ce qui l'inquiétait surtout c'était de savoir si la petite vérole, dont il avait été atteint, n'avait pas laissé de vilaines marques.

Telle était la principale préoccupation de

(1) Voy. l'étude de M. Fr. Decrue de Stoutz, *Le parti des politiques : La Molle et Coconat.*

Digitized by Google

la reine, lorsque la nouvelle de la Saint-Barthélemy vint la bouleverser et jeter l'effroi en Angleterre. Au lendemain du mariage de sa sœur avec un prince protestant, le roi de France avait fait massacrer les protestants, qui sans défiance, étaient restés à Paris ! On comprend l'exaspération d'Élisabeth, qui se manifesta par le refus de recevoir notre ambassadeur. « Lorsqu'elle l'admit enfin en sa présence, elle était accompagnée des seigneurs de son conseil et des principales dames de sa cour, tous vêtus de deuil et gardant un morne silence, dans sa chambre privée, qui avait l'aspect lugubre d'un tombeau. M. de La Mothe-Fénelon traversa cette foule muette, dont les regards fixés en terre se détournèrent de lui, et il s'avança vers la reine, qui le reçut d'un visage triste et sévère (1) ». Elle lui demanda si les étranges nouvelles, qu'elle avait reçues, étaient vraies ; il se borna à dire que Charles IX avait dû sacrifier la vie de Coligny, pour sauver la sienne, et qu'il n'y avait

(1) MIGNET, *Histoire de Marie Stuart*, chap. IX, p. 189.

Digitized by Google

eu de sa part ni préméditation, ni volonté de persécuter les protestants. Puis, s'enhardissant jusqu'à rappeler à Élisabeth qu'elle avait promis d'envoyer une ambassade, à l'occasion des couches de la reine de France, il s'attira cette réponse : « Dieu m'en garde mes ambassadeurs seraient en danger à Paris. »

Cette attitude emphatique d'Élisabeth n'arrêta pas Catherine. Dès le 6 septembre, elle demanda une entrevue pour elle et pour le duc d'Alençon. La reine répondit qu'elle ne pouvait pas entendre, sans pleurer, les excès commis en France, que jamais ses sujets ne consentiraient à ce qu'elle épousât un prince de la nation persécutrice et que même certains de ses conseillers paraissaient croire que c'était par ironie qu'on lui parlait d'un tel projet. La reine-mère connaissait trop la mentalité de la souveraine anglaise, pour que sa confiance dans le succès fût ébranlée par ces propos. Elle ne se trompait pas ; en mars 1573, Élisabeth exprimait le désir d'avoir un entretien avec son futur fiancé. Cette fois, ce fut la reine-mère qui se tint sur la réserve ; elle fit savoir que

Digitized by Google

le duc ne pourrait aller en Grande-Bretagne, qu'après la fin du siège de La Rochelle. Enfin l'entrevue si souhaitée sembla sur le point d'avoir lieu. La Mothe-Fénelon annonça à Catherine, à la fin d'août, qu'Élisabeth se rendrait le 1er septembre à Douvres et que le duc pouvait venir l'*agrémenter*. Nouveau contre-temps ! Alençon, tombé malade, ne se met pas en route : On juge alors indispensable d'envoyer en Angleterre un ambassadeur extraordinaire, qui devait porter à Élisabeth les excuses de l'absent et d'annoncer officiellement l'élection de son frère au trône de Pologne. Cette double mission fut confiée au maréchal de Retz. Nul ne saurait mieux que lui, pensait-on, rétablir d'une façon durable la concorde entre les deux nations et pénétrer les sentiments intimes d'Élisabeth en ce qui touchait ce mariage, qu'elle paraissait tout à la fois vouloir et appréhender.

Il était porteur de la lettre suivante que le duc d'Alençon adressait à la reine d'Angleterre : « Madame, ne pouvant la grande maladie, qui m'est survenue, permettre à cette heure

Digitized by Google

de vous écrire une lettre de ma main et encore moins d'accomplir, de mon côté, notre entrevue, que j'ai toujours tant désirée, comme je fais encore maintenant, j'ai prié mon cousin, le comte de Retz, maréchal de France, qui s'en va par deçà vers vous, vous rendre témoignage du déplaisir que j'en ai et vous dire là-dessus et sur la sincérité de mon amitié et affection en votre endroit, plusieurs choses, desquelles je vous prie de croire et lui ajouter foi comme à moi-même, qui supplie le Créateur, après vous avoir bien affectueusement baisé les mains, qu'il vous ait, Madame, en sa très sainte et digne garde. Écrit à Paris, le 24e jour d'août 1573. Votre bien affectionné frère et cousin, FRANÇOIS (1). »

Le comte de Retz, dont la vanité était flattée au dernier point, voulut que le peuple anglais, malgré les circonstances survenues depuis, ne fût pas moins ébloui cette fois qu'il l'avait été, l'année précédente, lors de l'ambassade du duc de Montmorency. Il afficha

(1) LA FERRIÈRE, *op. cit.*, p. 351.

Digitized by Google

un luxe, qui excita la raillerie de ses ennemis. « Il eût l'insolence, dit l'auteur d'un récit peu indulgent, de faire porter par navires non seulement tous ustensiles de cuisine de toutes sortes, jusques aux landiers et lardoires, tout le linge, tapisseries et autres meubles de chambres, mais aussi tout ce qui lui fut servi pour son boire, manger et agencement ; il le fit porter de France en Angleterre avec telle magnificence qu'elle engendrait scandale à ceux, qui ne le connaissaient, et faisait rire à gorge déployée ceux, qui avaient connu le père et la mère de cet ambassadeur. Mais les vrais Français reconnaissaient un horrible jugement de Dieu sur la France, sur le ventre de laquelle ce galant marchait avec telle arrogance (1) ».

Les Anglais, loin d'être choqués, admirèrent la pompe, déployée par le maréchal. Ils lui firent l'accueil le plus sympathique. La reine désigna quelques-uns des meilleurs gentils-

(1) *Voyage du maréchal de Retz en Angleterre*, dans *Archives curieuses de l'Histoire de France*, de CIMBER ET DANJOU t. VIII p. 13 à 19

Digitized by Google

hommes de sa cour, pour le recevoir à son débarquement et l'accompagner pendant toute la durée de son séjour en Angleterre (1). L'archevêque de Cantorbery offrit à la reine, le 7 septembre, jour anniversaire de sa naissance, un festin, tel qu'on n'en avait pas vu depuis cinquante ans ; il y convia le comte de Retz avec toute sa suite. Élisabeth fut séduite par la conversation persuasive du brillant Français. « Pendant le repas, dit de Thou, le comte de Retz parla avec tant d'art et d'une manière si insinuante que la reine ne douta pas qu'on agît avec elle de la meilleure foi du monde. » Toutes les questions furent abordées, même celle de la Saint-Barthélemy, dont le seul but, affirmait Retz, avait été d'étouffer la conjuration de Coligny et de ses partisans. Le roi déplorait qu'il y eût eu autant de victimes, dont on avait d'ailleurs exagéré le nombre, et qui, pour la plupart avaient succombé sous les coups de la populace, qu'on parvenait difficilement à maîtriser.

(1) *Correspondance diplomatique de Bertrand de La Mothe-Fénelon*; dépêche du 20 septembre 1573 ; t. V, p. 403.

Digitized by Google

La haine de la religion protestante n'était pour rien dans l'événement : l'édit, signé par Charles IX, à la suite du siège de La Rochelle, le prouvait au surplus. La reine ne pouvait rendre de meilleur service à ses coreligionnaires qu'en les exhortant à s'en rapporter à la bonté du roi de France. L'ambassadeur demanda enfin à Élisabeth d'être la marraine de la princesse royale, qui était née au mois d'octobre précédent. Il remit en outre des présents à la reine d'Angleterre et aux seigneurs, avec lesquels il avait été en relation, pendant son voyage.

Élisabeth ne se contenta pas d'exprimer à La Mothe-Fénelon toute sa satisfaction. Elle adressa, dès le 15 septembre, des lettres à Charles IX, à la reine-mère, aux ducs d'Anjou et d'Alençon : « Nul ne pouvait être mieux venu, écrivait-elle au roi, que cet homme, qui vous est si obséquent serviteur et si savant aux affaires des princes étant nourri en si bonne école que la vostre. » La lettre à Catherine de Médicis n'est pas moins élogieuse : « Entre toutes les bonnes occasions, dit-elle, qui souvent m'ont été données de votre part, pour

Digitized by Google

signifier le désir, qu'avez toujours eu de continuer notre amitié, il me semble que cette dernière n'a cédé aux précédentes en me mandant un gentilhomme de si bonne qualité, doué de tant de fidélité vers son maître, accompli de tant de prudence, mêlée avec la sincérité, nourri en connaissance des affaires des princes et si bien informé des négociations ; qu'il me semble par lui avoir reçu registre de choses, appartenantes à notre cause, auquel, ayant souvent donné audience, j'en ai reçu déclarations de plusieurs natures, desquelles quelques-unes m'ont contenté seule d'entendre et retenir, les autres je prie M. le Maréchal à les pratiquer à autres, pour être si sèche que de les garder seule ; toutes lesquelles je ne puis plus dire, sinon que me trouve pleine de contentations et bien fort persuadée que nulle astuce ni finesse ont tenu lieu en ce négoce, ainsi qu'il a plu au roi, mon très cher frère, et à vous, Madame, de vous oublier de mon sexe et me soumettre le crédit, d'une qui se peut taire... Ce me fut un crève-cœur d'avoir vu naguère les limites de la France,

Digitized by Google

n'ayant eu l'heur de voir le maître, et souvent en la regardant, je maudissais la mer, pour avoir séparé par passage, ce qui est conjoint d'affection ; si est, ce que, recevant cet honneur d'être saluée d'un tel messager, cela relève un peu pour imaginer que le roi ne fut loin, quand celui-là me fut présent (1)... »

Jamais ambassadeur ne fut comblé de plus de louanges. La part faite aux exagérations de ce langage de cour, il est certain que l'impression, produite par le maréchal de Retz, fut excellente. Le roi et sa mère se félicitaient vivement du résultat de cette ambassade. Dès le retour de Retz, le roi écrivait à La Mothe-Fénelon qu'il ne lui serait possible « d'avoir plus de plaisir et de contentement. » Un point toutefois restait obscur. La reine était-elle vraiment décidée à épouser le duc d'Alençon? Elle avait envoyé à ce dernier une lettre, pour lui dire combien elle était aise d'avoir appris sa guérison et quelle infinité de grâces elle lui devait, pour son intention

(1) La Ferrière, *op. cit.*, p. 360.

Digitized by Google

de venir en Angleterre, en ajoutant qu'elle « met au rang de ses meilleures fortunes, que la mer n'a pu restreindre ses désirs de la voir ; » mais sur la question essentielle, les termes de la lettre manquaient de précision. C'est qu'en effet la crainte, exprimée par elle autrefois, subsistait ; elle restait hantée par cette idée que le duc était défiguré.

Voulant absolument être fixée, elle se décide à faire partir pour la France Thomas Randolph, qui devait voir le duc. Si cet envoyé jugeait que les traits du prince étaient trop endommagés par les traces de la terrible maladie, il alléguerait que l'opposition des Anglais au mariage était tellement forte qu'il était préférable que le duc d'Alençon ne vînt pas en Angleterre et il repartirait au plus vite. Si au contraire il ne trouvait « ni disgrâce, ni difformité notoire, » il se ferait remettre par le maréchal de Retz un portrait du duc et s'assurerait de la ressemblance. Le 12 décembre, le docteur Valentin Dale (1), ambas-

(1) *Calendar of State papers: foreign papers*, 1572-1574, p. 446.

Digitized by Google

sadeur anglais, écrivait à la reine qu'il avait trouvé la peinture à lui confiée ressemblante, sauf un excès de couleurs. Retz étant alors en Pologne, ce fut son cousin Jérôme de Gondi qui remit ce portrait, après l'avoir enfermé dans un étui, scellé des armes du maréchal. Le comte de Retz n'eût pas à s'occuper des suites de ce projet de mariage, qui, après s'être poursuivi pendant plusieurs années encore, et avec d'étranges péripéties, n'aboutit pas plus que les autres.

Catherine de Médicis avait été très heureuse de l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne, mais, lorsque vint le moment de se séparer de son fils préféré, elle chercha plutôt à retarder le départ. Le duc de son côté n'apportait aucune hâte à s'arracher aux plaisirs de Paris, pour aller prendre possession de la royauté dans un pays lointain et sauvage, qui lui apparaissait comme un lieu d'exil. Le roi, au contraire, plus jaloux que jamais de son frère, le mettait en demeure de partir (1).

(1) Sa jalousie avait encore été avivée par l'entrée triomphale du nouveau roi de Pologne à Paris, après son retour de

Digitized by Google

La perspective d'un voyage en Pologne ne séduisait guère les seigneurs français ; plusieurs s'excusèrent. « Le maréchal de Retz fut spécialement requis par le roi, » écrit l'ambassadeur florentin. « On pense, ajoute-t-il, que c'est le résultat d'une intrigue des Guise (1). Il est vrai qu'après être devenu leur allié et leur confident quelques mois auparavant, Retz avait tout d'un coup tourné casaque (*voltato mantello*) et pris parti contre eux, pour certaines questions de grande importance (2). La reine-mère semblait en effet

La Rochelle. Dans une lettre adressée, le 18 septembre 1573, à William Cecil (lord Burghley), Valentin Dale raconte un épisode singulier. Le roi, vêtu d'un vieux manteau et d'un chapeau de « mauvaise mine », était entré dans une petite maison du pont ; de là il jetait des pièces d'argent aux passants et se faisait un passe-temps de vider des seaux d'eau sur eux, pendant qu'ils se disputaient cet argent (*Calendar of State papers : foreign papers*, 1572-1574, p. 419).

(1) Valentin Dale écrit également à lord Burghley, le 12 décembre 1573 : « Le maréchal fut spécialement requis par le roi. On pense que ce fut grâce aux Guises, qui essayent de s'élever au gouvernement ; ils le craignent plus que tout autre. » (Lettre déjà citée : *Calendar of State Papers : Foreign papers*, 1572-1574, p. 446).

(2) Dépêche de Vincenzo Alamanni du 13 août 1573. *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 885.

Digitized by Google

disposée à accentuer sa politique dans un autre sens ; elle poussait Retz à se rapprocher du connétable de Montmorency, qui lui était si hostile. L'historien de Thou donne cette autre version, qui paraît peu fondée : le maréchal, constatant que son crédit diminuait auprès de Charles IX, aurait jugé opportun de s'absenter momentanément de la Cour. Peut-être voyait-il dans ce voyage une occasion de se rendre agréable au roi de Pologne, qui, par suite de l'état de santé de son frère, serait probablement, avant peu, roi de France. Quoi qu'il en soit, Retz précéda le duc d'Anjou. Il était chargé de rendre favorables certains princes allemands et aussi, de négocier avec le comte Ernest de Nassau. Il était muni de sommes d'argent, destinées à faciliter le succès de sa mission. Plus d'une fois, ses détracteurs l'accusèrent de s'en être approprié une partie.

Pendant l'absence du duc d'Anjou, la reine-mère et le roi furent aux prises avec les plus sérieuses difficultés. Le traité, passé à la suite du siège de La Rochelle, n'avait pas com-

Digitized by Google

plètement apaisé l'agitation protestante.

Certaines clauses de cet acte excitèrent un mécontentement, qui ne fit que grandir. Des assemblées de notables se tinrent en Languedoc et en Guyenne ; des députés furent envoyés à la Cour, avec mandat de présenter deux requêtes. Par la première, ils réclamaient la convocation des États généraux ; la seconde exigeait notamment l'exclusion des étrangers de toutes les charges. Ils se proposaient d'atteindre ainsi non seulement les princes lorrains, mais aussi le comte de Retz, qu'ils « haïssaient autant que la mort (1) ». La situation était rendue plus critique par l'attitude du duc François d'Alençon, qui revendiquait la lieutenance-générale du royaume et le commandement des armées. Le connétable, redoutant de voir éclater une guerre civile, appuya la demande. Le roi consentit à nommer le duc chef du conseil, mais refusa de lui confier la lieutenance-générale. Alors un véritable complot se trama.

(1) Dépêche du 11 mars 1574, dans *Négociations de la France avec la Toscane*, t. III, p. 908.

Digitized by Google

François s'enfuit de Saint-Germain, pour aller attendre les reîtres et les lansquenets, levés par le duc de Nassau et qui devait se joindre aux conjurés de France. Les mesures furent mal prises ; Alençon, apeuré, avoua tout à sa mère. La Cour se crut en danger. Catherine partit la nuit, emmenant avec elle son dernier fils et Henri de Navarre. Le lendemain matin, le roi arrivait à Paris, escorté par les Suisses. Il venait retrouver sa nièce et les deux princes, non au Louvre, mais à l'hôtel du comte de Retz. Les maréchaux François de Montmorency et Charles de Cossé furent emprisonnés ; le maréchal Henri de Damville fut dépouillé de sa charge de gouverneur du Languedoc. Charles IX passa quelques jours à l'hôtel de Retz, puis repartit pour Vincennes, où il mourut le 30 mai 1574.

Retz n'était pas encore de retour de Pologne. Un de ses frères, Charles de Gondi, marquis de La Tour, que le roi avait en grande affection, resta à son chevet jusqu'à la dernière heure. Ce fut à lui qu'il recommanda, avant de mourir, l'enfant qu'il avait eu de Marie Tou-

Digitized by Google

chet. Sorbin (1) prétend que la douleur de ce dévoué serviteur fut telle, qu'il en mourut trois semaines plus tard. Les ennemis de Retz ne laissaient échapper aucune occasion de l'attaquer. On lit dans le journal de Pierre de L'Estoile cette note par trop invraisemblable : Charles de La Tour mourut le 15 juin, de dépit et de mélancolie, comme on fait le bruit trop commun, de ce qu'étant maître de la garde-robe du roi naguère défunt, il avait été privé des meubles et accoutrements du défunt roi et autres droits à lui appartenants audit titre, par son frère aîné, le comte de Retz (2). »

Le 8 juillet, Retz, revenu à Paris, depuis le 6 juin, assista à Saint-Denis aux obsèques du roi, parmi les gentilshommes de la Chambre, qui eurent avec le Parlement de Paris une de ces querelles de préséance, si fréquentes dans les cérémonies de l'époque (3).

(1) Arnaud Sorbin de Sainte-Foy, *Vie de Charles IX*, publiée par Cimber et Danjou, *op. cit.*, p. 303.

(2) *Journaux-mémoires*, éd. citée, t. I. p. 8.

(3) *Id.*, p. 13.

Digitized by Google

V

Sous Henri III.

En 1574, Albert de Gondi était à l'apogée de sa carrière. Nulle ascension n'avait été plus rapide que la sienne : biens, dignités, satisfactions de vanité, il avait tout obtenu. On le jalousait, on murmurait, on se plaisait à rappeler l'humilité de ses débuts. Cela ne l'avait pas empêché de tenir la place du roi dans une cérémonie solennelle et, malgré la Saint-Barthélemy, d'être accueilli, presque triomphalement, par la reine protestante d'Angleterre.

Lorsque, hors de France, il apprit que le roi n'était plus, s'il n'éprouva pas de surprise, il fut certainement consterné. Ayant vécu naguère dans la familiarité du duc d'Anjou, il connaissait mieux que beaucoup d'autres son humeur capricieuse, la versatilité de son esprit et la frivolité de son caractère. Retz

Digitized by Google

était trop averti, pour ne pas entrevoir les écueils, contre lesquels sa fortune pourrait se briser ; et c'est bien ce qui lui serait arrivé en effet, sans Catherine de Médicis, qui, jusqu'à son dernier jour, le protégea en toute circonstance. Malgré ce puissant appui, il eut besoin d'une singulière dextérité, pour échapper au naufrage. Il lui fallut parfois supporter en silence les brusques fantaisies du nouveau roi, et rester prudemment à l'écart, jusqu'à ce que le calme fût revenu. D'autre part, la politique d'expédients, qui fut toujours celle de la reine-mère et à laquelle il était inféodé, ne permettait à personne de se fier entièrement à lui : l'allié d'aujourd'hui pourrait être l'adversaire de demain. C'est ainsi qu'on le vit se séparer, puis se rapprocher des Guise, chercher à se concilier le connétable de Montmorency, son fils, le maréchal de Damville, le duc d'Alençon, ou Henri de Navarre, après avoir lutté contre eux. Il devait sans cesse se tenir prêt à changer de parti, amoncelant ainsi les inimitiés que ces volte-faces suscitaient contre lui. Habitué

Digitized by Google

qu'il était, jusqu'alors, à des succès toujours grandissants, il sentit plus vivement les déceptions et les déboires, se laissant même par moments aller au découragement. A ces préoccupations, à ces soucis ne tardèrent pas à se joindre des douleurs physiques, qui le torturèrent durant vingt ans. Il n'avait pas à ses côtés une femme, dont l'affection pût lui donner quelque allégement ; Catherine de Clermont fut une compagne, qui n'était ni compatissante ni même fidèle. Il dût parfois souffrir cruellement ; mais il étouffa ses gémissements. Des sautes continuelles de faveur et de discrédit, que Retz eût à subir pendant le règne d'Henri III, l'histoire parle peu. C'est presque exclusivement dans les correspondances diplomatiques, qu'on en trouve la révélation. Aussi faut-il citer de nombreux extraits de ces documents, puis suivre cette période de la biographie du maître de Noisy.

Le maréchal avait quitté la Pologne plusieurs semaines avant le roi. Ce ne fut pas sans peine qu'il pût, en traversant l'Allemagne, se soustraire aux poursuites des

Digitized by Google

bandes protestantes. Comment Henri III parviendrait-il à sortir de son royaume? L'inquiétude fut bientôt dissipée ; on sut que, dès qu'il eut été informé de la mort de son frère, le nouveau roi s'était enfui précipitamment du château de Cracovie et avait atteint Vienne à marches forcées. Autant il avait mis de précipitation à franchir la frontière polonaise, autant il s'attarda à regagner la France, en passant par l'Italie, où il s'adonna à une vie de fêtes.

L'absence prolongée du roi compliquait une situation, déjà très critique, Retz était effrayé ; il redoutait des troubles; il se demandait si la reine-mère serait en état de résister à ses ennemis ; il se demandait aussi s'il n'allait pas être victime de la malveillance des jeunes seigneurs, qui avaient entouré Henri III en Pologne et étaient devenus ses favoris. Son anxiété était telle que, du 17 juin au 5 août, il écrivit cinq lettres à Pompone de Bellièvre (1), qui avait accompagné le roi.

(1) Bibl. Nat., manuscrit français, 1590, f. 68, 78, 88, 99 et 144.

Digitized by Google

Se départant de sa circonspection habituelle, il lui dit combien la présence du nouveau roi était nécessaire, pour arrêter « beaucoup de choses sur le point de s'émouvoir. » Il espère qu'Henri III ne se laissera pas trop retenir « par les délicatesses de l'Italie, car, à la vérité, le temps ne le requiert pas. » La reine-mère désire revoir au plus tôt son fils ; elle a l'intention d'aller à sa rencontre. « Chacun tremble de lui voir entreprendre ce voyage. » Retz est d'ailleurs « prêt à monter à cheval avec bon nombre de ses amis et fidèles sujets, pour s'acheminer au-devant de lui, s'il lui plaît de faire entendre à la reine de l'avoir agréable. » Il rappelle qu'il a été le familier du nouveau souverain, pendant le règne de Charles IX et prie Bellièvre de lui transmettre ses protestations d'absolu dévouement. La fin de la dernière lettre, datée du 5 août 1574 (1) prouve à quel point il craint de tomber en disgrâce : « Je n'ai aucune ambition, écrit-il. Dieu me fera connaître quelle vie je dois faire

(1) Bibl. Nat., manuscrit français, 1590, f. 144.

Digitized by Google

dorénavant : ou l'action, ou la contemplation, comme je crois sûrement qu'elle me viendra de Dieu, et c'est à quoi aussi je me prépare. »

Quelles que fussent ses appréhensions, le comte de Retz donna tout son concours à la reine-mère. Elle partit pour Lyon, accompagnée du duc d'Alençon et de Henri de Navarre. Le maréchal commandait l'escorte et fut chargé de la surveillance des deux princes, à qui elle avait fait grâce, mais qu'elle redoutait de voir s'éloigner d'elle. Les pressentiments d'Albert de Gondi étaient fondés ; il apprit, en arrivant à Lyon, que durant son séjour à Turin, Henri III avait donné à son favori René de Villequier, baron de Clairvaux, revenu avec lui de Pologne, la charge de premier gentilhomme de la Chambre. La reine-mère intervint ; à sa prière, le roi, de retour à Lyon, consentit à rendre à Retz sa charge, à la condition toutefois, qu'il la partagerait avec Villequier.

L'influence de Retz était jusque-là trop considérable, pour que ses contemporains ne s'étonnassent pas du changement de fortune, qui semblait le menacer. Dès le 10 septembre

Digitized by Google

1574, Thomas *Wilkes* écrivait à Francis Walsingham : « Le maréchal de Retz rétrogradera rapidement si la reine ne le soutient pas (1). » Le 29, Dale fait part à William Cecil-Burghley de la même impression (2). « Retz, dit-il, est loin de jouir de son ancien crédit à la Cour. » Les instructions suivantes, que les gouvernants anglais envoyaient reflètent leurs préoccupations. Ils disaient à leurs agents de : « s'informer si le comte de Retz continue à jouir de la même faveur et du même crédit auprès du roi qu'auprès du précédent, ensuite s'il est judicieux de lui rendre visite et de lui parler de la haute situation, qu'il s'est faite ici, auprès de la reine et des nobles, grâce à sa sage façon d'agir (3). »

Le roi ne se priva pas cependant tout à fait du concours du maréchal. Il eut à former, dans son gouvernement de Provence, une armée, qui, sous ses ordres, devait agir de concert

(1) *Calendar of State papers: foreign papers*, 1572-1574 p. 548.

(2) *Id.*, p. 559.

(3) *Id.*, p. 563.

Digitized by Google

avec celle, que le duc Jacques d'Uzès avait réunie, pour combattre les mécontents du Midi. Cette armée fut licenciée en janvier 1575.

Le mois suivant, Henri III était sacré à Reims. En sa qualité de maréchal, Retz figura parmi les grands dignitaires et eut l'honneur de porter l'épée du connétable. D'après Brantôme, force gens s'en étonnaient. Il est vrai, dit-il, que « ce fut faute d'autres maréchaux, car il y en avait deux prisonniers à la Bastille, et l'autre persécuté ; on lui en trouva fort mauvaise grâce et il en fût fort brocardé. » Le quatrain suivant circulait déjà depuis quelques mois :

« Ha! qu'ils sont malheureux les quatre maréchaux!
Les deux sont enfermés en étroite prison;
Le tiers est accusé de grande trahison;
Et le quart par La Fère est puni de ses maux (1). »

Le dernier vers faisait allusion aux relations, que le jeune Jean de La Fine,

(1) *Journal de Pierre de L'Estoile*, 1574, éd. citée, t. I, p. 18. Les deux maréchaux emprisonnés à la Bastille étaient MM. de Cossé et de Montmorency, Damville dirigeait la révolte du l i.

Digitized by Google

sieur de Beauvais La Nocle entretenait, disait-on, avec Mme de Retz (1).

On répandait en France, vers cette époque, nombre de libelles, dénonçant à l'opinion publique les fauteurs de la Saint-Barthélemy. Si la plupart contenaient surtout de grossières injures, il en était un, non moins violent, qui se distinguait par son éloquence vigoureuse et passionnée : « Parmi tous les pamphlets du XVIe siècle, admirablement fécond en ce genre, bien peu, a-t-on dit (2), sont dignes de lui être comparés. » L'auteur, qui semble avoir été Henri Estienne, fait retomber l'entière responsabilité du massacre de la Saint-Barthélemy sur Catherine de Médicis et quelques complices, dont le principal est le comte de Retz. Il s'efforce de montrer qu'elle a voulu tout à la fois faire massacrer les huguenots, qui gênaient sa politique, écarter du gouvernement les descendants de l'ancienne noblesse

(1) « Gentilhomme fort propre et entendu à l'entretien des femmes. » Voy. *Remarques sur l'histoire de Davila*, à la suite des *Mémoires de Beauvais-Nangis*, 1665, p. 189.

(2) FENGÈRE, *Portraits littéraires du XVIe siècle*, t. I, p. 95.

Digitized by Google

française, pour la donner à ses créatures, écraser la France pour enrichir ses favoris italiens. Huguenots, nobles, peuple doivent donc poursuivre d'une haine implacable cette reine criminelle, qu'il compare à Brunehaut. « La reine, qui savait bien que la plupart des grands de ce royaume abhorraient telles et horribles méchancetés, ne leur avait osé communiquer la menée. Seulement choisit-elle le duc de Nevers [Louis de Gonzague] et le comte de Retz pour la conduire, gens véritablement dignes de si haute et magnanime entreprise, tous deux étrangers, qui ne pouvaient être tenus par affection pour leur patrie, Italiens qui font gloire de trahir, tuer les gens au lit, l'un de la maison de Gonzague, longtemps alliée aux Espagnols contre ce royaume et encore aujourd'hui pensionnaire du roi d'Espagne, l'autre... qui ne désire que l'extermination de la noblesse, ennemie de ses ordures et n'ayant honte, étant devenu si riche en ce royaume, de tirer encore pension du roi d'Espagne. Le peuple est-il si stupide qu'il ne sente le prix des tailles et emprunts

Digitized by Google

qu'on lui charge sur les épaules, pour bâtir des maisons inutiles, pour enrichir de dons immenses certains étrangers, pour faire d'un petit bélistre de Gondi l'un des plus riches seigneurs de France... Brunehaut aimait pour ses plus privés services un *Proclaïde*, Romain ou Lombard, homme de basse condition et de nulle valeur, lequel elle honorait des principaux États du royaume, dûs de tout droit à la noblesse et l'enrichissait des tailles et exactions, qu'elle mettait sur le peuple... Catherine aime pour ces mêmes causes un Gondi, Florentin, issu de race de Morane, fils d'un banquier, qui, par deux fois, fit banqueroute à Lyon et d'une courtisane. On l'a vu suivre quelque temps la mule d'un trésorier; depuis, il devint clerc d'un commissaire des vivres, au camp d'Amiens, puis après, enseigne de la reine, maître de la garde-robe du roi, et ores, le croit-on, sans avoir fait aucun bon service, au royaume, comte de Retz et presque seul maréchal de France. Catherine, voulant gouverner tout avec son Gondi, et craignant que les grands du royaume s'opposent à cet

Digitized by Google

excessif avancement, fondé seulement sur la passion démesurée d'une femme, allume une guerre civile en ce royaume, arme les frères et voisins les uns contre les autres et fait tant qu'en peu de temps elle se défait du roi de Navarre, d'Anne de Montmorency, connétable, de François de Lorraine, duc de Guise et grand-maître, du maréchal de Saint-André (1), d'infinis autres seigneurs par poison et par glaive, afin que ce petit bélistre demeure seul auprès d'elle à faire ce que bon lui semble... Gondi introduit tous les jours mille inventions de fouler le peuple, met toutes les aides de France entre les mains de péagers et gabelliers d'Italie, partit ce royaume entre ses semblables, finalement est si présomptueux qu'il hait à mort les princes du sang, leur commande à baguette et en veut faire ses valets (2). »

L'auteur, avait résumé, sous la forme la

(1) Jacques d'Albon, maréchal de Saint-André. Voy. sur lui le livre de M. Romier.

(2) *Discours de la vie de Catherine de Médicis*, 1575, in-16. Cf. Hauser, *op. cit.*, p. 270.

Digitized by Google

plus outrageante, toutes les accusations, toutes les calomnies, propagées par les ennemis de la reine-mère et d'Albert de Gondi. N'était-ce pas pousser étrangement l'histoire que d'attribuer à la « passion démesurée » de Catherine de Médicis pour lui, la cause des guerres civiles qui avaient désolé le royaume? La politique suffit à expliquer la constante protection dont elle l'entoura.

Dans un milieu, tel que celui où elle vivait, il était inévitable que sa conduite privée fût attaquée. Certains écrits renferment, à cet égard, des insinuations, sans fournir de preuves sérieuses. Il est même permis de croire qu'après avoir été une épouse exemplaire, la reine-mère a voulu, avant tout, être une veuve irréprochable. N'écrivait-elle pas à Pompone de Bellièvre, le 25 avril 1584, que n'ayant jamais failli à son honneur et à sa réputation, elle « n'aurait pas, à sa mort, à demander pardon à Dieu, sur ce point » (1). Quant aux assassinats, que Retz aurait commis « par poison ou

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. G. Baguenault de Puchesse, t. VIII, p. 180. Cf. *Revue Historique*, t. LXXIII, p. 68.

Digitized by Google

par glaive » de concert avec elle, qu'en faut-il penser? Sa complicité est certaine en ce qui concerne le guet-apens dirigé contre Coligny, et le massacre de la Saint-Barthélemy. Catherine de Médicis a-t-elle cherché dans d'autres circonstances à se débarrasser d'ennemis par des moyens violents? Il n'existe, en tout cas, aucun indice, autorisant à imputer au comte de Retz une participation quelconque à ces crimes politiques, si elle s'en est réellement rendue coupable.

Après avoir lu le pamphlet où elle était si violemment attaquée, Catherine de Médicis aurait dit, en riant, que l'auteur était bien renseigné sur plusieurs points, mais qu'elle pourrait lui en apprendre plus encore (1). Retz ne supporta peut-être pas avec la même impassibilité les attaques, le concernant. Elles l'atteignirent profondément en prouvant les jalousies de la noblesse contre les favoris italiens de la reine-mère et le souvenir des massacres, dont on lui attribuait la principale

(1) Le P. Lelong, *Bibliothèque de l'Histoire de France*, t. II, p. 640 et 650, n° 25.081.

Digitized by Google

responsabilité. Il ne pouvait d'ailleurs alors guère compter sur la bienveillance du roi, qui prodiguait ses faveurs à d'autres. Le déclin de son influence dût lui apparaître nettement Le 25 mars 1575, Valentin Dale annonce à Francis Walsingham que « le comte de Retz est retiré chez lui et ne se mêlera plus de rien » (1). Est-ce la chute?

Le roi n'ayant pu venir à bout par la force de la guerre de partisans que les malcontents, (Huguenots et catholiques réunis sous les ordres du maréchal de Damville) faisaient il avait consenti à recevoir leurs députés dans tout le Midi, et s'était décidé à négocier. Les délégués remirent une pétition en quatre-vingt-onze articles, contenant les griefs dont ils se plaignaient (2). Les conditions de leur soumission étaient des plus dures. Ils réclamaient, indépendamment de la liberté religieuse, garantie pour des places de sûreté, réhabilitation des victimes de la Saint-Barthélemy et punition des massacreurs. La haine,

(1) *Calendar of States papers : foreign papers*, 1575-1577, p. 33.
(2) Mariéjol, *Catherine de Médicis*, p. 260.

Digitized by Google

qu'ils portaient au maréchal de Retz, n'était pas dissimulée ; ils demandaient que ni lui, ni le chancelier René de Birague ne prissent part aux négociations. Le roi refusa de céder. Gondi assista aux séances, pendant lesquelles les articles de la pétition furent discutés. Il est probable que la reine-mère intervint encore à cette occasion : « Elle le soutient, écrit Dale ; cependant, s'il s'était attardé plus longtemps dans sa maison de campagne, il aurait pu arriver trop tard. » Au surplus, les sentiments différents du roi et de la reine-mère, à son égard, s'affirmaient ostensiblement. Durant l'été, il y eut de nombreuses fêtes à Paris. Le roi aimait les festins, les seigneurs de la Cour lui en offrirent tour à tour. L'un des plus somptueux fut celui de Retz ; Henri III n'y assista pas. Catherine de Médicis, au contraire, ne manqua pas de se rendre à son invitation (1).

Ce n'était pas seulement l'animosité des malcontents du Midi, que Retz avait à redouter.

(1) Dépêche de Dale du 15 août 1575, *Calendar of States papers : foreign papers*, 1575-1577, p. 108.

Digitized by Google

Les Guise aussi désiraient le voir exclure de la Cour, où il leur portait ombrage ; mais ils hésitaient à engager la lutte contre la reine-mère. C'est ce qu'indique l'ambassadeur anglais, en ajoutant que Retz, « se joindrait nécessairement à eux. »

L'occasion ne tarda pas à se présenter. Le duc d'Alençon, ce prince toujours enclin aux folles aventures, s'était enfui du Louvre le 15 septembre 1575. Condé, qui avait levé des reîtres et des Suisses, se préparait à rentrer en France. Guillaume de Montmorency-Thoré prit les devants et pénétra en Champagne. Le duc de Guise marcha à sa rencontre, et le maréchal de Retz le rejoignit à titre privé, sans commandement officiel. La défaite de Thoré à Dormans, le 10 octobre, arrêta l'invasion. « Le duc Charles du Maine, (le futur duc de Mayenne), M. d'Aumale (Charles de Lorraine) le maréchal de Retz et les autres gentilshommes qui accompagnaient le duc de Guise, sont revenus, écrit Dale (1), et ont été particulièrement

(1) Le 27 octobre 1575, dans *Calendar of State papers : foreign papers*, 1575-1577, p. 163.

Digitized by Google

bien accueillis par le roi. Le maréchal de Retz a gagné la faveur des Guise, pendant ce voyage, et le roi le traita en familier, depuis son retour».

La fragilité du crédit de Retz et les dangers de disgrâce qu'il courait, n'avaient pas échappé aux ambassadeurs vénitiens, venus en France à cette époque. « A présent, dit l'ambassadeur Giovanni Michieli, on parle très peu de religion, et la dénomination générale n'est plus celle des huguenots, mais de mécontents. Le nombre de ceux-ci est grand ; ils forment la partie la plus considérable des nobles, huguenots et catholiques, puis des bourgeois, puis des hommes de toute condition. Les mécontents ont exposé leurs prétentions dans un écrit, publié, après que Monsieur eût quitté la Cour. Ils veluent qu'on poursuive les héritiers de ces seigneurs, qui ont fait des dépenses incroyables et de grands achats, et parmi eux le chancelier (de Birague), le maréchal de Retz (et) le duc de Nevers, qui sont tous Italiens. » Michieli doute même de la solidité de la protection, que Catherine de Médicis accorde à Retz et à quelques autres compatriotes:

Digitized by Google

« Comme elle connaît la haine si profonde de Monsieur contre le duc de Nevers, le maréchal de Retz et Philippe Hurault de Cheverny, elle lui a promis de faire en sorte, à son retour, que le roi les disgrâciât et les éloignât de la Cour, quoiqu'ils soient ses propres créatures et qu'elle les ait plus en affection que tous autres. Son but est de se concilier l'affection de Monsieur et de prendre plus d'ascendant sur lui (1). » Cette promesse, si elle avait été réellement faite, n'était qu'un moyen désespéré, dont elle usait pour tenter de ramener le fugitif auprès du roi et l'empêcher de se mettre à la tête des révoltés. Jamais elle n'eût, même dans les jours les plus difficiles, la pensée d'abandonner le maréchal, son fidèle favori.

Le 5 décembre 1575, la veuve de Charles IX, Élisabeth d'Autriche, partait de Paris pour retourner à Vienne, auprès de ses parents. Retz l'accompagnait. Moins de cinq ans auparavant, il représentait le roi aux fiançailles de

(1) *Relations des ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au* XVI^e^ *siècle*, t. II, p. 229 et 247.

Digitized by Google

Spire et escortait la future reine, à son entrée en France. « Elle fut aimée et honorée par les Français, écrit Pierre de L'Estoile, nommément par le peuple de Paris, lequel, pleurant et gémissant de son départ, disait qu'elle emportait avec elle le bonheur de la France » (1). Non, elle ne l'emportait point, ce bonheur, car elle ne l'y avait pas trouvé. Lorsqu'elle y vint, le pays était déjà déchiré par les discordes civiles, et les événements dramatiques, dont elle fut témoin, loin d'y mettre fin, n'eurent d'autre effet que d'exciter davantage les passions. Elle avait hâte d'aller chercher, dans le calme d'un couvent, l'oubli des troublants souvenirs, qui l'obsédaient ; elle n'emmenait même pas avec elle sa jeune enfant, que la mort devait bientôt enlever.

La vérité est que, lorsque la pauvre reine quittait la France, l'état des choses empirait encore. Une trêve de sept mois avait été conclue ; elle n'empêcha rien. Au mois de février 1576, Henri de Navarre s'enfuyait à son

(1) *Mémoires-journaux*, éd. citée, t. I, p. 95. Voir sur cette reine, le travail de L. de Beauriez.

Digitized by Google

tour et paraissait devoir prendre la direction du parti protestant. Une armée, levée par le prince Louis de Condé et Jean-Casimir, traversa la Loire pour s'unir aux confédérés. Il fallut négocier. Le 15 mai 1576, la paix fut signée au château de Beaulieu. Par ce traité, les huguenots obtenaient, entre autres clauses favorables, le désaveu de la Saint-Barthélemy et la réhabilitation des victimes Malgré l'opposition du duc d'Alençon et des députés, Retz et Birague prirent part aux délibérations du Conseil.

Le maréchal était donc rentré momentanément en faveur auprès du roi, qui le lui prouva, en le chargeant d'une mission des plus délicates. D'accord avec sa mère, Henri III pensa qu'il ne triompherait de la résistance des confédérés du Midi, qu'en détachant d'eux le maréchal de Damville, Henri de Montmorency; il résolut de recourir secrètement à l'intermédiaire d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. Le roi s'était adressé d'abord à Honoré de Villars; il le jugea vite impropre à une négociation de cette nature, pour laquelle il

Digitized by Google

était nécessaire de trouver « un homme réunissant l'autorité, le jugement et la prudence. » Le comte de Retz lui parut être le négociateur le plus qualifié. Il se trouvait alors dans son gouvernement de Provence et pourrait sans éveiller les soupçons se rendre rapidement auprès du duc. Des instructions lui furent envoyées le 21 décembre 1576 (1). Malheureusement, dès le mois de janvier, il était atteint d'un violent accès de goutte, qui mit ses jours en danger. Le péril fut conjuré ; mais les médecins lui ayant prescrit une saison aux bains de Lucques ; il s'embarqua pour l'Italie, au mois de février et fut obligé de rester, pendant quelque temps, étranger aux affaires.

Suivant une des clauses du traité de Beaulieu, les États généraux devaient être convoqués dans le délai de six mois. Réunis au château de Blois le 6 décembre 1576, ils avaient constaté la détresse absolue du Trésor et s'étaient élevés énergiquement contre les prodigalités royales. La noblesse elle-même

(1) Bibli. Nat., manuscrit français, 17,530, f. 1.

Digitized by Google

demanda que « les dames et demoiselles, qui étaient à la suite de la Cour, pour leur plaisir, fussent contraintes de se retirer promptement en leurs maisons. » Comme toujours, il ne fut tenu aucun compte de ce vœu. Le duc d'Alençon, devenu duc d'Anjou, ayant pris le commandement de l'armée de la Loire et fait capituler le 1er mai 1575 La Charité, il y eut à cette occasion des fêtes luxueuses. Un festin, donné au Plessis-lès-Tours, fut servi par des dames vêtues d'habits d'hommes en soie verte, dont l'étoffe avait coûté soixante mille francs. Quelques jours après, la reine-mère offrait à son tour un banquet, à l'entrée du jardin de Chenonceaux (1). « La comtesse de Retz, qui était la grande-maîtresse de la maison de la souveraine, avait sous ses ordres, dit L'Estoile, les plus belles et honnêtes dames de la Cour, étant à moitié nues et ayant leurs cheveux épars, comme épousées. » La dépense s'éleva, si on l'en croit, à près de cent mille francs, « qu'on se procura par un emprunt sur les

(1) *Registres-journaux de L'Estoile*, éd. citée, t. I, p. 188, P. ROBIQUET, *Paris et la Ligue sous Henri III* p. 101

Digitized by Google

plus aisés serviteurs du roi et même sur les quelques Italiens, qui s'en surent bien rembourser au double. » L'ambassadeur Amyas Paulet ne manqua pas d'en écrire à la reine d'Angleterre, qu'il était certain d'intéresser en lui décrivant la splendeur du banquet, sans omettre de lui signaler la grande-maîtrise de la comtesse de Retz. En même temps qu'elle figurait au premier rang de cet « escadron féminin, » dont la reine-mère aimait à s'entourer, elle était l'une des rares dames, qui jouissaient du privilège d'assister aux séances de l'Académie de poètes et de savants, qu'Henri III se plaisait à présider, même aux époques les plus troublées. On s'y occupait moins que sous Charles IX de poésies et de musique, mais beaucoup plus de graves sujets de philosophie morale, ce qui peut causer quelque surprise (1). Valentin Dale mentionnait déjà ces réunions dans une dépêche du 6 février 1576 (2); depuis tous les

(1) E. Frémy, *L'Académie des derniers Valois, passim.*

(2) *Calendar of State papers ; foreign papers*, 1575-1577, p. 241 et 595.

Digitized by Google

ennuis de ces derniers temps, écrit-il, le roi avait pris l'habitude de convoquer quelques poètes et philosophes, dans sa chambre pour les entendre discuter ensemble, trois ou quatre heures, *de primis causis, de sensu et de sensibili*, et de questions semblables. Les auditeurs n'étaient autres que le roi, la reine de Navarre, le duc de Nevers, la comtesse de Retz et une ou deux autres dames.

La politique vacillante de la reine-mère avait été loin de produire les résultats qu'elle en attendait. La famille royale était profondément divisée. Henri III détestait son frère, le duc d'Anjou, dont le caractère aventureux pouvait donner naissance à de dangereuses complications ; il n'aimait pas davantage sa sœur Marguerite : loin de chercher à la réconcilier avec son mari, alors chargé de gouverner la Guyenne, il semblait s'efforcer d'exciter celui-ci contre elle. D'autre part, les provinces méridionales étaient sans cesse troublées et même, dans certaines régions, en proie à l'anarchie. Plus que jamais, Catherine de Médicis aurait eu besoin de faire sentir son influence ; or cette

Digitized by Google

influence s'était sensiblement amoindrie. Le 23 mai 1578, Paulet écrivait : « Je crois pouvoir vous dire avec vérité que la reine-mère ne règne plus d'une façon aussi absolue qu'auparavant. Cependant, il n'est pas douteux qu'elle n'agisse suivant son bon plaisir dans les affaires, qu'elle traite en luttant avec ruses et faux-fuyants, aidée par ses amis dévoués, le chancelier, le duc de Nevers et le maréchal de Retz. Ce dernier est chez lui, à trois ou quatre heures de cette ville (1) ; mais cependant on dit que les services qu'il rend sont très mauvais et pernicieux » (2). Le ton hostile de cette lettre s'explique, à la vérité, par la tension des rapports entre la France et l'Angleterre; l'ambassadeur se plaignait de ne pas trouver d'appui auprès de la reine-mère, qui mettait peu d'empressement à le recevoir ; en outre Jérôme de Gondi avait été nommé ambassadeur en Angleterre, et on le soupçonnait d'intrigues, ourdies en faveur de Marie

(1) C'est-à-dire, à Noisy.

(2) *Calendar of State paperus : foreign papers*, 1578-1579.

Digitized by Google

Stuart. Il n'en est pas moins certain qu'à cette époque Catherine avait perdu quelque partie de son influence sur le roi. Elle-même dira en 1588 : « Il y a douze ans que mon fils n'écoute plus mes conseils » (1).

Se rendant compte de cette diminution de son autorité, elle voulut la reprendre en prenant une initiative, non dépourvue de hardiesse. Dans l'espoir de rétablir l'union entre les siens et de mettre fin aux agitations du Midi, elle partit, au mois d'août 1578, emmenant, avec elle sa fille, Marguerite. Henri de Navarre fit le meilleur accueil à sa femme, et sa belle-mère put croire à une réconciliation, durable entre les deux époux. La pacification du Languedoc fut plus difficile. Catherine entendit de nombreuses protestations de dévouement et obtint même par le traité de Nérac, d'importantes concessions, de la part des protestants. Lorsqu'elle quitta cette province à la fin de mai 1579, il y régnait un calme apparent ; en réalité,

(1) Mariéjol, *Catherine de Médicis*, p. 281.

Digitized by Google

tous les germes de dissensions subsistaient.

La situation était encore plus grave en Provence. Pendant la maladie du comte de Retz, sur la demande de son frère, l'évêque Pierre, il avait été remplacé par le comte de Suze, François de La Baume. La guerre civile éclata aussitôt. Catherine de Médicis y trouva « des furies et rages. » Tout le monde était mécontent. Le grand-prieur d'Angoulême, Henri de Valois (1), nommé gouverneur, attendait encore la vérification de ses pouvoirs; M. de Suze se disait spolié ; le comte de Retz désirait reprendre son gouvernement, ou, tout au moins, obtenir un simple dédommagement ; il avait chargé un secrétaire d'intercéder, pour lui, auprès de la reine-mère. Découragée par les plaintes qu'elle recevait, celle-ci écrivait au roi : « Je vous supplie de ne me renvoyer à moi l'accommodement de ce fait, car je suis assez empêchée d'accommoder vos affaires sans en avoir de particulières » (2). Les chefs des partis jurèrent bien,

(1) Fils de Henri II et de la « belle Écossaise », lady Fleming

(2) *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. citée, t. VI, p. 379.

Digitized by Google

en s'embrassant, de garder la paix. Quelque illusion qu'elle cherchât à se faire, elle ne pouvait espérer que ce serment serait longtemps tenu.

Pendant seize mois, Catherine avait montré autant d'activité physique que de diplomatie, cheminant sans cesse, allant de ville en ville, de château en château, malgré son catarrhe, ses rhumatismes et sa sciatique, écoutant les doléances, haranguant, discutant, négociant, recueillant de bonnes paroles, des promesses, des hommages et même l'admiration d'un grand nombre : tout semblait apaisé, mais rien n'était vraiment terminé.

Si elle devait avoir des doutes en ce qui touchait les conséquences politiques de ce long voyage, la reine-mère put espérer, cependant, que la concorde était rétablie dans sa famille. Pendant son séjour en Languedoc, elle éprouva une grande joie (la plus grande, disait-elle qu'elle avait eue depuis longtemps) en apprenant que le duc d'Anjou était venu, le 16 mars 1579, à Paris et avait vécu fraternellement avec le roi, au Louvre.

Digitized by Google

La rencontre fut de courte durée ; quelques jours après ils partirent l'un et l'autre pour aller à Noisy, au château du maréchal de Retz. François Boulin a dit dans sa notice que Retz n'avait habité ce château, qu'à partir de 1589 ; mais sur ce point, comme sur plus d'un autre, il a écrit une erreur manifeste (1).

Le *Journal-Registre* de L'Estoile pour l'année 1578 (2) contient le récit d'une de ces rencontres à main armée fréquentes, entre nobles, à cette époque. Le 12 avril, à minuit, plusieurs gentilshommes bretons revenant d'assister au coucher du duc de Mercœur, Philippe-Emmanuel de Lorraine, frère de la reine, avaient tiré des coups de pistolet sur Nicolas Salcède (3) et sur deux seigneurs, qui l'accompagnaient. Ces derniers furent tués ; Salcède se précipita l'arme au poing ; deux gentilshommes bretons furent blessés mortellement ; les autres « se sauvèrent par les ténèbres

(1) Voy. Bibl. Nat., manuscrit français, 11.651, p. 45.

(2) Ed. citée, t. I, p. 240.

(3) Sur Salcède, V. Hauser, *op. cit.*, p. 284 et le livre de Nouaillac sur Villeroy.

Digitized by Google

de la nuit à Noisy, chez le maréchal de Retz, et de là en leur pays de Bretagne. »

La construction du château pouvait ne pas être complètement terminée à cette époque ; elle l'était certainement l'année suivante. Le 20 mars 1579, l'ambassadeur anglais envoyait une dépêche, où il en donne la preuve (1). « Le roi, accompagné de son frère, du duc Henri de Guise et du cardinal Louis de Guise dit-il est parti aujourd'hui pour Noisy, maison appartenant au maréchal de Retz. De là ils iront à Saint-Germain-en-Laye, où Monsieur quittera le roi, pour retourner à Alençon, avec l'intention de revenir bientôt ici. » C'est la confirmation de la réconciliation des deux frères, suivie de leur séjour à Noisy. En lisant les noms des illustres visiteurs, qui pour la première fois, sont signalés comme les hôtes du château de Noisy, on ne peut se défendre de lugubres pensées : moins de dix ans après, les deux princes lorrains seront assassinés par ordre du souverain, qui gravit

(1) *Calendar*, cité p. 401.

Digitized by Google

avec eux ce fer-à-cheval, dont on voit encore les débris, et quelques mois plus tard, dans le château de Saint-Cloud, tout voisin et appartenant à un autre Gondi, ce même roi sera poignardé par un moine fanatique.

Catherine de Médicis était revenue à Paris en novembre 1579. A peine de retour, elle vint, elle aussi, au château de Noisy. Sir Henry Cobham, le nouvel envoyé anglais, en informa sa souveraine (1). « La reine-mère a quitté Paris dans l'après-midi du 19 novembre ; elle logera cette nuit dans la maison du maréchal de Retz, et se rendra à Dreux, en Normandie. « Les haltes fréquentes des hauts personnages de la Cour au château du maréchal tiennent à ce que cette dernière était alors pour eux une première étape, lorsqu'ils partaient de Paris ou de Saint-Germain.

Le comte de Retz pouvait redouter de rencontrer chez Henri III, pendant le voyage de la reine-mère, des dispositions peu bienveillantes. Il n'en fut rien ; le roi le comprit dans

(1) *Calendar of State Papers: foreign papers*, 1579-1580, p. 88.

Digitized by Google

la première promotion de vingt-six membres de l'Ordre du Saint-Esprit, institué le 1er janvier 1579. Le retour de Catherine de Médicis devait rendre plus sensible encore la faveur, que le roi avait rendue à Retz.

En 1580, il fut désigné pour aller présenter les condoléances royales au duc de Savoie, Charles-Emmanuel, à l'occasion de la mort de son père ; il reçut en même temps une mission qu'il mena à bonne fin avec une grande habileté. Henri III, à son retour de Pologne, cédant à l'influence de Marguerite de France, alors duchesse de Savoie, avait eu la faiblesse d'abandonner toutes les possessions conservées par la France en Italie, à l'exception du marquisat de Saluces. Ce marquisat devint l'objet de diverses convoitises, et des troubles ne cessaient de s'y produire. Le maréchal de Retz, qui fut envoyé, ramena rapidement les rebelles à l'obéissance. La tâche était des plus délicates, Philippe II affectant de voir dans cette opération une déclaration de guerre à l'Espagne. Gondi réussit pleinement à faire disparaître toutes les appréhensions et à rétablir l'ordre,

Digitized by Google

employant tour à tour les menaces, la persuasion et surtout les présents. Il fut également question, l'année suivante, de le charger du renouvellement de l'alliance de la France avec la Suisse ; mais il ne se soucia pas de se rendre dans ce pays « craignant que les habitants ne le considérassent comme un bon otage pour les sommes qui leur étaient dûes (1)», ce qui montre que l'immunité diplomatique n'était pas alors une sauvegarde toujours efficace.

En novembre 1581, il fut appelé à la dignité nobiliaire la plus élevée, celle de duc et pair. Les lettres patentes, qui lui conférèrent cette éminente distinction célèbrent dans les termes les plus hyperboliques l'antiquité de sa noblesse et l'éclat de ses services (2). Henri III déclarait qu'il avait « dès ses jeunes ans, une parfaite connaissance de notre très cher et très aimé cousin, Albert de Gondi, comte

(1) Cobham à Sir Francis Walshingham, 28 avril 1581. *Calendar of State papers : foreign papers*, 1581-1582, p. 138.

(2) Voir le P. ANSELME, *Histoire des grands officiers de la couronne*, t. III, p. 883.

Digitized by Google

doyen, baron de Retz, etc., lui ayant Dieu fait cette faveur et grâce, qu'il est descendu d'une des plus nobles et plus anciennes maisons de Florence. car il est très certain et manifeste par les susdits extraits, bien et authentiquement vérifiés; qu'il y a plus de quatre cents ans passés que lesdits Gondi sont chefs souverains seigneurs, gouverneurs, et des premiers de ladite République »; le roi énumérait tous les titres du nouveau duc : « il a assisté depuis le règne de Henri III à tous les voyages, sièges et batailles en France, Corse et Piémont, a été employé aux plus grandes, importantes et honorables affaires en Allemagne, Italie et Angleterre. Il a réduit en notre obéissance notre pays et marquisat de Saluces et autres places, au delà des monts, n'a jamais perdu aucune ville ni château, ni subi aucun désastre. Nous pouvons le mettre au rang des plus vertueux, magnanimes et fidèles à leurs princes. Nous n'avons trouvé aucune autre dignité digne de sa vertu que celle de duc et pair de France. C'est pourquoi savoir faisons que notre dit cousin est nommé

Digitized by Google

et tenu pour duc de Retz et pair de France, pour en jouir et user perpétuellement et à toujours, par notre dit cousin et cousine et le survivant d'eux, après leurs décès et descendants mâles et de mâles en mâles à perpétuité, qui descendront d'eux... »

En lisant le texte de cet acte, on croirait que nul ne jouissait alors à un plus haut degré des bonnes grâces du roi. La réalité n'était pas entièrement conforme à l'apparence. Son crédit n'était qu'intermittent et reposait principalement sur l'énergique appui de la reine-mère. Les circonstances, dans lesquelles eut lieu cette nomination de duc et pair en fournit la preuve. On sait comment, sept ans auparavant, Albert de Gondi avait dû partager avec René de Villequier, la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi. Au commencement de 1581, Henri III résolut de la donner tout entière à ce dernier. Cette fois la reine-mère, ne pouvant y mettre obstacle, obtint pour son protégé une brillante compensation : l'érection de la baronnie de Retz en duché-pairie. Le roi mit un certain mauvais

Digitized by Google

vouloir à tenir sa promesse. S'il consentit à signer, en novembre, les lettres patentes, qui contenaient un pompeux éloge de Retz, il en fit ajourner l'enregistrement par le Parlement de Paris. L'entourage royal était en effet mécontent : le marquis d'Elbeuf, Charles de Lorraine, avait même protesté contre l'élévation au rang de duc et pair d'un homme d'aussi basse extraction. Le roi chercha à amoindrir la faveur en n'adjoignant pas au titre de duc celui de pair de France. Cependant, le 20 mars 1582, Catherine put écrire à Londres (1) : « Le roi emprunte 5 000 couronnes au comte de Retz, 3 000 au comte de Chateauvillain (Louis de L'Hospital), ainsi qu'à divers autres, pour payer les Suisses. Il a enfin consenti à créer le comte de Retz duc et pair de France. » On peut se demander si la question d'argent ne fut pas pour quelque chose dans ce consentement. Il est vrai que le caractère fantasque du roi permettait toutes ces variations. C'est ainsi que la charge de pre-

(1) *Calendar of State papers : foreign Papers*, 1581-1582, p. 569.

Digitized by Google

mier gentilhomme finit par être donnée non à Villequier, mais à Bernard de Nogaret-La Valette, le frère aîné du duc Jean-Louis d'Épernon.

Peu de temps après l'affaire du marquisat de Saluces, le roi avait été pris d'une boutade mortifiante pour celui, qui venait de la terminer si heureusement. La comtesse de Retz, raconte l'ambassadeur anglais, apporta au roi, qui lui témoignait, d'ordinaire, beaucoup de sympathie, un placet à signer en vue du paiement de 650.000 couronnes, dépensées par le comte, pour assurer le service de sa mission. « Le roi reçut le placet de la femme du maréchal et, l'ayant lu, lui dit qu'il méritait une réponse ; sur quoi il entra dans son cabinet et écrivit, de sa propre main, qu'il accordait la somme demandée à prendre dans les coffres de M. Perron, nom par lequel le maréchal était désigné, quand il se trouvait dans la plus humble position. Cependant, on suppose que le roi lui donna satisfaction d'une façon quelconque (1). » On voit que l'amour-propre

(1) Lettre de Cobham du 20 mars 1581, *Calendar of State papers : foreign papers*, 1581-1582, p. 102.

Digitized by Google

de Retz était parfois soumis à de pénibles épreuves.

Quand l'humeur du roi devenait par trop brusque, l'habile homme s'éloignait. « Le maréchal de Retz et sa femme, écrit Cobham, le 11 mai 1581, sont partis pour leur maison de Paris. Il s'aperçoit que ses services ne sont pas reçus, comme il le croyait » (1). En décembre de cette même année, il semble même que, malgré les louanges pompeuses des lettres-patentes, qu'il vient de signer, l'attitude du roi à son égard ne se fût pas modifiée. Catherine de Médicis lui ayant dit que le maréchal était allé à Rome chercher meilleure figure qu'à la Cour, où il se croit disgracié, Henri III ne l'entendit pas ainsi; il demanda à sa mère de lui écrire de revenir, parce qu'il avait l'intention de loger au château de Noisy, à son retour d'un voyage. D'ailleurs cette résidence lui plaisait : en octobre 1582, il y venait passer encore quelques jours. Lorsque, après son retour du Midi, la reine-mère était partie

(1) *Id.*, p. 168.

Digitized by Google

de ce lieu, pour aller rejoindre François d'Anjou, elle avait au sujet du roi de vives préoccupations ; elle appréhendait de le voir s'allier aux huguenots. Elle parvint à l'en détourner ; mais un autre péril très grave subsistait.

Le duc, en effet, voulait à tout prix reprendre le projet d'expédition dans les Pays-Bas, suggéré autrefois par Coligny à Charles IX (1). Déjà il s'était fait livrer, en 1579, la ville de Cambrai par son gouverneur. Il lui tardait de se mettre en campagne pour s'assurer la souveraineté des Pays-Bas, que les États généraux semblaient disposés à lui conférer. Jamais la politique de Catherine de Médicis ne fut plus hésitante et contradictoire ; elle y mêla comme toujours, des combinaisons matrimoniales. Le duc, pour se concilier les huguenots, ayant songé à épouser Catherine de Bourbon, la sœur du roi de Navarre; elle se récria, faisant ressortir l'hostilité qu'une telle union lui susciterait de la part des

(1) Sur tout cet épisode, voy. H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. IV, p. 170 et ss.

Digitized by Google

catholiques. A quoi le fils objecta qu'elle se montrait bien favorable à son union avec la reine protestante d'Angleterre. Elle répondit, sans détour, qu'il y avait grande différence entre un mariage, qui lui donnerait un royaume et un autre, qui lui apporterait au plus cinquante mille livres de rente. A défaut d'Élisabeth, elle lui proposa vainement Christine, fille du duc de Lorraine, Charles II.

François d'Anjou parut un moment toucher au succès ; ce fut bientôt une catastrophe. Le 17 janvier 1583, les Anversois massacrèrent ou firent prisonniers les soldats, entrés par surprise dans leur ville. Il revint « en fort mauvais état et ses affaires bien décousues, » dit L'Estoile (1). Au mois de juillet, la reine-mère alla trouver son fils à Chauny, puis à La Fère. Retz, toujours fidèle, l'accompagnait. Elle réconforta le duc, qui lui promit de renoncer aux Pays-Bas ; mais doutant qu'il tînt sa parole, elle conféra avec Retz et Bellièvre. En septembre, elle demanda à ce dernier de

(1) *Mémoires-journaux*, éd. citée, t. V, p. 101.

Digitized by Google

venir s'entretenir avec elle, Retz et le secrétaire d'État, Claude Pinart, au château de Noisy, où elle devait rester quelques jours.

Ces tractations infructueuses, ces rêves décevants n'eurent guère d'autre résultat que la réconciliation presque *in extremis* d'Henri III avec son frère, qui était demeuré si longtemps son ennemi. Le duc mourut le 19 juin 1584.

Ainsi que nous venons de le voir, Retz avait continué à jouir de l'entière confiance de Catherine de Médicis ; c'était toujours à lui qu'elle recourait dans les circonstances critiques. En mars 1581, le gouvernement anglais ayant posé à Cobham cette question : « Qui est le confident de la reine-mère? » il répondit: « Pour ses affaires officielles, les plus particulières (ce sont) le comte de Retz et le cardinal de Birague » (1).

Sir Édouard Stafford, qui avait remplacé, en 1583, Cobham comme ambassadeur, le constata également dès son arrivée en France : « Le maréchal est toujours, écrit-il, le bras

(1) *Calendar of State papers : foreign papers*, 1581-1582, p. 101 et ss.

Digitized by Google

droit de la reine-mère », ce qu'il croit très nuisible pour elle. Le nouvel envoyé anglais ne dissimulait pas les sentiments haineux, dont il est animé. Le duc de Retz, l'ayant accueilli avec une extrême amabilité, il trouva que le duc s'était *abaissé* par sa courtoisie exagérée. Il envoie même à Walshingham, cette nouvelle ironique (1) : « La faveur du maréchal de Retz augmente ; on lui confie la surveillance d'affaires de finances, afin qu'un peu d'argent lui colle aux doigts, et on pense par ce moyen pouvoir lui chercher querelle, fouiller ses domaines et lui prendre quelques couronnes (il doit en avoir beaucoup) plutôt que lui faire du bien. » L'année suivante, il envoie à Walshingham des notes sur les membres du Conseil du roi. Voici les termes de celle, qui concerne Retz : « Cupide et pervers, cruel, auteur des massacres, ennemi juré des princes du sang, ami de l'Église de Rome, dévoué à l'Espagne, rusé, trompeur,

(1) *Calendar od State papers: foreign papers*, 1583-1584, p. 620.

Digitized by Google

absolument corrompu, homme capable de faire n'importe quoi. » Le jugement si brutalement hostile ne doit pas être accueilli sans réserve. Il est manifestement inspiré par la passion politique et religieuse. Stafford se fait l'écho des nombreux ennemis que Retz a dans l'entourage du roi, où les mignons, qui s'efforcent de ruiner son crédit, sont devenus plus puissants que jamais. En cette année 1584, on s'entretient d'ailleurs plus d'une fois à la Cour des faits et gestes d'Albert de Gondi et les attaques ne lui sont pas épargnées. On prétend qu'il a depuis longtemps de gros intérêts dans les revenus de gabelle, de concert avec son cousin Jérôme de Gondi. Le financier Benoît Milon, sieur de Videville, était alors menacé de poursuites ; on parlait de révélations compromettantes, que l'intervention de personnages influents et des présents judicieusement offerts avaient étouffées. Dans un autre ordre d'idées, on raconte que le maréchal aurait eu la preuve formelle des relations de sa femme avec Charles de Balsac d'Entragues, dit Antraguet, jeune gentil-

Digitized by Google

homme, attaché au parti des Guises (1).

Malgré tout, la reine-mère ne cessa de faire appel aux services de Retz et de s'appuyer sur lui. Vraisemblablement, il n'eût pas été plus apte qu'elle, à suivre une politique à larges vues, à lignes nettement arrêtées ; mais il excellait dans les missions de moindre portée, exigeant beaucoup de dextérité et même quelque duplicité. On en trouve un exemple frappant dans la correspondance de Catherine de Médicis au sujet de Cambrai. Cette ville était de toutes celles, qui avaient appartenu au duc d'Anjou, la seule qui lui fût restée. Il l'avait léguée à Henri III. Craignant les complications, que l'acceptation de ce legs pouvait entraîner, le roi y avait renoncé, et Catherine avait pris sa place, en qualité d'héritière de son fils. Cette situation étrange n'était pas sans ambiguité. Il importait de ne pas provoquer une guerre avec l'Espagne. La reine-mère n'osait pas se déclarer souveraine ;

(1) *Négociations de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 529. Sur Entragues et les autres « favoris » des Guises, A. Robiquet *op. cit.*, p. 109.

Digitized by Google

elle voulait seulement conserver la « possession » qu'avait eue son fils, « en la rendant plus apparente ». D'autre part, le comte Jean de Monluc Sr de Balagny, qui en était le gouverneur, s'y comportait en maître omnipotent, et se rendait odieux aux habitants.

Le maréchal de Retz fut chargé de s'aboucher, avec lui, sans entrer dans la ville et de tâcher de pénétrer sés desseins. Le 6 juillet 1584, la reine-mère lui envoie des instructions (1), en lui recommandant de ne rien entreprendre contre les sujets du roi catholique et de se borner à agir de façon à conserver la ville « sous sa protection en toute sûreté ». Au mois d'août, elle félicitait le maréchal, approuvait les mesures prises par lui, et, allant plus loin, elle l'engageait à étendre sa protection sur tout le Cambrésis. Elle lui conseillait cependant la prudence ; il ne fallait pas qu'on crût qu'elle eût peur, mais il importait de ne pas irriter Philippe II. Quelques jours plus tard, avec sa vigilance habituelle, elle entrait dans tous les détails

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. citée, t. VIII, p. 194.

Digitized by Google

de l'administration financière du pays. Elle avait vu la femme de Balagny, la courageuse Renée de Clermont, qui en réalité gouvernait plus que son mari, et l'avait assurée de sa protection ; de son côté, Retz se mettant à l'unisson, avait affirmé au gouverneur toute sa sympathie. Les lettres du maréchal de Retz (1) font comprendre les difficultés de la mission, que la reine-mère lui a confiée et qui se termina en décembre 1584. Sans recevoir de renforts suffisants, il lui fallut empêcher les déprédations, dont souffraient les habitants du Cambrésis, ne rien faire qui pût sembler un acte d'hostilité envers l'Espagne et feindre la confiance en Balagny, tout en le surveillant de près. Il réussit au plein gré de Catherine de Médicis ; Cambrai resta en la possession de la France, jusqu'au mois d'octobre 1595, date à laquelle les habitants de la ville livrèrent le pays à Pedro-Enriquez de Guzman, comte de Fuentes, pour se soustraire à l'oppression, que Balagny n'avait cessé de faire peser sur eux.

(1) Bibl. Nat, manuscrit français 3359, f. 1 à 32 (10 lettres).

Digitized by Google

Si la mort du duc d'Anjou avait mis fin aux dangers, que son ambition faisait courir à la France, elle avait créé un péril encore plus redoutable. Par suite de cette mort l'héritier présomptif se trouvait être Henri de Navarre, prince protestant.

Dès le mois de septembre 1584, les Guise réunis à quelques autres seigneurs avaient décidé de ressusciter la Ligue de 1576. En décembre, l'Espagne promet un subside annuel de 600.000 écus ; le 31 mars 1585, les conjurés arrêtaient les termes d'une *déclaration*, qui fera connaître le but religieux et politique, que poursuivent les promoteurs de cette seconde association. Le duc de Guise en est le véritable chef, mais, n'osant se poser en prétendant, il fait désigner le cardinal Charles de Bourbon, comme premier prince du sang. Les membres de l'*Union catholique* protestent de leur dévouement au roi, qu'ils veulent affranchir des influences funestes, qui s'exercent autour de lui (1).

(1) Voy. l'ouvrage d'E. Saulnier sur le rôle du cardinal de Bourbon, cf. aussi *Mémoires de la Ligue*, t. I, p. 156.

Digitized by Google

Dans la lutte, qui va s'engager, la partie n'est pas égale. Malgré de brillants dons intellectuels, Henri III s'était vite discrédité. Dépourvu d'énergie, s'abandonnant sans frein à ses caprices, s'entourant de jeunes gens insolents et avides d'argent, alliant de mauvaises mœurs à une piété, qui se traduisait souvent par des manifestations excentriques, il était en butte à toutes les attaques; le duc Henri de Guise, dont le père s'était illustré par d'éclatants services, jouissait, au contraire, d'un prestige prodigieux; la France était « folle de lui » (1). Séduisant de sa personne, ambitieux, résolu, amoureux de popularité, brave sur le champ de bataille, la noblesse l'admirait, le peuple l'acclamait ; il semblaitle favori du destin.

Quel fut le rôle du duc de Retz pendant cette dernière période du règne d'Henri III?

Depuis quelque temps, un médecin de Mantoue, nommé Filippo Cavriana, était fixé en France. Attaché d'abord au service du duc de Nevers, il passa ensuite à celui de Cathe-

(1) La duchesse de Retz aurait dit : « On devient ligueur en le voyant. » Voir, sur le duc, l'ouvrage de Formeron.

Digitized by Google

rine de Médicis. « Au courant des affaires et des intrigues de la Cour, ce n'était pas seulement, dit Abel Desjardins, un homme renseigné, c'était un homme qui avait le sens politique et un écrivain distingué » (1). Ses lettres renferment l'histoire la plus vraie et la plus saisissante de la fin du règne de Henri III. Or voici ce que Cavriana décrira au sujet de Retz, le 5 juillet 1587 (2) : « Il joue un double rôle : on croit qu'il est plus partisan des Guise que du roi. Cependant, craignant que les affaires n'aillent pas, et désirant faire élever au cardinalat son frère, l'évêque de Paris, il ne se découvre pas. » Le médecin italien n'avait aucune sympathie pour le duc de Retz ; on ne doit donc pas avoir une foi entière dans ses assertions en ce qui le concerne. Cependant il est vraisemblable que le maréchal était, pendant les premières années, resté neutre. Sans qu'on ait besoin de chercher pour expliquer cette attitude des

(1) *Négociations de la France et de la Toscane*, éd. Desjardins, t. III, p. 7, 602, 867.

(2) *Négociations entre la France et la Toscane*, t. IV, p. 597.

Digitized by Google

raisons d'ordre secondaire, on ne saurait être surpris qu'avec sa prudence habituelle, il ait évité de se prononcer ouvertement, alors que l'issue des événements présentait tant d'incertitudes. Se rendant compte des chances de succès du duc de Guise, il dût incliner plutôt de son côté. D'ailleurs loin de se poser en ennemis de la reine-mère, les chefs ligueurs faisaient appel à la « très honorée dame, sans la sagesse de laquelle le royaume serait dispiécé, dissipé et perdu ». Catherine de Médicis, de son côté, les ménageait, se réservant d'intervenir le jour où, les circonstances le permettraient. Aussi beaucoup des partisans d'Henri III la suspectaient-ils de trahir les intérêts du roi, au profit de ceux de la Ligue.

En tout cas, jamais le duc de Retz ne protesta plus énergiquement de ses sentiments d'inaltérable fidélité à Henri III. Voici dans quels termes, plus qu'obséquieux, il lui écrivait le 16 avril 1585 pour lui recommander son fils aîné (1) : « Le plus grand heur, qu'il me représente en ce monde est d'y avoir servi,

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 15.569, f. 70.

Digitized by Google

depuis votre naissance, devant vos yeux avec la continuelle subjection et fidélité, dont je n'ai besoin de chercher autre témoin que Votre Majesté, y ayant employé tout ce que Dieu m'a donné de moyen et de force, de laquelle, combien qu'elle soit diminuée, il me reste encore quelque chose, pour vous pouvoir faire paraître la résolution, que j'ai de m'enterrer dans la fidélité, que je vous dois... »

Grâce à l'active propagande, qui fut organisée, nombre de villes se déclarèrent rapidement en faveur de la Ligue. Bientôt le duc de Guise fit lever des recrues en Allemagne et parvint à rassembler une véritable armée. Le roi recourut alors à sa mère, qui, comme toujours, ne demandait qu'à négocier. Elle n'avait d'ailleurs pas attendu son appel, pour se mettre à l'œuvre. Malade, pouvant à peine quitter le lit, elle se rendit Épernay, où le maréchal de Retz vint la rejoindre, elle tenait, avant tout, à l'avoir auprès d'elle, pendant les conférences, qui allaient s'ouvrir. Le 19 juin 1585, elle annonçait au roi (1)

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. Baguenault de Puchesse, t. VIII, p. 323.

Digitized by Google

que le cardinal de Bourbon, le duc et le cardinal de Guise avaient pris rendez-vous pour régler les affaires le lendemain, en présence de Retz, de Villequier et de deux secrétaires d'État. C'est à Nemours, où la reine-mère était transportée, que la paix fut définitivement conclue ; Gondi fut chargé d'en régler, avec le duc Charles de Mayenne, les conditions militaires. Le 7 juillet le traité fut enfin signé. Le lendemain matin, Catherine de Médicis en envoyait les articles au roi ; le soir « en se couchant », elle lui écrivit qu'après dîner, les princes se sont réunis avec Retz et Villequier, pour fixer les lieux, où les troupes devraient bivouaquer jusqu'à leur licenciement.

L'édit, rendu en conséquence de ce traité, exilait les religionnaires, qui ne se seraient pas convertis dans les six mois. C'était fatalement la guerre. Les premières rencontres entre catholiques et protestants furent indécises. Henri III désirait la paix et la reine-mère ne demandait qu'à intervenir. Elle espéra tout concilier

Digitized by Google

en déterminant le roi de Navarre à se convertir. Au commencement de décembre 1586, elle partit pour Cognac ; le duc de Retz l'accompagna. Le 13, une entrevue eut lieu au château de Saint-Brice (1). Dès les premiers propos échangés, Catherine de Médicis eût dû comprendre que sa tentative était inutile. Son gendre se montra sarcastique. Elle lui fit valoir la peine, qu'elle s'était donnée, en venant le trouver, malgré l'état de sa santé. « Madame, lui aurait-il répondu peu respectueusement, cette peine vous plaît et vous nourrit : si vous étiez au repos, vous ne sauriez vivre longuement. » Les entrevues, qui se succèdèrent ne furent pas plus encourageantes. Le roi de Navarre, comptant sur des secours d'Allemagne, ne cherchait qu'à gagner du temps. Le prince Henri Ier de Condé, qui l'assistait, refusait de voir le duc de Retz parce que celui-ci, disait-il, s'était emparé de la ville de Montaigu (2) et

(1) Charente, arrondissement et canton de Cognac. On montre même encore l'appartement, où eut lieu l'entrevue.

(2) Montaigu en Poitou, Vendée, arrondissement de la Roche-sur-Yon, chef-lieu de canton.

Cf. sur cette entrevue, PALMA CAYET, éd. citée, p. 31.

Digitized by Google

l'avait fait démanteler sans ordre. Le duc de Nevers, mécontent, menaçait de quitter la reine-mère. Dans ces conditions, l'insuccès était certain. Vainement l'astucieuse souveraine essaya de tous les moyens, de toutes les promesses, proposant même au prince de le débarrasser de sa femme.

Quelle était la véritable portée de cette offre? Le président Claude Groulard, dans ses *Mémoires* (1) rapporte une conversation, qu'il prétend avoir eue avec Retz, en 1588. Le duc lui aurait affirmé que la reine-mère avait formellement proposé à son gendre d'enfermer Marguerite de Valois, dans un monastère, ou plutôt de la faire mourir; après quoi il épouserait Christine, la fille du duc de Lorraine, Charles II. Le roi de Navarre aurait déclaré « que jamais il ne consentirait à une si exécrable méchanceté ». La reine ayant dit alors : « Vous serez donc cause de grandes tragédies », il aurait répondu : « Une chose me console, c'est qu'étant vieille, comme vous

(1) Coll. MICHAUD, t. XI, p. 582.

Digitized by Google

êtes, vous n'en verrez pas la fin. » Groulard ajoute qu'Henri IV lui certifia, en 1599, l'exactitude de ce récit. Catherine était, il est vrai, outrée, ainsi que le roi, de la conduite scandaleuse de la jeune femme. Il n'est donc pas surprenant qu'elle ait parlé d'un monastère, mais qu'elle soit allée jusqu'à offrir de faire mourir sa fille, on hésite à l'admettre, malgré la précision de ce passage des *Mémoires* de Groulard. Cette œuvre, en effet, contient de nombreuses inexactitudes et des exagérations. Le refus du roi de Navarre d'adhérer à la proposition de la reine-mère ne fut certainement pas la cause de l'échec des conférences de Saint-Brice. Dès le premier jour, il était décidé à ne pas traiter.

Après avoir vainement tenté d'obtenir la paix avec les protestants, Catherine partit le mois suivant pour aller négocier avec les chefs de la Ligue. Ces nouvelles conférences restèrent également infructueuses. A la fin d'août 1587, une armée, composée presque exclusivement de Suisses et de reîtres allemands, accourait au secours des protes-

Digitized by Google

tants français ; elle était déjà en Alsace. Henri III avait envoyé son favori Anne de Joyeuse combattre le roi de Navarre dans le Midi, tandis que les ducs de Guise, de Mayenne et de Lorraine devaient arrêter l'invasion. Les troupes étrangères parvinrent à s'avancer jusqu'aux bords de la Loire, espérant opérer leur jonction avec les protestants de l'Ouest. Le 12 septembre, Henri III se décida à quitter Paris pour aller, de son côté, prendre le commandement d'un corps d'armée, qui barrerait le passage du fleuve. Retz en fit partie et fut chargé de la défense du gué de Pouilly-sur-Loire (1). Les ennemis durent battre en retraite et se retirer dans la Beauce.

Le roi n'avait pas abandonné Paris sans quelque appréhension. Les habitants s'effrayaient des progrès de l'invasion étrangère et d'autre part les manifestations ligueuses redoublaient de violence ; dans les premiers jours de septembre, il y avait eu un commen-

(1) Nièvre, arrondissement de Cosne, chef-lieu de canton. Voir BAGUENAULT DE PUCHESSE, *La campagne de Guise dans l'Orléanais*, 1886, *passim*.

Digitized by Google

cement d'émeute. Il confia le gouvernement de la ville à sa mère, qui, malgré l'état de plus en plus mauvais de sa santé, déploya encore cette énergie, dont elle avait déjà donné des preuves. Quatre mille Suisses et cinq compagnies de gens de pied furent mis sous les ordres du maréchal de Retz et occupèrent les environs de Paris. Bien que ces troupes eussent pour objectif principal, la défense de la capitale contre l'ennemi étranger, elles pouvaient servir en cas de besoin à la répression d'une insurrection ligueuse. Cette éventualité n'était pas invraisemblable. Nicolas Poulain note dans son *procès-verbal* (1) que les chefs de la Ligue, d'accord avec Henri de Guise, voulaient se saisir de la ville de Paris, pendant l'absence du roi. Le commissaire Anselme Louchart était allé, en leur nom, à Étampes, prendre les instructions du duc, qui « ne trouva pas cette entreprise sûre, voyant une si grosse et si forte armée près la ville ». Certains passages des lettres de Catherine de Médicis montrent

(1) *Archives curieuses de Cimber et Danjou*, t. XI, p. 288.

Digitized by Google

quelles étaient ses inquiétudes. Elle avait tenu à avoir les Suisses tout à fait à proximité de Paris, mais elle n'osait pas les faire entrer dans la ville, redoutant d'exciter l'irritation des habitants. Le 5 novembre, elle écrivait à Retz (1) pour lui confirmer l'ordre de faire avancer les quatre mille mercenaires jusqu'au faubourg Saint-Jacques. Elle veillait d'ailleurs personnellement à tous les détails ; le lendemain, elle le prévenait qu'elle avait prescrit de préparer les pains, nécessaires aux troupes, dès leur arrivée dans ce faubourg.

Le duc de Guise avait, en octobre, battu les reîtres à Vimois (2) ; il les défit, le 24 novembre à Auneau (3). Les ligueurs célébraient bruyamment ces succès qui ajoutaient, s'il était possible, à la popularité de leur chef. Le roi avait d'autant plus hâte de faire la paix. Il acheta la soumission des bandes suisses, recrutées par les protestants ; les Allemands, poursuivis mollement par le duc d'Épernon,

(1) *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. citée, t. IX, p. 269.
(2) Loir-et-Cher, commune de Saint-Jean Froidmantel.
(3) Eure-et-Loir, entre Chartres et Dourdan.

Digitized by Google

parvinrent à atteindre la frontière, sans être écrasés. Henri III voulut relever son propre prestige en faisant, le 24 décembre, une entrée solennelle à Paris. La foule se pressait sur son passage ; mais on n'entendait guère, suivant L'Estoile (1), que des cris de commande, poussés par les « faquins », qui avaient reçu de l'argent. Le prévôt des marchands Nicolas-Hector de Péreuse lui adressa une allocution, dans laquelle, après avoir porté aux nues les hauts faits guerriers du monarque, il cita Pline et Plutarque. Vain discours ! Pour le plus grand nombre, le duc de Guise avait sauvé la France et le roi l'avait trahie.

Pendant que se préparaient les graves événements, qui ne devaient pas tarder à assurer le triomphe de la Ligue, le duc de Retz avait la satisfaction de voir plusieurs de ses enfants s'allier à des familles appartenant à la plus haute noblesse. Le 25 janvier 1588, d'après L'Estoile (2), il mariait deux

(1) Ed. citée, t. II, p. 78.
(2) *Mémoires journaux*, éd. citée, t. III, p. 119.

Digitized by Google

de ses filles, l'une, Claude-Marguerite, avec le marquis de Maignelais ou Meignelay, Florimond d'Halluin, l'autre, Françoise, avec le seigneur de Vassé, Lancelot Grognet. Le 1er mars suivant (1), ce fut un troisième mariage, plus brillant encore. Son fils aîné, Charles de Gondi, marquis de Belle-Isle, épousa Antoinette d'Orléans, fille du duc Léonor de Longueville (2), le même jour où le fils de ce même duc, Henri Ier, se mariait avec Catherine, fille du duc de Nevers, Louis de Gonzague. Les deux noces eurent lieu, en la maison de la reine-mère, aux *Bons hommes de Nigeon*, près Paris (3). « Le maréchal de Retz, dit L'Estoile, fit son festin en l'évêché de Paris, où le roi donna son ballet, qu'il n'avait

(1) CORBINELLI, dans l'*Histoire généalogique de a maison de Gondi*, donne de ces mariages des dates différentes.

(2) Les cent mille livres de rentes constituées en dot par le duc de Retz contribuèrent-elles à cette union? En tout cas Antoinette d'Orléans fut une épouse accomplie. Restée veuve à vingt-deux ans, elle éprouva une douleur si profonde, qu'elle entra dans un couvent de Toulouse et fonda ensuite l'ordre du Calvaire, à Poitiers, où elle mourut en 1618.

(3) Il s'agit du couvent des Minimes de Chaillot. Voir les ouvrages de l'abbé Lebeuf et de Sauval.

Digitized by Google

pu faire le jour des noces, pour que les baladins n'étaient pas encore bien prêts. Ce jour (c'était celui du carême prenant) il ne fit point de chevauchées, par les rues de Paris, comme il avait accoutumé, et même fit défendre expressément toutes momeries et masques » (1).

L'orage qui grondait depuis tant de mois finit par éclater. Le 9 mai 1588, le duc de Guise entrait à Paris, malgré la défense du roi. La foule délirante l'acclama, le couvrit de fleurs. On sait comment, après la *journée des Barricades*, Henri III s'enfuit à Chartres. Pendant ces heures d'émeute, Catherine de Médicis ne cessa de négocier ; elle ne pouvait cette fois recourir à l'aide de Retz, les chefs de la Ligue exigeait qu'il fût, ainsi que plusieurs autres personnages, privé de ses charges et banni de la Cour. Les ligueurs catholiques demandaient aujourd'hui contre lui, ce que les

(1) Des sept autres enfants du duc de Retz, l'un fut évêque et un autre archevêque de Paris. Ce dernier eût pour successeur le célèbre cardinal de Retz, Paul, petit-fils d'Albert de Gondi. Voir sur ce dernier mariage, les *Mémoires de P. de L'Estoile*, déjà cités, t. III, p. 123.

Digitized by Google

huguenots avaient réclamé en 1574 (1). Ils étaient en effet exaspérés de le voir, à la suite de ses hésitations des premières années, se ranger parmi les plus zélés partisans du roi. L'issue désastreuse de ces journées révolutionnaires ne porta pas atteinte à sa fidélité. Groulard nous apprend en effet que le maréchal de Retz était avec le roi à Rouen, lorsqu'il lui raconta l'incident des conférences de Saint-Brice (2).

Henri III, obligé de subir les conditions, imposées par la Ligue, avait consenti à la convocation d'États généraux. La séance d'ouverture se tint, le 16 octobre, dans la grande salle du château de Blois. Le roi présidait ; on voyait sur l'estrade, non loin des princes du sang, le duc de Retz, assis auprès de Mme Anne de Nemours et du duc de Nevers, Louis de Gonzague. A Paris, les Guisards avaient formulé contre lui une demande

(1) Voy. ESTOILE, *op. cit.*, t. III, p. 138, *Mémoires de la Ligue*, t. II, p. 315. CIMBER et DANJOU, *Archives curieuses* t. XI, p. 365. *Revue Rétrospective*, 1re série, t. IV, p. 391. *Revue Historique*, t. XLI, p. 253.

(2) *Mémoires, loco citato.*

Digitized by Google

d'ostracisme, qui d'ailleurs ne fut pas suivie d'effet ; en province, les huguenots, le traitant en ennemi, dévastaient ses propriétés. L'honneur de figurer parmi les plus grands dignitaires de la Cour, dans une cérémonie officielle, ne suffisait pas à l'en consoler. Le 28 octobre (1) il adressait la lettre suivante au duc de Nevers, autrefois ardent ligueur, maintenant l'un des plus fermes soutiens du roi : « Monsieur, j'ai reçu trop d'honneur que vous ayez daigné (vous) souvenir du plus fidèle de vos serviteurs ès afflictions, qui me sont de nouveau ajoutées à tant de pertes et incommodités, que je souffre des ennemis du roi, aux yeux d'un chacun (avecq) la perte de mes biens, qui n'a point été si petite, qu'elle n'ait absorbé les trois quarts de tout ce que Dieu m'avait donné... » Quelque considérables que pussent être les dommages, dont il parlait, c'était une singulière exagération que de se dire dans de telles proportions ruiné.

(1) Bibl. Nat., manuscrits français 3407, f. 81. Cf encore d'autres lettres de la même période, dans le même manuscrit, f. 87, 95, etc.

Digitized by Google

Louis de Gonzague commandait alors en Poitou une armée, qui luttait contre les troupes d'Henri de Navarre. De Blois, Retz lui adressait fréquemment des lettres, dont les phrases enchevêtrées et imprécises paraissent servir moins à exprimer ses pensées qu'à les envelopper. Le duc de Nevers se plaignit à plusieurs reprises des manques d'abandon et des réticences, qu'il remarquait dans sa correspondance. Il ne dut pas trouver très satisfaisantes les explications humbles et nébuleuses que le duc de Retz finit par lui donner à ce sujet, l'année suivante : « Il m'a semblé vous devoir ressouvenir d'une petite plainte que mondit sieur le cardinal, mon frère, m'a dit avoir reçue quelquefois de vous, que je ne vous parlais assez clairement de mes desseins, vous suppliant de vous oster cela de l'opinion, car j'ai bien cherché d'user à votre endroit, avec le plus de respect que j'ai dû, sans vous importuner hors de propos de choses indifférentes, mais de toutes autres, que j'ai jugées dignes de vous et dont je ne devais disposer sans perdre le respect. Je m'en suis tant que

Digitized by Google

j'ai pu, élargi, pour vous faire bien connaître mon intention en votre service, que j'ai toujours cherché, depuis mes premiers ans à rendre comme plus d'effet que d'apparence, en tout ce que j'ai pu imaginer pour votre service, et les bien et grandeur de votre maison » (1).

La grande majorité des envoyés aux États généraux était dévouée à la Ligue et au duc de Guise. Pendant plus de deux mois, les débats se traînèrent sans résultat, les députés demandant des réformes, qui tendaient surtout à amoindrir l'autorité royale et refusant tous subsides, si ces mesures n'étaient pas adoptées. La situation devint telle que le duc de Retz ne pouvait plus en dissimuler les difficultés inextricables. Le 15 décembre, il écrit au duc de Nevers (2). « On travaille tant qu'on peut pour faire que le roi et MM. les princes soient unis, criant chacun à haute voix que jusqu'à ce que cela apparaisse fort,

(1) Lettre du 26 avril 1589, dans Bibl. Nat., manuscrit français 3422, f. 109. Voy. d'autres lettres à Nevers dans le fr. 3411, f. 93 et suivants.

(2) Bibl. Nat., manuscrit français, 3437, f. 107.

Digitized by Google

les irrésolutions seront toujours très grandes en toutes sortes de jugement, sans que l'on ne puisse faire aucune sorte de jugement. L'on ne peut voir en quoi en tombera l'issue, qui est en la main de Dieu. »

Le dénouement ne se fit guère attendre. Le 23 décembre, les membres du Conseil se réunirent de grand matin, dans une salle, attenant presque à la chambre du roi. Le duc de Retz et son frère, le cardinal, étaient là. L'examen d'une première affaire, commençait, lorsque Louis Revol, secrétaire d'État, entra pour dire au duc de Guise que le roi désirait lui parler. Bientôt on entendit des cris, poussés dans la chambre du roi. Le cardinal Louis de Guise et l'archevêque de Lyon, Pierre d'Épinac, se précipitèrent pour sortir. Les maréchaux Jean d'Aumont et de Retz se levèrent, en tenant leurs épées nues à la main et en criant :« Qu'homme ne bouge, s'il ne veut mourir » (1). Alors même que ce détail donné par L'Estoile serait

(1) Dans la *Relation de la mort de MM. le duc et le cardinal de Guise*, par Marc Miron, médecin du roi, le nom du maréchal d'Aumont est seul cité.

Digitized by Google

exact (1), on ne saurait en conclure que Retz ait été averti du meurtre, qui devait se commettre : il n'était certainement pas au courant du projet du roi.

L'assassinat du duc de Guise, suivi de celui de son frère et de l'arrestation de plusieurs députés, n'empêcha pas les États généraux de continuer leurs délibérations. Ils ne se séparèrent que le 17 janvier 1589. Retz seconda activement le roi, pendant ces derniers jours. Il fit partie d'une députation, envoyée à l'assemblée par Henri III, afin d'obtenir des subsides, même il prononça, un grand discours, pour dépeindre la détresse du trésor royal et presser le vote de trois millions d'écus. Les membres de l'assemblée se bornèrent à promettre de délibérer ; jusqu'à la fin ils refusèrent de se prononcer sur la question.

Cependant, Catherine de Médicis était morte au château de Blois, le 5 janvier 1589. Lorsque son fils lui avait appris la mort du duc de Guise, elle aurait dit, si l'on croit Davila : « Dieu veuille

(1) *Mémoires-journaux*, éd. citée, t. III, p. 197.

Digitized by Google

que cette mort ne soit pas cause que vous soyez roi de rien ! (1) » Il s'en fallut de peu que cette crainte ne devînt une réalité. Beaucoup de villes s'étaient déjà déclarées favorables à la Ligue; l'assassinat du duc et du cardinal en détermina d'autres à les imiter. Dès le 23 décembre, un écuyer du chef tué avait apporté à Orléans la nouvelle des événements, qui s'étaient passés le matin même. Les habitants se soulevèrent et se rendirent maîtres de toute la ville, sauf la citadelle. Le maréchal Jean d'Aumont reconnut l'impossibilité de reprendre Orléans, si l'on ne rappelait au plus vite le duc de Nevers, qui luttait en Poitou contre les huguenots. Gonzague n'ayant pas été rappelé, M. d'Aumont abandonna la citadelle, à la fin de janvier. Quelques jours après, Cavriana écrivit : « C'est une perte très grande pour le roi; lequel à cause des mauvais conseillers qu'il a près de lui et du peu d'habileté qu'il a pour rassembler du monde autour de lui, se perdra complètement, si Dieu ne le secourt mira-

(1) H.-C. Davila, *Historia delle guerre civile*, 1630, p. 542.

Digitized by Google

culeusement. Cette citadelle a été perdue pour plusieurs motifs : le principal est que le roi ne se décida pas à y aller lui-même, après la mort de M. de Guise et à rappeler tout de suite le duc de Nevers du Poitou, avec les conseils et les forces duquel dans cette circonstance inopinée, il aurait réduit Orléans à se soumettre ; mais le maréchal de Retz, avec son frère, le cardinal Pierre, détournèrent le roi de cette pensée, en lui montrant que s'il rappelait le duc de Nevers, qui guerroyait contre les hérétiques, il s'exposait au blâme d'être hérétique et infidèle et s'aliénait complètement les populations, déjà irritées contre lui, à cause des charges immenses et à cause de la mort du duc. C'est ainsi qu'ils vainquirent la résolution du roi. On découvrit ensuite leur malice, parce que, désireux de conserver quelques-unes de leurs terres, qui étaient dans le Poitou, où l'armée passait l'hiver et de les défendre contre les huguenots, qui sans doute les auraient prises, ils cherchèrent à retenir là le duc de Nevers, afin d'assurer leurs propriétés, par la présence de ce prince. Ainsi l'intérêt

Digitized by Google

particulier a ruiné l'intérêt public. Sa Majesté s'étant aperçu de cela, a dit publiquement qu'il aurait secouru Orléans, sans les conseils malfaisants de traîtres, voulant parler de celui-ci, lequel a quitté la Cour, en disant qu'il va à Lucques aux bains à cause d'un mal, qu'il a à la tête (1) ».

Il est bien vrai que Gondi conseilla au roi de ne pas rappeler le duc de Nevers. De Thou l'affirme, aussi bien que Cavriana (2). En donnant ce conseil, avait-il pour mobile de sauvegarder ses terres? C'est une simple conjecture ; des raisons politiques sérieuses pouvaient empêcher de dégarnir le Poitou. Mais il n'est pas surprenant que les ennemis de Retz l'aient accusé de sacrifier l'intérêt général à ses affaires particulières, car son passé parlait contre lui. Henri III lui-même a bien pu le lui reprocher. Dans une lettre, citée plus loin, le maréchal semble attribuer son départ de l'armée aux jalousies, conçues contre lui. Il était d'ailleurs alors fort désemparé. La mort

(1) *Négociations entre la France et la Toscane*, t. V, p. 5.
(2) *Histoire universelle*, t. X, p. 480.

Digitized by Google

de la reine-mère l'avait profondément troublé (1). Il ne pouvait être entièrement sûr des sentiments du roi à son égard. Qu'allait, au surplus, devenir Henri III livré à lui-même, privé de sa capitale et de presque tout son royaume ?

Le 9 février 1589, l'ambassadeur Florentin, Orazio Rucellaï, annonçait à son gouvernement le départ du maréchal de Retz, avec le commentaire suivant : « Le peuple ne loue point ce départ ; il semble que dans un pareil moment, il faut que ceux, qui sont éloignés, reviennent et que ceux, qui sont en place, restent, surtout un maréchal de France. Le royaume est un bois de larrons, et, à toute heure, on entend parler de quelque acte de trahison. »

A peine Retz s'était-il mis en route « avec son train ordinaire de quarante chevaux, » dit Rucellaï, lorsqu'il fut arrêté par les gens du

(1) Il écrit, le 5 janvier, le jour même de la mort de Catherine : « Dieu a voulu la rappeler à lui, au grand trouble de cette compagnie, Dieu veuille que ce ne soit pas de tout le royaume. » Bibl. Nat., manuscrit français 3422, fol. 67.

Digitized by Google

duc de Mayenne et conduit à Orléans. De cette ville il adressa, le 26 avril, au duc de Nevers, la lettre qui suit, pour l'informer de sa mise en liberté (1) : « M. le cardinal, mon frère, et ma femme ont eu continuellement une bien ennuyeuse sollicitation, pour tenter par tous les moyens de recouvrer ma liberté, de laquelle ils ont assez connu dépendre le peu de jours, qui me restent, et ont tout fait que par la grâce de Dieu, surmontant les fausses calomnies qui m'ont été imposées, ils ont obtenu ma liberté. Je n'attends que quelques chevaux et moyen de pouvoir passer à Noisy, où j'espère retrouver mon frère et ma femme, pour nous résoudre ensemble de ce que Dieu pourra permettre, pour nous retrouver en quelque lieu d'assurance; où je puisse faire à quelque loisir les remèdes, qui me sont ordonnés par les médecins, puisqu'il ne m'a pas été possible d'obtenir de sortir; pour prendre les bains; où j'étais acheminé, à l'occasion de jalousies, qui m'ont été conçues. »

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 3422, fol. 103. Cf. d'autres lettres dans le même manuscrit, fol. 67 et 82.

Digitized by Google

Le duc de Retz, on le voit, était alors vivement préoccupé de sa santé et de la possibilité de se procurer les soins que les médecins lui prescrivaient. Il éprouvait d'intolérables douleurs; causées par le mal « qu'il avait à la tête » et dont parle Cavriana : cette douleur était causée par un dangereux ulcère. Brantôme lui-même avait pitié de lui : « Le maréchal de Retz, écrira-t-il plus tard, n'est pas mort encore, mais il y a près de vingt ans qu'il est si malsain que sa vie ne s'appelle pas vie, mais plutôt martyre (1) ».

Les circonstances ne durent pas permettre au duc de Retz de se rendre à Noisy, ainsi qu'il le projetait. Il partit seul pour l'Italie, où il resta plus de quatre ans; accablé par ses souffrances physiques et morales. Il y était arrivé depuis peu de temps lorsqu'il apprit la mort d'Henri III.

(1) *L'amiral de Châtillon*, dans éd. des *Œuvres* déjà citée, t. VI, p. 207.

Digitized by Google

VI

Les dernières années.

Le duc de Retz avait encore treize ans à vivre ; mais sa carrière active était presque achevée. L'état de sa santé, son brusque départ de France et la mort de sa protectrice avaient ruiné son influence ; il devait désormais se contenter des apparences du pouvoir. Et cependant, même à l'étranger, il veut encore prouver qu'il est en état de rendre des services. On trouve aux archives du ministère des Affaires étrangères une correspondance qu'il entretint, en 1591 et 1592, avec Nicolas Brûlart de Sillery, ambassadeur de France en Suisse (1) ; elle a trait au passage de cavaliers et d'arquebusiers suisses, qu'il avait fait

(1) Voy. E. Rott, *Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse demeurés à Paris*, t. I, p. 363. Cf. aussi du même auteur la grande *histoire des relations diplomatiques entre la France et la Suisse*, t. II, p. 454 et suiv., 577 et suiv.

Digitized by Google

recruter et qu'il se proposait d'amener en France, pour compléter les cadres de l'armée royale.

D'après Pierre-Victor Palma Cayet, en effet, il aurait quitté la France pour aller, par ordre du roi, faire une levée de troupes suisses ; suivant Philippe de Cheverny, le roi l'avait envoyé à Venise pour emprunter une somme d'argent; qui devait être employée à faire cette levée (1). Ces deux versions ne concordent pas avec les termes de la lettre; adressée le 26 avril; par Retz (2) au duc de Nevers ; il n'y parle d'aucune mission et se borne à dire que; lors de son arrestation; il s'acheminait pour prendre les bains « à l'occasion des jalousies, qui lui ont été conçues. » Il paraît donc bien que son départ ait eu pour cause sa maladie et aussi l'hostilité, qu'il rencontra, à la suite de l'abandon de la ville d'Orléans. On peut supposer qu'après son arrivée en Italie, il fut chargé, peut-être sur sa demande, du recrutement de troupes suisses. Peu importe ; son

(1) PALMA CAYET, *éd. cit.*, p. 151. HURAULT DE CHEVERNY, *Mémoires*, dans coll. Michaud, t. X, p. 495.

(2) Déjà citée.

Digitized by Google

zèle pour assurer le passage des mercenaires, rassemblés par ses soins; montre combien il avait à cœur de ne pas se laisser oublier. Il comprenait très bien d'ailleurs qu'il ne pouvait plus songer à ressaisir son ancienne situation, s'il restait au delà des monts. Aussi, le 8 mai 1591, quoiqu'il soit de nouveau souffrant depuis plusieurs mois, il exprimait à Sillery son très vif désir de revenir en France et lui demandait s'il pouvait traverser la Suisse en toute sécurité avec quatre ou cinq cents chevaux. Il se voyait bientôt obligé de renoncer à conduire lui-même les recrues en France et dût les confier à André Hurault, sieur de Maisse.

C'est surtout dans ses lettres au duc de Nevers que Retz donne des renseignements sur les deux dernières années de son séjour à l'étranger. Ces lettres ne sont plus empreintes de la même circonspection qu'autrefois. Il dissimule plus les souffrances de toute nature, qu'il endure depuis son long exil; il s'efforce d'ailleurs de supporter ses maux avec une résignation chrétienne. Lorsqu'auparavant il craint quelque infortune, il déclare

Digitized by Google

toujours, nous l'avons vu, s'en rapporter à la volonté de Dieu ; était-ce alors une simple formule de découragement? Il semble que c'est maintenant chez lui un sentiment, dont il est vraiment pénétré.

Le 25 janvier 1592 (1), il écrivait de Fiésole qu'il était sur le point de partir et avait déjà « le pied à l'étrier », lorsqu'il en fut encore empêché par la maladie. Depuis cinq mois, il était « réduit au même lit. Dieu, dit-il, me tient encore vif en autant de langueur et de déplaisir; que vous pouvez juger. » Ce n'était plus seulement la tête qui le faisait souffrir, il craignait de ne pouvoir plus marcher. Le 29 avril (2), nouvelle lettre : « Je ne m'arrêterai pas à vous importuner de l'état, auquel votre porteur me laisse, sans pouvoir me servir des jambes en aucune sorte... Jusques ici la faiblesse et les accidents sont tels; qu'il m'a été du tout hors de ma puissance penser à autre qu'à sortir de mon lit. »

(1) Bibl. nat., manuscrit français 3981, fol. 49.

(2) Voy. les lettres de cette époque dans les manuscrits français 3981, fol. 27, 179, 203; français 3984, fol. 1 ; français 3986, fol. 189, 212, 224 ; français 3988, fol. 79, etc.

Digitized by Google

Faisant allusion à l'élection du successeur du pape Sixte-Quint et à la nécessité d'agir auprès de lui, il terminait ainsi : « Vous y voyez plus clair que moi, qui n'ai plus rien de vif. » Cependant sa santé s'améliorait un peu; dans les deux lettres suivantes, il parlait de l'état des affaires en France et déplorait d'être « inutile en temps de tant de nécessités. » Il avait quelque espoir de sortir de l'inaction, et était résolu à employer « tout ce qu'il lui restait de vie et de force au service et contentement du duc de Nevers. »

Retz, se sentant enfin plus fort; grâce à la chaleur de l'été, se mit en route pour rentrer en France ; au mois d'août il était à Soleure (1) où « il s'estoit traîné, » ne pouvant monter à cheval. « Dieu, écrit-il, me conforte beaucoup et me conduit jusques ici, reconnaissant ma conscience fort nette et plutôt résolu à souffrir mille morts que de l'ébranler aucunement. » Il n'a pas de passeport, mais il compte sur son frère et sa femme, pour lui en procurer

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 3980, fol. 358.

Digitized by Google

un ; il les a même chargés de faire quelques ouvertures au roi à son sujet. Le 14 septembre, il n'avait encore rien reçu.

Dans sa triste vie, il éprouva toutefois alors une grande satisfaction. Le cardinal de Gondi avait été envoyé en Italie pour hâter la reconnaissance d'Henri IV par le pape ; les deux frères se rencontrèrent et Retz se décida, l'hiver approchant, à s'installer, avec le négociateur, à Desenzano (1) sur les bords du lac de Garde : il y était encore au mois d'août 1593. Ne doutant plus du succès complet de la cause royaliste, et convaincu que la résistance opposée par le pape allait bientôt cesser, il retourna alors à Soleure. Il lui fallut attendre plus de deux mois avant de pouvoir franchir la frontière. Il arriva enfin à Paris, au commencement de 1594 (2), tout prêt à se mettre aux ordres d'Henri IV et à le servir dans la mesure, où son âge et ses infirmités le lui permettraient.

Pendant ce temps, la duchesse de Retz qui n'avait pas, — on ne saurait en être sur-

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 3904, fol. 1.
(2) *Id.* français 3898, fol. 255.

Digitized by Google

pris, — accompagné son mari en Italie, avait pu se rendre à Noisy, et était venue, à la veille de l'assassinat du roi, le « saluer » à Saint-Cloud, où il s'était installé dans la maison de Jérôme de Gondi, cousin du duc de Retz (1). Étienne Pasquier dit qu'elle reçut alors d'Henri III une confidence. Une demoiselle de bon lieu lui aurait fait parvenir un billet, pour lui conseiller de se tenir sur ses gardes, car trois hommes étaient résolus à le tuer. La duchesse l'engageant à se bien garder, le monarque répondit « qu'il s'en remettait à la

(1) Divers écrits d'origine protestante créèrent, à l'occasion de la mort d'Henri III une légende que rapporte Palma Cayet dans sa *Chronologie novenaire*, éd. cit., p. 151. Le meurtre aurait eu lieu, prétendait-on au logis de Pierre de Gondi, frère de Retz, dans la chambre même, où fut tenu un des conseils, qui précédèrent la Saint-Barthélemy. Or il n'a été tenu aucun conseil à Saint-Cloud, avant le massacre, et l'évêque de Paris n'y posséda jamais de maison. Il est vrai que son cousin, Jérôme était devenu en 1577 (cinq ans après la Saint-Barthélemy) propriétaire d'une maison, qu'il fit démolir antérieurement à 1579, pour la remplacer par une autre demeure, plus somptueuse. Les auteurs, qui publiaient ces assertions si erronées « écrivaient, dit Palma Cayet, par l'animosité, qu'ils portaient à M. de Retz et afin de mettre sa maison en une haine mortelle de ceux de leur parti. »

Digitized by Google

volonté de Dieu, qui le conserverait, s'il le voyait nécessaire à son peuple, et, s'il ne l'était pas, il se disposait fort libéralement à la mort. » Ce fut en effet dans cet état d'âme, qu'il acheva, sous le poignard de Jacques Clément, sa lamentable vie.

Mme de Retz ne pouvait supporter longtemps une vie d'isolement dans son château de Noisy. Aussi, après la mort d'Henri III, le quitta-t-elle, pour aller demeurer à Tours, auprès des membres du gouvernement royal. Pendant que son mari, loin des siens, passait des jours si douloureux, elle n'y menait pas, tant s'en fallait, une existence solitaire et morose. La société, dont elle aimait à s'entourer; était certes fort réduite dans cette ville. L'ambassadeur d'Angleterre représentait seul le corps diplomatique ; écrivains et savants devaient y être clairsemés ; nombre de nobles combattaient, les uns avec le roi, les autres dans les armées de la Ligue ; il y avait à la vérité un Parlement et une Chambre des comptes, mais ce n'était que des simulacres, car la majorité des membres siégeaient à Paris. Lointaine était l'époque de « l'escadron volant » de la reine-

Digitized by Google

mère, mais la duchesse de Retz avait conservé tout son prestige de grande dame lettrée, dont les poètes chantaient les louanges en des vers pompeux, et à qui une fervente admiratrice assignait le rang de sixième Muse et de quatrième Grâce.

Elle eut la bonne chance de retrouver à Tours Étienne Pasquier, qui, après la séparation des États généraux, y vint en qualité d'avocat-général la Chambre des comptes. Pasquier n'était pas seulement un grand jurisconsulte et un érudit. En même temps que le droit, il avait cultivé les lettres et vite acquis une véritable renommée de poète français et latin. Ses œuvres sont surtout des vers badins, d'une grâce maniérée et subtile, qui souvent choquent notre goût, mais qui furent fort appréciés de son temps. Aux *Grands-jours* de Poitiers et de Troyes, il avait fait les délices de ces réunions, où magistrats et avocats cherchaient par des jeux d'esprit folâtres à tromper les ennuis d'un séjour forcé en province, et à se distraire de l'aridité de leurs occupations professionnelles. A Poitiers, c'était

Digitized by Google

une puce que, Pasquier en tête, la magistrature et le barreau avaient célébrée dans un recueil de poésies en cinq langues, dédié au président Achille de Harlay (1). A Troyes, un artiste flamand, ayant peint un portrait de Pasquier, sans mains, plus de cent-quarante épigrammes, odes, sonnets, et élégies furent composés sous le titre de *La Main* (2). Au bas du tableau, qu'on exposa, le modèle écrivit deux vers latins.

Ces récréations frivoles charmaient Pasquier, à ce point qu'elles tenaient dans sa vie une place, presque égale à celle de ses fonctions. Il avait en effet, pour règle, que « ce plaisir ne lui fît jamais négliger ce qui était de son état et que l'exercice de ses fonctions ne lui fît oublier rien du contentement, qu'il prenait aux gentillesses et gaillardises d'esprit. » Ni les malheurs publics ni les douleurs privées ne l'empêchaient d'en jouir. En 1591, alors qu'il

(1) *La puce de Madame des Roches est un recueil de divers poèmes, grecs, latins et français, composés par plusieurs doctes personnages et a paru en* 1583.

(2) *Œuvres*, t. II, col. 1048.

Digitized by Google

venait de perdre sa femme et un de ses enfants, il écrivit la *Pastorale du vieillard amoureux*. Il fut tout heureux de raconter à son ami Pierre Ayrault, lieutenant-criminel au présidial d'Angers, comment une soirée passée chez la duchesse de Retz lui fournit l'occasion de donner naissance à cette nouvelle œuvre (1). « Il n'est pas, lui écrivit-il, qu'il faille avoir toujours l'esprit, tendu sur les livres ou sur les sacs; je ménage ma vie tout autrement. Il y a trois semaines environ, que, s'étant passée toute la journée avec quelques avocats en consultations, dedans ma maison, Mme de Retz me convia à souper, où se trouvaient plusieurs seigneurs de marque. Toute la soirée se passa sur une infinité de bons et beaux propos, concernant la calamité de ce temps et sur les espoirs et désespoirs, que chacun de nous appréhendait selon la diversité de ses opinions. Et comme c'est le privilège des banquets de sauter de propos à autres, qui n'ont aucune liaison, sans savoir pourquoi

(1) *Œuvres d'Étienne Pasquier*, éd. de 1723, t. II, p. 897 Sur Ayrault, voy. Hauser, *op. cit.*, t. IV, p. 159.

Digitized by Google

ni comment, aussi fîmes-nous le semblable sans y penser et discourûmes tantôt de nos ménages particuliers, tantôt du fait de la justice, puis de la commodité du labour. Jamais je ne vis pièces plus décousues que celles-là ni de meilleure étoffe. Un habile homme en eût fait un livre tel qu'Athénée ou Macrobe, dans ses *Saturnales*. Enfin, comme le discours de l'amour est l'assaisonnement des beaux esprits, aussi ne le pûmes-nous oublier. Et moi, qui, en mes jeunes ans, en avais composé deux livres, sous le nom de *Monophile* (1), voulus avoir bonne part au gâteau, qui fut cause d'une nouvelle recharge entre nous ; car, comme cette honnête dame est pleine d'entendement, aussi par un doux contraste commença-t-elle de me guerroyer, disant qu'il était malséant à un bonhomme comme moi, d'en discourir. Je m'attachai à ce mot de bonhomme, que je prenais à grande injure, comme un huitième péché mortel, et croyez que ce fut à beau jeu, beau retour.

(1) *Le Monophile*, par Estienne Pasquier, parisien, 1554, in-8 ; réimprimé en 1557 et 1578.

Digitized by Google

Vivre cela nous apporte un nouveau sujet de discours, savoir qui pouvait mieux parler de l'amour, ou le jeune homme ou le vieillard ; en quoi il y a assez; pour exercer les beaux esprits; qui sont de loisir. Le lendemain, je partis de Tours, pour m'acheminer à Blois; où j'ai quelques procès pour des mineurs, dont je suis tuteur. En trouvant que les vacations étaient données aux procès, je ne les voulus octroyer à ma plume; pour mieux dire, pendant que j'étais oiseux, je voulus parachever mon voyage en une autre oisiveté, qui fut de tracer une *Pastorale du vieillard amoureux.* » En lisant cette charmante lettre, n'a-t-on pas presque l'illusion d'assister au souper d'une savante mondaine du XVI^e^ siècle?

Malgré son goût exagéré pour les badinages poétiques, qu'il garda même dans son extrême vieillesse, Étienne Pasquier était un homme très grave et un vrai chrétien. S'il ne s'agissait d'une époque, où il ne faut s'étonner d'aucun contraste, on aurait peine à croire que le même personnage ait écrit la lettre, que je viens de reproduire et une autre, qu'il adressait

Digitized by Google

également à Mme de Retz, peu de temps après. Le fils aîné de celle-ci, Charles, l'enfant qu'elle chérissait le plus, s'était refusé dans des circonstances délicates à déférer à ses conseils et à ses remontrances. Elle en éprouvait une vive affliction et se montrait envers lui d'une extrême rigueur. Tout en s'efforçant de la consoler, Pasquier lui reproche avec quelque rudesse son excès de douleur et de sévérité (1). « Quand je pris congé de vous, je pensais qu'eussiez fait non seulement trêve ainsi pleine paix avec vos yeux ; toutefois M. Roger du Plessis de Liencourt m'a dit qu'il vous a laissée en même désarroi qu'étiez le premier jour des nouvelles. S'il en est ainsi, je suis d'avis qu'il ne faut plus que vos serviteurs et amis fassent état de vous consoler, mais bien de vous tourner à bonnes enseignes ; car pour dire ce que je pense, vous n'êtes tant affligée, comme vous prenez plaisir de vous affliger... Parlez maintenant à Dieu de tout votre cœur ; il est votre mère, vous sa

(1) *Œuvres*, éd. citée, t. II, p. 723.

Digitized by Google

fille ; je m'assure qu'il vous parlera comme enfant. Quand je vous dis que vous parliez à Dieu, je désire que vous laissiez ces cérémonies de cour, qui ne sont que singeries, (j'userai de cette honnête liberté envers vous) garder la chambre ou le lit, pour être visitée des vôtres... Et si, après en avoir usé de cette façon, n'obtenez de ce grand consolateur ce que vous désirez, il faut avoir recours à ce général refrain, qu'il vous ordonne pour nos prières : Seigneur, ta volonté soit faite, non la nôtre; car quant à nous, j'espère qu'enfin tout ainsi que la maladie est venue, inespérément, aussi s'en retournera-t-elle de la même façon, lorsque vous penserez être plus éloignée de tout remède. A Dieu. »

Tandis que tant d'autres étaient devenus ligueurs ou gardaient une prudente réserve, la duchesse de Retz n'hésitait pas à manifester ses sentiments royalistes. Elle assista même au siège de Rouen, que les troupes royales entreprirent à la fin de 1592. Entretenant avec Pasquier une correspondance épistolaire, elle ne pouvait omettre de lui dire quel

Digitized by Google

accueil lui avait fait Henri IV. Pasquier lui répondit : « Vous ne m'écrivez rien que je n'aie prévu dès lors, que vous partites de cette ville de Tours, non seulement pour la débonnaireté et courtoisie de notre roi, qui ne reçoit de comparaison, mais aussi parce que vous le méritez entre toutes les dames de France. Ce n'est donc pas à lui que demeurez redevable du bon accueil, qu'il vous a fait, comme à vous-même et devez vous en remercier seulement, et vous donnant cet avantage sur lui ; il est si bon prince qu'il n'en sera pas marri, ni pour cela n'en deviendrez pas plus hautaine. Mais à bon escient, Madame, avez-vous été si hardie de vous trouver dans les tranchées. Hé ! vraiment, si le roi avait beaucoup de telles amazones, il ne faudrait lui réclamer de secours étranger. Car, quant à moi, je ne pense point que le siège de Rouen porte un plus grand guerrier que vous. Les autres prennent des prisonniers, mais ce sont ceux, qui par malheur ou faute de cœur, tombent entre leurs mains ; et vous, par vos belles lettres, m'avez fait votre prisonnier, dis-je,

Digitized by Google

de si bonne guerre, que je veux ne reconnaître n'avoir d'autre maîtresse, ni d'autre maître que vous, disposé [que je suis] de recevoir en tout honneur vos commandements. »

Henri IV était trop avisé pour tenir rigueur du passé au duc de Retz ; il le reçut à bras ouverts. Le 27 février 1594, au sacre, qui eût lieu à Chartres, l'antique cérémonial fut rigoureusement observé. Après avoir tenu à Reims, en 1575, l'épée du connétable, Retz tint cette fois le rôle du comte de Flandre vêtu d'une tunique de toile d'argent, recouverte d'un riche manteau couvert de pierreries, il fut l'un des douze pairs, qui soutenaient la couronne royale (1). Le soir, le roi donna aux dames un souper, auquel Mme de Retz assista auprès de Charlotte-Marguerite de Condé (2) Le 22 mars suivant, Retz faisait partie du cortège du roi, lors de son entrée solennelle

(1) P. DE L'ESTOILE, *Mémoire*, éd. citée, t. VI, p. 163.

(2) Il s'agit de Mlle de Montmorency, qui faillit épouser François de Bassompierre, et pour qui Henri IV, éperdument amoureux, fit toutes sortes d'extravagances. Le prince, son mari, dût s'enfuir avec elle, à la grande colère du roi, pour éviter la poursuite du vieillard passionné.

Digitized by Google

à Paris (1). En 1596, il fut nommé président de l'une des trois chambres de l'assemblée des notables, qui se réunit à Rouen (2).

Le duc avait donc entièrement retrouvé sa situation honorifique, mais il avait bien perdu sa puissance. En janvier 1596, Francesco Bonciani écrivait au grand-duc de Florence, Ferdinand Ier : « Le maréchal de Retz est mis en oubli; il se plaint de Villeroy, qui ne l'a pas ménagé » (3). Sa plainte était motivée par une lettre, que Nicolas de Neuville-Villeroy lui avait adressée au nom du roi, pour lui faire savoir que, « puisque ni la santé ni la volonté ne lui permettaient de servir Sa Majesté à la guerre, il devait se contenter de rester à Paris. » Il est difficile d'admettre, étant donné le caractère généreux d'Henri IV, qu'il ait prescrit à son ministre d'employer ces termes blessants. Le duc de Retz reçut d'ailleurs encore un commandement mili-

(1) L'Estoile *Mémoires*, cités, t. VI, p. 185.

(2) *Id.*, t. VII, p. 73.

(3) *Négociations de la France avec la Toscane*, éd. Desjardins t. V, p. 318.

Digitized by Google

taire. Le roi l'envoya, à Angers; prendre part à une expédition projetée contre le duc de Mercœur, Philippe-Emmanuel de Lorraine. C'était, semble-t-il, la dernière fois, qu'il devait être appelé à jouer un rôle actif. Son âge; et plus encore peut-être sa santé; l'obligèrent à la retraite. En 1598, il résigna ses fonctions de capitaine et gouverneur des ville et château de Nantes, en faveur du duc César de Vendôme. Henri IV lui en témoigna sa gratitude; en accordant à son fils Philippe-Emmanuel de Gondi la survivance de l'office de général des galères (1). D'ailleurs, il mourut peu après à Paris, le 12 avril 1602.

Quelques mois après, parut un opuscule intitulé : *Consolations funèbres sur la mort de très haut et très puissant seigneur, Messire Albert de Gondi, duc de Rais, pair et maréchal de France, par G. B. N.* (2). L'auteur était un protégé du défunt : « Je n'en parle pas, dit-il,

(1) C'est chez ce seigneur que Saint François Depaul vécut longtemps. Voy. l'ouvrage de l'abbé Maynard sur le fondateur des Missions, t. I, p. 83.

(2) Probablement Guillaume-Bernard-Nervèze.

Digitized by Google

en flatteur; je n'ai pas appris par ouï-dire, mais comme témoin oculaire, porteur de pure vérité, qui ai eu longtemps cet honneur de manger le pain de sa table. » Il ne faudrait pas toutefois, pour porter un jugement sur le duc de Retz, s'en rapporter complètement à cet écrit dithyrambique. Les louanges y sont tellement outrées, que, n'était la gravité du sujet, on serait presque tenté de croire à un peu d'ironie. Que le panégyrique évoque avec plus ou moins d'à-propos les souvenirs de l'antiquité, cela est de règle dans les éloges funèbres du temps ; mais citer Abraham et Sarah, Ulysse et Pénélope, c'était risquer de faire naître des sourires; dire que les seigneurs et les gentilhommes le chérissaient, c'était aller par trop à l'encontre de la vérité.

Les passages les plus intéressants de cette œuvrette sont ceux qui concernent Noisy. Dans son château, construit pour ajouter un nouveau lustre à sa gloire et fréquenté jadis par les plus grands personnages de la Cour, Retz venait maintenant mener une vie presque austère et se livrer à de pieuses médi-

Digitized by Google

tations sur la vanité des biens et des honneurs dont il était comblé. Le cours des événements, son dur exil et la maladie dont il était atteint avaient dû contribuer à le détacher du monde (1). Il avait même composé, paraît-il, un livre sur la philosophie chrétienne, qu'il fit imprimer à Angers en 1593 (2).

Les Consolations funèbres donnent des détails sur l'emploi de ses journées; pendant les séjours qu'il passait à Noisy, à la fin de sa carrière. « Dès qu'il a terminé ses petites prières du matin, dit l'auteur, il fait venir ses domestiques

(1) Ce nouvel état d'esprit ne l'empêchait pas toutefois de veiller à la sauvegarde de ses intérêts. Comme commandant de galères, il avait reçu en l'année 1600, l'ordre de faire des préparatifs, pour la réception de Marie de Médicis, lors de son entrée en France. Maximilien de Rosny-Béthune (Sully), qui défendait rigoureusement les deniers du Trésor ayant refusé de l'indemniser des dépenses exceptionnelles, que ces préparatifs avaient entraînées, Retz écrivit au roi, pour se plaindre des calomnies, dont il était l'objet et auxquelles Rosny prêtait une oreille complaisante. Voy. ZELLER, *Henri IV et Marie de Médicis*, 1877. E. HAYEM, *Le maréchal d'Ancre*, 1910. FRANKLIN, *La cour de France*, 1913.

(2) Voy. à ce sujet, les *Consolations funèbres*. Je n'ai pas retrouvé cet ouvrage. Cf. Bibli. Nat., manuscrit français 23.196, fol. 92.

Digitized by Google

et procède au règlement de sa maison, si bien ordonnée qu'il eût pu recevoir toute la Cour, sans en rien s'en émouvoir. » Puis sa chambre est ouverte aux personnes étrangères; auxquelles il donne audience. Il prend alors le cordon bleu et assiste avec une grande dévotion à la messe, soit dans la chapelle du château, soit tout à côté, dans celle d'un couvent de Cordeliers, qu'il fonda en 1599 (1). Ensuite il s'occupe des devoirs de sa charge, qui devaient être alors singulièrement réduits.

Le dîner est frugal. Il commence par une « sauce lacédémonienne » que, malgré son nom, les convives trouvent exquise. Les menus ne sont peut-être pas très copieux, mais le duc de Retz se plaît à donner des renseignements sur la façon de vivre et de « banqueter » à l'étranger, sur les productions des divers pays, passant en revue ceux où foisonnent les poissons, ceux, où le gibier abonde et ceux, qui sont fertiles en vins ou en fruits. Comme il s'appliquait à bannir toutes médisances, tous propos inconve-

(1) Sur ce couvent, voy. le travail d'A. Maquet (*Mémoires de la société des Sciences morales de Seine-et-Oise*, t. XI).

Digitized by Google

nants, donnant lui-même le ton de la conversation, sa table est « une vraie école de philosophie ». Après le dîner, il faisait chaque jour une promenade modérée; pour l'entretien de sa santé. « Il me semble encore, écrit l'auteur, le voir dans les plaisants dédales de Noisy, escorté de quelques gens doctes, discourant de l'agriculture, des saisons, des terrains propres à planter ou semer, des nourritures et pâturages.» Rentré chez lui, il reste dans sa chambre, s'occupant de ses affaires ou se livrant à quelque lecture religieuse. Après un sobre souper, « il voyait volontiers quelque chose du monde, des nouvelles du temps, ou écrivait à ses amis jusqu'à l'heure de ses prières, pour reposer ».

Le duc de Retz avait un esprit cultivé. Il recherchait les livres « du temps de Luculle », ou plus modernes, et les consacrait aux Muses dans le temple d'Apollon », c'est-à-dire dans sa bibliothèque de Noisy. Il y avait rassemblé un grand nombre de volumes, imprimés ou manuscrits de toutes langues et sur tous sujets littéraires, artistiques, scientifiques. Les ou-

Digitized by Google

vrages de poésie devaient toutefois y être rares, car il « haïssait les fables et pensées poétiques ».

Ses hôtes étaient reçus par lui, si courtoisement dans son château, qu'ils éprouvaient toujours le regret de le quitter et le désir d'y revenir. Les *Consolations funèbres* parlent même de familière hospitalité. Il ne semble pas, cependant que la courtoisie du seigneur de Noisy ait été jusqu'à la familiarité. Cette existence, réglée comme par un protocole, ne donne pas une semblable impression. Quelque instructifs et variés que fussent ses entretiens, on y sent plus de réserve que d'abandon.

La fin de la vie du duc de Retz fut des plus édifiantes. Laissant de côté le souci des choses terrestres, pour s'adonner à la prière et aux pratiques d'une religion fervente, il acceptait comme une « pénitence » le mal qui le torturait. On trouve dans l'ouvrage de Nervèze un éloquent récit de ses derniers moments. Ses enfants et son frère le cardinal entouraient le lit du mourant : « Je suis, leur dit-il, résolu à tout ce que le bon Dieu voudra, je résigne

Digitized by Google

ma volonté à la sienne, le suppliant humblement me pardonner mes fautes. J'ai extrême regret de l'avoir offensé ; j'en ai horreur et honte ; je me dépouille; tant que je puis, des choses du monde et y renonce pour ne penser qu'à la divine bonté et miséricorde. Mes enfants, je vous donne ma bénédiction et vous commande d'obéir à votre mère et à Monseigneur le cardinal, mon frère, de les respecter et servir. Serrez vos volontés ensemble par le lien d'une parfaite et mutuelle amitié ; craignez Dieu sur toutes choses, aimez l'honneur de son règlement ; servez fidèlement les rois et la patrie ; soyez justes et véritables et le Seigneur vous donnera ses grâces et bénédictions. »

Pierre de L'Estoile relate, en ces termes, dans son *Journal* la mort exemplaire du duc de Retz (1) : « Le vendredi, 2 de ce mois, messire Albert de Gondi, duc de Retz, décéda

(1) Pierre de l'Estoile indique l'année 1602 comme celle de son décès ; suivant le P. Anselme, il serait mort seulement en 1604 (*Mémoires de l'Estoile*, t. VIII, p. 25. *Histoire des grands-officiers*, t. III, p. 895).

Digitized by Google

en son hôtel du faubourg Saint-Honoré, chargé d'ans et de biens, mais atténué d'une étrange et cruelle maladie, qui était un chancre, qui le consuma et rongea misérablement, avec grandes et extrêmes douleurs. Ainsi finit ses jours le dernier des conseillers et auteurs de la journée Saint-Barthélemy : en ce seulement heureux que la longueur de la maladie l'amena à repentance et confession de ses fautes et péchés (ainsi qu'on disait), qui est la fin qu'on doit désirer à tout homme chrétien, miroir cependant de la justice de Dieu, encore plus de sa miséricorde. »

Le maréchal, on le voit, était toujours pour L'Estoile l'homme de la Saint-Barthélemy. Il l'est resté pour la postérité. Ceux-là mêmes, qui ignorent presque tout de sa vie, savent quel fut alors son rôle néfaste. Bien qu'il faille se garder d'ajouter foi aux calomnies, auxquelles il ne cessa d'être en butte, sa nature fermée, son amour excessif des honneurs et des richesses, les volte-faces de sa carrière politique interdisent la sympathie ; mais on ne saurait lui refuser cette pitié, que Brantôme

Digitized by Google

lui accorda, tout en le poursuivant de son inimitié.

La duchesse de Retz ne survécut guère à son mari : « Le mardi, 25 février, dit L'Estoile, mourut à Paris d'une pleurésie, Mme la maréchale de Retz, âgée de cinquante-huit ans, dame de beaucoup de grâce et d'un bel esprit, de laquelle toutefois le roi, en gaussant, dit qu'elle avait manqué à son médecin et à son avocat; l'un, qui l'avait fait mourir, et l'autre, qui ruinait sa maison par procès. Cette dame fit une belle fin et mourut bonne chrétienne et repentante (1) ».

(1) *Op. cit.*, t. VIII, p. 63.

Digitized by Google

Digitized by Google

PIERRE DE GONDI

I

Évêque et diplomate.

En 1589, peu de temps après que le duc de Retz, malade et désemparé, fût parti pour l'Italie, son frère, le cardinal Pierre de Gondi, évêque de Paris, vint s'installer au château de Noisy (1). Le long séjour, qu'il y fit alors, fut

(1) Ce séjour a conduit certains auteurs, entre autres Davila, à prétendre que cette demeure lui appartenait. Voy. les *remarques sur l'histoire de Davila*, déjà citées, p. 185. Ces remarques sont attribuées au maréchal de Bassompierre, mais le fait n'est pas certain.

Digitized by Google

marqué par des incidents politiques que l'histoire a enregistrés. Pour bien comprendre son rôle dans ces circonstances critiques, il importe de connaître l'homme, de savoir à quels événements il avait pris part, avant de chercher un asile dans ce domaine, dont il avait dû être souvent l'hôte, dans des époques moins troublées.

Pierre de Gondi, le cinquième enfant d'Antoine de Gondi et de Catherine de Pierrevive, naquit à Lyon en 1533. Après avoir été, comme son frère Albert, élève du collège de Lisieux, à Paris, il étudia le droit à Toulouse, puis reçut la prêtrise. Puissamment protégé par Catherine de Médicis, il fut pourvu de plusieurs abbayes et nommé, en 1566, évêque de Langres, avec le titre de duc et pair (1). En 1568, il était appelé au siège de Paris, mais son installation n'eut lieu que le 9 mars 1570 (2)

(1) *Bibliographe moderne*, t. VII, p. 288.

(2) Malgré la science historique de Michelet, l'ardeur de son imagination troublait parfois sa vision à ce point qu'il ne tenait compte ni des faits, ni des documents, ni des dates. Voulant retracer les progrès de la Ligue, dont les premières origines remontent, selon lui, à 1561, il écrit : « Paris fut travaillé de main de maître ; les confréries n'y dominaient guère. Mais pour

Digitized by Google

Cardinal Pierre de Gondi.

Digitized by Google

Digitized by Google

On éprouva quelque surprise à voir le jeune prélat, qui était si rapidement arrivé à la fortune et aux honneurs, et vivait en contact continuel avec une cour de moralité très relâchée, s'appliquer, dès son entrée en fonctions, à rétablir la discipline dans son diocèse, à supprimer la vénalité et à exiger des curés une exacte résidence. Et cependant, il ne se confinait pas dans son domaine épiscopal. D'une vive intelligence, d'un esprit très ouvert, il vaquait à des occupations de toute nature. Il était membre du conseil privé du roi, en même temps qu'aumônier de Catherine de Médicis et de la reine Élisabeth. Une lettre adressée par lui à Bellièvre, le 16 mai 1571 (1), témoigne de son expérience

les mettre en mouvement, il ne suffisait point des moines, troupes légères, d'action variable. Il fallait l'action fine de l'évêché et des curés si puissants de Paris... On éleva à l'épiscopat Gondi, propre fils du comte de Retz, le principal conseiller de la Saint-Barthélemy. » (*Histoire de France*, éd. de 1879, t. XII, p. 74). Pierre de Gondi était non le fils, mais le frère du comte de Retz et sa nomination à l'évêché de Paris précéda de plusieurs années la Saint-Barthélemy. Le choix eût été d'ailleurs singulièrement malencontreux ; nul dans le clergé ne se montra plus hostile à la Ligue.

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 15.901, fol. 99.

Digitized by Google

des affaires et de sa compétence en matière financière. Aussi, Marie de Pierrevive, lorsque l'âge la força à se faire aider, dans ses fonctions, lui confia-t-elle l'ordonnancement des travaux des Tuileries (1).

Il ne paraît pas avoir participé à la Saint-Barthélemy ; son influence ne se manifesta qu'après coup, par la publication, en octobre 1572, d'une instruction, concernant la formule d'abjuration. Quel qu'ait pu être son rôle pendant le règne de Charles IX, il se signala surtout pendant celui d'Henri III par des qualités éminentes de diplomate.

Une mission des plus délicates lui fut donnée en 1576. Le Trésor était comme toujours, dénué de revenus ; il manquait des deniers, nécessaires pour le licenciement de troupes étrangères, restées encore en France. On avait employé tous les moyens, même « engagé les bagues et les joyaux de la Couronne ». Tout cela ne suffisant pas, il avait fallu recourir, « comme à une dernière ancre », aux membres

(1) L. DE LABORDE, *Les comptes des bâtiments du roi*, t. II, — 430, 342, 347.

Digitized by Google

du Clergé, qui consentaient non sans peine à l'aliénation de certains de leurs biens temporels, jusqu'à la somme de 300.000 livres de revenu annuel, « sous le bon plaisir de Sa Sainteté. » Le pape autoriserait-il cette aliénation? Les circonstances étaient des plus défavorables; certaines concessions, faites aux protestants par les clauses du traité de Beaulieu, avaient fortement indisposé la cour de Rome. Il était à craindre qu'on ne se heurtât à un refus, qui aurait entraîné des embarras inextricables.

L'évêque de Paris fut envoyé près du souverain pontife, muni d'instructions très détaillées, qui montrent quelle était l'anxiété du gouvernement (1). Il devait rassurer Grégoire XIII, en lui rappelant ce que la reine-mère et son fils avaient fait pour l'Église, et le convaincre du danger que ferait courir à la religion la diminution de l'autorité du roi.

Pierre de Gondi s'en tira à son honneur. Peu de jours après son arrivée, il pouvait écrire

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 15.536, fol. 92 et 17.530, fol. 1.

Digitized by Google

à Catherine de Médicis, en lui annonçant que l'aliénation était autorisée, jusqu'à concurrence de 50.000 écus. « Ce n'est pas, écrivit-il, tout ce que le roi désirait ; c'est tout ce que l'on a pu faire et c'est déjà beau » (1). Henri III se montra très satisfait de ce résultat presque inespéré ; il n'en fut pas de même du clergé. « Il lui sut fort mauvais gré, dit L'Estoile (2), et en parlèrent les prédicateurs. » En 1576, également il prit, en qualité de membre de l'ordre du clergé, une part importante aux délibérations des États généraux de Blois.

Il eut, l'année suivante, à faire encore un voyage diplomatique, mais d'une autre nature. On a vu qu'à la fin de 1576, son frère Albert avait été choisi, pour aller demander au duc de Savoie, Emmanuel Philibert, son concours, en vue de rallier à la cause royale le maréchal de Damville. Retz étant tombé gravement malade, l'évêque fut invité à le remplacer. Les

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 16.041, fol. 155 (lettre du 25 juillet 1576).

(2) *Mémoires-journaux de P. de L'Estoile*, éd. Brunet-Tricotel, t. I, p. 151. Sur la mission du Cardinal de Gondi à Rome, voir abbé P. Féret, *Henri IV et le Saint-Siège*, 1875, in-8, p. 35 et 160.

Digitized by Google

termes des instructions, qui lui furent remises, étaient extrêmement flatteurs. « Sa Majesté a telle confiance dudit sieur évêque de Paris tant pour sa prudence et dextérité que pour la dévotion qu'il a au service d'icelle, qu'elle veut et entend qu'il exécute cette charge seul. »

Pierre de Gondi revint de Savoie par la Provence, dont Retz était gouverneur. De Marseille, il écrivit à Bellièvre, le 2 mai 1577 (1), que son frère étant encore absent, le roi lui a fait « très exprès commandement de n'en pas bouger jusqu'à son retour ». Suivant les *Mémoires* du cardinal de Richelieu (2) l'évêque de Paris était « homme de peu de lettres ». Il est certain qu'il ne visait pas à l'élégance du style ; il écrira par exemple que son frère « n'a travaillé qu'à rhabiller les pots cassés ». Mais quel contraste avec la correspondance nébuleuse d'Albert de Gondi ! Se préoccupant peu de la forme, il s'exprimait, au moins, librement, sans aucune réticence. Il avait en

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 15.904, fol. 415.

(2) *Mémoires du cardinal de Richelieu*, éd. de la société de l'Histoire de France, t. II, p. 132.

Digitized by Google

horreur les populations provençales, au milieu desquelles il se trouvait contraint de vivre momentanément. Voici la peinture qu'il en fait : « Je confesserai en toute vérité que je n'ai jamais fréquenté nation plus barbare, que celle-ci et qui veuille moins prendre raison en paiement ; ils ont encore une telle jalousie les uns contre les autres, que, non seulement, ils voudraient s'entremanger le cœur, mais encore s'animent contre ceux, qui leur veulent plus de bien, qu'ils ne se font eux-mêmes. M. le maréchal de Retz, mon frère, qui avait acheminé le mieux qu'il avait pu et l'union et la concorde, n'a pas été exempt de la calomnie, et je me vois tomber dans la même fosse non par mon défaut, mais par leur démesurée passion (1) ». Il indique à Bellièvre la principale cause du mal : la noblesse et le peuple haïssent Jean de Pontévès, comte de Carces, lieutenant du gouverneur, qui a commis des abus et des malversations et exercé des vengeances parfois cruelles. Vainement, le maréchal avait essayé de l'amener à plus de modé-

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 15.904, fol. 415.

Digitized by Google

ration : M. de Carces ne voulut rien entendre. Pierre de Gondi, qui redoutait les rapports calomnieux, que le lieutenant pouvait envoyer, pria Bellièvre d'informer la reine-mère de l'état de cette province ; il écrivit d'autre part à Jean de Morvilliers, pour le mettre en garde.

Le 1er janvier 1580, l'évêque de Paris était nommé chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit. Devenu l'un des membres les plus influents du Conseil privé, il lui fallait sans cesse s'occuper d'affaires d'État. Ne pouvant plus donner à ses fonctions épiscopales tout le temps, qu'exigeait la bonne administration de son diocèse, il se décida, en 1588, à s'adjoindre un auxiliaire et fit choix de Julien de Saint-Germain, « lors chanoine théologal et pensionnaire du roi, homme de grandes lettres et de bonne vie et doctrine (1) ». Cette désignation fut ratifiée par le roi, puis par une bulle du pape. L'hostilité de la partie la plus ardente du clergé de Paris se déclara à cette occasion. Un prédicateur renommé, Maurice Poncet fit dans un sermon de carême à Notre-Dame

(1) *Gallia Christiana*, nov. éd., t. VII, col. 167.

Digitized by Google

cette violente allusion à la nomination de ce chanoine : « Pensez-vous qu'aux églises, comme celles-ci, on baillât la chaire à des moines, pour y prêcher? Non, non ; c'était l'évêque lui-même, qui y faisait l'office et qui y prêchait ; autrement on eût très bien déposé l'évêque, comme indigne de sa charge et insuffisant ; mais allez leur dire et remontrer aujourd'hui, je crois qu'ils vous renverroient bien. Ils s ont bien empêchés ailleurs ; il faut songer à la maison, non à celle de Dieu, comme faisoient ces évêques du bon passé, mais à la nôtre. Il faut faire des provisions, le bois est cher. » Pareil langage tenu du haut d'une chaire était un signe du temps : la Ligue ne devait pas tarder à renaître.

Pierre de Gondi reçut, en 1585, une mission plus difficile encore à remplir que celle qu'il avait eue en 1576 : Jean de Vivonne, sieur de Saint-Gouard, depuis marquis de Pisani qui venait d'être nommé ambassadeur de France à Rome, y arriva le 18 avril, huit jours après la mort de Grégoire XIII ; la ville était très agitée par l'attente du vote du

Digitized by Google

conclave (1). Le 24, on apprit l'élection fort imprévue du cardinal de Saint-Jérôme-Félix Peretti, qui prit le nom de Sixte-Quint, en montant sur le trône pontifical. Le nouveau pape avait, en même temps, qu'une intelligence puissante, un caractère rude et impétueux. M. de Saint-Gouard redoutait des conflits, qui rendraient sa tâche périlleuse. Dès le mois de juin, il s'en produisit un des plus sérieux. Sixte-Quint ne voulait prendre parti ni contre le roi de France ni contre la Ligue. Son nonce à Paris, Jacques Ragazzoni, était bien vu du gouvernement et peu sympathique aux ligueurs. Craignant qu'il ne fût enclin à la partialité, le pape nomma à sa place l'archevêque de Nazareth, Fabius Frangipani, qui passait pour être un partisan de l'Espagne et de la Ligue. L'ambassadeur, aussi surpris qu'inquiet en apprenant cette nomination, n'osa pas protester et se contenta de paroles évasives. L'archevêque s'était mis en route sans retard pour la France ;

(1) Sur les missions de Jean de Vivonne, diplomate et homme politique remarquable, voy. l'ouvrage du vicomte de Brémont d'Ars.

Digitized by Google

en arrivant à Lyon, il fut prié par le gouverneur de ne pas continuer son voyage. Saint-Gouard avait été chargé d'en avertir Sixte-Quint, qui, après avoir tout d'abord gardé un certain calme, ne tarda pas à voir, dans la mesure prise contre son nonce, un affront intolérable. Son exaspération devint telle qu'il fit signifier à l'ambassadeur français de quitter Rome le jour même et les États pontificaux dans un délai de cinq jours. Celui-ci partit immédiatement pour Tivoli, où se trouvait le cardinal Louis d'Este, protecteur de la France. Vainement, ce grand dignitaire fit une démarche auprès du Saint-Père ; vainement les autres ambassadeurs, même celui d'Espagne, intervinrent pour empêcher une expulsion, qui portait une grave atteinte aux immunités diplomatiques. Sixte-Quint maintint sa décision ; le sieur de Saint-Gouard dût reprendre le chemin de la France.

A la suite du traité de Nemours (1), la lutte avait été reprise, contre les protestants français. Où se procurer les ressources nécessaires pour la soutenir? Comme toujours, le Trésor

(1) Voy. l'étude sur Albert de Gondi, p. 128.

Digitized by Google

était vide, ou à peu près. Le roi, après avoir réclamé de la ville de Paris un don de 200.000 francs, décida d'aliéner encore les rentes du clergé. Ne pouvant ni renvoyer son ambassadeur à Rome ni le remplacer, il chargea l'évêque de Paris d'aller solliciter du pape, en qualité d'envoyé extraordinaire, l'autorisation de procéder à cette nouvelle aliénation, Ce choix, tout en honorant Pierre de Gondi, pouvait l'effrayer, tant la mission était hérissée de difficultés.

Il partit en novembre 1585, et s'arrêta à Turin, où il rendit visite au duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui le reçut avec une extrême courtoisie et lui exprima des sentiments de « très dévotionnée et fidèle affection » pour le roi et la reine-mère.

Le duc était un jeune prince très ambitieux, prêt à saisir sans scrupule toute occasion d'agrandir ses états. Petit-fils de François Ier par sa mère, il avait épousé une fille de Philippe II. Ainsi apparenté à la France et à l'Espagne, réservant l'avenir, il ménageait les deux puissances, sans se donner ni à l'une

Digitized by Google

ni à l'autre. Les protestations de dévouement, dont il se montrait prodigue, étaient-elles sincères ? L'évêque de Paris voulut bien le croire ; mais il se proposait de faire à ce sujet plus ample discours après son retour. « Votre Majesté, écrit-il au roi le 29 novembre, avisera s'il faut le remercier pour le continuer toujours en cette bonne volonté », ce qui prouve qu'il ne le considérait pas comme à l'abri de toute défaillance (1).

Pierre de Gondi résumait d'ailleurs ainsi son impression, dans une autre lettre, adressée le même jour à Catherine de Médicis (2). « M. de Savoie a le cœur français, non pour cela que je veuille inférer qu'il voulût rien faire contre le roi d'Espagne, son beau-père mais aussi, pour lui faire plaisir, je pense qu'il ne voudrait pas entreprendre contre le roi, ainsi qu'il a le désir de se conserver en sa bonne grâce, mais bien vois-je qu'il désirerait qu'on tînt un peu plus compte de lui, qu'il semble

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 16.045, fol. 170. Cf. sur Charles-Emmanuel, l'ouvrage de I. Raulich.

(2 *Id.*, fol. 175, 183.

Digitized by Google

qu'on a fait jusqu'ici. » Il donne ce détail peu rassurant : Charles-Emmanuel n'a ni à la cour ni dans la ville, aucune personne de qualité, qui soit vraiment affectionnée aux souverains de France.

Après être resté deux jours à Turin, l'évêque de Paris se remit en route. Son voyage fut pénible, on avait des craintes de peste ; les voyageurs, venant de France ou de Savoie, étaient soumis aux plus rigoureuses formalités ; il lui fallut parfois envoyer chercher un passeport, à plus de vingt lieues. Malgré ces retards, il arrivait à Rome le 13 décembre 1585, et se rendit sans retard chez le cardinal d'Este, à qui il communiquait toutes les instructions écrites ou orales, qu'il avait reçues. Le 15 décembre, le pape lui donnait audience au Vatican.

Grâce à la correspondance de Gondi (1), nous le voyons pour ainsi dire à l'œuvre. En lisant les lettres qu'il adressait au roi, à la reine-mère et au ministre de Villeroy, on se rend compte des qualités, dont il fit preuve au plus haut

(1) Nous avons déjà cité les manuscrits du fonds français de de Bibl. Nat., où se trouvent ces lettres.

Digitized by Google

degré : le tact, la dextérité, la prudence, la fermeté, disant nettement tout ce qu'il était nécessaire, n'insistant pas lorsque Sixte-Quint prononçait un de ces *basta*, dont il était coutumier, cheminant pas à pas, ne se laissant jamais décourager, ne négligeant aucune des questions pendantes, mais ne les abordant qu'à l'heure opportune. C'est ainsi que, sans se départir d'une complète sincérité, il atteignit le but et réussit presque au delà de ses espérances.

Il ne perdit pas de temps, pour rendre compte au roi des deux premières audiences pontificales. Dès le 18 décembre, il lui écrivait une longue lettre.

Avec le temps, les dispositions du pape avaient changé ; son courroux s'était apaisé, et loin de désirer une rupture avec la France, qui l'aurait trop laissée à la merci de Philippe II, il paraissait vouloir une entière réconciliation, mais il craignait toujoursqu'Henri III ne fût entraîné par sa politique hésitante à se montrer trop favorable aux protestants. La nouvelle de l'envoi de Pierre de Gondi à Rome lui avait donné un sincère contentement.

Digitized by Google

Aussi, dès la première audience, son accueil fut-il des plus encourageants. Après avoir félicité le pontife, au nom du roi, de son exaltation au trône, l'évêque de Paris tient à rappeler ce que le souverain français avait fait dans l'intérêt du catholicisme. Avant son avènement, n'avait-il pas commandé les armées, qui luttaient contre les huguenots? Depuis, il n'avait cessé d'agir en défenseur vigilant de l'Église. Il avait rencontré bien des obstacles ; s'il n'avait pas toujours réussi comme il le voulait fermement, il fallait l'imputer à « la malice des temps ». N'était-il pas obligé de défendre son royaume contre les ennemis intérieurs et extérieurs ? Plus d'un, sous prétexte de religion, poursuivaient des desseins purement politiques. Le roi d'Espagne, par exemple ne soutenait-il pas Montmorency, qui avait fait ouvertement alliance avec les huguenots ?

La convention de Nemours, que le roi venait de signer, l'obligeait à une nouvelle guerre contre les hérétiques. Les dépenses, qu'elle allait entraîner, l'avaient mis dans la nécessité de recourir à une nouvelle aliénation de biens

Digitized by Google

du clergé, il réduisait d'ailleurs sa demande à 100.000 écus, implorant en outre l'appui moral du Souverain Pontife, auprès des puissances catholiques. Le pape commença par répondre qu'il lui était difficile de faire quelque chose, personnellement, son prédécesseur ne lui ayant laissé que peu de moyens, « de quoi acheter du pain. » Puis, à l'occasion d'un incident survenu à Avignon, il se plaignit tout d'un coup de ce que le roi, par le dernier traité, eût accordé aux religionnaires six mois pour sortir du pays. On devait, dit-il, « user envers eux des peines du droit, qui sont le glaive et le feu... Ce sera une peste, qui s'en ira loger ailleurs, pour faire plus de mal qu'ils ne faisaient en France ; il les fallait tous exterminer, s'ils ne revenaient promptement à la doctrine catholique ». Sans se troubler, l'évêque réplique que le roi voulait éviter d'être considéré comme cruel envers ses sujets, et que employer le feu et le glaive « n'eût pas été plein de pitié et de justice. » Le pape ne se fâcha point, mais il coupa court, voulant réfléchir et assurant d'ailleurs que l'évêque aurait contentement.

Digitized by Google

A la seconde audience, Sixte-Quint promit plus explicitement de secourir le roi, pourvu qu'il voulût « marcher de bon pied et vivement », Il aborda alors de lui-même la question du refus de recevoir l'archevêque de Nazareth, dont Pierre de Gondi s'était soigneusement gardé de l'entretenir. Il avait toujours eu, disait-il, la volonté de soutenir le roi ; mais en chassant le nonce, on l'avait empêché d'y donner suite. Pendant une heure, il se plaignit avec véhémence. L'envoyé du roi, qui avait conservé tout son sang-froid, s'efforça de lui prouver qu'il y avait méprise sur les intentions d'Henri III ; après avoir fait ressortir, en outre, la gravité de la mesure d'expulsion prise contre l'ambassadeur de France, il termina, en disant que rien ne pouvait être plus agréable aux huguenots que la mésintelligence, qui divisait les catholiques. Sixte-Quint, qui l'avait écouté « patiemment et sans s'émouvoir », promit d'en parler plus amplement une autre fois. La cause était gagnée.

La question de l'aliénation ne fut toutefois pas rapidement résolue ; le pape tint à sou-

Digitized by Google

mettre à la congrégation des cardinaux la bulle, qu'il avait préparée. L'évêque redoutait de ce côté des dispositions très hostiles et aussi le mauvais effet produit par ce qui s'écrivait outre-monts : « Je voudrais, disait-il, que tant d'écrivains de nouvelles, qui sont en France, eussent pour un mois la goutte aux mains, pour les garder de faire les bons offices qu'ils font. » Après plusieurs semaines, la bulle, définitivement adoptée, donna satisfaction au roi ; elle autorisait l'aliénation de 50.000 écus, puis, trois mois après, de 50.000 autres, si la guerre durait encore.

Ce qui rendait plus tardives les décisions du pape, c'était surtout l'embarras, qu'il éprouvait en ce qui touchait l'ambassadeur français. Il regrettait, sans toutefois le dire, la rigueur, qu'il avait montrée envers M. de Saint-Gouard ; mais il voulait que tout se passât en silence. Il finit par consentir à ce que le diplomate chassé revînt à Rome et se présentât à son audience, comme s'il n'avait jamais cessé

(1) Lettres du 6 janvier. Bibl. Nat., manuscrit. français 16.045, fol. 187, 189.

Digitized by Google

d'être en fonctions, à la condition que le roi de France, de son côté, recevrait l'archevêque de Nazareth.

Une question (1), qui pouvait devenir critique, fut soulevée par le pape au cours d'une audience. Il avait lancé, au mois de septembre précédent, une bulle d'excommunication contre Henri de Navarre et le prince de Condé, les déclarant hérétiques et incapables de succéder au trône. Cette bulle avait été imprimée en France, sans permission royale, et l'imprimeur avait été emprisonné. L'évêque de Paris déclara qu'il ignorait le fait, dont d'ailleurs il ne s'étonnait pas, rien ne pouvant être publié, sans autorisation royale, d'autant que le souverain, au surplus, avait le devoir de maintenir les libertés gallicanes. « Sixte-Quint ne répondit chose quelconque. » Pierre de Gondi crût, d'ailleurs avec raison, que le pape ne voulait pas poursuivre l'exécution de la bulle.

Toutes les autres questions, qui pouvaient

(1) Lettres du 8 janvier 1586. Bibl. Nat., manuscrit. français 16.045, fol. 189, 197.

Digitized by Google

être de nature à susciter quelque conflit entre Rome et la France, furent ensuite envisagées dans les audiences suivantes

En se mettant d'accord sur tous les points essentiels, le pontife avait affirmé son intention d'entretenir les rapports les plus cordiaux avec Henri III. Avant de se séparer de l'envoyé, il avait émis un avis, que celui-ci s'empressa de transmettre au roi : Il vous conseille, lui écrivit-il, « de ne pas vous donner trop à la dévotion, car vous devez vous conserver pour le bien de votre royaume ; ce sera l'œuvre que vous pourrez faire de plus agréable à Dieu ».

L'évêque n'avait pas seulement obtenu de Sixte-Quint tout ce que le souverain français pouvait souhaiter ; il avait véritablement conquis le Saint-Père, qui voulut lui donner un témoignage de sa sympathie, en le créant cardinal. L'envoyé résista énergiquement à ses instances, lui disant avec beaucoup de dignité « qu'il serait honteux, en traitant les affaires de son maître, de penser si avant aux siennes ». Mais il obtint la promesse de la nomination pro-

Digitized by Google

chaine de Philippe de Lénencourt, évêque d'Auxerre. Il avait hâte de rejoindre son diocèse. Dès le 18 décembre 1585, il écrivait à Villeroy (1) : « Ma santé ne peut porter cet air. » Ce n'était pas seulement le climat, auquel il avait peine à s'habituer. Il lui tardait de quitter cette Cour, où « la plupart disent le contraire de ce qu'ils ont dans le cœur » et où il rencontrait si peu de gens affectionnés au roi, « qu'il semblait que son nom y soit éteint. » La sévérité implacable, avec laquelle on réprimait alors le banditisme, avait, en outre, fait sur lui une pénible impression. « Il n'est jour, écrivait-il, qu'on n'apporte des têtes de bannis dans cette ville, et qu'on ne fasse exécuter deux ou trois hommes à mort; c'est chose incroyable que la rigoureuse justice qu'on fait. »

Ce fut donc avec un véritable soulagement qu'il partit. A Bologne, il éprouva une déception. Henri III désirait qu'il retournât à Rome, pour y attendre M. de Saint-Gouard, devenu, par

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 16.045, fol. 184.

Digitized by Google

une gracieuse faveur du roi, marquis de Pisani. Quel fâcheux contre-temps ! Il n'avait plus rien d'utile à faire dans la ville papale, où son retour donnerait lieu à toute espèce de suppositions. D'autre part, il savait qu'on le traitait indignement à Paris. Il pria Villeroy de demander au roi de ne pas le retenir plus longtemps loin de lui : « Je serai marri, disait-il avec une légitime fierté, qu'il me tienne pour si peu, que je ne ressente une indignité. » Il fut enfin autorisé à regagner la capitale, où il arriva le 15 mars.

Les attaques dirigées contre Pierre de Gondi étaient plus acerbes encore qu'il ne le pensait. On lit dans le *Journal* de L'Estoile (1) : « L'évêque de Paris revient de Rome, où il était allé pour la commission du roi et du clergé, mais mal vu et mal venu à l'endroit dudit clergé, qui l'a en opinion de prêtre méchant, exécrable, excommunié pour ce qu'il a demandé au pape l'aliénation du temporel de l'Église de France jusqu'à la concurrence de 100.000 écus de

(1) *Mémoires-journaux de L'Estoile*, éd. citée, t. II, p. 319 et suivantes.

Digitized by Google

rentes, combien qu'il n'eût commission du clergé que de n'en demander que pour 50.000 écus de rentes : et qu'en cela il s'était montré bon valet du diable, ayant fait plus qu'on ne lui avait commandé, et mauvais serviteur de Dieu, vendant son bien et le profanant, ainsi que jadis fit Judas à son bon maître Jésus-Christ. » A l'instigation de la Ligue, les calomnies se répandirent sous toutes les formes : sonnets, quatrains, etc., « où hors l'injure, n'y faut chercher autre chose. » Le pape lui-même n'était pas épargné, comme le prouvent les vers suivants :

Philosophes souffleurs vous êtes tous vaincus :
L'élixir est trouvé par Henri et par Xyste ;
L'un a soufflé le feu, l'autre, bon alquimiste,
A fait d'un peu de plomb deux millions d'écus (1).

A la fin de 1586, devait avoir lieu la promotion habituelle de cardinaux de l'Avent. Le marquis de Pisani rappela au pape son engagement de nommer l'évêque d'Auxerre, Philippe de Lénencourt et présenta en même temps

(1) L'Estoile, *Op. cit.*, t. II, p. 337.

Digitized by Google

la candidature de l'évêque de Paris ; Sixte-Quint, qui se plaignait vivement de ce que la plupart des pourprés de France s'abstenaient de venir à Rome, se refusa absolument à accorder deux chapeaux aux ecclésiastiques d'outre-monts. Vainement l'ambassadeur insista. Le pape résista opiniâtrement ; il consentit à promouvoir Mgr de Lénencourt, tout en préférant le frère de M. de Retz.

Au mois d'août 1587, on fut surpris d'apprendre la nomination au cardinalat de l'anglais William Allen, et le marquis de Pisani réclama ; Sixte-Quint répondit qu'il s'était agi d'une promotion exceptionnelle. Il fallait donc attendre la promotion habituelle de décembre. Catherine de Médicis écrivit au pape, pour lui rappeler sa promesse d'appeler au cardinalat Pierre de Gondi. Le roi et elle, disait-elle, seraient « heureux de la nomination d'un prélat si digne et si dévoué à la conservation de la religion (1) ».

On a donc quelque peine à s'expliquer par

(1) Lettre de novembre 1587 : *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. Baguenault de Puchesse, t. IX, p. 710.

Digitized by Google

suite de quelle intrigue l'ambassadeur français reçut de Paris, le mois suivant, l'ordre de présenter comme les canditatures de M. de Candale, évêque d'Aire et de Pierre de Gondi (1), avec recommandation de soutenir le premier de préférence au second, dans le cas où Sixte-Quint refuserait d'accorder deux chapeaux.

Le pape fut indigné ; il s'était engagé envers l'évêque de Paris, et on voulait l'empêcher de tenir sa promesse ; il alla jusqu'à dire que, s'il en était ainsi. il ne nommerait plus de cardinaux « à la requête du roi de France. » Le cardinal François de Joyeuse, qui venait d'être nommé protecteur de France, après la mort du cardinal Hippolyte d'Este, ne se borna pas à appuyer chaudement la candidature de l'évêque d'Aire, François de Foix-Candale, il rédigea un écrit dans lequel Pierre de Gondi était attaqué, même dans sa vie privée et dans son orthodoxie. Sixte-Quint envoya un secrétaire sommer Pisani de déclarer s'il avait participé à la rédaction du *factum* ; les termes, dont se servit l'envoyé, au nom du

(1) Voy. AUBERY, *Histoire du cardinal de Joyeuse* p. 85.

Digitized by Google

pape furent si violents, que l'ambassadeur n'osa les transmettre au roi : il affirma qu'il était étranger à l'écrit, et protesta énergiquement contre les allégations calomnieuses, qu'il contenait (1). Le lendemain, 18 décembre 1587, Pierre de Gondi était proclamé cardinal. La nouvelle de cette promotion fut portée à Henri III par un courrier d'ambassade, envoyé exprès, et lui parvint dans la soirée du 25 décembre. Il chargea aussitôt un de ses gentilshommes de la transmettre au nouvel élu, en l'invitant à venir l'embrasser et se réjouir avec lui (2).

(1) Vicomte de Brémont d'Ars, *Jean de Vivonne*, p. 261. — Abbé Degert, *Le cardinal d'Ossat*, p. 37.

(2) H. De L'Épinois, *La Ligue et les papes*, p. 641 ; *Mémoires de* L'estoile, éd. citée, t. III, p. 122. La joie de Catherine de Médicis fut peut-être encore plus grande. C'est avec effusion qu'elle témoigna sa gratitude au cardinal Montalto par une lettre du 6 janvier 1588 : « Mon cousin, je ne vous saurai assez remercier du bon effet, que vous avez fait près Sa Sainteté, pour la promotion de l'évêque de Paris, dont je vous sais un gré tel, que vous pouvez assurer que, en tous lieux, où j'aurai un moyen de pouvoir reconnaître ce plaisir, que vous pouvez faire état de moi et de mes moyens, dans tous les temps, qui pourront advenir, comme d'une des plus sûres et meilleures amies que vous pouvez avoir, et en tout ce que j'aurai moyen auprès du roi, mon fils, si se présente chose, qui vous

Digitized by Google

Le dimanche 21 février 1588, note L'Estoile (1) « en la grande église de Paris, le roi mit le bonnet rouge, que le pape avait envoyé par courrier exprès, sur la tête de messire Pierre de Gondi, évêque de Paris, en grande magnificence, à laquelle assistèrent les reines, les ambassadeurs, la cour du Parlement, tous les cardinaux, qui lors se trouvaient à Paris et un grand nombre de chevaliers de l'Ordre et autres seigneurs et gentilshommes ».

Sixte-Quint s'était plaint trop vivement de ce que la plupart des pourprés s'abstenaient de venir à Rome, après leur nomination, pour que Pierre de Gondi suivît ce mauvais exemple. Il alla, en août 1588, recevoir le chapeau ; il apportait deux lettres de la reine-mère : l'une, à l'adresse du cardinal Montalto Alexandro Peretti ; et l'autre, destinée au pape (2).

puisse concerner, je vous ferai paraître par effet, et en attendant qu'il s'en présente occasion, requiers Dieu vous conserver Votre bonne cousine. » *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. citée, t. IX, p. 324.

(1) *Mémoires journaux*, éd. citée, t. III, p. 122.

(2) *Lettres de Catherine de Médicis*, éd. citée, t. IX, p. 377. et 379.

Digitized by Google

A peine de retour de Rome, l'évêque de Paris fut obligé de repartir pour y traiter une question de la plus haute importance. Le Saint-Père avait conçu le projet de réunir toutes les puissances catholiques, afin d'arriver, par une action commune, à l'extermination des hérétiques, ce qui impliquait une guerre contre l'Angleterre. Conformément aux instructions qu'il avait reçues, Pierre de Gondi fit savoir à Sixte-Quint que le roi était tout disposé à lui donner son concours, mais à la condition que l'Espagne ne profiterait pas, au détriment de la France, des résultats de l'entreprise, s'ils étaient favorables. Tout était prévu : le duc de Guise devait même avoir le commandement de l'armée, fournie par Henri III. L'évêque fut très étonné, lorsqu'à la seconde audience, le pape lui déclara que l'Espagne, ayant terminé ses préparatifs d'expédition navale, il fallait surseoir. L'évêque ne put s'empêcher de répondre que le roi serait surpris d'apprendre que le projet avait « si peu de fondement. »

Le nouveau cardinal était sur le point de

Digitized by Google

repartir, lorsqu'il reçut une lettre l'informant de l'insurrection parisienne. Il comprit la gravité de la situation, créée par la journée des *Barricades* ; « que Dieu conserve le roi contre ses ennemis, » s'empressa-t-il d'écrire. Le pape déplora les événements de Paris, et offrit de faire enjoindre au duc révolté de se retirer dans son gouvernement. En apprenant ce qui s'était passé, il condamna énergiquement la conduite du chef ligueur, qui n'avait pas été celle d'un fidèle sujet ; au lieu de suivre son maître, comme c'était son devoir ; Guise, en effet, était resté avec ceux, qui s'étaient rendus coupables d'une « manifeste rébellion. » Pierre de Gondi constata également que le récit des événements de la capitale avait produit un grand effet parmi les cardinaux, et excité une réprobation générale et pourtant les ligueurs comptaient beaucoup d'amis à Rome (1). Sixte-Quint voulant témoigner au roi toute sa volonté de lui venir en aide, avait proposé de désigner un cardinal-légat, qui

(1) Baron de Hübner, *Sixte-Quint*, t. II, p. 190.

Digitized by Google

aurait plus d'autorité qu'un nonce et qui pouvait conseiller fortement à Henri III d'accepter les propositions papales.

Par suite de la pénurie habituelle du Trésor, les membres du corps diplomatique, qui représentaient la France à l'étranger, étaient insuffisamment et irrégulièrement rétribués. Pierre de Gondi se fait un devoir d'appeler l'attention de Villeroy sur la situation du marquis de Pisani, qui rendait au roi, à Rome, des services exceptionnels à tous égards. N'ayant qu'une fortune médiocre, il ne pouvait subvenir aux dépenses qu'entraînait sa charge qu'en s'endettant. « Il est contraint, bien souvent, écrivait le cardinal, de faire meilleure mine qu'il n'a bon jeu. » Pierre de Gondi jugeait donc nécessaire de lui allouer immédiatement 6.000 écus. Pisani qui « avait plus de cœur que de moyens » n'osait pas se plaindre. L'évêque suppliait Villeroy de s'intéresser à cet excellent serviteur, qui, sans ce secours, serait perdu pour toujours (1).

(1) Voir les lettres de cette époque dans le manuscrit français 16.046, aux fol. 159, 175, 202, 206, 210, 219.

Digitized by Google

Jusqu'à la fin du séjour de l'évêque à Rome, le pape lui exprima ses sentiments dévoués et affectueux pour le roi de France. Dans son audience de congé, il alla même jusqu'à promettre de l'aider de sommes importantes pour lever une armée de 16.000 hommes de pied et 7.000 cavaliers. L'évêque conseilla toutefois à Henri III de ne pas demander d'argent. « J'ai vu, écrivait-il, que Sa Sainteté n'a aucun plaisir qu'on lui touche cette corde, car elle a des desseins, qui ne sont pas connus. »

Ce dût être au commencement du mois d'août, que Pierre de Gondi quitta Rome. Pendant qu'il s'acheminait vers la France, la flotte de l'*Invincible Armada*, dont l'Espagne était si fière et qui devait écraser l'Angleterre, se dispersait ou s'engloutissait. La victoire, qu'on escomptait d'avance, se transformait en un désastre sans précédent. Les ligueurs encore voulurent alors à tout prix empêcher l'évêque de Paris de venir reprendre son siège épiscopal. Le 7 septembre, une affiche fut « semée et plaquée à tous les coins et carrefours. » On y affirmait en ces termes que

Digitized by Google

l'évêché de Paris était devenu vacant : « Par adoption du cardinalat, l'évêché et autres bénéfices vaquent... Sitôt qu'un évêque est fait cardinal, il perd son titre d'évêque. Donc l'évêché de Paris est tombé en régalle, par le cardinalat du cardinal de Gondi, et l'évêché a vaqué et vaque de titulaire et vaquera, pendant qu'il sera cardinal. »

L'évêque de Paris n'eût pas à affronter l'animosité de la Ligue ; il alla assister aux États de Blois. Plusieurs de ses lettres sont datées de cette ville. Il n'y dissimule pas les difficultés insurmontables de la situation. « Nos divisions, écrivait-il à Villeroy le 26 novembre (1), ne cessent point, nos défiances croissent toujours ; nos médecins sont si ignorants ou si malicieux, qu'ils veulent vider en un jour les humeurs, qui se sont amassées en trente ou quarante ans. Vous pouvez juger si nous sommes plus près de la mort que de la guérison. Je n'ai aucune assurance ni confiance. Nous devons tout mettre à Dieu seul. La pro-

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 15.099, fol. 216.

Digitized by Google

longation de ces États ne nous amènera rien de bien, ni en fait ni en espérance. » Il aurait désiré qu'on lui permît de s'en aller cultiver son jardin. « Je l'ordonnerais mieux que Mme de La Ferté, et en aurais plus de plaisir que de m'arrêter ici inutile et pour moi et pour mes amis. »

Le mois suivant il assistait ainsi que son frère à la séance du Conseil du roi, pendant que le duc de Guise tombait, dans une salle voisine, sous les coups des meurtriers apostés par Henri III. Cet odieux guet-apens ne paraît pas avoir excité des sentiments d'horreur chez Pierre de Gondi, dont le cœur était cependant très humain. Le déchaînement des passions politiques ne suffit pas à l'expliquer ; il faut l'attribuer surtout à la mentalité du temps : la situation semblait sans issue ; le roi « avait délivré l'État d'un ennemi, en faisant acte de justice de la façon, qu'il avait jugée la plus sûre. » Le meurtre du duc de Guise ne parut pas toutefois à l'évêque de Paris avoir mis fin aux dangers qui menaçaient la France. Le 1er janvier 1589, il écri-

Digitized by Google

vait à Bellièvre (1) : « Nos misères ne sont pas si petites que je ne les estime emporter une partie de la ruine de l'État, quoique plusieurs en veuillent discourir du contraire... Les nouvelles que nous entendons journellement de Paris et d'Orléans ne nous donnent aucune espérance de mieux. » Il resta d'ailleurs fidèle au souverain, qui tint à le garder auprès de lui jusqu'à la fin des États. Il fut même, comme nous allons le voir, un de ceux qui l'entourèrent le plus dans ces jours tragiques.

Cela ressort d'une lettre que le légat Morosini adressa au pape en janvier 1589.

Sixte-Quint, qui avait conservé une certaine modération, en apprenant les événements de Blois, ne tarda pas à être exaspéré. Bien que le duc de Guise fût pour lui un rebelle, les conditions, dans lesquelles le meurtre aurait été commis, ne lui permettaient pas de l'excuser. Mais c'était surtout la mort de son frère, le cardinal Louis, qui excitait son courroux. Il y avait là un crime abominable, un sacrilège.

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 15.909, fol. 220.

Digitized by Google

Le pape ne voulait admettre que le légat Jean-François Morosini, à Blois, n'eût rien pu empêcher. L'envoyé, qui craignait de voir sa responsabilité engagée, ne perdit pas de temps pour adresser à Rome le récit des faits et justifier sa conduite.

« Le matin du 23 décembre, écrivit-il, les portes du château étaient fermées et gardées. La duchesse Anne de Nemours, tremblant pour ses enfants, me fit prier de me rendre à la Cour. Je partis sans retard ; quand je fus arrivé à la porte du château, le capitaine, qui en avait la garde, me dit qu'il avait ordre de ne laisser entrer personne et m'apprit la mort du duc de Guise. Je restai d'abord à moitié *mort*, puis je retournai chez moi, tout en larmes. Le roi, prévenu de l'insistance que j'avais mise à vouloir entrer, me fit dire par le cardinal de Gondi qu'il avait été forcé de faire périr le duc, pour sauver sa vie, et de s'assurer des personnes des cardinaux Charles de Bourbon, Louis de Guise et de l'archevêque de Lyon, René d'Épinac, mais qu'il ne leur serait fait aucun mal. Je restai tout étourdi

Digitized by Google

et priai l'évêque de Paris de demander pour moi audience, afin que je puisse m'employer en faveur des vivants et obtenir que les deux cardinaux ne soient pas laissés en prison, ce qui était un grave affront pour le Sacré-Collège. Mgr de Gondi me répondit que je n'avais pas à me mettre en peine pour ceux-ci, qui sûrement ne mourraient pas, qu'ils étaient bien logés, mais que, quant à l'audience, il n'était pas possible de l'obtenir, parce que le roi était très occupé. Le même jour, il vint encore excuser Sa Majesté et me confirmer que ni les cardinaux ni l'archevêque ne devaient mourir. Le soir même, on me dit qu'il était vrai que le roi ne voulait pas faire périr le cardinal de Guise, car il était déjà mort... Le cardinal de Gondi étant venu ensuite me voir, je le priai instamment de dire au roi, en mon nom, qu'il était excommunié et qu'il devait s'abstenir d'entrer dans une église et demander au pape son absolution (1) ».

Si l'évêque de Paris resta avec le roi à Blois,

(1) *Négociations de la France et de la Toscane*, éd. A. Desjardins, t. V, p. 27.

Digitized by Google

il ne paraît pas l'avoir suivi à Tours, mais il ne cessa d'être en rapport avec lui : contrairement à ce qu'a écrit M. Henri de L'Épinois, il n'accompagna pas à Rome l'évêque du Mans, Charles d'Angennes de Rambouillet, envoyé par le roi auprès du pape. Ce fut son cousin, Jérôme de Gondi, qui se trouvant en Italie, joignit ses efforts à ceux de cet évêque et du marquis Pisani, pour calmer la colère du pape. Pierre de Gondi cherchait de son côté à éclairer Sixte-Quint et à le mettre en garde contre les rapports des nombreux agents de la Ligue : « Nos malheurs, lui écrivit-il le 27 avril 1589 (1), ont grand besoin de votre aide prudente et paternelle. Ne regardez pas nos erreurs et nos fautes, mais secourez ce royaume, premier fils de l'Église. Je crains que nos maux ne vous soient pas suffisamment connus, à cause de la diversité des opinions, qui règnent parmi nous, car chacun les raconte et en discoure, selon ses passions et son intérêt. » D'autre part, il engagea le roi à demander

(1) H. DE L'ÉPINOIS, *La Ligue et les papes*, p. 327.

Digitized by Google

au pape de l'absoudre. Le pontife, cependant, ne se laissa pas fléchir. Il fit afficher, à la fin de mai, un monitoire, par lequel il assignait le roi de France à comparaître devant lui, dans les soixante jours en personne ou par procureur, sous peine d'une excommunication, qui atteindrait également tous ceux, qui l'assisteraient de leurs conseils ou de leurs actes.

Digitized by Google

II

A Noisy.

Le désir de l'évêque de Paris était de revenir dans son diocèse, quelque appréhension qu'il pût avoir des difficultés, qu'il y rencontrerait. Le duc de Mayenne, ayant refusé de lui donner un passeport, pour aller à Orléans puis à Paris, comme il en avait exprimé l'intention, il se rendit à Noisy.

A quelle époque y arriva-t-il ? On ne saurait le dire avec précision. Il y était à la fin de juillet 1589 ; c'est de là qu'il dût aller à Saint-Cloud, pour voir Henri III, quelques jours avant sa mort ; les *Mémoires* du cardinal de Richelieu mentionnent le fait (1), mais ils prétendent que le cardinal abandonna le roi, à l'heure même, où il venait d'être mortellement frappé par Jacques Clément, et « se

(1) *Mémoires du cardinal de Richelieu*, éd. de la société de l'Histoire de France, t. II, p. 133.

Digitized by Google

retira en sa maison de Noisy, sans l'assister en ce besoin, sans lui rendre les derniers devoirs auxquels il était obligé quand bien même il n'eût reçu de lui tant de grâces dont il l'avait rempli au-dessus de son mérite, montrant bien la vérité de l'ancien proverbe, qu'il ne faut pas aimer les étrangers, pour les éprouver, mais les éprouver, avant que de les aimer. » On ne trouve nulle part la confirmation de cette assertion. La preuve de son inexactitude résulte même d'un document intitulé : *Certificat de plusieurs seigneurs de la Cour, qui assistèrent le roi Henri III, depuis l'instant de sa blessure jusqu'à son décès* (1), et qui est adressé par les plus fidèles amis du roi, au cardinal de Gondi, comme « évêque et pasteur du diocèse. »

Bien que Noisy fût traversé tantôt par les troupes royales, tantôt par celles du duc de Mayenne, il n'y avait pas de combats, dans le voisinage immédiat. Pierre de Gondi était donc en sécurité dans le château de son frère.

(1) *Mémoires-journaux de L'Estoile*, éd. citée, t. III, p. 376. P. DE VAISSIÈRE, *De quelques assassins*, p. 331.

Digitized by Google

S'il n'avait rien à craindre pour sa personne, son trouble n'en était pas moins profond. Malgré la bienveillance, que le pape n'avait cessé de lui témoigner, il se demandait s'il ne désapprouvait pas sa conduite. Voulant mettre fin à ses perplexités, il résolut d'exposer nettement sa situation à Sixte-Quint : Plusieurs, lui écrivit-il de Noisy, le 20 septembre 1589 (1), l'avaient blâmé et avaient cherché à le rendre odieux ; mais il avait agi en évêque et en chrétien inspiré par la charité. Ainsi il avait plusieurs fois conseillé au roi de solliciter l'absolution, que pouvait, seul, lui accorder le souverain pontife. Lorsque le monitoire arriva, il avait par deux fois exhorté Henri III à se soumettre, et il avait reçu de lui l'assurance, qu'il le ferait, comme il le répéta d'ailleurs à beaucoup de personnes, notamment à deux religieux de Saint-François de Paule et à son chapelain. Néanmoins les docteurs de la Sorbonne, contrairement à l'opinion de beaucoup d'autres de leurs col-

(1) *Revue du Monde Catholique*, t. XVII, 1867, p. 455.

Digitized by Google

lègues, au jugement des Pères jésuites et d'une foule de théologiens, avaient déclaré que lui l'évêque de Paris et tous ceux, qui ont assisté à la messe du roi, ou par devoir de leurs charges ou par obéissance aux ordres donnés de ne pas quitter Blois avant la fin des États, avaient encouru l'excommunication majeure. Le clergé était divisé, car trente-cinq évêques au moins, sans compter une infinité d'ecclésiastiques, avaient pris part aux offices royaux, malgré leur désir de s'éloigner d'Henri III. Les ligueurs, au surplus, admettaient dans leurs conseils des dignitaires ecclésiastiques et des docteurs, qui s'étaient trouvés également à l'église, en présence du roi. Que le Saint-Père, concluait-il, y mette ordre, l'autorité des prélats est non seulement diminuée, mais entièrement supprimée. Le pape devrait, selon lui, déclarer aux prélats qu'ils peuvent sans inquiétude remplir leurs charges, car il devenait impossible de résister aux maux de la France, si cette division continuait ; elle existait parmi les catholiques, parmi les ecclésiastiques, et l'hérétique en profitait.

Digitized by Google

« Si les catholiques sont forcés d'applaudir à la passion de ceux, dont le zèle n'est pas selon la science, ce pauvre royaume autrefois si catholique perdra, je le crains, sa splendeur. » Le cardinal demandait donc ou son absolution, s'il était coupable, ou une déclaration de son innocence, s'il ne l'était pas.

Le bruit s'étant répandu que le pape improuvait formellement la conduite de l'évêque, celui-ci écrivit une nouvelle lettre, dans laquelle il donnait un libre cours à son indignation : « C'est, je le crois, un faux bruit, inventé par les hommes imbéciles, très mauvais et montés contre moi. Sa Sainteté peut punir des prélats coupables, mais elle ne souffrira pas que gent si basse et incapable y mette la main. » Il offrait à Sixte-Quint de se rendre à Rome, pour s'expliquer devant lui, s'il le désirait, et sollicitait son intervention, pour faciliter son retour à Paris et la restitution de ses biens confisqués (1). Ces deux lettres furent portées à Rome par un secrétaire de Mgr de Gondi.

(1) Henri de l'Épinois, *La Ligue et les papes*, p. 356.

Digitized by Google

Le 17 octobre, le cardinal Montalto, neveu de Sixte-Quint, envoyait à Pierre de Gondi la réponse du pape : « Supposé que Votre Seigneurie illustrissime se décide à venir à Rome, comme Elle dit le désirer vivement, Sa Sainteté le permet et elle suspend à cet effet toutes les censures, que Votre Seigneurie peut avoir encourues, pour les choses passées. Je dis au cas où Votre Seigneurie vienne et non au cas où elle reste. Mais s'il lui plaît de rester en France, le Saint-Père a ordonné au seigneur Caëtano, légat, de parler avec Votre Seigneurie. Qu'elle le voie volontiers et recoure à ses conseils. Le Saint-Père n'approuve pas que Votre Seigneurie aille pour le moment à Paris, où elle s'exposerait à recevoir quelque insulte irréparable, au milieu d'une si nombreuse population. La même difficulté se rencontre pour tenter de recouvrer les biens de l'évêché. Il vaut mieux différer cette entreprise (1) ».

Le cardinal Enrico Caëtano (Cajétan) avait été nommé légat dans le consistoire du 25 sep-

(1) *Revue du Monde catholique*, t. XVII, 1867, p. 455.

Digitized by Google

tembre, en remplacement de Morosini. Il quitta Rome le 2 octobre, accompagné par sept prélats, et n'arriva à Paris que le 20 janvier. Pendant ce temps, Pierre de Gondi fut sollicité de joindre ses efforts à ceux des hommes politiques, qui jugeaient nécessaire de se concerter pour chercher à rétablir l'ordre et la paix en France.

Depuis la mort d'Henri III, l'état du pays devenait de plus en plus inquiétant. Son héritier était Henri de Navarre ; mais la grande majorité des Français ne voulait pas d'un roi hérétique. Le Parlement ligueur de Paris avait proclamé le cardinal de Bourbon, retenu prisonnier à Amboise ; cette royauté purement nominale laissait entière la question de succession au trône (1). Beaucoup de nobles catholiques s'étaient prononcés pour le navarrais ; certains gardaient la neutralité, d'autres suivaient le duc de Mayenne, élu au mois de mars lieutenant-général de l'état et couronne de France. Il n'était pas, parmi ces der-

(1) Voy. sur Charles X, roi de la Ligue, l'ouvrage de M. E. Saulnier.

Digitized by Google

niers, de personnage plus considérable que Villeroy, intimement lié avec le cardinal de Gondi. Ancien ministre de Charles IX et d'Henri III, il avait été disgracié à la veille des États de Blois. Désespérant de rentrer en faveur, il finit par venir à Paris et se rattacha au duc de Mayenne, dont il devint un des principaux conseillers (1).

Dès le commencement d'août, Henri IV, reconnu roi de France par une partie de la noblesse, écrivit à Villeroy qu'il désirait s'entretenir avec lui au bois de Boulogne des moyens « de faire la paix, à laquelle il était très disposé. » Mayenne, qui craignait d'être compromis et qui nourrissait d'ailleurs des ambitions secrètes, refusa d'autoriser cette entrevue et ne se prêta à aucunes autres négociations. Villeroy ne se découragea pas ; il se mit d'accord avec Gondi sur le but à poursuivre : l'avènement d'Henri de Navarre au trône, après la conversion. Tandis que l'un s'efforcerait, malgré tout, d'agir sur le duc de

(1) Voy. sur lui la thèse de M. Nouaillac parue en 1909.

Digitized by Google

Mayenne, l'autre trouverait de puissants appuis dans l'entourage du roi.

Villeroy jugea qu'il ne fallait pas attendre l'arrivée du légat, pour arrêter la ligne de conduite à suivre. Il demanda à Bellièvre de venir le rejoindre auprès de Pierre de Gondi où il s'était rendu; le cardinal ajouta en *post-scriptum* à la lettre : « Je vous y souhaite pour quelque chose d'important (1). Peu de jours après, se tenait au château de Noisy une réunion à laquelle assistèrent, outre le cardinal de Gondi, Villeroy, Bellièvre, Benoît Mylon de Videville et le fameux financier italien, Sébastien Zamet (2). Villeroy signala les dangers que, selon lui, faisaient courir à la France les intrigues espagnoles et le peu d'empressement, que mettait le duc de Mayenne pour conclure la paix. Il craignait que, lorsque le légat serait à Paris, le duc ne reprît quelque résolution « qui remplît tout le royaume de feu et de sang pour jamais. » Il était nécessaire de lutter contre ceux, qui, sous prétexte de piété,

(1) Bibl. Nat., manuscrit français, 15.904, fol. 282.
(2) Voy. NOUAILLAC, *op. cit.*, p. 173, 176, 180, 183, 198 et 216.

Digitized by Google

compromettraient l'existence même du pays, en le livrant à l'Espagne. Seule, l'autorité du pape pouvait pacifier le royaume. Les gens de bien devaient s'entendre, pour empêcher Caëtano de subir l'influence des chefs les plus violents du parti ligueur. Il importait donc que le cardinal de Gondi retournât au plus vite à Paris. Celui-ci, malgré son désir de recouvrer la possession de son évêché, hésitait à prendre une détermination, qui pouvait être blâmée par le pape. Bellièvre joignit ses supplications à celles de Villeroy. Pierre de Gondi céda à leurs instances (1) ; peut-être mit-il pour condition que la municipalité parisienne demanderait son retour. Cette condition était d'ailleurs facile à remplir. Le 2 janvier 1590, une assemblée générale, tenue à l'Hôtel de Ville de Paris, en vue de délibérer sur les moyens de remédier à la détresse de l'Hôtel-Dieu, avait décidé que le cardinal de Gondi, son plus généreux bienfaiteur, serait prié de revenir pour « prendre

(1) *Mémoires d'Etat de Villeroy*, éd. Michaud, t. XI, p. 116.

Digitized by Google

le soin spécial de cet hôpital, comme étant l'un des principaux devoirs de sa charge et dès à présent y élargir son aumône libéralement, selon son moyen. » En exécution de cette décision, le bureau de la Ville envoya, à l'évêque, le 25 janvier, la lettre suivante (1).

« Monseigneur, ayant toujours reconnu de combien votre présence en cette ville nous est utile et nécessaire, nous avons longtemps désiré de vous faire requête à ce sujet et vous prier d'y venir résider, pour jouir par nous des fruits et bénédictions, que les pasteurs apportent à leurs troupeaux par leur présence, outre le besoin, que tout le public espère de votre dextérité et prudence à la conduite des affaires de la religion catholique, à présent assaillie par ses plus forts ennemis, notre devoir nous invitant d'y apporter tout l'ordre et secours que Dieu a mis en votre puissance, ce que toutefois ayant été différé par les raisons, que votre prudence sait assez considérer, attendant l'occasion d'en tirer le consente-

(1) *Registres des délibérations du Bureau de la ville de Paris*, t. IX, p. 562 et 585.

Digitized by Google

ment général de votre ville, à présent que nous l'avons obtenu par acte, fait en assemblée générale, autorisée par la cour du Parlement ; nous n'avons voulu faillir à ce devoir auquel, outre la particulière obligation, que nous vous avons, nous sommes tenus par nos charges, lesquelles nous rendent exécuteurs des résolutions, prises aux dites assemblées générales, étant d'abondant très assurés que votre retour apportera un grand soulagement aux pauvres de notre ville, aux malades de l'Hôtel-Dieu et les fera respirer de tant de maux, qu'ils souffrent par la disette, qui les presse et de laquelle ils sont très accablés. Toutes ces considérations, Monseigneur, nous ont fait vous écrire ce mot, pour vous prier très affectueusement, comme nous savons que vous y serez prié d'ailleurs, de revenir en cette ville, où nous nous efforcerons de tout notre pouvoir de vous servir et rendre l'honneur, que méritez et qui vous est dû, comme à notre premier père spirituel. Et en attendant que nous jouissions de ce bien, nous vous supplions vous donner vos saintes bénédictions et nous tenir

Digitized by Google

en vos bonnes grâces, priant Dieu, Monseigneur, qu'il vous donne en parfaite santé longue et heureuse vie. A Paris, au bureau de la ditte ville, le 25e jour de janvier, l'an 1590. Vos humbles et obéissants serviteurs, le prévôt des marchands et échevins de la ville de Paris. »

A cette date, le légat était déjà dans la cité, depuis quelques jours. Arrivé le 20 janvier. vers cinq heures du soir, à l'hospice Saint-Jacques-hors-les-Murs, il monta incognito dans une voiture, qui le conduisit au palais épiscopal, où il passa sa nuit. Le lendemain il fit son entrée solennelle, entouré d'un brillant cortège, qui l'accompagna depuis Saint-Jacques-du-Haut-Pas jusqu'à Notre-Dame. Pierre de L'Estoile (1) cite inexactement parmi les personnages, qui en faisaient partie le cardinal de Gondi « revenu de la campagne exprès pour cela. » Celui-ci était alors à Blois. De cette ville, il avait écrit au pape pour le remercier d'avoir « improuvé le décret de la Sorbonne » et lui exprimer ses regrets de ne

(1) *Mémoires-journaux* cités, t. V, p. 16.

Digitized by Google

pouvoir se rendre, auprès de lui, à cause de l'insécurité des routes ; trois gentilshommes envoyés par lui, disait-il, n'avaient pu parvenir à Rome. Du même endroit également il avait écrit à Caëtano, pour s'excuser de ne pas aller le recevoir, lors de son arrivée à Paris.

Quelles instructions le légat avait-il reçues du pape, avant son départ? D'après le texte conservé aux archives du Vatican (1), le but principal poursuivi était la conservation de la foi catholique et l'extirpation de l'hérésie par les moyens, qu'il jugerait les meilleurs, sauf à se conformer aux avertissements que le Saint-Père lui enverrait. Il devait chercher à détacher du roi de Navarre les hommes importants, qu'il avait ralliés à lui, notamment le duc Louis de Nevers et son gendre, le duc Henri de Longueville. Il se mettrait en rapport avec le cardinal de Bourbon, et, à son défaut, avec le duc de Mayenne. La question de succession au trône n'était pas expressément prévue (2).

(1) Voy. HÜBNER, *loco citato.*
(2) Baron DE HÜBNER, *Sixte-Quint*, t. II, p. 231.

Digitized by Google

Le cardinal Caëtano, quels que fussent ses sentiments intimes, semble s'être tout d'abord conformé aux ordres qu'il avait reçus. Pierre de Gondi n'avait pas mis d'empressement à revenir à Paris ; il pouvait éprouver quelque inquiétude à rentrer dans cette ville, où l'année précédente encore, il avait été l'objet de si brutales attaques ; les termes de la lettre des membres du Bureau de la ville devaient toutefois le rassurer. Les habitants de la capitale en général, menacés d'anarchie et de famine désiraient maintenant le retour de leur évêque. Le 24 février 1590, dans une lettre adressée aux cardinaux de Vendôme et de Lénoncourt, l'évêque rendait compte de sa première entrevue avec le légat (1). Il l'a trouvé très affectionné au bien du royaume et à la conservation de la religion catholique. Caëtano voulait que le roi devint bon catholique, suivant les formes accoutumées en l'Église. Au surplus, il voulait suivre la volonté de Sa Sainteté, « qui ne désire rien plus que la conservation de ce royaume, en

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 3978, fol. 166.

Digitized by Google

son entier, tant pour le spirituel que pour le temporel, et qu'il ne tombe en autres mains que les successeurs légitimes, pourvu qu'ils soient capables. » Les deux cardinaux avaient demandé à Gondi de venir se concerter avec d'autres prélats. Les circonstances l'ayant rendu circonspect, il leur répondit qu'il ne pouvait le faire, sans le consentement du pape.

Le frère de M. de Retz n'était pas aussi rassuré qu'on pouvait le croire en lisant cette lettre. Par le même courrier, il en envoyait une autre lettre au cardinal de Vendôme pour lui faire part de ses craintes ! « Je prévois, lui écrivait-il, beaucoup de malheur en ce royaume, si le roi ne se fait catholique et n'en fait la démonstration bientôt, car toutes les longueurs, qu'on y tient, rendront les hommes plus douteux, puisqu'il est en sa main et en sa puissance de faire en un quart d'heure ce que l'on recherche par tant de moyens. La conversion, venant de Dieu, n'a pas besoin de respects humains ; son salut est préférable à toutes choses. » Il supplie Mgr de Vendôme d'ôter tous ces obstacles de longueurs et vouloir

Digitized by Google

faire prendre une résolution à Sa Majesté prompte « avant que nous ne voyions ce pauvre royaume jadis si florissant et maintenant si affaibli, plein de tant d'étrangers de tous côtés, que je ne sais si, quand nous voudrons remédier au mal, nous le pourrons » (1).

Cependant, les idées du pape n'avaient pas tardé à se modifier dans un sens favorable au roi de Navarre. La noblesse catholique, ayant décidé d'envoyer à Rome le duc François de Piney-Luxembourg, Sixte-Quint répondit qu'il le recevrait avec plaisir. Le jour de l'an 1590, après avoir exprimé ses souhaits aux ambassadeurs réunis autour de lui, il leur communiqua les dernières nouvelles de France et leur annonça la prochaine arrivée du duc. Avant de se retirer, l'ambassadeur de Venise, Alberto Badoaro murmura : « Il faut prier Dieu pour qu'il inspire Navarre. Le jour où Votre Sainteté l'embrassera, mais ce jour-là seulement, les affaires de France seront accommodées. Humainement parlant, il n'y a pas d'autre

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 3978, fol. 162.

Digitized by Google

moyen de pacifier ce royaume. » Le pape se contenta de lui répondre que Dieu ferait pour le mieux (1).

Peu de jours après, le duc de Luxembourg se présentait au Vatican avec un train de vingt-deux carrosses ; la démonstration était excessive ; aussi trouva-t-il les portes fermées. Mais le pape consentit à le laisser entrer à titre privé dans son cabinet, ainsi que trois gentilshommes de sa suite. Dans une seconde audience, l'envoyé s'expliqua nettement sur l'état d'esprit du roi, qui était tout disposé à s'instruire de la religion. Le souverain pontife consentit à désigner un auditeur de rote, qui serait chargé de l'enseigner.

Le 8 février, le cardinal Montalto écrivait au légat : « Sa Sainteté ordonne que si les princes et nobles catholiques, présents à Tours, cherchent à nouer une négociation ou à s'aboucher avec vous, pour les affaires, concernant le tranquillité du royaume et le rétablissement de la religion catholique et

(1) HÜBNER, *op. cit.*, t. II, p. 261.

Digitized by Google

autres semblables, vous les écoutiez, traitiez et accueilliez avec toutes sortes de politesses » (1). Ce fut le légat, qui prit l'initiative d'une rencontre avec l'un des plus éminents catholiques, qui combattaient aux côtés du roi.

Par l'entremise d'un ligueur de Paris, parent du maréchal Charles de Biron, Caëtano avait fait parvenir à ce dernier un bref du pape, exhortant les nobles royalistes à défendre énergiquement le catholicisme. Dans sa lettre d'envoi au maréchal, le légat le félicitait de sa valeur et de ses sentiments religieux; il ajoutait que, s'il avait eu l'occasion de s'entretenir avec lui, ils se seraient compris et auraient pu aviser ensemble aux moyens d'assurer la tranquillité du royaume. C'était en réalité lui proposer une entrevue. Henri IV venait de gagner, le 14 mars, la célèbre bataille d'Ivry, qui semblait lui ouvrir les portes de Paris. Aussi hésita-t-il à autoriser Biron à voir le légat; il finit toutefois par y consentir, espérant décider Caëtano à ne pas

(1) Voir HÜBNER, *loco citato*.

Digitized by Google

rester dans une ville, qui allait être assiégée. Il fut convenu qu'on se rencontrerait au château de Noisy, où le cardinal de Gondi demeurait encore, tout en allant à Paris de temps à autre, pour conférer avec le légat. C'est à ce château, qu'eût lieu le lundi 26 mars 1590, une entrevue à laquelle assistèrent avec le cardinal de Gondi, Villeroy et Bellièvre. Les détails en sont connus notamment par les rapports de Caëtano ; je me bornerai à les résumer (1).

Le légat s'était fait accompagner par les sept prélats, venus d'Italie avec lui ; l'escorte du maréchal se composait seulement de quelques seigneurs, dont la tenue et les propos produirent sur l'Italien une fâcheuse impression. Il se rendit compte tout de suite du peu de confiance qu'il pouvait avoir dans l'issue de cette entrevue, les gentilshommes français croyant leur honneur engagé à ne pas se séparer d'un roi, dont le triomphe leur paraissait certain.

(1) HÜBNER, *op. cit.*, t. II., p. 319 et suiv.

Digitized by Google

Le cardinal, dans un premier entretien tête à tête (ce qui, remarque-t-il, est très rare en France) commença par complimenter Biron de la gloire militaire, qu'il avait acquise et du zèle, qu'il avait montré pour le catholicisme. Il le bénit au nom du pape et lui exprima la douleur, que ressentait le souverain pontife en voyant la décadence d'un pays, qui avait été si longtemps le plus ferme soutien du siège apostolique. « Ma seule pensée, dit-il, est de défendre la religion et d'empêcher la division du royaume et son occupation par des armées étrangères. » Abordant alors le point essentiel, il déclara que les relations du maréchal et des membres de la noblesse avec Henri de Navarre ne pouvaient se justifier et auraient pour conséquence une guerre de la part de l'Espagne, qui ne tolérerait pas l'extension de l'hérésie. Biron, d'ailleurs, ne trouverait pas un moment plus propice, pour quitter le service du roi, puisqu'on était au lendemain d'une victoire, dont on attribuait à lui seul le succès. « Si la situation des ligueurs s'améliorait, on dirait toujours qu'en se retirant, il

Digitized by Google

avait conservé la religion et le royaume ; si au contraire, il restait avec Henri et que celui-ci triomphât, on lui reprochera d'avoir, dans sa vieillesse, causé la ruine de la religion et du royaume. » L'argument était des plus malhabiles et de nature à froisser l'âme d'un soldat. Vainement, continuait le légat, les nobles royalistes se retrancheraient derrière l'espérance de la conversion du roi de Navarre ; depuis huit mois ce prince manifestait des sentiments contraires. Dieu n'accorde pas lumière à ceux, qui suivent une pareille voie. Ne pas rompre avec cet hérétique, c'était donc exposer son propre salut et préparer la division du royaume, qui pourrait être facilement sauvé, si les gentilshommes se réunissaient autour du cardinal de Bourbon, et, après lui, autour d'un prince du sang, son légitime héritier.

Biron avait écouté attentivement, et sans l'interrompre, le discours du légat. Après l'avoir remercié de la bénédiction du pape, qu'il regardait « comme un trésor spirituel », il exposa les raisons de la détermination, prise

Digitized by Google

par la plus grande partie de la noblesse de suivre Henri III, puis le roi de Navarre. Il insista sur le caractère de la guerre, qui était avant tout politique, quoiqu'on se servît du prétexte de la religion. Henri IV s'était engagé à assurer le libre exercice du culte catholique ; il avait tenu son engagement ; il avait dit qu'avant six mois il se ferait instruire religieusement ; la lutte engagée contre lui l'avait contraint à différer l'accomplissement de sa promesse. « Le prince d'un cœur généreux et d'un caractère ennemi de la violence, était résolu à ne pas aller à la messe à coups de bâton. » Biron était convaincu que, dès qu'il serait reconnu roi de France, il embrasserait la religion catholique. La noblesse pouvait donc rester avec lui en toute sûreté de conscience. L'accueil fait par le pape au duc de Luxembourg prouvait au surplus qu'il ne la désapprouvait pas.

Caëtano s'efforça de réfuter l'argumentation du maréchal : Henri de Navarre, répondit-il, ne peut être reconnu roi, puisqu'il est hérétique. Peut-on lui faire un mérite de tolérer

Digitized by Google

l'existence d'une religion, qui, depuis plus de mille ans, est celle de la France? S'il avait vraiment la volonté de se convertir, il n'attendrait pas pour faire un acte, qu'il devait estimer glorieux pour lui. Il n'y a donc pas lieu d'envoyer un prélat, pour l'instruire. Le siège apostolique ne pouvait solliciter les renégats ; c'est le malade qui appelle le médecin. Quant à l'accueil fait par le pape au duc de Luxembourg, c'est simplement l'expression d'un sentiment de bienveillance.

Les entretiens, auxquels prit part Pierre de Gondi, se succédèrent pendant une heure avant le dîner et deux heures après, dit L'Estoile. On n'avait gagné de terrain ni d'un côté ni de l'autre. Le maréchal, avant de se retirer, demanda au légat quel remède il proposait. « Je n'en vois qu'un, répondit celui-ci, c'est de conclure une trêve, pendant laquelle on rassemblerait les États Généraux, qui prendraient une décision. Le moyen me plaît, répliqua Biron, mais il présente une grande difficulté, les États ne peuvent être convoqués que par Navarre, en qualité de roi de France. »

Digitized by Google

A quoi Caëtano objecta que cela ne pouvait se faire, parce qu'il n'était pas le souverain légitime. On se sépara amicalement, le chef militaire promettant, évidemment par pure courtoisie, de soumettre le projet aux membres de la noblesse et de porter leur réponse à la connaissance du légat (1).

Telle fut l'entrevue de Noisy, qui ne donna aucun résultat, mais qui n'en est pas moins un des épisodes importants de l'histoire de la seconde Ligue, puisqu'elle constitue la première tentative de négociation entre les partisans du roi de Navarre et le représentant de la papauté. Un incident, que le légat passe sous silence, mais que rapporte de Thou, avait dû produire sur lui la plus mauvaise impression. Dans l'escorte du maréchal de Biron figurait un très brave capitaine, Anne d'Anglure de Givry, qui recherchait toute occasion de plaisanterie. Le légat lui ayant fait entendre que, s'il changeait de sentiments, le pape lui pardonnerait tout le passé, il se jeta à ses pieds

(1) Palma Cayet, *Chronologie novenaire*, dans coll. Michaud, t. XII, p. 225. — L'Estoile, *Mémoires cités*, t. V, p. 20.

Digitized by Google

et déclara demander pardon de tout le mal qu'il avait fait aux Parisiens. Le cardinal lui donna sa bénédiction ; Givry demanda alors à être absous aussi pour l'avenir, parce qu'il se proposait d'en faire plus encore qu'auparavant. De Thou ajoute que, malgré cette menace, ce soldat, loin de se montrer inhumain pendant le siège de Paris, fit souvent passer des vivres aux habitants, même à l'insu du roi.

Y eût-il, à cette même époque, au château de Noisy une autre conférence entre Villeroy et Philippe du Plessis-Mornay? On serait porté à le croire en lisant une lettre que le duc de Mayenne adressait, le 3 avril 1590, à don Bernardino de Mendoza, ambassadeur d'Espagne, et dans laquelle se trouve cette phrase : « Villeroy m'a dit avoir conféré avec le sieur du Plessis à Noisy, sur les moyens qu'il y aurait de venir à la paix, lui remontrant qu'elle ne se pouvait espérer, sinon que le roi de Navarre se fît catholique et fût approuvé par l'Église » (1).

(1) Voy. le texte de cette lettre, dans l'ouvrage de M. de Croze, intitulé : *Les Guises, les Valois et Philippe II*, t. II, appendice, p. 406, pièce n° 70.

Digitized by Google

Du Plessis-Mornay avait, en effet, un long entretien avec Villeroy non pas à Noisy, mais à Soindres (1) près de Mantes. C'était le cardinal de Gondi, qui avait préparé cette rencontre et procuré à cet effet un passeport à l'ancien secrétaire d'État. Celui-ci revint à Noisy, le jour même de l'entrevue du légat avec le maréchal de Biron et y assista, comme on l'a vu. La proximité du lieu et de la date explique l'erreur, commise par le duc de Mayenne.

Lorsque Sixte-Quint fut informé des détails de l'entrevue, il trouva que le moment choisi avait été fort inopportun ; ce n'était pas au lendemain de la victoire d'Ivry, que le légat pouvait espérer que le maréchal abandonnerait le roi, presque aux portes de Paris. Il n'approuva pas davantage les arguments, invoqués par Caëtano. Il blâma même, dans une séance de la congrégation pour les affaires de France (2), le langage tenu par le prélat, qui avait manqué de tact. De plus en plus

(1) Seine-et-Oise, arrondissement et canton de Mantes.

(2) Le 30 avril 1598. Voir DE HÜBNER, *Sixte-Quint*, t. II, p. 314.

Digitized by Google

d'ailleurs, le pape inclinait à voir dans la conversion du roi de Navarre la seule issue possible. Le duc de Luxembourg, lui ayant dit un jour que le prince lui écrirait et enverrait demander pardon : « Dieu le veuille, répondit Sixte-Quint, car en ce cas nous terminerions bien vite.»

Le cardinal Caëtano, au contraire, sous l'influence des chefs ligueurs et de l'ambassadeur d'Espagne, voyait dans l'avènement d'Henri de Navarre, même s'il se convertissait, la plus dangereuse des solutions : « Si Sa Sainteté, écrivit-il à Montalto, a le projet de rendre à Navarre le droit d'arriver au trône, je croirais trahir le Saint-Siège apostolique, si par crainte des hommes, j'hésitais à dire à Monseigneur ce que je pense. Or, comme si je me trouvais devant le tribunal de Dieu je déclare que, si Navarre succède au royaume, en très peu d'années il n'y aura plus de religion en France. Il serait périlleux de confier la foi de tant de peuples à un relaps, qui a été privé du royaume, en vertu de la bulle de Sa Sainteté (1). »

(1) HÜBNER, *op. cit.*, t. II, p. 319.

Digitized by Google

III

Le siège de Paris.

Les Parisiens, d'abord consternés par la défaite d'Ivry, reprirent courage en voyant que l'armée royale tardait à mettre le siège devant leur ville. Bientôt, beaucoup d'entre eux réclamèrent avec plus d'exaltation que jamais la lutte à outrance ; on ne pouvait exprimer publiquement des sentiments pacifiques sans exposer sa vie. Le duc de Nemours, Charles-Emmanuel de Savoie, nommé gouverneur en l'absence de Mayenne, organisa la résistance. Au mois de mai, Paris fut investi ; mais les royaux durent renoncer à prendre de vive force le faubourg Saint-Martin. Il ne suffisait pas toutefois de repousser les assauts ; il fallait vivre. Les provisions s'épuisaient et les denrées commencèrent bien vite à manquer par suite du blocus.

Pierre de Gondi avait quitté Noisy, pour

Digitized by Google

venir se réinstaller dans son évêché, voulant supporter avec ses diocésains les souffrances du siège et aussi mettre à profit les occasions, qui pourraient se produire de négocier encore. Les « seize » fameux chefs ligueurs de Paris ne le virent pas sans défiance reprendre ses fonctions épiscopales ; ils redoutaient l'influence modératrice qu'il exercerait sur le clergé et affectaient de le considérer, comme un envoyé du roi de Navarre, chargé de le tenir au courant des événements (1).

La situation s'aggravant, une assemblée de ville fit vœu d'envoyer, après la délivrance, quelques notables porter à Notre-Dame de-Lorette une lampe et un navire d'argent (2). Le 1er juillet le cardinal de Gondi célébra à Notre-Dame une messe solennelle, à laquelle assistaient le légat, le duc Jacques de Nemours et l'archevêque de Lyon, Pierre d'Épinac. Le prévôt des marchands et nombre de repré-

(1) Palma Cayet, *Chronologie novenaire*, éd. citée, p. 240.

(2) Voy. A. Dufour, *Le Siège de Paris sous Henri IV*, dans les *Mémoires de la société de l'Histoire de Paris*, t. VIII, 1890, p. 175.

Digitized by Google

sentants de la municipalité prononcèrent le vœu devant le grand-autel « ès mains dudit seigneur cardinal de Paris. »

Six jours après, le légat cédant aux sollicitations, dont il était l'objet, se décida à faire proposer au marquis de Pisani, allié à sa famille, de se rencontrer avec lui, pour aviser aux moyens de faire la paix. C'était un simple geste, de sa part, car il avait déjà vu au château de Noisy la preuve de l'impossibilité d'obtenir des royalistes les conditions, dont il entendait ne pas se départir. Il demanda au cardinal de Gondi, ami intime de l'ambassadeur; de l'accompagner. L'entrevue eût lieu, le 7 juillet, dans la superbe demeure, appartenant à Jérôme de Gondi, le cousin du cardinal, et située en partie sur l'emplacement actuel de l'Odéon(1). Comme il y avait trêve ce jour-là, une grande foule suivit le légat et resta autour de la maison, où se tenait la conférence, dont elle attendait le résultat avec une inquiète curiosité. Dès le début, il fut facile de

(1) Cet hôtel devint ensuite l'hôtel de Condé, et a donné son nom à la rue de ce nom.

Digitized by Google

prévoir que ce résultat serait nul. M. de Pisani ayant appelé Henri de Navarre « le roi », le légat lui dit qu'on ne pouvait donner ce titre à un prince hérétique et excommunié. L'entretien se prolongea pendant deux ou trois heures, sans qu'on parvînt à s'entendre sur aucun point. Le marquis retourna au camp royal, avec son escorte. Sur le passage du légat et de l'évêque, à leur sortie, la foule manifesta énergiquement son désappointement.

L'échec de cette tentative de négociation n'était pas de nature à améliorer le sort des Parisiens. Le blocus fut encore resserré ; la misère devint effroyable. Certains écrits du temps font connaître les horreurs presque invraisemblables de ce siège et permettent de se représenter l'aspect, qu'offrait alors la ville. Sur toutes les places, on voyait des chaudières, remplies d'une soupe à l'avoine et au son, tandis que les boutiques des rôtisseurs restaient garnies de poules, de lapins et d'autres denrées, vendues à un prix que bien peu pouvaient payer. Les fidèles affluèrent dans les églises, où ils venaient implorer Dieu souvent

Digitized by Google

les processions sillonnaient les rues. La dénonciation sévissant, la populace assistait parfois en place de Grève, à l'exécution de gens, signalés comme espions. La nuit, les chaînes étaient partout tendues. Comme on ne cessait de craindre un coup de main des assiégeants, il y avait à chaque fenêtre des lumières et à chaque poste des tonneaux pleins d'eau, pour éteindre les incendies.

A l'obsession d'une surprise de l'ennemi, vint se joindre la préoccupation d'une « émotion populaire. » La mortalité et la famine étaient telles que beaucoup maintenant voulaient à tout prix la fin du siège. Mayenne annonçait toujours la «prochaine arrivée» du duc de Parme, Alexandre Farnèse et des troupes espagnoles. Ne voyant rien venir, on murmurait, on s'exaspérait. Des assemblées se réunissaient au Palais, dans la salle Saint-Louis. L'évêque de Paris y assistait, ainsi que des membres du Parlement, de la chambre des Comptes, de la cour des Aides, et de la municipalité. Un matin on trouva à l'entrée du Parlement des billets, portant sommation

Digitized by Google

de délivrer des vivres et des secours ; des rassemblements de personnes de toutes conditions entouraient le Palais, demandant la paix ou du pain, certains poussant même le cri de « vive le roi » !

Un autre jour, des bourgeois et des gens du peuple se présentaient à la porte d'entrée du Parlement, réclamant des vivres et exprimant leur crainte de voir éclater une révolution.

Il fallait prendre un parti.

Le légat et le duc de Nemours furent convoqués. Caëtano se récusa, se disant qu'il n'avait pas à se mêler des affaires intérieures de l'État et qu'il était venu seulement pour protéger les intérêts de la religion. Quant au duc de Nemours, il quitta la salle, après avoir déclaré qu'il préférait voir la ville, réduite en cendres plutôt que de la rendre volontairement. La majorité des membres de l'assemblée ne décida pas moins que, dans cette extrémité, il était indispensable de chercher à faire la paix pour toute la France et d'envoyer sans retard des députés traiter avec « le Navar-

Digitized by Google

rais » (1). Le cardinal de Gondi était désigné plus que tous pour une semblable négociation. On lui adjoignit Pierre d'Épinac, archevêque de Lyon (2), l'ancien prisonnier du château de Blois. L'un et l'autre n'acceptèrent qu'à la condition d'être certains de ne pas encourir l'excommunication. Le légat, ne croyant pouvoir prendre sur lui de le leur assurer, consulta plusieurs théologiens, qui émirent un avis favorable. Le roi donna alors rendez-vous aux deux prélats à l'abbaye Saint-Antoine-des-Champs (3).

Ils y arrivèrent le lundi, 6 août, vers midi. Henri les reçut dans le cloître « fort bénignement », puis les fit monter dans une salle préparée pour l'entrevue. Dès les premiers mots, sa verve gasconne perça. Il était escorté par plus de mille gentilshommes ; comme on était un peu pressé, il s'en excusa en disant que

(1) Voy. FILIPPO PIGAFETTA, *Relations du Siège de Paris;* dans *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. II, 1867, p. 1-105. Cf. HAUSER, *Sources de l'Histoire de France au XVI^e siècle*, t. IV, p. 151.

(2) Voy. sur lui le travail de P. Richard.

(3) Voy. sur cette abbaye les travaux d'H. Bonnardot.

Digitized by Google

cela tenait à l'habitude, qu'avait la noblesse, qui l'entourait de presser ainsi l'ennemi dans les batailles. Le cardinal de Gondi dépeignit en termes touchants l'état lamentable de Paris et fit connaître l'objet de la mission des deux députés, qui était d'obtenir un sauf-conduit, pour se rendre auprès du duc de Mayenne. Le roi de Navarre prit alors à part successivement le cardinal et l'archevêque, puis il se retira ensuite afin de délibérer avec son conseil.

Ce fut un spectacle singulier, que présenta ce jour-là Paris. Il y eût suspension d'armes. Les habitants, enfermés depuis des semaines, avaient hâte de sortir de la ville ; ils se croyaient sur le point d'être délivrés, grâce à cet évêque, en qui ils avaient vu un ennemi et qui leur apparaissait aujourd'hui comme un sauveur. Beaucoup d'entre eux avaient franchi les barrières et s'étaient répandus dans la campagne, jusqu'à une limite fixée d'un commun accord ; les propos s'échangeaient librement entre assiégeants et assiégés dans cette zone neutralisée. La duchesse

Digitized by Google

Anne de Nemours et d'autres princesses se tenaient sur la courtine du boulevard, recevant les visites de seigneurs (1) ; il semblait que pour quelques heures, le siège fût presque levé. On ne tarda pas toutefois à abuser de la faculté accordée ; des soldats royaux s'approchèrent trop de la barrière ; des coups de couleuvrine, tirés de la Bastille, les obligèrent à reculer. Des deux côtés, on avait fait quelques prisonniers, qui furent vite relâchés.

Cependant la délibération du Conseil avait pris fin. Le souverain, qui était venu retrouver les députés, leur fit remarquer que leurs pouvoirs étaient irréguliers, puisqu'on l'y qualifiait de roi de Navarre : « Si je n'avais que cette qualité, leur dit-il, je n'aurai que faire de pacifier Paris et la France. » Toutefois il désirait tant le repos de son royaume que « sans s'amuser à cette formalité, il passerait outre, encore que cela fût contraire à sa dignité. » Dans le texte du discours, que

(1) Il est fait allusion à cette trêve dans le célèbre et scandaleux roman : *Les amours du grand Alcandre*, attribué à la princesse Louise-Marguerite de Conti, éd. de 1786, p. 46.

Digitized by Google

donnent Palma Cayet et de Thou, on trouve ces piquantes saillies et cette grâce primesautière, dont il était coutumier (1) ; le tour est familier, le langage vraiment royal : « Je ne sais point dissimuler, je dis rondement et sans feintise ce que j'ai sur le cœur. Pour avoir une bataille je donnerais un doigt, et pour la paix générale, deux ; mais ce que vous demandez ne peut se faire. J'aime ma ville de Paris ; c'est ma fille aînée, j'en suis jaloux. Je lui veux faire plus de bien, plus de grâce et de miséricorde qu'elle ne m'en demande, mais je veux qu'elle m'en sache gré et à ma clémence et non au duc de Mayenne ni au roi d'Espagne... Je suis le vrai père de mon peuple. Je ressemble à cette vraie mère, dans Salomon, j'aimerais quasi mieux n'avoir point de Paris que de l'avoir tout ruiné et dissipé, après la mort de tant de personnes. Ceux de la Ligue ne sont pas ainsi ; ils ne craignent point que Paris soit déchiré, pourvu qu'ils en aient une partie ; aussi sont-ils tous espagnols ou espa-

(1) Voir PALMA CAYET, éd. citée, p. 241.

Digitized by Google

gnolisés... Je ne suis pas bon théologien, mais j'en sais assez pour vous dire que Dieu n'entend point que vous traitiez ainsi le pauvre peuple, qu'il vous a recommandé même, à l'appétit et pour faire plaisir au roi d'Espagne à Mendoza et à M. le légat. Et comment voulez-vous espérer de me convertir à votre religion, si vous faites si peu de cas du salut et de la vie de vos ouailles ? » Le cardinal ayant insisté sur ce qu'une paix générale était nécessaire, car sans cela Paris pourrait être repris par Mayenne et les ligueurs, le roi répondit vivement : « S'il y vient, lui et tous les alliés, par Dieu, nous le battrons bien et leur montrerons bien que la noblesse française se sçait défendre...

« J'ai juré contre ma coutume ; mais je vous dis encore que par le Dieu vivant, nous ne souffrirons point cette honte... » Le roi finit par proposer, moyennant la remise d'otages, d'attendre huit jours, au bout desquels les Parisiens capituleraient, si d'ici-là ils n'étaient pas secourus. « S'ils acceptent cette condition, dans huit jours ils seront en repos. S'ils

Digitized by Google

cuident attendre à capituler, quand ils n'auront que pour un jour de vivres, je les laisserai dîner et souper ce jour-là ; mais le lendemain ils seront contraints de se rendre la corde au col. »

La conférence se termina donc. Les conditions offertes par Henri IV furent remises par écrit aux députés. Le roi monta à cheval pour rejoindre son armée ; les prélats repartirent, escortés, sur son ordre, par le maréchal de Biron, jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté. Dès le lendemain, le rêve s'évanouissait, les angoisses renaissaient. A l'appui de ses propositions, le roi faisait pointer quelques pièces de canon contre le faubourg Saint-Germain. Cependant, suivant sa promesse, il envoya aux prélats des passeports, pour leur permettre d'aller trouver le duc de Mayenne, à Meaux.

Bien que les royaux, convaincus que Paris ne recevrait aucune aide, ne pressâssent pas le siège, la famine s'y faisait sentir de plus en plus cruellement, les manifestations populaires devenaient inquiétantes ; on se voyait

Digitized by Google

acculé à une capitulation. Profond était le découragement lorsque, le 21 août, se répandit le bruit d'un secours prochain du duc de Parme ; ce jour-là même le cardinal et l'archevêque de Lyon revenaient à Paris, apportant des nouvelles, qui le confirmaient. Le duc de Mayenne leur avait déclaré que, les troupes espagnoles étaient sur le point d'arriver à Meaux et qu'il ne pouvait rien décider, sans en conférer avec leur chef. Les deux négociateurs venaient donc demander à quelles conditions ils seraient autorisés, dans ces circonstances, à traiter soit d'une trêve, soit de la paix. Une assemblée, tenue à l'hôtel de Nemours, décida qu'avant tout il était indispensable que l'on envoyât une certaine quantité de vivres. Les deux envoyés allèrent immédiatement rendre compte au roi de la situation ; d'accord avec lui, ils repartirent pour Meaux, porteurs de propositions de paix. Le duc de Parme était déjà arrivé ; il les reçut gracieusement, mais ajourna l'examen de toute question. Le lendemain sa réponse fut des plus tranchantes : Il venait par ordre de Philippe II,

Digitized by Google

pour délivrer Paris et défendre la religion catholique ; c'était perdre son temps que lui parler de traiter avec un hérétique : Après avoir rapporté au roi, alors à Chaillot, le refus absolu du duc de Parme, le cardinal de Gondi retourna au château de Noisy, sans même repasser par Paris. Sa place n'était plus dans cette ville, qui allait tomber sous la domination espagnole (1).

(1) PIERRE DE L'ESTOILE, *Mémoires-journaux*, éd. citée, t. V, p. 16.

Digitized by Google

IV

La dernière ambassade.

Sixte-Quint était mort le 27 août 1590. Jusqu'à son dernier jour, il avait conservé. en même temps qu'une véritable affection pour la France, l'espoir de la prochaine conversion du roi, qui apporterait un remède aux maux dont elle souffrait. A la nouvelle de ce trépas, la joie fut grande chez beaucoup, à Madrid, à Paris et même à Rome, où gentilshommes et gens du peuple tentèrent de renverser la statue du pape. Le cardinal de Gondi, au contraire, dut ressentir une vive douleur. Quelle bienveillance Sixte-Quint ne lui avait-il pas témoignée ! Il devait aussi éprouver une certaine crainte. Un grand nombre de cardinaux étaient favorables aux ligueurs. Le pontife, qui allait être élu ne serait-il pas soumis à l'influence impérieuse de Philippe II, à laquelle Sixte-Quint avait pu se soustraire, grâce à une énergie peu commune ?

Digitized by Google

Le légat Caëtano partit pour l'Italie à la fin de septembre, laissant à Paris Philippe Sega. évêque de Plaisance, en qualité de vice-légat, Lorsqu'il arriva à Rome, le nouveau pape, Urbain VII, était déjà disparu; il n'avait régné que douze jours. Son successeur, Grégoire XIV, fut proclamé le 5 décembre. Loin de partager les sentiments, dont Sixte-Quint avait été animé pendant les derniers mois de son pontificat, il subissait l'ascendant du roi d'Espagne (1) très favorable à la Ligue. A peine nommé, il lui fournit les subsides en argent, et prépara l'expédition en France d'un corps d'armée, dont il confia le commandement à son neveu, qu'il créa duc de Monte-Mariano. Tout en laissant à Paris l'évêque de Plaisance, il envoya en France comme nonce Mgr Marcelino Landriano, avec mission de faire exécuter des monitoires, dirigés contre les membres du clergé et les seigneurs catholiques, qui continueraient à entretenir des relations avec le roi de Navarre.

(1) Abbé DEGERT, *Le cardinal d'Ossat*, p 60. « Né vassal et sujet de Philippe II », écrit d'Ossat.

Digitized by Google

Jamais il ne fut question de Noisy, autant qu'à cette époque. Le fait que le cardinal de Gondi y prolongeait sa résidence, au lieu de reprendre ses fonctions épiscopales, appelait l'attention aussi bien à Rome qu'à Paris. Ce château devint pour le vice-légat une sorte de pays neutre. Le nouveau nonce, ayant exprimé le désir de se fixer à Orléans, où il jouirait de plus de liberté d'action qu'à Paris, l'évêque de Plaisance se montra opposé à ce projet. « Si, lui écrivait-il, pour commencer votre négociation et avoir plus de facilité de ramener les dévoyés à résipiscence, vous désirez aller dans une place et vous appuyer sur une personne, qui puisse être nommée neutre dans le vrai sens du mot, Noisy serait le meilleur à choisir, et le cardinal de Gondi la personne la plus convenable, puisque le cardinal, sans prêter serment à l'Union, a toujours désiré défendre la religion et pacifier le royaume. Si donc il plaisait à Sa Sainteté de désigner cette demeure, afin d'attendre le terme fixé par le monitoire, vous pourriez y aller, car de Noisy il serait facile d'envoyer

Digitized by Google

les brefs aux cardinaux de Bourbon et de Lénencourt, et, selon la tournure des affaires, d'écrire à plusieurs nobles. Vous éveillerez ainsi moins de soupçons, vous donnerez plus de confiance, et on pourra venir au-devant de vous. » M. de l'Épinois (1) ajoute, non probablement sans raison, que Mgr Sega devait redouter d'avoir auprès de lui à Paris un nonce, dont la présence pourrait être parfois gênante. Mgr Landriano ne choisit ni Orléans ni Noisy ; le 14 mai, il arriva à Reims, où il fut reçu par le duc de Mayenne.

Le cardinal de Gondi, comme le disait Sega, s'efforçait de conserver la neutralité, autant que les circonstances le lui permettaient. Lorsqu'était parvenue la nouvelle de l'élection de Grégoire XIV, le duc de Mayenne avait demandé à la municipalité parisienne de prescrire des réjouissances publiques, ainsi qu'un *Te Deum* et une procession. Le vice-légat écrivit à ce sujet au cardinal, qui s'abstint de répondre, ne voulant sans doute

(1) *La Ligue et les Papes*, p. 855.

Digitized by Google

pas faire acte d'évêque, alors qu'il ne se trouvait pas dans son diocèse, mais il jugea nécessaire d'adresser au pape une lettre, pour lui exposer sa conduite et prévenir les calomnies, qu'il appréhendait. Les ligueurs, disait-il, lui avaient enjoint de prêter serment à l'Union; il s'y était refusé, fermement résolu à rester lié avec les catholiques, sur tous les points touchant à la religion, mais jugeant que la formule de l'acte, qu'on entendait lui imposer contenait des engagements, qu'il ne voulait prendre, que si le souverain pontife lui en donnait l'ordre; or, cet ordre, il ne l'avait jamais reçu du pape Sixte-Quint. Pendant la vacance du siège apostolique, on l'avait de nouveau sollicité de prêter ce serment, en retranchant à la vérité certains articles de peu d'importance, il en restait d'autres que sa conscience ne lui permettait pas de jurer, si le Saint-Père ne lui ordonnait pas de le faire.

Le 23 mai, Pierre de Gondi recevait à Noisy la visite d'un attaché à la nonciature, Tassoni, qui était chargé par Mgr Landriano de lui remettre un bref du pape du 28 mars, lui enjoi-

Digitized by Google

gnant, ainsi d'ailleurs qu'aux cardinaux de Bourbon et de Lénencourt « sous les peines ecclésiastiques et la privation de sa dignité, de quitter sans retard Henri et ses partisans (1). » Cet envoyé l'exhorta également, de la part du nonce, à se déclarer formellement l'ennemi du Navarrais, afin d'empêcher de croire que, s'il restait hors de Paris, c'était pour conserver ses biens. Ce conseil si brutalement donné blessa Pierre de Gondi : Non seulement, répondit-il, il n'avait pas pensé voir suspecter sa foi très sincère, mais il avait espéré recevoir des éloges sur ses actions passées, toutes inspirées par le service de Dieu et le repos du royaume. Mais le principal travail des méchants est toujours d'obscurcir les actions des gens de bien, ou, du moins, de les représenter, sous leur plus mauvais jour. Pour lui, il n'avait aucun remords et pouvait justifier toute sa conduite. Aussi un de ses désirs était d'avoir une entrevue avec le nonce, afin de lui dire tout ce qui lui restait sur le cœur.

(1) Cf. Bibl. Nat., manuscrit français 3978, fol. 187.

Digitized by Google

L'évêque ne vit pas le représentant du pape ; mais il envoya son secrétaire exprimer au gouverneur de Paris, au légat et à plusieurs autres personnes, ce désir, qu'il avait de venir en sa ville épiscopale exercer son ministère. Pour dissiper toute équivoque, il affirmait encore sa résolution de ne pas prêter de serment réclamé de lui, parce que le pape ne lui avait pas ordonné de le faire. Le vice-légat ayant manifesté son regret de voir le cardinal entretenir des relations avec Henri IV, en se rendant auprès de celui-ci à Villepreux, le secrétaire répondit que cette entrevue avait eu lieu dans des conditions telles, que l'évêque, loin d'encourir des reproches, croyait devoir en recevoir des éloges et des remerciements. Dès le lendemain, 14 juillet, Sega allait s'entretenir, à ce sujet, avec le gouverneur de Paris, Jean-François de Faudoas de Belin, retenu dans son lit par une indisposition. L'incident ayant été connu, M^me^ Anne de Nemours, M^me^ de Montpensier, le prévôt des marchands, le président Jean Nully, l'ambassadeur de Ferrare vinrent successivement chez le gouver-

Digitized by Google

neur, et finalement il fut décidé que la prestation de serment (1) serait exigée, pour le retour du cardinal à Paris. Celui-ci en informa le nonce, en réitérant sa résolution de s'y refuser. Mgr Landriano le pressa de se mettre d'accord avec ses diocésains. « Il est temps, lui écrivit-il, que Paris ne reste pas sans pasteur.. »

Les Seize désiraient un évêque ; mais ils ne voulaient pas que ce fût le cardinal de Gondi. Encouragé par une lettre bienveillante, que le pape leur avait adressée, ils aspiraient obtenir son remplacement. Ils chargèrent quatre des leurs de porter au duc de Mayenne un mémoire, contenant presque une injonction d'avoir à faire droit à leur désir, car les deux colonnes du royaume, disaient-ils, sont la prière et la justice.

La réponse du duc ne leur donna pas satisfaction. Il se gardait en effet de vouloir fortifier encore le pouvoir de ces énergumènes, en cédant à leurs exigences. Il savait que le siège épiscopal de Paris était convoité par

(1) H. DE L'ÉPINOIS, *La Ligue et les Papes*, p. 489 et suivantes.

Digitized by Google

un des ligueurs les plus exaltés, Guillaume Roze, évêque de Senlis, et qu'un autre de ces dangereux administrateurs, le chanoine Louis Séguier, désirait devenir le maître du chapitre et de disposer ainsi du clergé. D'autre part, le pape s'abstenait d'exiger du cardinal la prestation du serment, que les Parisiens prétendaient lui imposer. Pierre de Gondi restait donc au château de Noisy, attendant les événements.

Il ne tarda pas à s'en produire un, qui semblait de nature à les modifier complètement. Le 15 octobre 1591, Grégoire XIV mourait, sans avoir obtenu aucun des résultats, sur lesquels il comptait. Les monitoires apportés par Mgr Landriano n'avaient produit d'autre effet que de faire rejeter par les membres du parlement, siégeant à Châlons et à Tours, les bulles du pontife, « pape schismatique, hérétique, ennemi de la paix et de l'Église catholique ». Sous une forme plus modérée, certains évêques, réunis à Chartres, avaient également considéré ces bulles, comme « nulles et non avenues ». Loin de se séparer du roi de Na-

Digitized by Google

varre, les nobles, qui l'entouraient, s'étaient rattachés plus étroitement à lui, en voyant la France, menacée de subir le joug de l'Espagne. Les ressources, amassées par Sixte-Quint, avaient été épuisées en peu de temps. Les recrues, envoyées en France et décimées dès leur arrivée en Lorraine, s'étaient fondues dans l'armée espagnole.

Grégoire XIV eut pour successeur Innocent IX, qui ne siégea guère plus de deux mois. Le 30 janvier 1592, le conclave élut Clément VIII. Sans rompre avec la politique de son prédécesseur, le nouveau pape manifesta, dès le début de son règne, son intention de prendre une attitude plus modérée. Il réduisit les subsides et licencia les soldats, envoyés en France par Grégoire XIV. Dans ses instructions à Philippe Sega, qui avait été définitivement nommé légat, il se bornait à exprimer la volonté de n'admettre qu'un roi catholique.

Pierre de Gondi pouvait donc penser que le but, qu'il poursuivait, allait devenir moins difficile à atteindre. Paris était en pleine déma-

Digitized by Google

gogie. Au mois de novembre, à l'instigation des Seize, le premier président Barnabé Brisson avait été pendu, ainsi qu'un membre de la Grand'Chambre et un conseiller au Châtelet. Malgré sa pusillanimité, Mayenne dût venir à Paris rétablir l'ordre, en procédant à des exécutions. Une grande partie de la bourgeoisie parisienne abandonnait la Ligue, pour se joindre plus ou moins ouvertement au parti des Politiques. Malheureusement, Henri IV, qui avait voulu frapper un grand coup en assiégeant Rouen, fut forcé de lever le siège. Cet échec n'empêcha pas les négociations de se poursuivre entre certains conseillers de Mayenne et plusieurs représentants de la noblesse catholique ou protestante de l'entourage du roi. C'étaient surtout du côté d'Henri IV, Philippe du Plessis-Mornay, et du côté du duc de Mayenne, Nicolas de Neuville-Villeroy, qui dirigeaient les négociations. Le rôle de ce dernier était particulièrement délicat. Tout en semblant consentir en effet à ce qu'il eût des conférences avec l'envoyé du Navarrais au sujet de la paix, le duc de Mayenne restait

Digitized by Google

engagé vis-à-vis de Philippe II. Aussi irrésolu qu'ambitieux, dépourvu d'énergie, il ne songeait qu'à réserver l'avenir, ne renonçant pas à l'espoir d'arriver au trône, mais stipulant aussi les conditions de son ralliement, pour le cas où ce serait le roi de Navarre, qui ceindrait la couronne (1).

Le cardinal de Gondi ne participait pas aux conférences, qui se tenaient en divers lieux ; il restait à Noisy. Villeroy, qui appréciait au plus haut point sa sagesse et son « grand jugement », ne prenait pas de décision de quelque importance, sans le consulter. La question la plus embarrassante était celle de la conversion du roi. Henri IV comptait beaucoup sur l'évêque de Paris pour l'aider à la résoudre. Il le fit prier expressément par le sieur de La Verrière, cousin de Villeroy, d'en conférer avec ce dernier. Celui-ci se rendit à Noisy. Là il fut convenu entre eux de proposer au roi d'affirmer sa volonté de se faire instruire de la religion « dedans

(1) Sur toute la négociation de Villeroy voir ses *Mémoires* et l'ouvrage de Nouaillac.

Digitized by Google

un temps préfixé, afin de lever l'opinion, que plusieurs avaient qu'il ne la mettait en avant que pour amuser le monde ». Il devait aussi exprimer son intention de se réunir à l'Église catholique apostolique et romaine « par le moyen de ladite instruction ».

Henri IV consentit bien à se faire instruire dans un délai, qui serait déterminé. Il désirait, disait-il, si vivement la paix, qu'il l'achèterait même au prix de son sang ; mais il trouvait indigne de lui de s'engager, dès à présent, à changer de religion. Le promettre, avant d'être instruit, était à ses yeux un acte d'athée et non de catholique, et il ne faisait aucune différence entre aller à la messe du soir au matin, sans instruction et le promettre dès à présent, ne sachant encore quel effet elle ferait en sa conscience.

Il parut à Villeroy que le moyen le plus efficace pour préparer une solution serait de charger le cardinal de Gondi d'aller à Rome exposer au pape l'état de la France, et le conjurer d'interposer son autorité, pour mettre fin à une guerre si préjudiciable à la religion.

Digitized by Google

Pierre de Gondi était loin de se refuser à remplir cette mission. Dès le mois d'octobre 1591 il était prêt à partir pour Rome ; le roi, qui se rendait compte de l'utilité que pouvait présenter ce voyage, lui avait envoyé un passeport ; mais cet acte, n'étant pas en règle, le cardinal avait chargé un de ses serviteurs d'aller à Tours, en demander un plus complet. Son envoyé l'attendait toujours, ce qui autorisait à supposer que les idées s'étaient modifiées dans l'entourage gouvernemental et que le voyage projeté n'était plus « agréable à tout le monde. » Cet incident l'avait rendu très circonspect, il répondit qu'il n'entreprendrait ce voyage que si le roi et le duc de Mayenne lui en manifestaient le désir (1). Le duc ne pouvait se décider à donner son consentement ; le monarque au contraire s'y montrait extrêmement favorable ; il lui tardait de voir le cardinal de Gondi à Rome, où le marquis de Pisani devait également se rendre (2).

(1) Voy. la lettre adressée par l'évêque au duc de Nevers, et datée de Noisy, le 12 janvier 1592. Bibl. Nat., manuscrit français 3981, fol. 15.

(2) *Mémoires d'État de Villeroy*, collect. Michaud, t. XI, p. 182

Digitized by Google

Villeroy revint encore à Noisy, où Sébastien Zamet, qui s'y trouvait alors, se joignit à lui, pour presser le cardinal de se mettre en route. Pierre de Gondi espérait beaucoup du succès de ce voyage. Des lettres, reçues d'Italie, lui semblaient de bon augure: le duc de Nevers avait écrit à Rome, pour supplier le pape et les cardinaux de se tenir en garde contre «les ambitieux, qui gâteraient tout sans remède». Les royalistes catholiques avaient de leur côté adressé un mémoire, en faveur du roi de Navarre.

Au commencement d'octobre 1592, après avoir résidé pendant deux ans au château de Noisy, Pierre de Gondi partit pour l'Italie, suivi à peu d'intervalle par le marquis de Pisani, qui dût le rejoindre en route. Voulant, avant d'aller plus loin, s'assurer des dispositions de la cour de Rome, ils s'arrêtèrent, Pisani à Desenzano, qui dépendait des États vénitiens, Gondi à Florence, où il fut accueilli avec empressement par le grand-duc Ferdinand de Médicis, qui passait pour avoir une grande influence sur le Saint-Siège et lui promit tout son concours.

Digitized by Google

La déception du cardinal de Gondi fut amère lorsque, peu de temps après son arrivée à Florence, il reçut la visite d'un dominicain, Alexandro Franceschini, qui venait, au nom de Clément VIII, lui signifier l'interdiction d'entrer dans les états de l'Église (1). Le moine tint un langage des plus durs. Il reprocha au cardinal de n'avoir, depuis les troubles, qui agitaient la France, tenu la conduite ni d'un bon chrétien ni d'un bon cardinal, puisqu'il s'était déclaré en faveur de Navarrais, hérétique, relaps et excommunié par le Saint-Siège. Chacun de ses actes fut sévèrement incriminé. Le voyage du cardinal à Rome, concluait-il, était inutile. Sa Sainteté, ne voulant pas entendre parler d'Henri et étant résolue à tout employer, pour l'empêcher de monter sur le trône. Le marquis de Pisani se vit également défendre par le nonce de Venise de pénétrer sur le territoire papal.

Cette évolution du souverain pontife n'était pas seulement due à la pression, exercée par les

(1) Voy. NOUAILLAC, *op. cit.*, p. 227-228.

Digitized by Google

représentants et les partisans de Philippe II. Le duc de Mayenne avait envoyé à Rome deux personnages, l'évêque de Lisieux, Anne de Pérusse des Cars et le célèbre poète, Philippe Desportes, abbé de Tiron et de Bonport, qui, contrairement à la parole par lui donnée, étaient chargés de contrecarrer les démarches, qui pourraient être faites dans l'intérêt du roi.

Le cardinal de Gondi, après avoir répondu point par point aux accusations formulées contre lui, ajouta qu'il demandait à faire connaître au pape la véritable situation du royaume, acceptant d'avance la peine, qui lui serait infligée, s'il était coupable. Il protesta de son zèle pour la religion catholique, mise en péril par des gens qui poursuivaient moins la défense de la religion que la satisfaction de leurs ambitions. Il fallait, dit-il, que le pape sût bien qu'il y avait en France plus de quarante évêchés vacants, dont les revenus étaient en proie à des soldats, à des femmes, à des laïcs et que nombre d'âmes n'avaient plus, par suite, de nourriture spirituelle.

Digitized by Google

D'après de Thou (1), lorsque Clément VIII eût connaissance de l'énergique protestation du cardinal de Gondi, « sa colère s'apaisa et il lui permit de venir à Rome, sous la condition qu'il ne favoriserait ni les hérétiques ni leurs fauteurs ». Il fut loin d'en être ainsi. Une année s'écoula tout entière, sans que le cardinal reçut l'autorisation d'entrer dans les États de l'Église. Ses lettres attestent à quel point cette longue attente lui fut douloureuse.

Le 25 janvier 1593, il écrivait au duc de Nevers (2) que, quoi qu'il eût tenté, il n'a pu parvenir à rompre « les menées des Espagnols et des autres mal affectionnés à la France ». Les ennemis de la France entretenaient le pape dans cet espoir qu'un nouveau roi allait être élu et que dès lors toute la France devrait être pacifiée. « Il faut persuader Sa Majesté de de faire ce qu'elle doit, car Dieu aidera à ce qui sera de mieux pour son honneur et gloire et pour le repos de son royaume : après tant de persécutions, il le regardera de son œil de

(1) *Historia sui temporis*, éd. de 1733, t. V, p. 172.
(2) Bibl. Nat., manuscrit français 15.910, fol. 10.

Digitized by Google

miséricorde. » Il écrivait également à Bellièvre qu'il était « hors d'espérance d'aller à Rome », qu'il n'avait même pas osé envoyer les lettres, dont celui-ci l'avait chargé, « car le pape est très rigoureux à tout ce qui vient de France ».

L'appui du duc de Toscane ne pouvant plus être efficace, il avait quitté Florence et était allé à Desenzano, où se trouvait son frère. « Je me suis retiré ici, écrit-il à Bellièvre le 15 mars (1), sur le lac de Garde, lieu très plaisant et très beau, pour reposer mon corps et mon esprit de tant de traverses. » L'évêque reconnaissait avoir eu trop de confiance dans des personnes, sur lesquelles il croyait pouvoir compter ; il ne se repentait pas toutefois d'avoir agi comme il l'avait fait ; un homme de bien doit rechercher avant tout l'honneur de sa patrie. Il n'avait pas d'ailleurs perdu tout espoir. « Je crois, dit-il, que Dieu nous usera de miséricorde et aura pitié de nous et s'il lui plaît, adoucira les cœurs de ceux, qui

(1) *Id*, fol. 21

Digitized by Google

l'ont trop obstiné. » Si le cardinal de Gondi ne pouvait connaître en détail les événements, qui se passaient en France, il savait toutefois que les États généraux avaient trompé les espérances des ligueurs et des Espagnols, et que le roi inclinait de plus en plus du côté de la conversion. Il en témoignait, le 31 juillet, toute sa satisfaction à Bellièvre (1). Mais l'hostilité en Italie n'avait rien perdu de son acuité. La dernière phrase de sa lettre est significative : « Il y en a de si malins, qui tâchent de persuader à tous que notre ruine est le salut de la chrétienté et de la religion catholique. »

A la date, où il écrivait ces lignes, l'abjuration était déjà un fait accompli ; cinq jours auparavant, l'archevêque de Bourges, Renaud de Beaune de Semblançay, avait donné solennellement l'absolution à Henri IV, dans la basilique de Saint-Denis. On pouvait croire tout d'abord que l'avènement définitif du roi au trône n'était qu'une question de quelques mois. Malgré ses échecs successifs, la Ligue

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 15 910, fol. 40

Digitized by Google

poursuivait encore ardemment la lutte, sous prétexte que l'absolution, donnée à Saint-Denis, n'avait aucune valeur et que le pape seul pouvait la prononcer. C'était donc à Rome qu'il fallait surtout agir. Nul personnage ne semblait plus qualifié pour y réussir que le duc de Nevers, Louis de Gonzague. Il partit pour l'Italie, à la fin de septembre 1593. Afin de mieux assurer le succès, Pisani devait gagner à la cause royale quelques princes italiens, tandis qu'Arnaud d'Ossat avait à s'employer à rendre le Saint-Siège favorable et que le cardinal de Gondi, si cela était possible, devait se joindre au duc, pour l'accompagner à Rome. Mais les ennemis du roi et les Espagnols avaient tout mis en œuvre auprès du pape et des cardinaux. Le 7 octobre, l'évêque de Paris écrivait au duc de Nevers (1) qu'il avait vu le matin même le père Antoine Possevin, qui était chargé pour lui d'une mission sur le caractère de laquelle il ne donnait aucune explication. Il se bornait à l'en prévenir, en lui recommandant une

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 3986, fol. 147.

Digitized by Google

extrême circonspection vis-à-vis de ce religieux « très accort et très spéculatif ». A peine arrivé à Pearo, le duc recevait, en effet, la visite du père Possevin, qui lui déclarait que le pape ne pouvait le recevoir, en qualité d'ambassadeur du roi, mais qu'il serait le bienvenu en tant que Louis de Gonzague, duc de Nevers ; il ajoutait qu'aucune audience ne serait accordée aux prélats, qui l'accompagnaient.

Dans ces conditions, le voyage de cet ambassadeur ne pouvait aboutir qu'à un échec. Le cardinal de Gondi lui écrivait le 9 décembre : « Je suis marri que vous ayez éprouvé la puissance des Espagnols et combien chez nous veulent et peuvent faire du mal. Je ne puis vous dire le déplaisir, que je sens en mon âme, pour les désordres, que je vois qui peuvent arriver, en France, de leurs procédés et n'était la confiance que j'ai en Dieu, je dirais que l'on joue à pis faire (1). »

Le duc de Nevers pria, supplia, s'humilia ; le pape resta inflexible. Le 14 janvier 1594,

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 3622, fol. 157. Cf. encore d'autres lettres dans les manuscrits 3621, 3987, 3988 et 3990.

Digitized by Google

l'envoyé d'Henri IV quittait Rome, le cœur ulcéré.

Le surlendemain, Pierre de Gondi lui écrivait encore de Recanati (1). Quelque affligé qu'il fût de l'insuccès de la mission de Gonzague, il ne cessait pas d'avoir confiance dans la miséricorde de Dieu. Il avait demandé, à nouveau, la permission de se rendre à Rome et n'avait pas reçu de réponse. Désespérant d'en obtenir une, il s'était décidé à aller faire ses dévotions à Lorette et à partir ensuite pour la France, lorsque, à peine arrivé en ce lieu de pélerinage, il reçut une lettre du cardinal Ippolito Aldobrandini, qui lui transmettait l'ordre du pape de venir le voir, alors que cinq jours auparavant ce même dignitaire lui avait fait dire qu'il pouvait retourner en France. « Je ne sais, écrit-il de Lorette, d'où peut venir ce changement si soudain ; j'en fais plusieurs conjectures, mais la principale est qu'ils croient que j'y puis servir (2). »

Le 12 février, il arriva à Rome et alla aussitôt

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 3622, fol. 30.
(2) Bibl. Nat., manuscrit français 3622, fol. 22.

Digitized by Google

baiser les pieds de Sa Sainteté, qui l'accueillit avec beaucoup d'empressement ; la plupart des cardinaux lui firent visite et lui exprimèrent leurs regrets du départ du duc de Nevers. Dès le 15 février il écrivit à celui-ci (1). Tout en constatant le revirement d'attitude de la cour de Rome, il continuait à redouter les effets de l'influence espagnole. Il n'avait pu, d'ailleurs, traité avec le pape des affaires de France. Dans une audience suivante, le souverain pontife faisant allusion aux entretiens, qu'il avait eus avec le duc de Nevers, dit qu'il n'avait pas changé d'opinion, depuis son départ, car il n'avait vu chez le roi « aucun signe de pénitence ». Le cardinal, gardant sa circonspection habituelle, se contenta de répondre que cette affaire avait besoin de toute la prudence du pape, et qu'il était à craindre, en effet, qu'elle ne nuisît à la religion, par suite de la division, qu'elle engendrait même parmi les catholiques. A quoi, Clément VIII répliqua que, des deux côtés, on avait plus songé à l'intérêt particulier qu'au bien de la religion.

(1) *Id.*, fol. 57.

Digitized by Google

Cependant les nouvelles, envoyées de France, ne permettaient plus de douter des progrès constants des royalistes et firent à Rome une forte impression. A plusieurs reprises, le cardinal fut encore reçu par le pontife, qui dans une de ses audiences lui parla de l'état de la France. Pierre de Gondi se tint toujours sur la réserve; il exprima toutefois la crainte que la paix ne fût rétablie, sans l'intervention du Saint-Siège, ce qui pourrait avoir, sous tous les rapports, les conséquences les plus fâcheuses. Quoiqu'il ne fût pas encore absolument certain du succès, son esprit se raffermit, en constatant que les Espagnols, dont l'influence lui avait toujours semblé si redoutable, perdaient du terrain. Il ne craignit même pas d'écrire dans son style familier : « Ils sont à la fin de leur rouleau (1). »

On ne devait pas tarder à apprendre le sacre du roi à Chartres, puis la reddition de Paris. La cause, à laquelle il s'était employé avec tant de dévouement et de patriotisme, devait lui paraître presque gagnée, lorsqu'il

(1) Lettre du 4 mars 1594, dans Bibl. Nat., manuscrit français 8622, fol. 82.

Digitized by Google

quitta Rome, en juillet 1594, car il avait obtenu du pape la promesse d'entrer en négociations avec les envoyés du roi. Dès son arrivée il fut reçu par Henri IV : « La résolution de Sa Majesté, sur les affaires deRome, après m'avoir ouï, écrivit-il, à Bellièvre le 13 septembre, ne pouvait être meilleure ni plus au contentement de tous les gens de bien. J'espère que Dieu nous fera la grâce de nous réunir tous en bonne intelligence, pour l'honneur de Dieu et repos de ce royaume (1). »

Si le roi était fermement résolu à faire ce qui était en son pouvoir, pour se réconcilier avec le Saint-Siège, les sentiments d'une grande partie de son entourage semblaient beaucoup moins favorables. Le 13 août 1594, Francesco Bonciani (2) avait écrit au grand-duc de Florence : « Chaque jour je reconnais davantage que le cardinal de Gondi est un homme d'un très grand savoir et d'une très grande bonté et que dans cette Cour il n'a peut-être pas son pareil. Il a trouvé tout le monde et surtout les

(1) Bibl. Nat., manuscrit français, 15.910, fol. 128.

(2) *Négociations de la France et de la Toscane*, t. V., p. 289.

Digitized by Google

conseillers et les ecclésiastiques très mal disposés pour la Cour de Rome; Sa Majesté leur résiste avec tant d'ardeur que Sa Sainteté ne pourrait exiger davantage. Maintenant que Bourbon (1) est mort, il ne reste que Gondi pour défendre la cour de Rome et Sa Sainteté. » Les dispositions étaient telles que le cardinal commençait à redouter un schisme. La cour papale n'ignorait pas cet état des esprits. Craignant que le pape n'en ressentit une mauvaise impression, l'évêque envoya un courrier, pour lui renouveler l'assurance de la bonne volonté du roi.

Tout en se montrant un des plus ardents défenseurs de la cause d'Henri IV il n'abdiquait pas son indépendance vis-à-vis de lui. La sœur du souverain, Catherine, comtesse de Bar, ayant fait prêcher au Louvre des ministres protestants, qui même, disait-on, y avaient célébré des mariages, Pierre de Gondi, accompagné de quelques membres du clergé vint s'en plaindre, dans des termes fort énergiques. Le roi fut d'abord froissé de son

(1) Ci-devant duc de Vendôme.

Digitized by Google

langage ; il ne lui tint toutefois longtemps rigueur et fit bientôt droit à ses remontrances.

Clément VIII n'avait pas encore pris de résolution, lorsqu'un contretemps vint compliquer encore les négociations. Le recteur de l'Université, récemment nommé, avait fait décider que le procès, engagé contre les jésuites, serait repris et qu'une requête serait présentée, pour obtenir leur bannissement. Henri IV trouva ce nouveau conflit inopportun, et le cardinal de Gondi se prononça en faveur des religieux menacés.

A peine le Parlement avait-il prononcé un nouvel ajournement que, le 27 décembre 1594, Jean Châtel, qui avait été élève des jésuites au collège de Clermont, attenta à la vie du roi. Pierre de Gondi voulut que le crime fût publiquement flétri. Ainsi que nous l'avons vu, les dispositions du clergé de Paris s'étaient complètement modifiées ; il était maintenant impatient de voir s'opérer la réconciliation entre la papauté et le roi. Cependant, quelques prêtres et un certain nombre d'ordres religieux persistèrent dans leur intransigeance. Pour mettre fin à cette résistance, le cardinal

Digitized by Google

réunit à l'évêché tous les curés et les docteurs en théologie de Paris et leur demanda d'exprimer leurs sentiments. Après la célébration d'une messe du Saint-Esprit, s'ouvrit une délibération. A l'unanimité, l'assemblée déclara que tout sujet devait rendre obéissance au roi, prier en public et en particulier pour la conservation de sa personne et que participer à un attentat contre sa vie était un crime détestable. En même temps, elle pria l'évêque de Paris de s'employer auprès d'Henri IV pour l'envoi d'une ambassade à Rome, afin d'éviter un schisme. Acte authentique de cette délibération fut dressé le 18 février (1).

Le 11 janvier 1595, une bulle pontificale de jubilé était parvenue à Paris. L'évêque, croyant qu'elle impliquait l'absolution du roi, en éprouva une grande joie. C'était une erreur. Henri IV, dissimulant sa déception, se contenta de dire spirituellement : « M. de Paris avait rencontré en cette bulle quelque mot

(1) De Thou, *Historia sui temporis*, éd. de 1733, t. V, p. 328.

Digitized by Google

latin de travers, sur lequel il n'avait pu mordre (1). »

Il fallut attendre encore plus de sept mois. Ce fut seulement le 17 septembre 1595, que le pape prononça en grande pompe la formule d'absolution. A Arnaud d'Ossat et à Jacques Davy-Duperron revient la gloire d'avoir achevé la grande œuvre de pacification politique et religieuse qu'elle consacrait. Il n'est que juste d'associer à leurs noms celui de Pierre de Gondi, qui y prit une si grande part en France comme en Italie. Henri IV tint à lui donner un témoignage éclatant de sa reconnaissance. Lorsque, l'année suivante, Clément VIII voulant affirmer solennellement sa réconciliation avec le roi, envoya le cardinal Alexandre de Médicis en qualité de légat *a latere*, c'est à Pierre de Gondi qu'il confia la mission d'aller le recevoir à Lyon et de l'accompagner jusqu'à Montlhéry où, escorté de quarante seigneurs, il vint à sa rencontre le 19 juillet 1596.

(1) P. DE L'ESTOILE, *Mémoires-journaux*, éd. citée, t. VII, p. 9.

Digitized by Google

L'assemblée des notables, réunie à Rouen en octobre de la même année, avait institué une commission qui, sous le nom de *Conseil de raison*, devait être chargée de percevoir les impôts, jusqu'à concurrence de 15 millions de livres et de désigner les affectations, que cette somme recevrait. Pierre de Gondi en eût la présidence. Après avoir quitté Rouen, les membres de ce Conseil se réunirent à Paris, où ils siégeaient à l'évêché. Quelle que fût la compétence financière du cardinal, il ne parvint pas à faire vivre une institution, qui avait à lutter contre d'inextricables difficultés. Au bout de trois mois, le Conseil « d'imaginaire raison », suivant le mot de Sully (1) se sépara sans avoir abouti à rien.

En 1598, l'état de sa santé obligea le cardinal de Gondi à résigner ses fonctions épiscopales en faveur de son neveu, Henri de Gondi ; il se fit toutefois réserver la collation des bénéfices. Il se retira dans son château de Villepreux.

(1) *Économies royales*, coll. Michaud, t. XIV. p. 238.

Digitized by Google

Henri IV n'oublia jamais les éminents services qu'il lui avait rendus. En 1600, le cardinal de Gondi figura parmi les hauts dignitaires, chargés de recevoir Marie de Médicis, à Marseille ; il assista à Lyon, à côté du légat, à la cérémonie du mariage (1). Le roi tint à ce que le dauphin, ainsi que les princesses Élisabeth et Christine de France, fussent baptisés par lui. Il conserva toujours avec lui les liens d'une véritable intimité, prenant un grand plaisir à aller chasser sur ses terres de Villepreux.

Pierre de Gondi mourut en 1616, à Paris, au palais épiscopal, âgé de quatre-vingt-quatre ans et fut inhumé dans la chapelle, qu'il avait fondée à Notre-Dame pour sa sépulture et celle de son frère Albert. Il légua entièrement sa grande fortune à des œuvres pieuses (2).

(1) Batiffol, *La vie intime d'une reine de France*, p. 31.

(2) Mort du cardinal P. de Gondi, voy. le P. H. Griffet, *Histoire de règne de Louis XIII*, t. I, p. 165.

Épitaphe du cardinal de Gondi (chapelle des Gondi à Notre-Dame) dans Bibl. Nat., n. o. fr. 1338, f. 42.

Digitized by Google

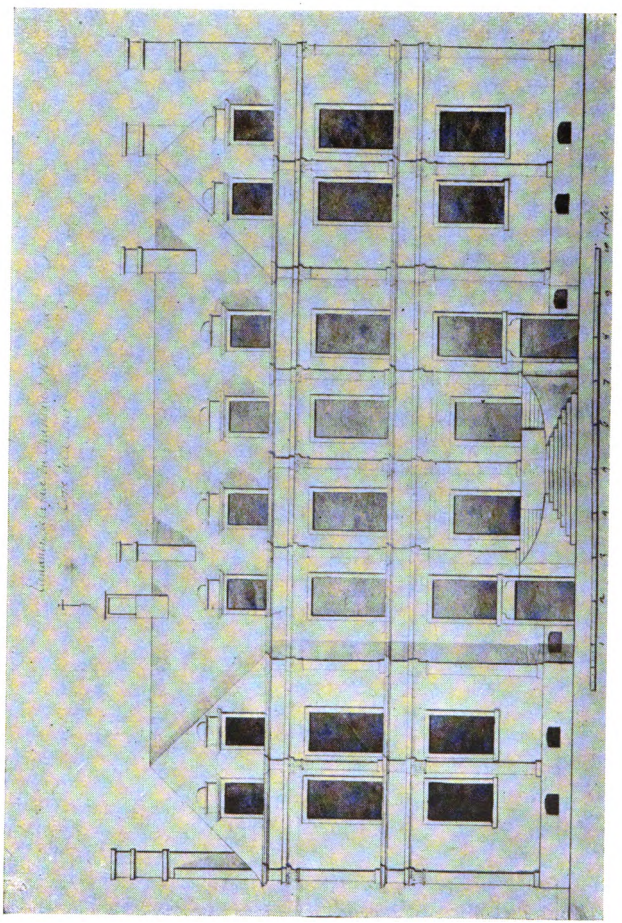

Face du Chasteau de Noysy du costé de la cour.

Digitized by Google

Digitized by Google

A PROPOS DES GRAVURES

Il a été si souvent question du château de Noisy (1) dans les deux études précédentes, que je crois devoir compléter les renseignements que nous possédons sur ce domaine, en en rappelant certains épisodes de son histoire, postérieure à la mort d'Albert de Gondi.

Les héritiers du maréchal ne résidèrent, dans cette demeure, bâtie dans une position avantageuse et pittoresque, pour ainsi dire pas et, lorsque, plus tard, cette propriété cessa d'appartenir à la famille de Gondi, elle fut, par suite des circonstances, à peine entretenue. Mais au début du XVII^e^ siècle, elle devait être dans toute sa

(1) Noisy-le-Roi, actuellement en Seine-et-Oise, est ainsi décrit dans le *Dictionnaire d'Expilly* (t. V, p. 220). « Noisy-Bailly, dans le Mantois, au gouvernement général de l'Ile-de-France, diocèse de Chartres, parlement et intendance de Paris, élection de Montfort-l'Amaury. »

Digitized by Google

splendeur et méritait l'épithète de « magnifique » dont la qualifie l'historien Jacques-Auguste de Thou, et c'est la constatation que l'on doit faire tout d'abord, si l'on s'efforce de la reconstituer tel qu'elle existait, à cette époque.

Le principal document à consulter est la notice manuscrite de François Boulin, que j'ai déjà citée (1), et qui fut composée avant 1735. L'auteur avait vu le château, alors qu'il commençait à tomber en ruines, mais l'ensemble des bâtiments subsistait encore dans sa presque intégralité. Il en donne une longue et minutieuse description, qui contient des détails tellement précis, qu'on peut y ajouter une foi entière. Je me bornerai à la résumer (2).

On arrivait au château « ornement du pays », et enclavé en partie dans la forêt de Cruye (aujourd'hui forêt de Marly) par une avenue

(1) Bibl. Nat., manuscrit français 11651, p. 72 à 85.

(2) Cette description a été imprimée par A. Maquet, *Notice sur le château de Noisy*, dans *Mémoires de la Société des sciences morales de Seine-et-Oise*, t. XI, p. 359 et suivantes, t. XII, p. 403 et suivantes. Cf. du même auteur, *Bailly en Cruye et ses seigneurs*, p. 22 et suivantes.

Digitized by Google

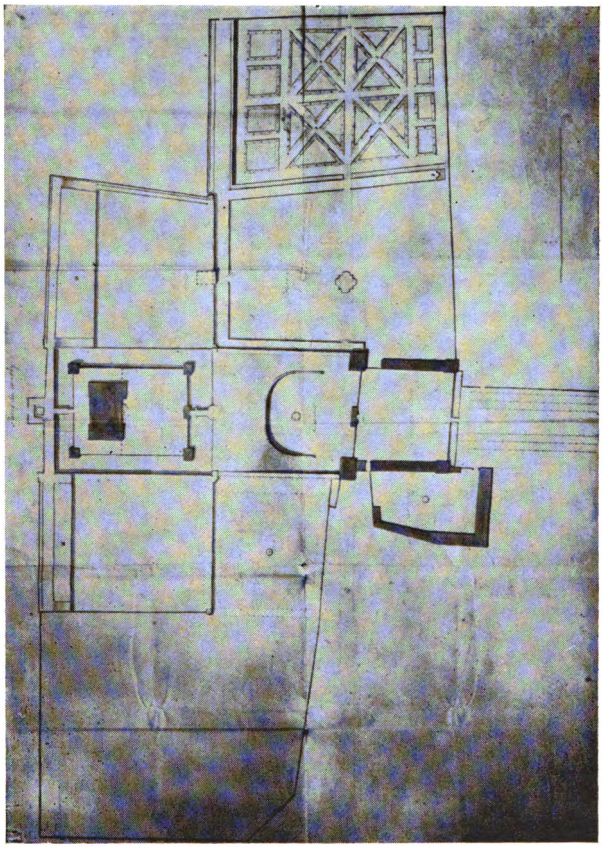

Plan de l'ancien château de Noisy et terreins environnans.

Digitized by Google

Digitized by Google

de six rangées d'ormes, large de vingt toises, partant de la route de Normandie, qui passait à proximité. L'avenue aboutissait à un fossé, qu'on traversait sur un pont-levis, pour pénétrer dans l'avant-cour, entourée de communs et terminée à chaque angle par un pavillon. Une muraille, surmontée de piédestaux supportant des vases et des ornements divers, séparait la première cour de la seconde. Une porte (1), avec un fronton, sur lequel figuraient les armes et les chiffres des Gondi (2), faisait communiquer ces deux cours. La seconde était, sur la plus grande partie de sa superficie, occupée par une monumentale et double rampe en fer-à-cheval, enserrant un parterre de buis en broderie; d'un bassin de marbre blanc, qui l'ornait, s'élançait un jet d'eau en girandole. Ce fer-à-cheval aboutissait à une large esplanade ; il fallait ensuite passer sur un autre pont-levis « sur lequel aucun

(1) C'est celle qui existe encore.

(2) Leur blason était : d'or à deux masses d'armes, passées en sautoir de gueules. Le chiffre du maréchal était un A. G. entrelacé

Digitized by Google

carrosse n'avait jamais passé », et qui conduisait à la troisième cour, entourée de fossés et flanquée de quatre pavillons, en forme de bastions, qui enfermaient des puits très profonds. Auprès de ces pavillons, se dressaient des balustrades, ornées de chiens de pierre, qui portaient sur leurs colliers les armes d'Albert de Gondi (1). Cette dernière cour précédait le bâtiment principal, qui formait un double corps de logis ; bâti en pierres de taille, et en briques, il était d'une élégante architecture, conforme au style classique du temps et orné de chapiteaux de style corinthien; ses toits présentaient de grandes lucarnes. De là, on jouissait d'une vue superbe, embrassant plusieurs lieues de distance. Cette vue avait enthousiasmé le nonce Guido Bentivoglio. Il écrivait, le 22 septembre 1618, à Mgr Frederico Cornaro, qui fut plus tard créé cardinal par le pape Urbain VIII (2): « Je suis présen-

(1) Ces statues, classées « monument historique », existent encore et ornent l'entrée du château actuel.

(2) Voy. *La Nunziatura di Francia di cardinae Bentivoglio lettere publicate a L. de Steffani*, 1863-1870, in-8, et *Lettres du cardinal Bentivoglio sur diverses matières*, 1730, in-12.

Digitized by Google

Page 317.

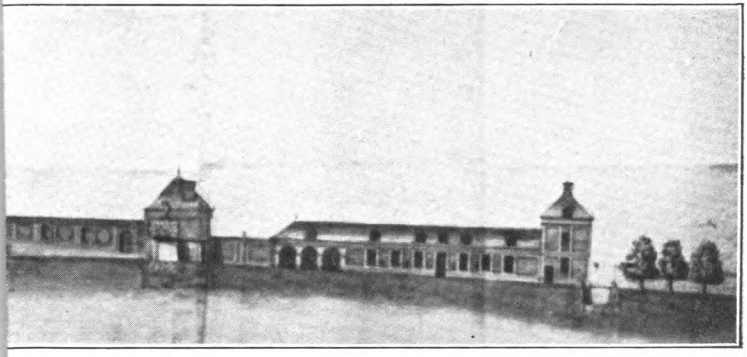

Digitized by Google

Digitized by Google

tement en campagne, pour prendre le frais et rétablir ma santé. J'arrivai, il y a cinq jours, à Noisy, maison de plaisance de M. le cardinal de Retz, éloignée de Paris de quatre lieues. La saison ne saurait être à présent plus agréable, ni le lieu, où je me trouve, plus délicieux pour en jouir. La maison, où je suis, est bâtie sur une éminence; il y a des jardins, des bois, des plaines et des collines, et cette sorte de position ne peut être plus belle, parce qu'elle ne peut être plus diversifiée. Elle présente tantôt toutes ces choses à la vue, et tantôt chacune en particulier. A tant de beautés, il n'en manque qu'une seule, qui est l'eau. S'il y avait des fontaines ici, ce serait peut-être le lieu le plus délicieux de France, et il pourrait quasi l'emporter sur Saint-Germain, maison de plaisance du roi, qui est à une lieue d'ici... » Des portiques, sur lesquels étaient peints des paysages variés, des statues, des niches et des balustres contribuaient à la riche décoration du château, derrière lequel était un parc de plus de cent hectares, clos de murs. Dans chaque direction, surtout du côté

Digitized by Google

oriental, s'étendaient de grands jardins en pentes avec des boulingrins, des terrasses, des bassins et des eaux jaillissantes. Retz y avait fait édifier par des artistes italiens une vaste grotte, d'un style très simple et très pur, garnie de rocailles, de mosaïques, de fresques, œuvre d'art, qui était une des plus belles de ce genre de tout le pays.

Existe-t-il des gravures, représentant le château de Noisy? On se l'est demandé, et la revue *Versailles illustré* a publié sur ce sujet deux intéressants articles de M. A. Terrade (1).

On trouve bien dans le commerce deux images signées Perrelle où figure un somptueux château avec cette mention : « *Vue et perspective du château de Noisy, près Versailles.* » Il s'agit soit d'images de pure fantaisie, soit d'un projet, qui n'a pas été exécuté. Mais M. Terrade signale trois gravures, insérées dans la *Géométrie* d'Alain Manesson-Mallet (2) et une autre d'Israël Silvestre, qui donnent, toutes les quatre, la vue d'un château, répondant à la

(1) Numéros des 20 août et 20 octobre 1898.

(2) Cf. aussi le travail d'A. Maquet.

Digitized by Google

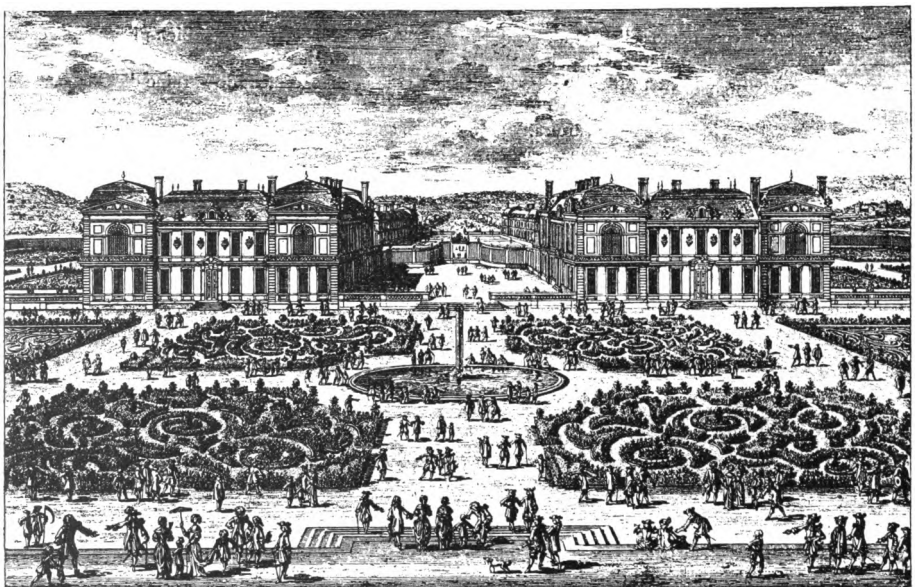

N. Perelle exc. Veüe et perspectiue du Chasteau de Noizi proche Versailles du coste du Jardin Perelle del. et fe.

Digitized by Google

Digitized by Google

description de François Boulin. Ce château y est désigné, comme situé à Noisy-le-Sec. Malgré cela, M. Terrade est d'avis que la maison figurée est celle d'Albert de Gondi. Les arguments, qu'il invoque et qui sont longuement développés dans les articles de *Versailles illustré* sont très convaincants, mais vraiment superflus. Il est certain qu'aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, le village de Noisy a reçu plusieurs dénominations, entre autres celle de Noisy-le-Sec. Pierre de L'Estoile, notamment à l'occasion d'un séjour fait par le dauphin en 1607 au château, qui avait appartenu à Albert de Gondi, écrivait : « Sur la fin de ce mois, M. le Dauphin fut transporté à Noisi-le-Secq » (1). De plus, les Archives nationales possèdent (n° 1904 du dossier des Archives de la maison du roi) une vue authentique de ce château, datée de 1693-1694, qui concorde avec celles des quatre gravures, indiquées par M. Terrade. Aucun doute n'est donc possible. Les quatre gravures représentent bien l'ancien château de Noisy.

(1) Éd. Michaud et Poujoulat, p. 434.

Digitized by Google

Digitized by Google

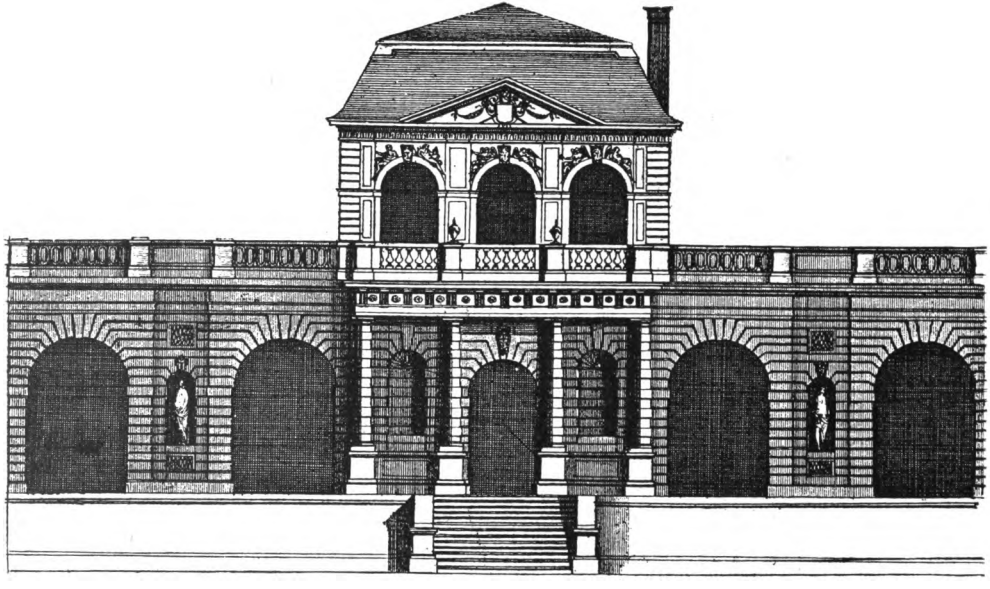

Élévation de l'entrée de la Grotte de Noisy-le-Grand.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE DAUPHIN A NOISY

Le 15 août 1607, Henri IV écrivait de Montceaux à Maximilien de Béthune, duc de Sully (1) : « Mon ami, sur l'avis que je viens présentement de recevoir de Mme de Montglat, (Françoise de Longuejoue) comme la peste est à Saint-Germain-en-Laye, je vous dépêche Louis de Buade (Frontenac), par les mains duquel vous recevrez celle-ci, en poste, pour vous dire que je mande à Mme de Montglat de mener mon fils à Noisy, avec mes autres enfants. Mais, parce qu'ils n'ont pas de litières, carrosses, ni charrettes, pour les mener et porter leur équipage, je vous prie de leur en envoyer le plus tôt que vous pourrez, afin qu'ils partent aussitôt, car en telles choses la diligence est requise. »

(1) *Lettres missives de Henri IV*, éd. Berger de Xivrey, t. VII, p. 342.

Digitized by Google

Il semble que le roi se soit alarmé trop vite. Il n'y avait pas d'épidémie à Saint-Germain. La chaleur était extrême à cette époque ; une femme mourut près du cimetière, probablement de dysenterie (1). Quoi qu'il en soit, le bon père de famille avait pris peur et prescrit, d'urgence, l'envoi de ses enfants au château de Noisy. On voit par sa lettre à quel point les demeures royales étaient dépourvues même du nécessaire. Il n'y avait ni litières ni voitures pour les personnes, ni charrettes pour les bagages. Or le moindre déplacement entraînait alors un véritable déménagement ; il fallait emporter une partie de son mobilier.

Le dauphin, qui devait être plus tard Louis XIII, avait près de six ans (2). La gouvernante était Mme de Montglat, sur laquelle Pierre de L'Estoile porte un jugement sévère.

(1) Le roi en fût lui-même atteint le surlendemain, si fortement qu'on éprouva d'abord quelque inquiétude ; mais il se remit très rapidement. Comme on attribuait cette courte maladie à ce qu'il avait mangé du melon avec excès, un docteur en Sorbonne imagina de faire le *Procès du melon.*

(2) Il était né à Fontainebleau le 27 septembre 1601.

Digitized by Google

Il dépeint son mari comme un homme violent. et fâcheux, en ajoutant : « sa femme plus encore (1) ». Parmi ceux, qui l'accompagnaient, se trouvait son médecin, Jean Héroard, dont le journal (2), quoique souvent fastidieux, est intéressant à consulter. A en juger par cet ouvrage, le dauphin était, à cette époque, un enfant intelligent, d'une instruction médiocre, aimant peu l'étude et cependant très désireux de savoir, d'une humeur capricieuse, d'un caractère obstiné, qu'on cherchait à vaincre par des punitions humiliantes, qui comprimait trop chez lui les élans du cœur et que ne tempérait pas la tendresse d'une mère. Bien qu'il eût conscience de son rang, il se plaisait dans la compagnie de gens de diverses conditions, attachés à son service, ce qui explique la crudité étonnante de langage, dont il use parfois.

(1) L'ESTOILE, éd. citée, p. 434.

(2) E. SOULIÉ et ED. DE BARTHÉLEMY, *Journal de Jean Héroard sur l'enfance et la jeunesse de Louis XIII*, publié en 1868, 2 volumes in-8. Les passages, relatifs au séjour du dauphin à Noisy, sont contenus au t. Ier p. 281 à 296.

Digitized by Google

C'est le 17 août 1607, que le dauphin quitte Saint-Germain (1). Dès le matin il est agité, inquiet. Les préparatifs du départ l'intéressent vivement ; il y prend même part en aidant à emballer un matelas ; il ne peut tenir en place, allant de la cour à la terrasse, pour ne rien perdre de vue. A cinq heures du soir, on se met en route. Les voyageurs sont nombreux ; on emmène tous les enfants du roi, légitimes ou naturels, élevés dans une promiscuité, qui nous paraîtrait aujourd'hui scandaleuse. Pendant le trajet, le dauphin ne cesse de chanter ; à six heures et demie, on est au château de Noisy.

Depuis la mort de la duchesse de Retz, le château appartenait en indivis à Henri de Gondi, évêque de Paris, et à Jean-François de Gondi, abbé de Saint-Aubin d'Angers (qui devint ensuite le premier archevêque de la capitale), fils, l'un et l'autre, d'Albert de Gondi et à Charles de Gondi, son petit-fils (2).

(1) Voy. sur ce séjour, plusieurs lettres du roi dans Berger de Xivrey, *Lettres missives de Henri IV*, t. VIII, p. 370, 383, etc.

(2) Voy. la transaction du 17 septembre 1618, Arch. Nat. O. 3935.

Digitized by Google

Aucun d'eux n'y résidait, mais il était alors habité par la marquise Claude-Marguerite de Maigneley (ou Maignelay (1), fille, comme je l'ai dit (2) d'Albert de Gondi.

Grâce au *Journal* d'Héroard, on peut suivre le dauphin, jour par jour, pendant les quelques semaines, qu'il passa à Noisy. A peine débarqué, il veut tout voir. Il commence par les jardins, puis revient au château, qu'il parcourt de bas en haut. A neuf heures, on le met au lit. Mme de Montglat lui dit qu'on va à la chapelle prier Dieu, pour son papa. « Pour moi aussi, » répond-il. Le lendemain matin, il tient à montrer à son médecin ce qu'il a visité la veille ; il le conduit à la grotte, dont la vue l'a beaucoup frappé. On n'avait pas négligé de faire garder le château ; c'est lui qui donne chaque soir le mot d'ordre aux officiers.

Le 5 septembre, il reçoit la visite de son père,

1) Le marquis Florimond de Meigneley avait été tué par ordre du duc de Mayenne. Sa veuve vivait dans une profonde retraite.

(2) Voir l'étude sur Albert de Gondi.

Digitized by Google

qu'il avait en une grande affection. Le roi arrive le matin à dix heures. L'enfant va à sa rencontre, au delà du premier pont-levis du château et dîne avec lui. Henri IV part ensuite pour Villepreux, où il doit être l'hôte du cardinal de Gondi. Louis veut l'accompagner et pleure, parce qu'on le lui refuse. Toutefois il obtient de monter dans le carrosse de Mme de Montglat, avec le jeune Henri de Verneuil. Près de Villepreux, le roi lui ayant défendu d'aller plus loin, il se fâche. Lorsqu'il s'aperçoit qu'on approche de Noisy, sa colère redouble ; il s'en prend à son petit frère et demande qu'on le fouette. Henri IV revient le lendemain et va, après dîner, chasser le cerf à Villepreux. Le dauphin pleure beaucoup, lorsqu'il se sépare de son père. Le 12 septembre, nouvelle visite du roi, qui va encore le lendemain à Villepreux et repart dans l'après-midi pour Paris. Quant à la reine, elle ne vient pas voir son fils; on le conduit, le 8 octobre, à Saint-Cloud, où il dîne avec ses parents, dans la superbe demeure de Jean-Baptiste de Gondi, petit-cousin du duc de Retz.

Digitized by Google

La chasse au vol était la distraction préférée de l'enfant. En attendant que Charles d'Albert de Luynes, grâce à ce goût passionné du roi, parvienne à capter sa faveur, Jean du Tost, mari de la nourrice de Madame, procure à l'enfant un extrême plaisir en lui apportant, le surlendemain de son arrivée au château, une pie-grièche, qu'il a dressée à chasser les oiseaux. Aussitôt le dauphin demande son gant de fauconnier, monte dans la salle haute, où il lâche l'oiseau de proie sur des moineaux. Il recommence, après vêpres. Cela ne lui suffit pas ; il veut chasser en plaine, ce qu'on ne lui a pas permis jusque-là. Le 24 août, il fait venir son carrosse ; on se dirige du côté de Versailles, près d'un moulin à pierres, à peu de distance de l'emplacement où il fera construire le premier château. Quelle joie pour lui de voir son épervier se jeter sur un perdreau ! Le lendemain au contraire il eût un grand chagrin. On lui apporta morte la pie-grièche de du Tost. Il lui fit ôter sa longe et ses sonnettes, en disant froidement : *ce sera pour un autre* ; « encore, ajoute Héroard,

Digitized by Google

qu'en son âme, il en fût marri, mais ne vouloit faire paroître son desplaisir ».

Tous les jours, il court à travers les jardins et se promène aux environs du château. Malgré sa nature enfermée, il se mêle parfois aux jeux des enfants. Un soir, après souper, il va sur la terrasse, qui précède la troisième cour, danser avec les filles et leur dit ses chansons « grasses ». Il fait de même, lors de la noce de la fille du concierge. Peu de temps avant son départ, une de ses femmes de chambre est fiancée. Il signe son contrat, assiste à la messe des épousailles, mais refuse de prendre part au bal des noces. Mme de Montglat l'ayant menacé de le ramener pour étudier, « il se jette à corps perdu au branle », prend part à la collation, puis se remet à danser. On le voit encore se livrer à ce plaisir, dans la grande salle du château, un jour que les soldats de la compagnie de garde exécutaient le ballet des *Lanterniers*.

Une de ses distractions habituelles est de dessiner et de peindre. Fréquemment il rejoint son joueur de violon et de mandore, Antoine

Digitized by Google

Portrait de Mme de Marguelay par Louis XIII enfant.

Digitized by Google

Digitized by Google

Boileau (1), qui lui apprend à danser, s'adonne au dessin et à la peinture, et le guide dans ses essais. La Bibliothèque Nationale possède une copie qu'il avait faite à Noisy, du portrait de Mme de Maigneley (2).

Dès son enfance, Louis XIII eut un goût prononcé pour la musique. Lorsqu'il allait à la chapelle des Cordeliers de Noisy, il s'empressait de monter aux orgues. Le meilleur souvenir, qu'il remporta d'une journée passée au château du cardinal de Gondi, à Villepreux fut celui de cigales, qu'il avait été enchanté de trouver dans une des chambres.

Son instruction n'est pas très avancée. Il apprend, il est vrai, suivant la coutume du temps, les quatrains de Pibrac (3) ; il lui arrive

(1) É. GRISELLE, *l'état de la maison de Louis XIII*, p. 194.

(2) Ce curieux travail du dauphin, reproduit dans le *Magasin pittoresque*, 1865, p. 214, est conservé par Héroard dans son journal. Il est actuellement au département des manuscrits de la Bibl. Nat., manuscrit français 4022, fol. 503.

(3) Mme de Maintenon, quand elle avait douze ans, apprenait aussi les quatrains de Pibrac. « On nous mettait au bras, dit-elle, un petit panier, avec un petit livret de Pibrac, dont on nous donnait quelques pages à apprendre par jour ; avec

Digitized by Google

même de les réciter en musique. Mais s'il sait lire plus ou moins couramment, il a encore une certaine peine à écrire. Avant de quitter Noisy, il adresse à son père, non sans quelque fierté, cette lettre : « Papa, ce mot est pour vous montrer que j'écris *sans marquer* et que je ne suis plus opiniâtre. Je suis, papa, votre très humble et très obéissant fils, Loys. »

Quoiqu'il ait peu d'ardeur pour l'étude, il est très observateur et veut se rendre compte de tout ce qu'il voit et entend. Un soir, après avoir été mis au lit, il demande à Héroard une montre, monte la sonnerie et s'en fait expliquer le mécanisme. Une autre fois, le médecin lui parle de la tour de Babel et de la confusion des langues. Il veut savoir s'il y avait des Français et s'ils faisaient le mortier, son médecin lui raconte ensuite l'histoire de David et de Goliath. Ce récit l'intéresse au plus

cela on nous mettait une grande gaule dans la main et on nous chargeait d'empêcher que les dindons allassent, où ils ne devaient point aller. » *Conseils et instructions aux demoiselle de Saint-Cyr*, t. I, p. 98. Sur Pibrac, voir l'ouvrage de l'abbé Cabos, qui vient de paraître.

Digitized by Google

haut point. Il pose nombre de questions : Quelle était la taille du géant? La fronde de David était-elle de corde? Les pierres, qu'il lançait, étaient-elles de liais? Le cheval de Goliath eût-il pu porter six hommes? etc...

Heureux de savoir que ce récit est vrai et se trouve dans la *Bible*, il recommande à Mme de Montglat d'emporter, avec elle, ce livre, pour le lui lire en carrosse. Il ne veut plus de contes imaginaires, comme ceux de *Mélusine*, qui ne sont bons que pour les petites filles. Pendant une promenade en voiture, Héroard et le marquis de Resnel, Louis de Clermont d'Amboise, s'entretiennent de leur rencontre, aux années du temps d'Henri III. Comme il reste sans mot dire, Mme de Montglat lui demanda s'il écoute bien ce qu'on dit : « J'y songe », répond-il. Un jour, il va jusqu'au bout de l'avenue d'ormes et s'arrête sur le bord de la route de Normandie ; il regarde passer les « poulaillers (1) », qui vont à Paris vendre leurs volailles ; il cause avec eux et

1) Marchands de volailles.

Digitized by Google

s'informe curieusement de ce qu'ils emportent.

Le 14 novembre, Henri IV écrivait à Mme de Montglat : « Je me plains de vous de ce que vous ne m'avez point mandé que vous aviez fouetté mon fils, car je veux et vous commande de le fouetter, toutes les fois qu'il fera l'opiniâtre sur quelque chose de mal, sachant bien par moi-même qu'il n'y a rien au monde, qui lui fasse plus de profit que cela, ce que je reconnais par expérience m'avoir profité, car, étant de son âge, j'ai été fort fouetté. C'est pourquoi je veux que vous le fassiez et que vous lui fassiez entendre (1). » Le roi était mal renseigné. Mme de Montglat ne méritait pas un tel reproche (2) ; elle fouettait ou faisait fouetter l'enfant, chaque fois qu'il avait un caprice ou refusait d'obéir. Il était

(1) *Lettres missives*, éd. citée, t. VII, p. 385.

(2) Marie de Médicis, tout en manquant de tendresse pour le dauphin, était en principe opposée à la punition du fouet : « Usez, écrivait-elle à Mme de Montglat, de toutes sortes de moyens, pour faire passer à mon fils ses fantaisies, auparavant que d'en venir au fouet, qui est le dernier remède qu'il y faudra apporter. » Bibl. Nat., manuscrit 500 Colbert, t. LXXXVI, fol. 276 vo.

Digitized by Google

à Noisy depuis douze jours, lorsqu'il eût, après son coucher, un accès de mauvaise humeur; sa gouvernante lui montre des verges : « Hé ! Mammanga (1) « pardonnez-moi », dit l'enfant, en pleurant. Elle lui défend de pleurer : « Vous me voulez fouetter, répond-il, et vous ne voulez pas que je pleure! » Comme il continuait à geindre, il est corrigé. Parfois le châtiment lui est infligé dans des conditions plus dures pour son amour-propre. Il était allé à la chapelle entendre la messe ; il la trouve trop longue et sort. On le fait tenir par un serviteur, et il est puni, en présence de M. de Béthune, devant la maison du jardinier.

Ce procédé brutal de correction, auquel on recourt fréquemment, calme ses colères mais augmente sa timidité. Il craint toujours d'être grondé ou raillé. On l'engage à aller goûter chez la marquise de Maigneley, il refuse parce que, dit-il, Héroard et Mme de Montglat y sont et ne feraient que le gronder. Lors du mariage d'une femme de chambre, il s'obstine

(1) C'est ainsi qu'il appelait Mme de Montglat. Les autres enfants d'Henri IV la nommaient aussi de cette manière.

Digitized by Google

à ne pas accompagner sa gouvernante, qui va voir si la mariée est habillée ; il se figure qu'on se moquera de lui. Un jour qu'il a été fouetté, à la suite d'un mensonge, il demande au jardinier de n'en rien dire au corps de garde. S'il redoute pour lui ce mode de correction, il s'en montre volontiers prodigue pour les autres ; il le réclame volontiers pour ses frères et ses sœurs. En outre, il trouve un grand plaisir à l'amusement grossier de jadis, qui consistait à fouetter les gens dans leur lit.

Cependant, cet enfant, qu'on humilie ainsi devant tous, reçoit gravement, suivant l'étiquette, les hommages des personnages officiels. L'occasion en est fréquente, pendant son séjour à Noisy. Le 10 septembre, le cardinal Antonio Barberini, nonce du pape, vient le saluer avant de partir pour Rome ; le lendemain, un écuyer du prince de Galles lui apporte, en même temps qu'une lettre de son maître Charles, deux petits pistolets, dont il est ravi. Le 19 octobre c'est le comte de Gatinara, Philibert d'Arboris, qui se présente « par commandement » du duc de Savoie. Le 20, le marquis Bonifazio

Digitized by Google

Bavilaqua lui remet des lettres du grand-duc, de la grande-duchesse et du prince de Toscane, qui se recommandent à ses bonnes grâces. Le 18 novembre, Philippe de Fresne-Canaye, ambassadeur du roi, qui revient de Venise, lui fait sur les sentiments sympathiques des Vénitiens pour la France et sur l'état politique de l'Italie un discours, qu'il paraît écouter attentivement. S'il ne peut bien comprendre ces harangues solennelles, il se rend compte du moins de la grandeur de la situation, qu'il tient de sa naissance.

Le dauphin, qui reçoit de tels hommages pouvait être froissé dans son amour-propre de porter, même pendant ces audiences solennelles, des vêtements de petit enfant. Il dut éprouver une satisfaction des plus vives lorsque, le 3 octobre, quelques jours après qu'il eut atteint sa sixième année, on lui ôta sa bavette et on l'habilla, pour la première fois, d'une robe de satin gris, à haut collet.

Le 3 décembre, à une heure un quart, il quittait le château de Noisy, pour retourner à Saint-Germain, dans le carrosse de Baltasar

Digitized by Google

Gobelin, président de la Chambre des Comptes. Il avait fallu faire venir ce carrose de Paris, ainsi que plusieurs autres et trois litières. Sa joie est aussi grande que le 17 août, lors de son départ de Saint-Germain. Dès qu'il aperçoit le château, il s'écria : « Hé ! voilà Saint-Germain ! Hé ! Saint-Germain, mon mignon, je t'appellerai tant que tu viendras. » Et cependant ce séjour de plus de trois mois au château de Noisy lui laissa, semble-t-il, un agréable souvenir, qui ne s'effaça pas. Il y revint plus d'une fois.

C'est ainsi qu'en décembre 1618, il y arriva dès le matin, « visita toute la maison, se ressouvenant des logis d'un chacun, du temps qu'il y étoit, » il se promène dans les jardins, et va revoir les grottes. L'année suivante il s'y rend encore; en novembre 1620, il y soupe, y passe la nuit et en repart le lendemain pour regagner Paris (1).

(1) Voy. l'article de M. Battifol paru dans la *Revue de Paris*, du 15 avril 1909. — L. Battifol, *Le roi Louis XIII à vingt ans*, p. 646. — *Séjours de Louis XIII à Noisy*, *id.*, p. 648-649.

Digitized by Google

AU DÉBUT DE LA FRONDE

Henri de Gondi, seigneur de Noisy, Bailly, Versailles et des Essarts ayant, par un acte transactionnel du 17 septembre 1618, abandonné ses droits sur le château de Noisy, la propriété en était restée indivise entre ses deux oncles. Le cardinal Henri, qui avait suivi l'armée du roi Louis XIII dans le Midi, mourut à Béziers le 13 août 1622 (1). Son frère, Jean-François de Gondi, en même temps qu'il le remplaça sur le siège épiscopal de Paris (2),

(1) Voy. Bibl. Nat., manuscrit français 11051, fol. 53. A cette époque les seigneuries de Bailly et de Noisy furent à nouveau séparées.

(2) Il fut créé, le 13 novembre 1622, archevêque de Paris, avec la suffragance des évêchés de Chartres, Meaux et Orléans.

Digitized by Google

hérita de tous ses biens, et devint ainsi, à à partir de cette date, le propriétaire exclusif du domaine. Il l'entretenait fort bien (1), et y offrait même volontiers l'hospitalité (2), à la condition toutefois de ne pas être obligé de venir en faire les honneurs. Il serait difficile de retrouver les noms de ceux, qui en furent les hôtes, à cette époque ; mais l'histoire a noté le séjour qu'y fit, à la fin de 1648, la célèbre héroïne de la Fronde, la sœur du grand Condé, la duchesse de Longueville, Anne-Geneviève de Bourbon. Elle y passa plusieurs semaines pour y prendre du repos, mais aussi pour y conspirer.

Et cependant, cette princesse (3), qui devait être si activement mêlée pendant quelques années, aux agitations politiques, semblait tout d'abord destinée à vivre détachée des choses de ce monde. Dans la pieuse ferveur de son adolescence, son rêve avait été de se faire carmélite. Il fallut user d'autorité, pour la conduire, presque en victime, à son premier

(1) TALLEMANT, *Historiettes*, éd. Monmerqué, — Paris, t. IV, p. 73 et 329.

(2) Voy. TALLEMANT, *op. cit*, p. 74.

(3) Voy. sur elle, les études de Victor Cousin.

Digitized by Google

Portrait allégorique de la Duchesse de Longueville.

Digitized by Google

Digitized by Google

bal. Les religieuses, consultées en cette conjoncture, lui conseillèrent de porter un petit cilice, sous les riches parures, dont elle se laisserait orner. Précaution insuffisante ! La ravissante jeune fille excita tant d'admiration et entendit tant de louanges, que la vanité l'emporta, et que cédant à la séduction, elle pensa dès lors très peu au couvent et beaucoup aux salons, où elle allait briller d'un vif éclat.

Sa fine beauté, l'élégance de sa personne, la distinction de son esprit et sa grâce langoureuse (1) lui attirèrent tous les hommages ; les jeunes gentilshommes de la Cour se disputèrent ses faveurs. A l'hôtel de Condé (2) comme à l'hôtel de Rambouillet (3), à Chantilly comme à Rueil et à Liancourt, à peine paraissait-elle qu'elle se voyait entourée d'un cercle d'adorateurs. Malgré cela, son mariage

(1) Roger de Bussy Rabutin donne une note discordante, mais ses assertions sont, le plus souvent, calomnieuses.

(2) Ancien hôtel de Jérôme de Gondi.

(3) Cet hôtel s'élevait à l'endroit, où se trouve actuellement la place du Palais-Royal. Cf. aussi les mémoires du jeune Brienne ou Brienne le fou, publiés par P. Bonnefon. Voy. en dernier lieu sur la marquise de Rambouillet et la Société précieuse, les livres d'E. Magne sur Voiture.

Digitized by Google

n'était pas chose facile. Si près du trône, on voulait pour elle un époux, dont la noblesse ne fût pas trop inférieure à la sienne. En 1642, dans sa vingt-troisième année, elle consentit à s'unir au duc de Longueville, Henri d'Orléans, qui avait quarante-sept ans et qu'elle n'aimait pas. Elle succomba au péril, qui résultait pour elle d'une telle union. Après certaines aventures, qui n'étaient peut-être que d'imprudentes galanteries, elle se laissa entraîner par une passion, qui la perdit ; elle s'éprit follement du jeune prince François de Marsillac, le futur duc de La Rochefoucauld, qui devait devenir célèbre, plus tard, comme l'auteur désabusé des *Maximes*. « Elle s'est donnée à lui tout entière ; elle lui a tout sacrifié, ses devoirs, ses intérêts, son repos, sa réputation (1) ».

Si les charmes de la princesse tentèrent le futur moraliste, ils ne troublèrent pas sa raison; dans sa conduite, le calcul semble avoir eu plus de part que le sentiment. C'est lui-même qui le confesse. Gabriel-Phœbus de

(1) Victor Cousin, *La jeunesse de M^me^ de Longueville* 5^e^ édition : introduction, p. 34 et suivantes.

Digitized by Google

Miossens (depuis maréchal d'Albret), était au nombre de ceux, qui faisaient à la duchesse de Longueville une cour assidue, il se flattait d'obtenir ses bonnes grâces. Ami particulier de La Rochefoucauld, il lui confia ses espérances et ses craintes. Celui-ci le découragea, lui persuada qu'il avait plus de chances que lui de réussir auprès de la jeune femme et qu'il saurait mieux tirer parti de la liaison, qu'il prendrait avec elle. « J'avoue même, dit-il, que je l'aigris, exprès, contre elle (1) ». Miossens renonça à son amour et laissa à La Rochefoucauld toute liberté. C'est par un tel procédé que ce grand seigneur conquit le cœur d'Anne de Bourbon et mit à profit l'amour, qu'il lui inspira, pour assurer le succès de ses vues ambitieuses.

La Fronde, à son origine, avait eu sa raison d'être; les abus, que le Parlement voulait détruire, n'étaient que trop réels. Bientôt, les magistrats mêlèrent à leurs remontrances le souci d'intérêts personnels, d'un ordre moins élevé. Quant aux membres de la haute no-

(1) *Mémoires* dans *Œuvres de La Rochefoucauld*, éd. Gourdault-Gilbert (Grands écrivains de la France), t. II, p. 95.

Digitized by Google

blesse, qui se joignirent à eux, ils voulaient ressaisir la puissance qu'ils avaient perdue et obtenir en outre des privilèges d'étiquette et de vanité, auxquels ils prétendaient. C'est ainsi que La Rochefoucauld, après avoir conspiré sous Richelieu et s'être associé au parti des Importants, était devenu l'ennemi du cardinal Mazarin, qui tardait trop à lui accorder le titre de duc et refusait le tabouret pour sa femme, ainsi que le droit, pour lui-même, d'entrer au Louvre en carrosse.

Par Mme de Longueville, il se croyait sûr de l'appui du prince Louis de Condé, dont le prestige était plus éclatant que jamais. La jeune femme, en effet, était tendrement aimée par son frère aîné et par le cadet de la famille, le prince Armand de Conti; il ne pouvait douter que l'un et l'autre le seconderaient de leur puissante influence. Conti, jaloux de la gloire de Condé, fut bien vite acquis à la Fronde. Quant au grand général, au contraire, il avait été très irrité de la liaison de sa sœur avec La Rochefoucauld, et lui opposa une résistance obstinée; il rompit même avec elle.

Digitized by Google

Le beau prince de Marsillac ne fut pas le seul à agir sur l'esprit de Mme de Longueville. Le coadjuteur, Paul de Gondi, le futur cardinal de Retz, s'y employa avec non moins d'ardeur. Il n'était pas seulement ambitieux, désirant à la fois le chapeau, le gouvernement de Paris, et même celui de la France ; il avait, de plus, le goût inné des conspirations, dont le côté romanesque le séduisait. Dès l'âge de dix-huit ans, il écrivait la *Conjuration de Fiesque*, qui fit dire de lui par Richelieu : « Voilà un dangereux esprit. » Il participa, avec entrain, aux premiers mouvements de révolte. Volontiers, il eût favorisé le triomphe de la reine, en mettant à son service sa popularité. Anne d'Autriche se refusa à le croire; il sut qu'au Palais-Royal, elle et son entourage se raillaient de lui. Il ne le lui pardonna pas. C'est alors qu'il fit alliance avec la duchesse de Longueville.

On ne saurait ajouter foi au passage de ses *Mémoires*, dans lequel il raconte comment cette alliance se conclut : « J'allai par un pur hasard, écrit-il, chez Mme de Longueville, que je voyais fort peu, parce que j'étais extrê-

Digitized by Google

mement ami de M. son mari, qui n'était pas l'homme du monde de la Cour le mieux avec elle. Je la trouvai seule ; elle tomba dans la conversation sur les affaires publiques, qui étaient à la mode. Elle me parut enragée contre la Cour. Je savais par le bruit public qu'elle l'était, au dernier point, contre M. le prince. Je joignis ce que l'on en disait dans le monde à ce que j'en tirais de certains mots, qu'elle laissait échapper. Je n'ignorais pas que M. le prince de Conti était absolument en ses mains. Toutes ces idées me frappèrent tout d'un coup l'imagination (1) ».

Le hasard ne fut pour rien dans cette rencontre. Le coadjuteur était renseigné mieux que personne ; et c'est à bon escient qu'il proposa à Mme de Longueville d'unir ses efforts aux siens, pour faire triompher leurs revendications. Qui donc pourrait d'ailleurs admettre que Paul de Gondi ait poussé la délicatesse jusqu'à témoigner de la froideur à la duchesse, par amitié pour son mari, qu'il savait avoir à se plaindre

(1) *Mémoires*, éd. des Grands écrivains (Feuillet-Chante Jauze) dans *Œuvres du cardinal de Retz*, t. II, p. 117, 126

Digitized by Google

d'elle, mais n'en laissait guère rien voir? Il regagna d'ailleurs le temps perdu, « lui écrivant tous les jours trois ou quatre billets et en recevant bien autant. » Avec une fatuité, qui ne se dissimule guère, il fait comprendre qu'il l'aurait bien placée dans son cœur, entre ses amies, Mme de Guémenée, Anne de Rohan et la présidente de Pommereuil, Denise de Bordeaux, et qu'il aurait pu y parvenir. Il ajoute cyniquement : « Le bénéfice n'était pas vacant, mais il n'était pas desservi. M. de La Rochefoucauld était en possession. La seule vue de l'amitié, que je professais avec le mari, l'emporta sur le plaisir et la politique. » Son ancien secrétaire Guy Joly est très explicite : « Il avait des sentiments fort vifs et fort tendres pour Mme de Longueville, et il espéra que le séjour de Paris (1) pourrait lui fournir les occasions de l'entretenir plus souvent et peut-être de prendre des avantages sur le prince de Marsillac, qu'il regardait comme son rival (2). »

(1) Mme de Longueville était en Normandie pendant les premiers mois de la Fronde.

(2) *Mémoires*, éd. Michaud Pougoulat, t. XXIV, p. 16.

Digitized by Google

Quoi qu'il en fût, le coadjuteur, s'il ne supplanta pas le brillant cavalier, s'allia avec lui, sans réserve, pour détacher complètement la princesse du parti de la Cour ; il eût même sur elle plus d'action, La Rochefoucauld étant alors loin de Paris, dans son gouvernement du Poitou. Il usa en même temps de l'amitié, que lui portait le duc de Longueville, pour « l'échauffer » et l'enrôler parmi les Frondeurs, ce qui fut aisé, car le duc était un mécontent ; déjà en possession du gouvernement d'une partie de la Normandie, il convoitait ceux du Havre et du Pont de l'Arche (1).

La politique du coadjuteur était très simple : « Quand je vis, dit-il, que la cour ne voulait mener son bien qu'à sa mode, qui n'était jamais bonne, je ne songeai qu'à lui faire du mal... Je fis une assemblée fameuse de curés, de chanoines, de docteurs, de religieux ; et sans avoir seulement prononcé le nom du cardinal, dans toutes ces conférences, où je faisais au contraire toujours semblant de

(1) Voy. A. Floquet, *Histoire du Parlement de Normandie*, t. V, p. 320.

Digitized by Google

l'épargner, je le fis passer en huit jours, pour le juif le plus convaincu qui fût en Europe (1). »

La population parisienne, exaspérée des impôts écrasants, qu'elle avait à supporter, s'était associée à la lutte, engagée contre Mazarin. Le 17 août 1648, il y eut à Paris une nouvelle *Journée des Barricades*. La reine et Mazarin, qui avaient été obligés de capituler, essayèrent vainement de reprendre leur autorité. Le Parlement resta le maître ; ses membres rendirent, en la chambre Saint-Louis, une déclaration politique et financière, qui consacra la victoire des révoltés.

Bien qu'Anne d'Autriche se fût résignée au premier moment à signer cet acte, qui reconnaissait le pouvoir du Parlement au détriment de celui de la royauté, on ne croyait pas à sa sincérité, et on s'attendait à un retour offensif de sa part. Le dessein de la Cour était en effet de prendre la capitale par la force, et d'en faire le blocus. La ville, manquant de vivres, serait contrainte de se rendre à discré-

(1) *Mémoires*, éd. citée, p. 110.

Digitized by Google

tion. Retz, qui n'ignorait pas ce projet, « jugea qu'il n'y avait pas de jours à perdre, car déjà des troupes cantonnaient à peu de distance ». Mais il importait de tenir secret le plan de défense qu'on préparerait. Il fut vite d'accord avec la duchesse et le prince de Conti. Le duc de Longueville et La Rochefoucauld, qui se trouvaient alors dans leurs gouvernements, furent mis au courant. Quelques parlementaires seulement et le maréchal Philippe de La Mothe-Houdancourt prirent part aux conciliabules. Le duc Frédéric-Maurice de Bouillon donna son concours, exigeant toutefois que son nom ne fût pas prononcé.

La jeune femme, qui tenait les fils de cette sorte de complot, était alors au château de Noisy (1) avec son frère de Conti. En état de grossesse, elle était venue s'y reposer et même y prendre des eaux (2). Non seule-

(1) Duc D'AUMALE, *Histoire des princes de Condé*, t. V, p. 294 et suivantes.

(2) On pourrait s'en étonner, car le village de Noisy était renommé pour sa sécheresse, d'où le nom de Noisy-le-Sec qu'on lui donnait parfois, comme nous l'avons vu, au XVII^e siècle. Mais il s'agit évidemment d'eaux, qu'elle faisait

Digitized by Google

ment le séjour de Mme de Longueville n'empêcha pas les affiliés de se concerter, mais il ajouta encore au mystère (1). « Le coadjuteur, dit la duchesse de Nemours, sous prétexte de faire les honneurs de la maison de son oncle, y allait fort souvent pour négocier (2). » En outre, son frère, Pierre de Gondi, duc de Retz, « faisait les allées et venues » entre le château et Paris.

Sainte-Beuve remarque justement que, dans ses *Mémoires*, le cardinal de Retz emploie fréquemment l'expression de comédie, et que,

venir chez elle. Ce genre de cure était d'ailleurs en usage dans la famille de Condé. La princesse Charlotte-Marguerite de Condé écrivait, le 25 septembre 1645, à son fils : « Me mandés dans quel temps vous voulez que je fasse venir vos eaux, à Chantilly, » et le 3 octobre de la même année, elle adresse à son mari la lettre suivante : « Si mon fils arrive à Chantilly, au quinzième de ce mois, pour y prendre des eaux de Forges, comme Mme de Montreuil m'a mandé, j'irai le voir un jour ou deux. » Dans une lettre du grand Condé à Mazarin, du 14 septembre 1648, on lit également : « Je me suis mis en chemin, pour me rendre à Chantilly à petites journées, où je tâcherai de prendre des eaux et de me remettre. »

(1) Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé*, t. V, p. 385.

(2) *Mémoires*, éd. Michaud, t. XXI, p. 619.

Digitized by Google

lorsqu'il retrace d'un style si coloré, les péripéties de la première Fronde, il parle parfois en chef de troupe, qui a monté une pièce. « Il y a des endroits vraiment, où, en ces scènes charmantes et si bien menées, sous sa plume, il ne nous paraît pas tant faire la guerre à Mazarin, que faire concurrence à Molière (1) ». Il ne devait pas lui déplaire, après les tumultes des séances du Parlement, après les démonstrations menaçantes de la rue, de trouver un autre théâtre, un autre décor, en allant, dans le château, construit par son grand-père, s'entretenir galamment de projets politiques avec une femme, dont il admirait la grâce et le tour d'esprit. C'est à la vérité sur un ton tout différent que La Rochefoucauld relate ces négociations : « J'appris, dit-il, par Mme de Longueville que tout le plan de la guerre civile s'était fait et résolu, à Noisy, entre le prince de Conti et le duc de Longueville, le coadjuteur de Paris et les plus considérables des parlementaires » (2). Il est vrai qu'à l'époque

(1) *Causeries du Lundi*, t. V, p. 44, 45.
(2) *Mémoires*, éd. citée, p. 107-108.

Digitized by Google

où le futur moraliste s'exprimait ainsi, il avait déjà conclu avec la Cour une paix, qui lui valut des faveurs et même une somme d'argent.

Quel était le plan arrêté en vertu de cet accord, que La Rochefoucauld appelle ailleurs un peu trop solennellement le « traité » de Noisy (1) ? Les détails n'en sont pas connus ; mais il est certain qu'on convint des mesures à prendre, en vue du cas très probable, où le gouvernement ferait le siège de Paris. La duchesse de Longueville s'engagea à ne pas suivre la cour et à se concerter avec plusieurs personnages importants de la Fronde, pour organiser la lutte à soutenir contre l'armée de Mazarin. A Condé, qui serait vraisemblablement chargé de diriger les opérations du siège, s'opposerait, si cela était possible, son frère Armand de Conti, très impatient, malgré son jeune âge, de jouer un rôle.

Bien qu'on s'attendît à voir tôt ou tard la reine quitter la capitale, le secret de son départ

(1) E. Ulagne, *Le vrai visage de La Rochefoucauld*, p. 82.

Digitized by Google

fut si soigneusement gardé que les habitants éprouvèrent une profonde surprise en apprenant, le matin du 7 janvier 1649, que pendant la nuit de la fête des Rois, Anne d'Autriche avait quitté le Palais-Royal, avec ses enfants et qu'elle était déjà à Saint-Germain, accompagnée de nombreux seigneurs de la Cour, parmi lesquels le duc Gaston d'Orléans, Condé et même Conti (1). Quant à M^me^ de Longueville, alors revenue de Noisy, vainement sa mère insista, pour qu'elle allât, avec elle, retrouver la reine ; elle résista à toutes les instances, sous le prétexte que son mari ne l'avait pas autorisée à sortir de Paris et qu'au surplus sa grossesse ne lui permettait pas de le faire. La reine avait invité par lettre le coadjuteur à arriver dans la journée même, à Saint-Germain. Il se mit en route ; mais il s'arrangea de façon que, à peine fut-il entré dans la rue Neuve-Notre-Dame, c'est-à-dire sur la place actuelle du Parvis, la foule s'a-

(1) Voy. sur le *Regifugium*, les *Mémoires* de *M^me^ de Motteville* et ceux de *M^lle^ de Montpensier*.

Digitized by Google

meuta, renversa son carrosse et l'empêcha de poursuivre son chemin.

Quand on sût que le prince de Conti était à Saint-Germain, ainsi que le duc de Longueville, le peuple crut à la trahison, et les parlementaires, dont la plupart ignoraient les accords de Noisy, se montrèrent très méfiants. Lorsque le prince et son beau-frère revinrent à Paris, au bout de quelques jours, on n'était pas encore complètement rassuré ; plus d'un Parisien doutait de leur sincérité. Le coadjuteur crut nécessaire de frapper un grand coup. Le 11 janvier, il alla prendre Mme de Longueville et Mme de Bouillon (Éléonore-Catherine-Fébronie de Bergh) pour la conduire à l'Hôtel de Ville : « Imaginez-vous, je vous supplie, dit-il (1), ces deux personnes sur le perron de l'Hôtel de Ville, plus belles, en ce qu'elles paraissaient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient chacune leurs enfants, entre leurs bras, qui étaient beaux, comme leurs mères. La Grève était pleine de peuple, jusqu'au-dessus des

(1) *Mémoires*, éd. citée, t. II, p. 167.

Digitized by Google

toits ; tous les hommes jetaient des cris de joie ; toutes les femmes pleuraient de tendresse. Je jetai cinq cents pistoles par les fenêtres... » Les deux duchesses restèrent logées à l'Hôtel de Ville. C'est ainsi qu'Anne de Bourbon, cette princesse de sang royal si hautaine et si fière de sa naissance, en était arrivée, dans l'ardeur de la lutte, à se complaire aux acclamations d'une foule en délire.

Quelques jours après, ce fut un autre spectacle. Accouchée à l'Hôtel de Ville dans la nuit du 28 au 29 janvier, elle fit prier le prévôt des marchands de tenir, avec la duchesse de Bouillon, sur les fonts baptismaux, le fils, qui venait de naître. Échevins, conseillers de ville et archers accompagnèrent jusqu'à l'église Saint-Jean, près de la maison municipale, leur chef et Mme de Bouillon, qui se donnaient la main. Le coadjuteur les attendait à la porte de l'église, avec le curé de la paroisse ; il demanda que l'enfant reçût les noms de Charles-Paris (1).

(1) J. Bourgoin de Villefore, *La Vie de Mme de Longueville*, p. 104.

Digitized by Google

C'était le prélude de cette vie d'aventures, qui devait aboutir à la révolte criminelle de l'Armée à Bordeaux, où la duchesse déploya un grand courage pour défendre une cause détestable. Ce fut ensuite la longue période de remords et de pénitence, qui dura jusqu'à sa mort. Elle ne s'était pas faite religieuse ; mais, après la mort de son mari, elle vécut dans la retraite, ne voyant plus que quelques amies intimes, partageant presque tout son temps entre le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, dans la première cour duquel elle avait un logement, et l'abbaye de Port-Royal des Champs, ne cessant de se livrer aux exercices de la plus austère piété, s'imposant de dures mortifications, en expiation de ses égarements et de ses fautes.

En 1672, elle avait été cruellement frappée. Son second fils, Charles-Paris, comte de Saint-Pol, celui-là même dont elle était enceinte lors de son séjour à Noisy, fut tué au passage du Rhin. D'une bravoure à toute épreuve, il semblait avoir devant lui un magnifique avenir : malgré sa jeunesse, on songeait à lui pour le

Digitized by Google

trône de Pologne. Sa mort fut un véritable deuil pour la noblesse parisienne. La lettre que Mme de Sévigné adressa à Mme de Grignan (1) est parmi les plus belles et les plus pathétiques qu'elle ait écrites : « Vous n'avez jamais vu Paris comme il est ; tout le monde pleure ou craint de pleurer. Mme de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit, car je ne l'ai pas vue, mais voici ce que je sais. Mlle de Vertus (2) était retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours ; on est allé la quérir, avec M. Arnaud (3), pour dire cette terrible nouvelle. Mlle de Vertus n'avait qu'à se montrer ; ce retour si précipité marquait bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut : « Ah, mademoiselle ! comment se porte monsieur mon frère? — Sa pensée n'osa aller plus loin. — Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu un com-

(1) Le 20 juin 1672, éd. de la coll. des Grands écrivains, t. V, p. 113.

(2) Catherine-Françoise de Bretagne, la meilleure amie de la princesse.

(3) Antoine Arnauld, le docteur janséniste, le « grand Arnauld. »

Digitized by Google

bat. Et mon fils? — On ne lui répondit rien. — Ah, mademoiselle ! mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort? — Madame, je n'ai point de parole pour vous répondre ! — Ah ! mon cher fils ! est-il mort sur le champ? N'a-t-il pas eu un seul moment? Ah, mon Dieu ! Quel sacrifice ! » Et là-dessus elle tombe sur son lit; et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres, elle a tout éprouvé... »

Le jeune homme passait pour être le fils de La Rochefoucauld, qui, malgré l'indélicatesse de ses procédés envers la mère, avait conservé beaucoup de tendresse pour l'enfant, qu'il considérait comme sien. Mme de Sévigné termine son récit à sa fille par cette phrase d'une éloquence émouvante : « Il y a un homme dans le monde, qui n'est guère moins touché ; j'ai dans la tête que s'ils s'étaient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne

Digitized by Google

avec eux, tous les autres sentiments auraient fait place à des cris, à des larmes, que l'on aurait redoublés de bon cœur ; c'est une vision. »

Que de souvenirs cette mort ne réveilla-t-elle pas dans ces salons aristocratiques, qui avaient gardé toute la « politesse » de l'hôtel de Rambouillet ? On devait s'y montrer plein d'une indulgente sympathie pour les acteurs de la Fronde, à laquelle chaque famille avait participé, dans l'un ou l'autre camp. Le sceptique et cynique coadjuteur d'autrefois n'était-il pas maintenant le « bon cardinal » ? Peut-être le nom de Noisy vint-il sur les lèvres de quelqu'une de ces grandes dames, qui trouvaient d'autant plus d'attrait dans ces souvenirs, qu'elles se rattachaient aux années de leur jeunesse.

Digitized by Google

FRANÇOIS BOSSUET

L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi mourut à Paris, le 21 mars 1654, à l'âge de soixante-dix ans, laissant pour héritiers son frère, Philippe-Emmanuel, comte de Joigny, prêtre de l'Oratoire et son neveu, Henri, duc de Retz. Ceux-ci ayant renoncé à habiter le château de Noisy, le vendirent par acte du 28 juin 1656, à François Bossuet (1). Ce château n'appartint donc que pendant quatre-vingts ans, environ à des membres de la famille du maréchal.

Le nom de Bossuet, qui devait bientôt devenir si illustre, ne pouvait alors être comparé à celui de Gondi, qui avait acquis tant de prestige. François Bossuet jouissait toutefois d'une véritable notoriété; mais cette renom-

(1) Voy. TALLEMANT, éd. citée, t. IV, p. 74. — Cf. Bibl. Nat. manuscrit français 11.651, p. 57.

Digitized by Google

mée n'était pas de parfait aloi. Né à Auxonne en 1600, il se rattachait à la branche de la famille, fixée dans cette ville. Petit-fils d'Antoine, le bisaïeul du grand évêque, il était le parent de celui-ci au sixième degré.

Les Bossuet occupaient en Bourgogne des fonctions honorables, soit dans la magistrature, soit dans l'administration des finances. André, père de François, était conseiller du roi, et grenetier au grenier à sel d'Auxonne. Il joignit à cette charge, quelque temps après, celle de capitaine des chasses du roi et des gruerie et forêts de Chalon-sur-Saône et Autun, etc. Son fils se fit pourvoir des deux offices paternels. Cela ne pouvait suffire à sa vaste ambition. Il ne tarda pas à les résigner, pour acheter en 1636, moyennant le prix de un million quatre cent mille livres, une charge de secrétaire ordinaire au Conseil des finances. Le voici donc à Paris, où il trouva un théâtre, mieux approprié à ses goûts et plus favorable à la réalisation de ses rêves d'avenir.

Ce coup d'audace lui réussit. Il ne se contenta pas toutefois des revenus importants de sa

Digitized by Google

charge. Il acheta des offices dans le comté d'Auxonne, à Dijon, à Cahors, etc. ; il savait saisir toutes les occasions de se livrer à des opérations lucratives. Il voulait être un des grands financiers du royaume. Le moyen le plus rapide pour y parvenir était de trafiquer sur la levée des impôts ; il devint « partisan » et, opérant de toutes façons, sous son nom ou sous celui d'autrui, il prêta, emprunta et s'associa à des gens, souvent plus âpres au gain que scrupuleux. Il passa pour avoir gagné ainsi plus de cinq millions de livres ; on l'appelait Bossuet le Riche.

Sa mégalomanie grandit encore. Il acheta des seigneuries : celle de Villers-les-Pots (1) en Bourgogne, puis, près de Paris, celles de Gennevilliers, de Ville-d'Avray, de Bailly, de Noisy, de Marly, etc. Il fut en même temps propriétaire de maisons dans la capitale. Dans son hôtel de la rue Montmartre, il recevait somptueusement une société d'élite. Il s'était créé, en effet, de brillantes relations, se-

(1) Côte-d'Or, arrondissement de Dijon, canton d'Auxonne.

Digitized by Google

condé par sa femme, Marguerite Beuverand, vertueuse, distinguée et spirituelle et par ses deux charmantes filles.

La famille de François, restée en Bourgogne, devait éprouver quelque fierté de ses liens avec l'homme qui occupait à Paris une si haute situation. En 1642, son cousin Bénigne avait accompagné à Paris son frère aîné, qui venait y commencer ses études de droit. Ils trouvèrent en leur parent un affectueux protecteur, qui leur témoigna beaucoup de sollicitude et les présenta même à l'hôtel de Rambouillet, où il avait ses entrées (1).

Cette fortune extraordinaire se soutint longtemps. Elle semblait encore d'une solidité à toute épreuve, lorsqu'il acquit le château de Noisy. Puis, après, le déclin commença. Son opulence lui avait forcément suscité de vives inimitiés. Des dénonciations parvinrent à Mazarin, qui lui écrivit, le 17 octobre 1658 (2). « Je vous dirai franchement que c'est un malheur étrange, qu'en quelque part que vous

(1) *Lettres de Mazarin*, éd. d'Avenel, t. IX, p. 733.
(2) FLOQUET, Histoire de Bossuet, t. II, p. 139.

Digitized by Google

alliez, on peste toujours contre vous. Je vous avoue que cela me fait peine. Je voudrais bien que, une fois pour toutes, vous eussiez confondu ceux, qui s'attachent ainsi à vous décrier... » Le 27 avril 1660, Gui Patin écrit au docteur André Falconet (1) : « Je soupai hier soir chez M. le premier président, où plusieurs survinrent, que l'on n'attendait point. On y parla fort de M. de Thoré (Michel Particelli) (2). Les sages remarquent la malédiction, qui tombe tous les jours sur les familles de ceux, qui ont gouverné les finances, depuis quarante ans, témoins celles du maréchal d'Effiat (Antoine Coiffier), Claude Boutillier, François Bossuet, dont les noms ne seront pas inconnus dans les années, qui bientôt se suivront, qui ont été les bourreaux et les sangsues de ce royaume, depuis tant d'années... »

Pour le châtelain de Noisy, la catastrophe ne se fit pas attendre. En janvier 1661, il était obligé de céder sa charge de secrétaire au

(1) *Lettres de Gui Patin*, éd. J.-H. Réveillé-Parise, t. II, p. 199.

(2) Voy. le travail de M. G. de Mun.

Digitized by Google

Conseil d'État. La chute de Nicolas Fouquet (1), qui remonte à la même année, entraîna celle de beaucoup de financiers, qui s'étaient enrichis aux dépens de la fortune publique. Les nombreux créanciers du châtelain de Noisy le mirent en demeure de les rembourser. Le 21 juillet 1662, Pierre Sétif, huissier-sergent au Châtelet, se transportait « au village de Saint-Lubin en Gruz (Cruye) et de là au dedans du principal manoir, fief, terre et seigneurie du château dudit Noisy en Gruz, proche Villepreux ». Il venait signifier au propriétaire itératif commandement d'avoir à payer cent mille livres à messire Jean de Villemont, conseiller du roi en sa cour des aides de Bordeaux (2). Nombre d'autres créanciers intervinrent. Quelque élevées que fussent les sommes, dont ils réclamaient le paiement, leur chiffre n'égalait pas celui des restitutions que l'État demanda à la Chambre de justice d'ordonner contre François Bossuet. Il fut condamné, par divers arrêtés, à rembour-

(1) Voy., entre autres, les travaux de M. J. Lair.
(2) Arch. Nat., O¹ 3932.

Digitized by Google

ser plusieurs millions au Trésor public. C'était la ruine complète. Ses meubles furent saisis, tous ses biens séquestrés ; quatre archers eurent garnison chez lui. Il fut réduit pour se délivrer de cette surveillance ruineuse autant qu'incommode à vendre jusqu'à son lit ne sachant écrivait-il à Colbert « de quel bois faire flèche n'ayant plus d'autre ambition que de payer ses créanciers; après quoi je ne me soucierai plus de mourir » (1).

Il chercha un refuge dans une petite maison, près de la chapelle de Bon-Repos, à Bailly. Pendant des années, des procédures de toute nature engagées contre lui se multiplièrent. Enfin, le 19 janvier 1675, le château de Noisy et ses dépendances fut adjugé « à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, ministre et secrétaire d'État, acceptant pour Sa Majesté. »

Le malheureux seigneur de Noisy et de tant d'autres lieux n'eut plus pour vivre qu'une pension de 6.000 livres, à lui accordée par Louis XIV, probablement sur la recomman-

(1) Lettres de François Bossuet à Colbert, 20 juillet 1664.

Digitized by Google

dation de son cousin Bénigne, à qui il avait donné jadis un bienveillant appui. En 1675, il mourut au couvent des Augustins déchaussés de la place des Victoires, où il s'était retiré.

Il est douteux que François Bossuet ait beaucoup habité le château de Noisy (1). Sa vie de fiévreuse agitation ne lui permettait guère de faire de longs séjours dans cette demeure, qu'il avait acquise surtout par vanité. On sait seulement qu'il s'était empressé de faire remplacer, sur le fronton de la porte principale et sur la façade du château, les armes des Gondi par les siennes, accolées à celles de sa femme.

(1) Abbé J. Thomas, Les Bossuet en Bourgogne, 1903, in-8, p. 121 et suiv., *Mémoires de l'Abbé Ledieu*, t. I, 1856, in-8 p. 35.

Digitized by Google

LE CHATEAU ROYAL ET MME DE MAINTENON

Ce serait une erreur de croire que la transformation de la propriété de Noisy en château royal lui donna un nouveau lustre et assura son existence. Au bout de quelques années, il eut, il est vrai, une notoriété éphémère en servant d'asile provisoire aux jeunes filles, protégées par Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon ; mais il ne tarda pas à être de plus en plus délaissé ; à l'abandon complet, succéda la mort sans gloire.

La proximité de Versailles dut être le motif principal, qui détermina Louis XIV à s'en

Digitized by Google

rendre acquéreur. Il ne reçut tout d'abord aucune affectation spéciale ; on se borna à y mettre quelques gardes, sous le commandement d'un capitaine. Les personnages de la Cour se plaisaient parfois à visiter la demeure et le parc qui, après avoir appartenu pendant près de quatre-vingts ans à la puissante famille de Gondi, étaient devenus la maison des champs d'un riche financier, dont la ruine avait eu un certain retentissement. « Mme de Montespan (1) a voulu aller à Noisy par le beau temps, qu'il a fait, » écrivait à son frère Charles, Mme de Maintenon, le 25 septembre 1679 (2). Elle ne prévoyait pas ce que Noisy allait être bientôt pour elle.

On connaît les humbles origines de la fondation, qui devait porter plus tard le nom de « maison royale de Saint-Cyr. » Deux religieuses Ursulines, Mmes Marie de Brinon et de Saint-Pierre, obligées de quitter leur couvent, fermé

(1) La célèbre maîtresse de Louis XIV, Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan.

(2) Mme DE MAINTENON, *Correspondance générale*, éd. Th. Lavallée, t. II, p. 64. Cf. Geffroy, *Mme de Maintenon d'après sa correspondance*, t. I, p. 162. — *Mme de Maintenon et la maison de Saint-Cyr*, p. 43. Th. Lavallée.

Digitized by Google

faute de ressources, avaient recueilli quelques jeunes filles dans une petite maison, à Montmorency. Ne pouvant subvenir aux frais, qu'elles avaient à supporter, elles s'adressèrent à la marquise, qui leur confia plusieurs enfants, dont elle payait la pension, et loua en 1682, à Rueil, une maison, qu'elle meubla et où furent placées, sous la direction de Mme de Brinon. soixante jeunes filles nobles ou non nobles. Enfin « le roi offrit à Mme de Maintenon, dont l'élévation et le crédit étaient alors au plus haut point, le château de Noisy resté inoccupé et où les pensionnaires pourraient être plus nombreuses et mieux installées. Mais la modestie de la marquise lui fit former d'abord quelques difficultés trouvant cet endroit trop beau et assurant Sa Majesté que la moindre ferme suffirait pour cet établissement. Le roi insista et pour engager cette dame à prendre ce château, il lui dit qu'il lui ferait plaisir par ce qu'il menaçait d'une ruine prochaine, alors elle l'accepta et dès ce moment le roi lui ordonna la réparation et l'arrangement convenable à l'usage qu'on en voulait faire. »

Digitized by Google

« Je vous dis en confidence disait Mme de Maintenon à son frère, le 18 juillet 1683 (1), que je prends à Noisy des demoiselles dont le roi paye les pensions. Je le dis le plus bas que je puis, parce que j'en serais accablée. »

Douze jours après la date de cette lettre, la reine mourait presque subitement. Quelque grandes que furent alors les perplexités de Mme de Maintenon, son zèle ne se ralentit pas. Elle pressa l'exécution des travaux, qui avaient été ordonnés pour la mise en état du château et dont le montant s'élevait à 30.000 livres (2).

« La plus grande partie du dedans fut rompue pour y pratiquer de grandes pièces propres à former des classes, des dortoirs, des réfectoires, infirmeries, chapelle, etc. Tout cela fut fait en trois mois. Pendant ces préparatifs, Mme de Maintenon continuoit ses visites et ses bienfaits à Rueil, ella allait aussi quelquefois à Noisy, qu'elle prit en vive affection, et y menoit Mme de Brinon afin qu'elle donnât ses

(1) *Correspondance générale*, t. II, p. 300.
(2) *Correspondance générale*, t. II, p. 334.

Digitized by Google

avis auxquels elle déférait beaucoup (1). » Le 3 décembre à la suite d'une de ces visites, elle écrivait : « Il n'y a rien de bon que Noisy et une entière solitude qui nous rende à nos devoirs et nous mette dans l'indépendance. » Ces lignes ne reflètent-elles pas l'agitation de son âme? Sur le point de voir se réaliser l'événement qui dépassera ses rêves les plus ambitieux, elle n'est pas, on le voit, sans anxiété. L'aménagement du domaine, destiné à ses protégées, est la meilleure diversion à ses graves préoccupations. A la fin de décembre, elle écrit encore à Mme de Brinon : « On me fit voir hier le plan de Noisy. Les réparations ne peuvent être faites que pour le carême. Je n'y perdrai pas de temps, car la complaisance, que vous avez pour moi en cette occasion et le détachement que je vous trouve pour le monde, ont si fort augmenté mon amitié et mon estime, que je meurs d'impatience de vous avoir et de servir Dieu avec vous (2). »

(1) *Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la maison de Saint-Cyr*, F. 629. Bibl. Nat.

(2) *Correspondance générale*, p. 337.

Digitized by Google

Elle se méfie des architectes et tient à ce que la plus rigoureuse économie soit observée; elle ne néglige aucun détail : « Conservez tout ce que vous avez pour l'autel, car j'ai dit que nous ne voulions pas que l'on en fît ; et que nous arrangerions les dedans à notre fantaisie. Je connais ces messieurs ; ils nous accommoderaient de la façon la plus régulière et la plus incommode. Ne perdons pas le moindre banc et la plus petite chaise de paille ; tout nous servira et nous en demanderons moins, [ce] qui est pour moi le souverain bonheur. Adieu, souvenez-vous des serviettes, que vous vîtes hier, pour redoubler le filage. » Le mois suivant, dans une autre lettre, elle note : « Je compterais que le jardinier, qui y est, demeurât aux gages du roi, chargé du reste des jardiniers ; qu'il y eût des vaches, des cochons, des poules, et que vous eussiez un marché fait pour tout, le lait, les œufs, les poulets. Je compte sur vos grilles, vos bancs et vos cloisons (1). »

Toutes choses terminées, les pensionnaires

(1) *Correspondance générale*, t. II, p. 350.

Digitized by Google

furent transférées de Rueil à la nouvelle demeure et tout se fit avec ordre et décence. « Ce fut le lendemain de la Purification 1684, on employa pour le déménagement tout ce qu'il y avait de voitures libres dans Versailles Mme de Maintenon donna son carrosse et emprunta ceux de ses amies, veillant elle-même aux préparatifs du déménagement, s'assurant que les voitures d'Alexandre Bontemps, valet de chambre du roi, intendant de Versailles, qui en était chargé, se trouvassent exactement à Rueil, à six heures du matin; elle écrivit à Mme de Brinon : « Je serai inconsolable si je ne suis pas à Noisy à neuf heures et demie. »

M. Manseau, maître d'hôtel de Madame, était à Noisy pour faire mettre tout dans l'ordre à mesure qu'on arrivait. C'était un homme plein de sagesse et d'intelligence sur qui Madame se reposait avec confiance. Dès que l'on fut rassemblé à Noisy on se fit un devoir de placer décemment le corps de Saint Candide que l'on avait apporté de Rueil, dans la chapelle. Après quoi toutes les pensionnaires se répandirent dans la maison où

Digitized by Google

l'on trouva de grands feux fort nécessaires dans la rigueur du froid qu'on éprouvait en ce 3 février, et des tables couvertes de rafraîchissements. Les filles arrivèrent bientôt après et furent placées avec leurs maîtresses dans un pavillon au pied du château où elles observèrent les mêmes règles qu'à Rueil.

Tout avait été si bien préparé qu'il ne fallut qu'un jour pour se mettre dans l'ordre qu'on y voulait établir. Mme de Brinon et Mme de Saint-Pierre avaient chacune une très belle chambre à deux croisées vis-à-vis l'une de l'autre au rez-de-chaussée. Les autres religieuses avaient aussi leur chambre particulière moins belle mais commode, les pensionnaires furent mises au premier étage dans une salle toute spacieuse qu'on appelait ouvroir, à côté étaient les dortoirs et quelques autres étaient situées au deuxième étage. La cuisine et le réfectoire se trouvoient au-dessous des chambres de Mesdames. La maison n'observait point alors la clôture et Mme de Brinon recevait ses visites dans son appartement. »

La maison de Noisy avait été belle et l'était

Digitized by Google

encore, elle consistait en un grand corps de logis et quatre pavillons détachés faisant face au château, deux sur le devant, deux en arrière et deux autres au bas de l'avant-cour, la maison du suisse étant au milieu à côté de laquelle il y avait une grande porte-cochère qu'il gardait, afin qu'il n'entrât et ne sortît personne sans la permission de Mme de Brinon.

Il y avait aussi un bosquet planté avec des allées régulièrement percées, offrant d'agréable promenades. « Ce bosquet était terminé par deux jardins assez spacieux où l'on n'entroit que rarement, l'un étoit potager et l'autre planté d'arbres fruitiers. Au milieu on voyait une belle grotte revêtue de coquillages ou plusieurs figures de la fable étoient représentées . »

Les visites de la fondatrice se faisaient de plus en plus fréquentes à son cher Noisy où tout l'intéressait depuis le moindre détail jusqu'à l'organisation du futur noviciat.

« Dès que Mme de Maintenon arrivoit, elle alloit d'abord à la chapelle faire ses prières, puis se rendoit auprès des malades pour les consoler et les encourager, elle leur portoit

Digitized by Google

mille petites douceurs et les servoit elle-même avec le plus grand soin. Quand il y en avait d'attaqués de maladies sérieuses et inquiétantes, elle amenoit des médecins de la cour et n'épargnoit rien pour leur guérison. » La marquise se réjouissait d'être désormais si rapprochée des jeunes filles, qu'elle entourait de tant de sollicitude ! Le château qu'elles occupaient n'était-il pas situé dans le grand parc de Versailles ? Il y avait là toutefois un écueil. Les dames de la Cour demandaient à Mme de Maintenon de leur montrer son installation ; elle opposa une certaine résistance, désirant que ses protégées ne fussent pas troublées par des visites, qui seraient des distractions trop mondaines. Il fallut toutefois céder. La dauphine Marie-Anne-Christine de Bavière vint passer toute une journée à Noisy ; Louis XIV lui-même voulut connaître l'établissement, auquel il avait témoigné sa bienveillance. Il s'y présenta un jour à l'improviste et presque sans suite. La religieuse portière, sœur de Veilhant, entendant crier : « *Le roi* ! *Le roi* ! » dit qu'elle allait prévenir la

Digitized by Google

Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon.

Digitized by Google

Digitized by Google

supérieure. Le monarque dut donc attendre quelques instants. Loin de s'en froisser, il la félicita d'avoir si exactement rempli son devoir. Il visita consciencieusement les classes, assista à divers exercices, entra à la chapelle, où les élèves étaient réunies ; leur attitude fut si modeste que « seule une osa tourner la tête de côté où il était, quelque envie qu'on eût de le regarder ». Ce ne fut pas seulement une journée mémorable pour les maîtresses et les élèves. Louis XIV éprouva une telle satisfaction de ce qu'il avait vu, qu'il conçut dès lors l'idée de créer une institution plus ample et plus durable.

Vers cette époque, eut lieu le mariage secret, qui unit le souverain et la veuve de Paul Scarron ; bien qu'on n'en puisse déterminer la date précise, il paraît probable qu'il y fut procédé, pendant les premiers mois de l'année 1684. M^me^ de Maintenon mit à profit la grande influence qu'elle exerçait sur le roi, pour étendre et fortifier l'œuvre qui tenait tant de place dans ses pensées et dans son cœur. Louis XIV venait de fonder des compagnies de cadets pour les fils de la noblesse ; la créa-

Digitized by Google

tion d'une institution en faveur des jeunes filles, pourvues de cette même noblesse, qui seraient élevées « dans la piété et dans tous les devoirs de leur condition », constituerait un bienfait non moins digne de sa gloire. Le père François de La Chaise, qui venait de visiter Noisy, joignit ses efforts aux siens ; mais Michel Le Tellier de Louvois, le dur ministre, se montra hostile. Ce n'était pas, disait-il, le moment de se laisser entraîner à de telles dépenses, « après une longue guerre qui avait « épuisé le trésor. » Mme de Maintenon ne se découragea pas, et finit par vaincre les hésitations du roi. Le jour de l'Assomption de 1684, il fit part au Conseil de sa décision. D'après un premier projet, cinq cents jeunes filles devaient être reçues jusqu'à quinze ans. Plus sagement, le nombre en fut réduit à deux cent cinquante, qui devaient être « gratuitement admises, élevées, nourries et entretenues de toutes choses, jusqu'à l'âge de vingt ans ».

On décida d'abandonner Noisy, qui manquait d'eau. Louis XIV désirait Versailles : Mme de Maintenon objecta que le voisinage de la Cour

Digitized by Google

présenterait de graves inconvénients. On choisit Saint-Cyr ; là au moins, l'eau ne ferait point défaut ; elle y était abondante, au point de rendre le terrain marécageux.

Si la condamnation de Noisy était définitive, l'exécution devait se faire attendre. L'acquisition des terrains sur lesquels serait édifiée la nouvelle maison d'éducation et la construction des bâtiments ne demandèrent guère moins de deux ans. Pendant cette période, Mme de Maintenon se consacra avec le même intérêt et la même vigilance à son œuvre de prédilection. Son frère étant venu à Paris et ayant visité Noisy, elle lui écrit de Chambord le 8 octobre 1684 (1). Après avoir dépeint la vie de plaisirs qu'on y mène, elle ajoute : « Tout cela ne me consolera point d'être loin de Noisy, car c'est le lieu de délice pour moi, et il le deviendra encore plus par le gouvernement de cent demoiselles, qui y seront bientôt. » Six mois après, c'est le même ravissement : « Les voyages de Noisy sont plus fréquents que jamais ; les révérences y sont plus réglées,

(1) *Correspondance générale*, t. II, p. 391.

Digitized by Google

les *fontanges* (1) tout à fait établies et les promenades du soir commencées ; jugez de mon plaisir quand je revins de l'avenue, suivie de cent vingt-quatre demoiselles, qui y sont présentement. »

Les premiers mois de la dépense firent voir que les pensionnaires dépensaient plus que les comptes de Rueil ne l'avaient fait voir. On approfondit secrètement la chose et l'on sut par des maîtresses et des voies indirectes que ces dames ayant infiniment de l'esprit s'attiraient beaucoup de présents du dehors (2).

Le nombre des classes, les programmes d'éducation et d'instruction, l'emploi du temps, comme plus tard aussi l'enseignement, comprenaient, indépendamment de la religion, la langue française, le calcul, l'histoire, la géographie, la mythologie, la musique et le dessin. Mme de Maintenon avait tenu à ce que les travaux à l'aiguille fissent essentiellement partie du programme. C'est ainsi que les de-

(1) Cette coiffure (un ruban noué au-dessus du front) avait été improvisée par la maîtresse de Louis XIV, Marie-Angélique de Scorailles de Fontanges, dans une promenade.

(2) Voy. Ach. Taphanel, 1902, *Mémoires de Manseau*, intendant de la maison royale de Saint-Cyr.

Digitized by Google

moiselles de Noisy exécutèrent pour le lit de Louis XIV une superbe broderie représentant le *Sacrifice d'Abraham* (1), dont le fond était en velours cramoisi brodé d'or et d'argent.

Pour bien exécuter ce travail, Mme de Maintenon fit venir à Noisy un des premiers brodeurs du roi et trois ou quatre brodeuses, toutes femmes de mérite et de bonne éducation. On installa ces nouveaux professeurs dans l'avant-cour et les demoiselles devinrent rapidement très habiles dans cet art d'agrément.

« Il n'y avait en ce temps-là, qu'une seule classe des grandes et des petites demoiselles mêlées ensemble et ce grand nombre occasionnait une confusion et un embarras pour les différents exercices auxquels il fallait les appliquer selon leur âge et leur avancement. Mme de Maintenon pour remédier à ce défaut d'arrangement, les distribua en quatre classes comme elles sont restées dans la suite. A cet effet, elle part un jour de grand matin à sa

(1) Sur l'industrie de la dentelle et de la broderie sous Louis XIV, voy. *Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce en France*, t. VI, p. 203, et t. VII, p. 225.

Digitized by Google

chère maison emportant avec elle une corbeille remplie de rubans bleus, jaunes, verts et rouges par lesquels elle désigna chaque demoiselle pour être de la classe qui lui convenait.

Puis il fut question de donner aux jeunes filles un habit uniforme simple, modeste, mais noble. Il consista en un manteau et une jupe en étamine brune du Mans; le bonnet était de toile blanche avec une passe de mousseline, mais le roi ayant été consulté et trouvant la coiffe unie peu seyante, on ajouta dans la suite une dentelle avec un ruban. Il fut permis aux élèves de montrer leurs cheveux et de se mettre à peu près selon la mode, mais simplement. On compléta cette toilette par un petit tablier brodé de la couleur du ruban et une ceinture pareille.

Cet habillement « ne laissait pas d'avoir un air de noblesse », et de faire assez bon effet au chœur, quand toutes les « demoiselles » y étaient assemblées.

Mme de Maintenon finit par aller à Noisy presque chaque jour, prenant ses repas avec les religieuses, surveillant la cuisine, les leçons,

Digitized by Google

les coiffures et les révérences, se montrant à la fois admirable éducatrice et maîtresse de pension accomplie. Voici le *post-scriptum* d'une lettre du 7 avril 1685 (1) : « On distribuera le premier d'avril cent habits, cent brosses, cent peignes, cent milliers d'épingles, cent bonnets, cent fontanges, etc. On distribuera, samedi, cent vingt-quatre jupes de toile, autant de manches de toile, autant de manches de taffetas et autant de bas, pour l'été. J'y porte aujourd'hui cent vingt-quatre papiers, pleins d'exemples, les uns attachés d'incarnat, les autres de vert, les autres de jaune et les derniers de bleu, avec des bourses de jetons de quatre couleurs. Je compte, la veille de Pâques, leur porter des œufs des quatre couleurs. Vous jugerez, par ce détail, de mon divertissement. »

Pendant que toutes choses se disposaient pour le local à Saint-Cyr on préparait à Noisy les sujets propres à composer la Communauté qui devait travailler à l'éducation des demoiselles. On choisit parmi les plus grandes, celles qui

(1) *Correspondance générale*, t. II, p. 399.

Digitized by Google

avaient manifesté le désir de se consacrer à Dieu.

En octobre 1684, douze de ces jeunes filles firent une Retraite de trois jours prêchée par l'abbé Gobelin, le directeur de Mme de Maintenon et peu après on présenta au Roi les Constitutions de cette nouvelle communauté conçue selon son désir d'après une discipline et un extérieur purement laïques. Mme de Brinon était fort de cet avis car elle n'était entrée au couvent que pour plaire à ses parents. C'était une femme de beaucoup de culture et d'une grande distinction. Elle enseignait le catéchisme aux élèves, et leur faisait à la chapelle les instructions du dimanche, parlant des choses saintes avec une éloquence telle que plus tard, à Saint-Cyr des personnes de la Cour venaient à la grille du chœur l'écouter, « comme un autre Bourdaloue ». Elle avait même été jusqu'à donner une bénédiction presque épiscopale, qui fut critiquée et qu'elle dût supprimer. Nous avons vu combien Mme de Maintenon lui était attachée et quels témoignages de confiance elle ne cessait de lui donner.

Digitized by Google

En mars 1685, ella lui écrivait encore : « Je vous ai toujours aimée, mais ma tendresse augmente comme votre vertu, et je crois par ce sentiment ne pouvoir douter que ce ne soit là Dieu, qui nous unisse. (1) »

Pendant les premiers temps de l'établissement à Noisy l'entente avait été paarfite ; puis la diversité des manières de voir s'accusa. Les pensionnaires n'étaient pas sans admirer cette supérieure, qui avait si grand air à la chapelle, avec son long manteau, sa croix d'or et ses gants de moire. Mme de Brinon avait en tout des idées de magnificence, que les visites du roi et des personnages de la Cour avaient dû développer et qui ne tardèrent pas à inquiéter l'éducatrice en chef. A un missionnaire qui avait visité la maison de Noisy, elle écrivait de Chambord, le 17 décembre 1685 : « Mme de Brinon a tous les défauts que vous avez remarqués, mais elle veut faire son salut. » Prévoyant ce qui devait se produire trois ans plus tard, elle continuait ainsi : « Elle nous est absolument nécessaire dans les

(1) *Correspondance générale*, t. II, p. 394.

Digitized by Google

commencements, et si elle ne fait dans la suite ce que Dieu demande d'elle, il faudra chercher autre chose, car je suis persuadée que je dois uniquement chercher le bien de la maison. »

Deux mois auparavant elle avait déjà signalé à l'abbé Gobelin, la divergence de vues qui se manifestait de plus en plus (1) : « Vous ne pouvez trop en public et en particulier prêcher à vos postulantes l'humilité, car je crains que Mme de Brinon ne leur inspire une certaine grandeur, qu'elle a et que le voisinage de la Cour, cette fondation royale, les visites du souverain et même les miennes ne leur donnent une idée de dames importantes, qui ne laisse pas d'enfler leur cœur et qui s'opposerait fort au bien, que nous voulons faire. » On ne pouvait mieux penser ni mieux dire. La religieuse rêve de grandeur et de luxe ; et la demi-reine veut, pour ses protégées, le détachement du monde. Jusqu'à la fin du séjour à Noisy, Mme de Maintenon fait preuve de la même clairvoyance

(1) *Correspondance générale*, t. II, p. 398, 407, 413, etc.

Digitized by Google

dans sa correspondance avec l'abbé Gobelin : « Vous manquerez fort à Noisy, et plus encore que je ne croyais. Mme de Brinon et moi ne convenons point sur les dispositions des charges ; elle ne veut pas que les dames fassent aucun ouvrage pénible, et trouve que ce n'est point assez de vingt converses, pour servir la maison ; il me paraît, par plusieurs discours qui me reviennent, que les novices se regardent sur le pied de n'avoir rien à faire... Arrivez, s'il vous plaît, à huit heures du matin, afin que j'aie le temps de vous entretenir ; après cela, on vous mènera à Noisy, où l'on a besoin de vous entendre sur l'humilité, car j'y crains trop d'élévation, et que nous fassions des manières de chanoinesses, quand nous ne voulons qu'une communauté de filles pour instruire, gouverner et servir les deux cent cinquante demoiselles, qu'il plaît au roi d'y fonder. »

Tout en étant résolue à prendre, s'il le fallait, dans l'avenir les mesures qui pourraient devenir nécessaires, la marquise continuait à rendre justice au dévouement de la direc-

Digitized by Google

trice, qui fut même nommée « secrétaire perpétuelle » le 26 juin 1686. Cette perpétuité ne devait guère durer plus de deux ans.

Les défauts que Mme de Maintenon reprochait à sa collaboratrice s'accentuèrent encore, à Saint-Cyr. Comme toujours, elle eut recours à l'abbé Gobelin : « Je voudrais, lui écrivait-elle, que Mme de Brinon fût moins éloquente et plus régulière, qu'elle connût moins le monde et mieux les devoirs de son état ; qu'elle fût moins visitée au dehors et plus accessible au dedans ; qu'elle usât de plus de sévérité à l'égard d'elle-même et de plus d'indulgence à l'égard des autres. » Les avertissements restant sans effet, Mme de Maintenon retira à cette personne trop altière le gouvernement temporel de la maison de Saint-Cyr ; ce fut la lutte ouverte. Aussi, en décembre 1688, Mme de Brinon recevait l'ordre de se retirer dans un couvent (1).

Mais elle était encore dans tout l'éclat de sa puissance, lorsque les élèves quittèrent

(1) Voir *Lettres de Mme de Sévigné.*

Digitized by Google

Noisy pour s'installer dans leur nouvelle demeure (1). Le 30 juillet 1686, les « rouges » et les « vertes » partirent ; le lendemain ce furent les « jaunes » et les « bleues » ; le surlendemain les postulantes et l'infirmerie. Le 1er août, Mme de Brinon et les autres dames de la communauté, qui restaient encore se mirent en route. Le roi avait envoyé des carrosses, des gens et des Suisses de sa maison. Des prêtres portant la croix et les reliques de Saint Candide (2) s'avançaient en tête du cortège. De Versailles et des villages voisins, on était accouru en foule, pour assister à cette procession solennelle.

La petite-fille d'Aggripa d'Aubigné avait conçu à Noisy une grande œuvre. Pour cette œuvre il lui fallait la collaboration complète du roi ; pendant trente ans elle enchaînera sa volonté, renoncera à ses inclinations personnelles pour atteindre ce but ; enfin, le 30 août 1715

(1) *Histoire des environs de Paris*, t. I, p. 129.

(2) Ces reliques avaient été envoyées par le pape à Mme de Maintenon en 1680, et déposées à la chapelle de Rueil, puis à celle de Noisy.

Digitized by Google

elle arrivera à Saint-Cyr pour jouir de son rêve ébauché à Noisy. On reprocha à Mme de Maintenon ce départ précipité lorsque le roi entre en agonie : elle fut la compagne fidèle de celui qui achève sa grande existence, il n'a plus besoin de ses conseils ou de sa société, elle se retire.

Son influence au Palais était cependant considérable et elle eut pu garder une place enviable dans la nouvelle Cour. Mais elle était demeurée à Versailles par devoir, le devoir cesse, elle reprend cette liberté qui lui était si chère et va jouir de la solitude à Saint-Cyr, solitude qu'elle réclame dans toutes ses lettres depuis son départ de Noisy.

Pendant la fin du règne de Louis XIV Noisy fut bien délaissé.

Le silence se fit désormais dans ce château de Noisy, si animé depuis deux ans; à peine fut-il ensuite de temps à autre troublé par quelques visites royales ou princières.

La première que mentionne Dangeau est celle qu'y fit le Roi, le 5 juillet 1691 (1).

(1) DANGEAU, *Journal*, éd. Feuillet de Conches, t. V, p. 420.

Digitized by Google

Après avoir passé toute la journée à Marly il alla rejoindre les dames de la Cour, qui étaient venues entendre le salut, à Noisy.

En 1693, les ducs Louis de Bourgogne et Philippe d'Anjou résidèrent momentanément au château, Mme Charlotte-Élisabeth de Bavière ayant été atteinte de la petite vérole, on les mit à l'abri de la contagion en les envoyant, le 8 juillet, à Noisy. C'est à cette occasion probablement que le premier de ces princes manifesta quelque goût pour ce château. Il n'y demeura cependant jamais.

Les bâtiments étant fortement délabrés, Louis XIV eût-il l'intention d'y faire de sérieuses réparations, pour rendre la demeure habitable? Toujours est-il que, vers cette époque, un devis estimatif des travaux à exécuter fut dressé, par ordre du roi. Ce devis (1), permet de se rendre compte de l'état de ces bâtiments, qui avaient dû cesser d'être entretenus, depuis le départ des pensionnaires

(1) Arch. Nat., O. 1904.

Digitized by Google

pour Saint-Cyr. La plus grande partie des caves étaient bouchées ; aux différents étages, les carrelages, les portes, les fenêtres exigeaient d'importantes réfections, de même que les pavillons, les citernes, les fossés et les parapets. Le montant du devis s'élevait à 26.050 livres ! Bien que ce chiffre, même en tenant compte de la valeur de l'argent à cette époque, ne paraisse pas très élevé, le roi dut reculer devant la dépense. Il se contenta de faire installer dans le parc une garenne, pour la distraction de ses enfants, et vint lui-même en 1694, à plusieurs reprises, soit surveiller les travaux ou voir ses petits-fils s'amuser à tirer. Il continua à y faire quelques promenades. Le 3 juin 1696 il y eut une collation, à laquelle il assista, avec le dauphin Louis et sa famille (1). L'année suivante, Dangeau constate encore une visite que le roi fit, avec la duchesse de Bourgogne (2) et Mme de Maintenon.

(1) DANGEAU, *Journal*, éd. Feuillet de Conches, t. XII, p. 356.

(2) Marie-Adélaïde de Savoie, la « joie » du vieux roi.

Digitized by Google

Quelques années plus tard, Louis XIV se décida à utiliser certaines dépendances du château, pour y installer une partie de sa vénerie. Ce n'est pas l'agrément, mais l'aménagement en vue de la chasse, qui paraît avoir fait prescrire, en 1700, la construction de plusieurs murs, hauts de dix pieds.

En 1708 il ne s'agissait plus d'exécuter des travaux d'une nature quelconque. Le roi voulait se débarrasser de ce château, qui, n'étant plus entretenu, se délabrait de plus en plus et représentait une dépense inutile. Michel de Chamillart, secrétaire d'État à la guerre, étant sur le point de vendre à Nicolas Desmaretz sa maison de Villeneuve-L'Étang, le roi lui proposa de lui donner le château de Noisy, lui accordant en outre une somme de cinquante mille francs, avec le droit de chasse dans les parcs de Marly et de Versailles. Chamillart trouva peut-être l'offre séduisante ; mais sa femme, veillant à l'affaire, voulut se rendre compte par elle-même des conséquences du don offert; elle se rendit trois jours après à Noisy et reconnut que les réparations indis-

Digitized by Google

pensables nécessiteraient des dépenses excessives et que par suite le bienfait proposé serait très onéreux. Son avis l'emporta. Louis XIV garda le château de Noisy et Chamillart sa maison de Villeneuve.

Ce fut alors la longue agonie, pour l'ancien domaine des Gondi. Le roi avait trop de soucis et de tristesses, pour se préoccuper désormais d'un château, dont il avait voulu se défaire. L'abandon fut complet. François Boulin, qui demeurait à proximité, constatait, vingt ans après, l'état de plus en plus lamentable, dans lequel il se trouvait. Les couvertures étaient défoncées et laissaient la pluie pénétrer de toutes parts ; les balustres des cours et du fer-à-cheval s'écroulaient ; les fossés étaient encombrés de pierres et de débris, tombés des toits et des murs. Il devenait impossible de laisser subsister plus longtemps ce spectacle de misère. On y mit fin, sans bourse délier. En 1732, Louis XV concéda à M. Le Roy, lieutenant des chasses du parc de Versailles le droit de démolir le château à ses frais et d'en garder les matériaux. Cette démolition entraîna mort

Digitized by Google

d'homme. Les actes de l'état civil de la paroisse de Noisy-le-Roi constatent que, le 7 octobre 1732, François Boutigny, âgé de dix-sept ans a été « écrasé, sous un monceau de terre et de pierres » lors la démolition du château (1).

Avec ces matériaux le garde marteau des eaux et forêts fit construire une « fort belle maison dans le bas de l'avenue, résidence de goût moderne et ornée d'une noble simplicité (2) ». Ce nouveau château, qui est demeuré intact, eut aussi ses propriétaires et ses hôtes illustres : Bachelier, premier valet de chambre de Louis XV, la comtesse de Grammont, dame d'atours de la reine laquelle en fit l'acquisition sur les conseils du cardinal de Boisgelin et y reçut sa fille, la comtesse Geneviève d'Ossun qui eut une si heureuse influence sur les dernières années de Marie-Antoinette.

(1) Au sujet de la vente du château, voir les actes des 2 janvier et 20 février 1733, dans Arch. Nat., *loco citato*.

(2) L'histoire de ce nouveau château fait partie d'un travail particulier qui paraîtra dans la suite.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEX

DES NOMS CITÉS

Agamonte (Marquis d'), 68.
Alamanni, 22, 92.
Alava (Franscesco d'), 70.
Albon (Jacques d'), maréchal de Saint-André, 108.
Albret (Jeanne d'), 52, 53, 78.
— (Maréchal d'), 341.
Alençon (François d'), 77, 80, 83, 94, 98, 102, 113, 116, 119.
Algay de Martignac (E.), 4.
Allen (William), 224.
Amville (d'), 35.
André (L.), 6.
Angennes de Rambouillet (Charles d'), 237.
Angleterre (Elisabeth d'), 77, 82, 87.
Anglure de Givry (Anne d'), 263, 264.
Anjou (duc d'), 55, 61, 66, 717, 79, 87, 91, 93, 97, 121, 137.
Anjou (Philippe (d'), 392.
Annebaut (Jean d'), 38, 41.
Annebaut (Mme d'), 36, 39.
Arboris (Philibert d'), comte de Gatinara, 334.
Arnaud (Antoine), 356.
Arnaud d'Ossat, voir Ossat (Arnaud d').
Aubery, 225.
Aubigné (A. d'), 57.
Aubigné (Françoise d'), marquise de Maintenon, 367 et suiv.
Aumale (Charles de Lorraine), 113.
Aumale (Duc d'), 348, 349.
Aumont (Jean d'), 163, 165.
Autriche (Anne d'), 343, 347, 352.
Autriche (Elisabeth d'), 115.
Ayrault (Pierre), 181.

Bachelier (François),396.
Badorao (Alberto), 255.
Baguenault de Puchesse, 148, 153, 224.
Balagny (Jean de Monluc), 142.
Balsac d'Entragues (Charles d'), 140.

Digitized by Google

Bar (Catherine, comtesse de), 307.
Barberini (Antonio), 334.
Batiffol, 312, 336.
Bavière (Charlotte-Elisabeth de), 392.
Bavière (Marie - Anne - Christine de), 376.
Bavilaqua (Bonifazio), 335.
Beaulieu (Eustorg de), 11, 14.
Beauvais La Noche (Jean de de La Fine de), 105.
Bellegarde (Duc de), 29, 40.
Bellièvre, 100, 101, 109, 137, 201, 206, 234, 247, 248, 258, 299, 300, 306.
Bentivoglio (Guido), 316.
Bergh (Eléonore de), 353.
Berty (A.), 19.
Beuverand (Marguerite), 363.
Birague (Cardinal de), 138.
— (Chancelier de), 114, 116.
— (René de), 61, 112.
Biron (Charles de), 257, 259, 260, 261, 262, 265.
Boileau (Antoine), 329.
Bonciani (Francesco), 188, 306.
Bonnardot (H.), 273.
Bonnefon (P.), 339.
Bossuet (François), 359 et suiv.
Bouillon (Frédéric-Maurice de), 348.
— (Mme de), 43 353, 354.
— (Robert de Lamareck, duc de), 43.
Boulin (François), 42, 43, 126, 314, 395.
Bourbon, 307.
Bourbon (Anne-Geneviève de), 338, 354.
— (Antoine de), 24.
— (Cardinal de), 149, 260, 286.
— (Charles de), 144, 235.
Bourgeois (E.), 6
Bourgoin de Villefore, 354.
Bourgogne (Louis de), 392.
— (Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de), 393.
Boutigny (François), 395.
Boutillier (Claude), 363.
Brantome, 3, 12, 15, 26, 28, 33, 34, 38, 39, 40, 67, 73, 104, 170, 196.
Brémont d'Ars (Vicomte de), 208, 226.
Brézé (Françoise de), 43.
Brienne le fou, 339.
Brinon (Marie de), 368, 369, 370, 371, 373, 374, 375, 385, 386, 387, 388.
Briquemaut, 61.
Brisson (Barnabé), 291.
Brulert de Sillery (Nicolas), 171, 173.
Buade (Louis de), 321.
Burgat, 17.
Burghley (Lord), 51, 92.
Bussy-Rabutin (Roger de), 6, 339.

Cabos (Abbé), 330.
Caetano (Enrico), 244, 252, 253, 257, 258, 261, 263, 265, 266, 272, 282.
Cajétan, 244.
Camusat (Nicolas), 13.
Candale (de), 225.
Carces (Jean de Pontévès de), 206.

Digitized by Google

Caron (E.), 18.
Cavriana (Filippo), 145, 146, 165, 170.
Cecil (William), 46, 92, 103.
Chamillart (Michel de), 394.
Charles II de Lorraine, 151.
Charles IX, 32, 50, 51, 52, 54, 59, 61, 68, 72, 77.
Charry, 61.
Chasles (Philarète), 30.
Chateauvillain (Comte de), 133.
Chatel (Jean), 308.
Chatillon (Cardinal de), 77.
Cheverny (Hurault de), 115, 172, 173.
— (Philippe de), 172.
Cimber et Danjou, 85, 154, 159.
Clément VIII, 290, 296, 298, 304, 308, 310.
Clément (Jacques), 178, 239.
Clermont d'Amboise (Louis de), 33.
— (Claude-Catherine de), 31.
— (Catherine de), 99.
Clermont (René de), 143.
Cobham (Henry), 128, 134, 135, 138.
Coiffier (Antoine), 363.
Colbert (Jean-Baptiste), 365.
Coligny (Gaspard de), 50, 54, 55, 58, 59, 61, 70, 72, 79.
Condé (Charlotte-Marguerite de), 187, 349.
Condé (Henri Ier de), 150.
Condé (Louis de), 342, 352.
Condé (Prince de), 62, 113, 116, 219.
Conti (Armand de), 342, 348, 351, 352.
Conti (Louise-Marguerite de), 275.
Corbinelli (Jean), 5, 157.
Cornaro (Frederico), 316.
Cossé (de), 104.
Coste (Hilarion de), 75, 76.
Cousin (Victor), 338, 340.
Croze (de), 264.
Cypierre (Humbert de Marcilly, sieur de), 31.

Dale (Dr Valentin), 90, 92, 103, 11, 112, 113, 120.
Dampierre, 38, 40.
Damville (Maréchal de), 204.
Damville (Henri de), 62, 98, 104, 117.
Dangeau, 390, 393.
Danjou, 85, 154, 159.
Davila, 164, 165, 199.
Davy-Duperron (Jacques), 310.
Decrue de Stoutz, 80.
Degert (Abbé), 56, 226, 282.
Desjardins (A.), 48, 146.
Desmaretz (Nicolas), 394.
Desportes (Philippe), 297.
Dufour (A.), 268.
Dupuy (Les Frères), 67.

Epinac (Pierre d'), 163, 235, 268, 273.
Este (Anne d'), 52.
Este (Louis d'), 210.
Estienne (Henri), 105.
Estoile (L), voir L'Estoile.
Etampes (Duchesse d'), 42.

Falconet (André), 363.
Farnèse (Alexandre), duc de Parme, 271, 279.

Digitized by Google

Faudoas de Belin (Jean-François), 287.
Fénelon de Salignac (Bertrand de), 80.
Féret (Abbé P.), 204.
Ferrare (Duchesse de), 52
Ferrières (H. de la), 78.
Fiennes (Edward), lord Clinton, 78.
Filon (A.), 78.
Fizes (Simon), 54.
Fleming (Lady), 124.
Floquet (A.), 346, 362.
Fontanges (Marie-Angélique de Scorailles de), 380.
Forneron, 70, 145.
Fouquet (Nicolas), 364.
France (Marguerite de), 49, 129.
France (René de), 52.
Francheschini (Alexandro), 296.
François II, 25.
Frangipani (Fabius), 209.
Fresne-Carrage (Philippe), 335.

Gadagine (Thomas), 11.
Gobelin (Abbé), 383, 386, 388.
Gobelin (Baltasar), 336.
Gondi (Albert de) 1 et suiv.
Gondi (Antoine II de), 3, 5, 13, 14, 21.
Gondi (Charles de), marquis de La Tour, 95, 157.
Gondi (Henri de), 311, 324 337, 359.
Gondi (Jean-Baptiste de), 326.
Gondi (Jean-François), 324, 337, 359.
Gondi (Jérôme de), 52, 91, 122, 140, 177, 237.
Gondi (Paul de), 5, 7, 343, 344.
Gondi (Philippe-Emmanuel de), 189.
Gondi (Pierre de), 177, 199 et suiv., 349.
Gontaut-Biron (Charles de), 28.
Gonzague (Louis de), duc de Nevers, 106, 157, 159, 161, 165.
Grammont (Comtesse de), 396.
Grégoire XIV, 284, 289, 290.
Griffet (H.), 312.
Grignan (Mme de), 356.
Griselle (E.), 329.
Groulard (Président Claude), 151, 159.
Guise (Les), 58, 60, 70, 73, 98, 113, 149.
Guise (François de), 55, 108.
Guise (Henri de), 35, 60, 74, 127, 145, 154, 155, 156 163, 228, 233, 234.
Guise (Louis de), 127, 163, 235.

Haag, 68.
Hangest (Jean de), 54.
Harlay (Achille de), 180.
Hauser (H.), 12, 63, 273.
Hauvette, 22.
Hayem (E.), 191.
Henri III, 97 et suiv.
Henri IV, 176, 187, 189. Voir Navarre (Henri de).

Digitized by Google

Héroard (Jean), 323, 325, 327, 330, 331, 333.
Hozier (Louis-Roger d'), 7.
Hozier (Pierre d'), 4.
Hubner (Baron de), 229, 252, 256, 257, 265, 266.
Hurault de Cheverny (Philippe), 115, 172, 173.

Innocent ix, 290.

Joigny (Philippe-Emmanuel comte de), 359.
Joly (Guy), 345.
Jouan (Abel), 34, 36.
Joyeuse (Anne de), 153.
Joyeuse (Cardinal François de), 225.

Konarski (Adam), 75.

La Baume (François de la), comte de Suez, 124.
Laborde (L. de), 201.
La Chaise (Père François de), 378.
La Ferrière, 84.
La Ferté (Mme de), 233.
La Fine (Jean de), 104.
Lair (J.), 364.
La Marck (Robert de), 43.
La Molle, 80.
La Mothe-Fénelon, 81, 83, 86, 87.
La Mothe-Houdancourt (Philippe de), 348.
Landriano (Marcelino), 282, 284, 285, 288, 289.
La Verrière, 292.
La Villeneuve, 42.
Ledieu, (Abbé), 336.
Lelong (Le Père), 110.
Lénoncourt (Philippe de), 221, 223.
Lénoncourt (Cardinal de), 253, 286.
L'Epinois (H. de), 226, 237, 243, 284, 288.
Le Roy, 395.
L'Estoile (Pierre de), 13, 15, 96, 104, 116, 119, 126, 137, 156, 157, 163, 187, 188, 195, 204, 222, 223, 227, 251, 263, 280, 310, 319, 322, 323.
L'Hospital (Louis de), 133.
L'Hospital (Michel de), 44.
Loménie (Martial de), 68.
Longuejoue (Françoise de), 321.
Longueville (Henri d'Orléans, duc de), 252, 340 et suiv.
Longueville (Léonor de), 157.
Longueville (Duchesse de), 338 et suiv.
Lorraine (Charles de), marquis d'Elbeuf, 133.
Lorraine (Claude de), duc d'Aumale, 60.
Lorraine (Philippe-Emmanuel de), duc de Mercœur, 126.
Louchart (Anselme), 154.
Louis (Le Dauphin), 321 et suiv.
Louis XIV, pages 376 et suiv.
Louviers (Charles de) dit Maurevel ou Maurevert, 56.
Louvois, 378.
Luxembourg (Duc de), 256, 261, 266.

Digitized by Google

Luynes (Charles d'Albert de), 327.

Magne (E.), 9, 339.
Maigneley (Claude-Marguerite de), 325, 329.
Maine (Duc du), 113.
Maintenon (Mme de), 329, 367 et suiv.
Manesson-Mallet (Alain), 318.
Manseau, 373.
Maquet (A.), 192.
Marcilly (Humbert de), 31.
Mariéjol, 56, 111, 123.
Marsillac (François de), duc de la Rochefoucauld, 340 et suiv.
Martin (Henri), 16.
Maulde la Clavière (R. de), 2, 10.
Maurevel ou Maurevert (Charles de Louviers, dit), 56.
Mayenne (Duc de), 169, 240, 245, 246, 247, 264, 267, 271, 274, 276, 278, 279, 284, 288, 291.
Maynard (Abbé), 189.
Mazarin, 347, 362.
Meaux (Vicomte de), 59, 69.
Médicis (Alexandre de), 310.
Médicis (Catherine de), 5 et suiv.
Médicis (Cosme de), 22.
Médicis (Marie de), 312, 332.
Mendoza (Bernardino de), 264.
Mercœur (Duc de), 126, 189.
Mesnil-Basire (du), 62.
Michelet, 58, 200.
Michechieli (Giovanni), 114,
Mignet, 81.
Milon (Benoît), sieur de Videville, 140.
Mingez (Don Diego de), 69.
Miossens (Gabriel-Phœbus de), 340, 341.
Miron (Marc), 63, 163.
Monluc (Blaise de), 70, 72.
Monluc (Jean), 142.
Montalto (Cardinal), 226, 227, 244, 256, 266.
Monte-Mariano (Duc de), 282.
Montespan (Mme de), 368.
Montglat (Mme de), 321, 322, 325, 328, 331, 332 333.
Montmorency (Anne de), 35, 73, 98, 104, 108.
Montmorency (François de), 62, 78.
Montmorency (Henri de), 35, 117.
Montmorency (Mlle de), 187.
Montmorency-Thoré (Guillaume de), 113.
Montpensier (Mme de), 287.
Montpensier (Mlle de), 352.
Montreuil (Mme de), 349.
Morosini (Jean-François), 235, 245.
Morvilliers (Jean de), 73.
Motteville (Mme de), 352.
Mouvans, 61.
Mylon de Videville (Benoît), 247.

Nassau (Ernest de), 93, 95.
Navagero (Andrea), 1.

Digitized by Google

NAVARRE (Henri de), 49, 58, 62, 95, 98, 102, 108, 116, 150, 151, 152, 161, 219, 245, 246, 255, 257, 259, 260, 261, 262, 263, 266, 270, 274, 293, 300, — voir Henri IV.
NEMOURS (Anne de), 159, 235, 287.
NEMOURS (Duc de), 267, 268, 272, 275.
NEMOURS (Duchesse de), 52, 55, 349.
NERVÈZE (Guillaume-Bernard) 36, 189.
NEVERS (Duc de), 106, 114, 115, 160, 161, 162, 166, 169, 172, 175.
NEVERS (Louis de), 62, 252, 295, 298, 301, 302.
MEVILL, (Miss), 11.
NOAILLES (François de), 71.
NOGARET LA VALETTE (Bernard de, 134.
NORIS (Sir Henry), 46.
NOUAILLAC, 246, 247, 292, 296.
NULLY (Jean), 287.

ORLÉANS (Gaston d'), 352.
ORLÉANS (Henri d'), duc de Longueville, 340.
OSSAT (Arnaud d'), 56. 301, 310.
OSSUN (Geneviève d'), 396.

PALMA CAYET, 53, 172, 177, 263, 268, 276.
PARTICELLI, (Michel), 363.
PASQUIER (E.), 27, 177, 179, 181, 182, 183, 186.
PATIN (Gui), 363.
PAULET AMYAS, 120, 122.
PERETTI (Félix), 209.
PÉREUSE (Nicolas-Hector de), 156.
PERRELLE, 318.
PERRON, (Du), 10 et suiv.
PÉRUSSE DES CARS (Anne de), 297.
PETRUCCI, 51, 60, 73.
PHILIBERT DE L'ORME, 18.
PHILIPPE II, 68, 71, 129.
PIBRAC, 329.
PICOT (Emile), 11, 17.
PIERREVIVE (Marie-Catherine de), 11, 21.
PIGAFETTA (Filippo), 273.
PINARD, 21, 27, 138.
PINEY-LUXEMBOURG (François de), 255.
PIRENNE (H.), 136.
PISANI (Marquis de), 269, 270, 294, 295, 301.
PISSELEN (Anne de), 42.
PLESSIS DE LIENCOURT (Roger du), 184.
PLESSIS-MORNAY (Philippe du), 264, 265, 291.
POITIERS (DIANE de), 42.
POMPONE DE BELLIÈVRE. V. BELLIÈVRE.
PONCET (Maurice), 207.
POSSEVIN (Antoine), 301.
POULAIN (Nicolas), 154.
POYET (Guillaume), 42.

RAGAZZONI (Jacques), 209.
RAIS (de), 41.
RANDOLPH (Thomas), 90.
RAULICH (J.), 212.
RESNEL (Marquis de), 331.

Digitized by Google

Revol (Louis), 163.
Retz, 50 et suiv. — Voir aussi Gondi (Albert de).
Retz (Comte de), 41, 42, 45, 83, 84, 90, 92, 93, 94, 96, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 110, 112.
Retz (Comtesse de), 119, 120, 121, 134.
Retz (Duc de), 187, 188, 190, 191, 193, 194, 195.
Retz (Duchesse de), 176, 178, 179, 181, 185, 187, 197.
Retz (Paul de), 158.
Rheingrave (Philippe de Salm, comte de), 34.
Richard (P.), 273.
Richelieu (Cardinal de), 205, 343.
Robiquet (P.), 119, 141.
Rodocanachi, (F. E.), 52.
Romier (Lucien), 17, 24, 25, 49.
Rosny - Béthune (Maximilien de), 191, 231.
Rott (E.), 171.
Roze (Guillaume), 289.
Ruble (A. de), 25, 57.
Rucellai (Orazio), 168.

Saint-André (Maréchal de), 108.
Saint-Germain (Julien de), 207.
Saint-Lary (Roger de), 29.
Saint-Pierre (Mme de), 368, 374.
Saint - Pol (Charles - Paris comte de), 355.
Sainte-Beuve, 349.
Sainte-Marthe (Charles de), 11.
Salcède (Nicolas), 126.
Salignac (Bertrand de) 80.
Salm, (Philippe de), 34,
Salvieti (Everard), 47.
Saulnier (E.), 245.
Saulx - Tavannes (Gaspard de), 30.
Sauve (Simon-Fizes de), 54, 55,
Savoie (Duc de), 60.
Savoie (Charles - Emmanue de), 129, 211, 212, 267.
— (Emmanuel-Philibert de), 117.
Sega (Monseigneur), 284, 287, 290.
Semblançay (Renaud de Beaume de), 300.
Sévigné (Mme de), 5, 356, 357, 388.
Silvestre (Israël), 318.
Sixte-Quint, 209, 210, 217, 219, 224, 225, 227, 228, 229, 234, 237, 241, 242, 255, 265, 281, 285.
Smith (Thomas), 39, 79.
Sorbin, 96.
Soranzo (Giacomo), 21.
Soulié (E.) et Barthélemy (Ed. de), 323.
Stafford (Sir Edouard), 138, 139, 140.
Strozzi (Piero), 22, 23.
Stuart (Marie), 123.
Sully (Maximilien de Béthune, duc de), 191, 231.
Suze (Comte de), François de la Baume, 124.

Digitized by Google

Tallemant des Réaux (Gédéon), 7, 15, 40, 67, 337, 338, 354.
Taphanel, 38.
Tassoni, 285.
Tavannes (Gaspard de), 55, 60, 62, 66, 73, 74.
Téligny (Charles de), 50, 52.
Terrade (A.), 318.
Thoré (Michel Pasticelli de), 363.
Thomas (Abbé J.), 366.
Thou (de), 59, 86, 93, 167, 263, 264, 276, 298, 309, 314.
Tommaseo, 1.
Tossinghi, 57.
Tost (Jean du), 327.
Touchet (Marie), 95.

Urbain viii, 316.
Uzès (Jacques d'), 104.

Vaissière (P. de), 240.
Valois (Henri de), 124.
Valois (Marguerite de), 37, 48, 52, 58, 60, 151.
Veilhant (Sœur de), 376.
Vendome (Cardinal de), 253, 254.
Vendome (César de), 189.
Vendome (Duc de), 307.
Vendome (François de), 77.
Vertus (Mlle de), 356.
Villars (Honoré de), 117.
Villequier (René de), baron de Clairvaux, 102, 132, 134, 149.
Villeroy (Nicolas de Neuville), 188, 213, 221, 222, 230, 232, 246, 247, 248, 258, 264, 265, 291, 292, 293, 295.
Vivonne (Jeanne de), 38.
Vivonne (Jean de), sieur de Saint-Gouard, 208, 209, 210, 218, 221, 225, 230, 237.

Walsingham (Francis), 51, 103, 110, 139.
Wilkes (Thomas), 103.

Yver (Georges), 11.

Zamet (Sébastien), 247, 295.
Zeller, 191.

Digitized by Google

TABLE DES PLANCHES

		Pages.
Planche I.	— Antoine de Gondi.....	8
— II.	— Marie-Catherine de Pierrevive...	15
— III.	— Albert de Gondi.....	23
— IV.	— Claude-Catherine de Clermont, duchesse de Retz.....	38
— V.	— Cardinal Pierre de Gondi.....	201
— VI.	— Face du chasteau de Noisy du costé de la Cour.....	312
— VII.	— Plan de l'ancien château de Noisy et terreins environnans..	315
— VIII.	— Profil du chasteau de Noisy.....	317
— IX.	— Vue et perspective du chasteau de Noisi proche Versailles du costé du jardin.....	319
— X.	— Élévation de l'entrée de la Grotte de Noisy-le-Grand.....	321
— XI.	— Portrait de M^me^ de Maignelay par Louis XIII enfant.....	329
— XII.	— Portrait allégorique de la Duchesse de Longueville.....	339
— XIII.	— Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon.....	377

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Préface VII
ALBERT DE GONDI 1
I. — Les Parents 1
II. — A l'Armée et à la Cour 21
III. — La Saint-Barthélemy 49
IV. — En Angleterre 77
V. — Sous Henri III 97
VI. — Les dernières années 171
PIERRE DE GONDI 199
I. — Evêque et diplomate 199
II. — A Noisy 239
III. — Le siège de Paris 267
IV. — La dernière ambassade 281
A PROPOS DE GRAVURES 313
LE DAUPHIN A NOISY 321
AU DÉBUT DE LA FRONDE 337
FRANÇOIS BOSSUET 359
LE CHATEAU ROYAL ET Mme DE MAINTENON 367
Index des noms cités 397
Table des planches 406

Digitized by Google

914-23. — Corbeil. Imp. Crété.

Digitized by Google

Digitized by Google

20

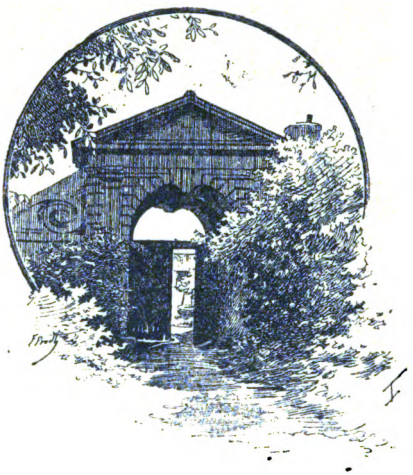

Digitized by Google
13 8193

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google